LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇ D'AMÉ

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, jeudi 14 janvier 1965 / saint Hilaire / 81e année, No 10 / 4 cahiers / 56 pages / La météo: Soleil, très froid / minimum 20 sous zero / maximum zero

Les 1,300 chauffeurs de taxi retournent au travail • En page 3

Effort de dernière heure de l'organisateur des conservateurs

Dalton Camp, organisateur national du parti, était à Montréal aujourd'hui pour rencontrer M. Balcer

M. Dalton Camp, président du parti conservateur, a fait un voyage-surprise de Halifax à Montréal ce matin pour rencontrer M. Balcer avant le début du caucus des conservateurs québécois.

Alors qu'il conférait avec M. Balcer dans une chambre de l'hôtel Windsor, la délégation québécoise attendait l'ouverture du caucus dans une autre pièce. On croit que M. Paul Martineau, député de Pontiac-Témiscamingue, a assisté à l'entretien des deux dirigeants conservateurs.

Rien n'a transpiré de ce que M. Camp a pu proposer à M. Balcer pour éviter la scission au sein du parti. Une rumeur qui n'a pas encore été confirmée veut que M. Balcer s'apprête à réclamer la tenue d'un congrès du parti et l'élection d'un nouveau chef cette année même. Si cette exigence n'était pas satisfaite, M. Balcer et plusieurs de ses collègues n'hésiteraient plus à démissionner du parti conservateur.

Tous les députés québécois étaient là

L'équipe des députés conservateurs du Québec était au complet au caucus de l'aile québécoise du parti, convoqué par le leader, Me Léon Balcer.

M. Dalton Camp, organisateur national du parti conservateur, a rencontré M. Balcer juste avant le caucus. Son prédécesseur à la présidence du parti, l'ancien député de Montréal-St-George aux Communes, M. Egan Chambers, aurait également assisté à l'entretien.

La réunion qui se tenait à la suite 4132-34 de l'Hôtel Windsor a débuté peu après l'arrivée de M. Balcer, à 10 h. 30, ce dernier ayant conféré brièvement avec le président du parti. Dès 9 h. ce matin, les députés ont commencé à arriver dans la métropole.

Me Rémi Paul, représentant du comté fédéral de Berthier-Maskinongé-De Lanaudière, est arrivé le premier suivi de près de MM. Clément Vincent député de Nicolet-Yamaska, Théogène Ricard, de St-Hyacinthe-Bagot, Louis-Joseph Pigeon de Joliette-l'Assomption-Montcalm, Gérard Ouellette de Rimouski.

M. Valade badinait

Vers 10 h. le député de Montréal-Ste-Marie, M. Georges Valade, a fait son entrée à l'Hôtel et a badiné quelques minutes avec les journalistes réunis à la porte de la chambre des conservateurs.

M. Pigeon se pose en médiateur

A un journaliste qui lui demandait ce qu'il venait faire à cet endroit, M. Valade a répondu : "I am a peace maker". Quelques minutes plus tard on a vu arriver M. Gérard Girouard de Labelle et M. Howard Grafftey, de Brome-Missisquoi.

M. Paul Martineau député de Pontiac-Témiscamingue accompagnait M. Balcer dans le train venant d'Ottawa.

Interrogé sur cette rencontre au sommet M. Pigeon a avoué qu'il tenterait de jouer le rôle de médiateur entre le chef du parti, M. Diefenbaker, et le leader québécois.

Tel qu'annoncé depuis quelques jours, les 10 députés conservateurs se sont rendus dans la capitale fédérale aussitôt le caucus terminé, vers 1 h. p.m. pour y tenir une conférence de presse où chacun donnait son appréciation du caucus et sa décision envers le parti à compter d'aujourd'hui.

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le jour "J" des conservateurs

M. Léon Balcer, leader de l'aile québecoise du parti conservateur, du moins jusqu'à 4 h. cet après-midi, est arrivé le dernier au caucus qu'il avait lui-même convoqué afin de discuter, avec ses confrères, de la possibilité d'une défection en bloc de leur parti. M. Paul Martineau, ex-ministre du cabinet Diefenbaker et député de Pontiac-Témiscamingue, accompagnait le député de Trois-Rivières qui arrivait directement d'Ottawa.

Lechasseur s'imaginait que Rouleau accepterait de faire pression sur son frère député

par **Jacques Pigeon** et **Jean-V. Dufresne**

M. Eddy Lechasseur a admis ce matin, à la Commission d'enquête Dorion, qu'il était allé rendre visite à M. Raymond Rouleau dans l'espoir que le frère de celui-ci, M. Guy Rouleau, alors adjoint parlementaire du premier ministre Pearson, puisse intervenir pour faire libérer M. Lucien Rivard, inculpé dans une affaire de narcotiques.

M. Lechasseur était alors accompagné de l'épouse du prévenu. Il a déclaré que M. Rivard ayant déjà rendu service à M. Raymond Rouleau pour des fins électorales, il s'attendait à ce que le frère du député puisse à son tour entreprendre des démarches, obtenir des renseignements, pour libérer M. Rivard.

Cependant, le témoin explique que M. Raymond Rouleau lui fit part, dans des entrevues téléphoniques, qu'il s'agissait là d'une cause très grave et qu'il ne voyait pas en quoi son frère pourrait l'aider.

C'est par amitié seulement que Raymond Rouleau discuta de la cause de Rivard avec son frère. M. Raymond Rouleau craignait cependant de décourager Mme Rivard, s'il lui disait que son frère ne pouvait rien tenter. M. Lechasseur cessa alors d'importuner M. Raymond Rouleau.

Eddy Lechasseur, qui se dit importateur de japonaiseries, devint le conseiller de Mme Lucien Rivard au lendemain de l'arrestation de son mari, le 19 juin dernier. Mais il affirme ignorer le nom du mystérieux "spécialiste en extradition" dont l'organisateur libéral de Chambly, M. Guy Masson, avait retenu les services moyennant $1,000 pour obtenir la libération du prévenu.

Citant une observation qu'il attribue à M. Masson, le témoin a déclaré, hier après-midi, à la commission d'enquête Dorion, au Vieux palais de justice, que "le personnage en question préférait travailler incognito".

M. Lechasseur, après une première rencontre avec M. Masson, organisée par Robert Gignac à la demande de Mme Rivard, retrouva l'organisateur libéral au restaurant "Chez Son Père", et se fit expliquer que "l'expert en extradition" fouillait le verdict rendu dans l'affaire Hal Banks, l'ancien président de l'Union internationale des marins, afin de donner des directives à l'avocat de Lucien Rivard, Me Raymond Daoust.

Selon le témoin, le mystérieux expert aurait souligné la difficulté d'obtenir un "cautionnement pour Rivard, "vu la pression des deux gouvernements. Un gouvernement voulait le garder (les autorités américaines), l'autre voulait s'en défaire (les autorités canadiennes)".

Mais le témoin, qui entre deux "Je ne crois pas" et "Je ne me souviens plus" se fait parfois plus catégorique, affirme résolument qu'il ne fut jamais question entre eux qu'une somme versée à l'un ou à l'autre (des gouvernements, semble-t-il), pût faciliter la libération du prévenu.

Me Desjardins revient à la charge

Encore une fois, hier, le procureur de la commission, Me André Desjardins, a tenté de reconstituer le casse-tête des événements provoqués par l'arrestation de M. Lucien Rivard.

Le jour même de l'arrestation Mme Rivard entra en communication avec M. Lechasseur.

Le lendemain, 20 juin, le prévenu lui faisait savoir, par le

Voir RIVARD en page 2

"Rien n'est plus immodeste qu'une pensée politique dans un uniforme militaire." David Lloyd George

La PP videra l'affaire Therrien une fois pour toutes

"Je ne quitterai pas Shawinigan avant d'avoir crevé cet abcès", déclare le sous-inspecteur Masson; On saurait dans quelques jours ce qu'il est advenu de la jeune fille

par Martin Pronovost, *notre envoyé spécial*

SHAWINIGAN. — On saurait dans quelques jours, ce qu'il est advenu de Denise Therrien, disparue de son domicile de Shawinigan-Sud, le 8 août 1961.

Le sous-inspecteur Richard Masson, en charge de l'escouade des homicides à la Sûreté provinciale, a quitté la métropole lundi dernier et s'est installé à Shawinigan, où, avec deux de ses meilleurs limiers, il reconstitue, une à une, les péripéties de cette mystérieuse disparition dont le dossier est maintenant très volumineux.

"Nous recommençons à zéro, nous a déclaré M. Masson, et je quitterai Shawinigan lorsque j'aurai complètement éclairci ce mystère, pas avant", a-t-il ajouté d'un ton ferme.

"Nous ne cherchons pas de cadavre"

Nous avons alors demandé au limier s'il comptait demeurer longtemps à Shawinigan.

— Quelques jours seulement, a-t-il répondu en souriant.

M. Masson n'a cependant pas desserré les lèvres lorsque nous lui avons demandé s'il possédait un ou des indices solides sur cette disparition.

— Je suis ici pour "vider cet abcès", dit-il, et je le viderai.

Il a ensuite fortement démenti la rumeur voulant que lui et ses hommes aient entrepris d'exhumer des cadavres du cimetière.

— Nous enquêtons sérieusement au cimetière même, mais nous ne cherchons pas de cadavre, déclare-t-il.

Pressé de questions, le sous-inspecteur Masson a laissé entendre qu'il est possible qu'il soit en possession de faits nouveaux et importants relativement à cette disparition.

De plus, la présence à Shawinigan de l'expert Bernard Péclet, de l'Institut de médecine légale de Montréal, expliquerait cette certitude des limiers provinciaux sur l'issue prochaine de cette longue enquête qui dure depuis trois ans et demi.

M. Masson a expliqué ainsi la présence de M. Péclet à ses côtés : "Nous avions besoin de M. Péclet pour nous aider à élucider certains points "techniques" de notre enquête".

Péclet est sur les lieux

Il semble donc que les limiers provinciaux "travaillent" maintenant sur quelque chose de concret; un objet, une partie d'objet ou un vêtement ayant appartenu à la disparue.

"Si Bernard Péclet, déclare M. Masson, établit de façon positive un lien entre deux points de notre enquête, ce qui est très possible et même probable, nous aurons alors touché le fond de ce mystère."

Le fait de l'installation à demeure à Shawinigan du responsable de l'escouade des homicides à la PP et de deux de ses adjoints, ceci jusqu'à la fermeture de ce dossier, laisse présager la fin prochaine de cette enquête. Sinon, la Sûreté provinciale ne saurait se permettre l'absence prolongée de ces trois limiers.

A l'issue d'une séance du cabinet provincial hier après-midi, le procureur général, Me Claude Wagner, a admis qu'il s'attendait à des "développements nouveaux" dans l'affaire de Denise Therrien.

Il n'a pas démenti, non plus, la possibilité qu'une ou des arrestations soient effectuées sous peu relativement à cette affaire.

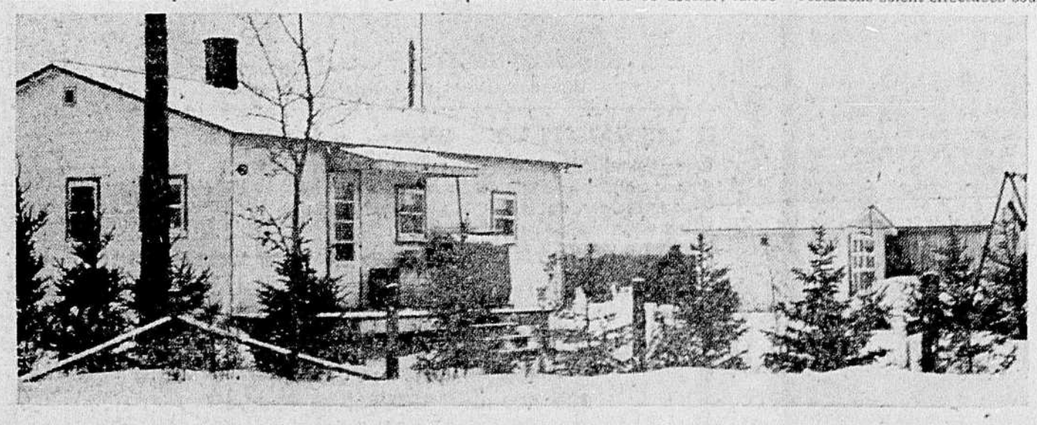

Photo LA PRESSE

La clef de l'énigme !

Quatre détectives sont à Shawinigan afin d'éclaircir définitivement le mystère de la disparition de Denise Therrien. La maison du gardien du cimetière Saint-Michel, à Shawinigan-Sud, semble le point de mire de l'enquête. Il se peut que le sol sous les deux garages, à droite, soit inspecté minutieusement.

Nominations au Conseil des arts

QUEBEC (par **D.C.**) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, a annoncé hier les nominations suivantes au Conseil des arts du Québec en remplacement de membres qui ont démissionné il y a quelque temps :

M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles ;

Mme Solange Chaput-Rolland, journaliste au "Devoir" ;

M. Jean Béraud, critique dramatique à LA PRESSE ;

M. Roger Champoux, adjoint au rédacteur en chef (relations extérieures) de LA PRESSE ;

M. André Patry, professeur à la faculté de Droit de l'Université Laval.

Me Giuseppe Turi.

Le ministre des Affaires culturelles a annoncé également que l'on approuverait d'ici quelques jours, une constitution pour le Conseil des arts.

Celui-ci en avait fait la demande afin de mieux définir les cadres de son action et le faire plus précisément que la loi elle-même ne pouvait le faire.

AUJOURD'HUI

CHASSE-A-L'HOMME

Même si l'année bissextile est révolue, les couturiers et confectionneurs newyorkais s'en tiennent aux modèles chasse-à-l'homme. En page 15 on peut voir les armes mises à la disposition de l'élément féminin dans cette petite guerre des sexes.

UNE SEULE JUSTICE POUR TOUS

Le procureur général Claude Wagner donne aux "amis" du parti libéral l'avertissement solennel de ne jamais le mettre dans l'obligation de leur refuser d'intervenir en faveur d'intérêts particuliers dans l'exercice normal de la justice. (Voir en page 29)

LES COLLEGES ET LE RAPPORT PARENT

Le président de la Fédération des collèges classiques craint un "glissement imperceptible vers la médiocrité" avec la création des instituts, qui amèneront selon lui la disparition du cours classique traditionnel. (Voir en page 29)

L'aide extérieure des USA à son plus bas depuis 1948

WASHINGTON. (AFP, UPI) — Le président Johnson a proposé aujourd'hui au Congrès le budget d'aide à l'étranger le plus réduit depuis le début de ce programme en 1948. En effet, le programme présenté par le gouvernement pour l'année fiscale commençant le 1er juillet prévoit 3 milliards 380 millions de dollars pour l'aide à l'étranger.

Cette somme est répartie ainsi : 2 milliards 210 millions pour l'assistance économique et 1 milliard 170 millions d'aide militaire.

Le programme du président Johnson montre une diminution de $136 millions par rapport à l'an dernier alors qu'il avait demandé au Congrès d'approuver des déboursés de 3 milliards 516 millions de dollars, total qui avait été réduit à 3 milliards 250 millions de dollars.

Le message du président Johnson précise que l'aide à l'étranger sera concentrée aux pays qui font des efforts pour améliorer leurs propres économies.

"C'est une demande minimum, a dit le président. Nous ne pouvons nous permettre de faire moins car la Chine et l'Union soviétique ont triplé leurs promesses d'aide au cours de l'an passé. La rivalité entre elles les a conduit à accroître leurs efforts pour influer sur l'évolution des pays en voie de développement".

L'aide militaire a été accrue

Le programme d'aide militaire est en augmentation de $115 millions par rapport au budget en cours. "De façon à faire face aux besoins urgents dans le Sud-Est asiatique, nous avons réduit le programme d'aide à d'autres pays, a dit le président, qui a souligné que les trois quarts des fonds d'aide militaire étaient destinés à 11 pays situés entre la Grèce et la Corée". Plus de $500 millions seront consacrés à faire face à la situation au Vietnam et au Laos.

Le président a demandé $580 millions pour l'aide à l'Amérique latine dans le cadre de l'Alliance pour le Progrès. C'est $70 millions de plus que le Congrès n'en a accordé cette année.

Dans son message, le président Johnson a également souligné les points suivants :

— La prospérité et l'efficacité de l'agriculture américaine doivent servir de plus en plus à faire face aux besoins des pays sous-développés.

— Les entreprises et les capitaux privés doivent prendre une part de plus en plus grande à l'aide à l'étranger.

— Les USA veulent faire passer une part plus grande de leur aide par le canal d'organisations internationales, telle la Banque mondiale et ses filiales.

— La structure actuelle de l'aide américaine à l'étranger est telle qu'elle provoque en réalité la sortie de moins de $500 millions des Etats-Unis.

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Avec Arsenault, le Parlement a sa "Ligue du vieux poêle"

Bona Arsenault publiait, hier, son palmarès des vedettes de l'Assemblée législative.

Il l'a fait pour trancher un vif débat politique, à savoir qui gaspille le plus de temps à l'Assemblée.

"Tout le monde s'accuse d'être responsable de la longueur des sessions. Alors vous avez la réponse", a-t-il dit aux journalistes à qui il remettait ce document impressionnant.

On y apprend, par exemple, que Daniel Johnson a accaparé à lui seul 88,188 lignes du Journal des débats et 23.55 p. 100 du temps disponible. Tout en étant premier ministre, Jean Lesage n'a que 39,126 lignes et 10.4 p. 100 du temps.

Les 30 députés de l'Union nationale ont pris 52.3 p. 100 du temps à critiquer le gouvernement, alors que les 60 libéraux n'ont pris que 47 p. 100 du temps à vanter leur politique de grandeur.

Ce sont des chiffres qui en disent long, c'est à Bona Arsenault que nous devons cette heureuse initiative. Il se l'attribue lui-même d'ailleurs.

Qui les a compilés? Ça aussi c'est très intéressant à savoir.

Ce sont des gens fort indus-

Voir DEMOCRATIE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 31 à 41
Bandes dessinées / 53
Décès, Naissances, etc. / 53
Editorial / 4
Finance / 50 et 51
Horoscope / 28
Loisirs et récréation / 49
Mots croisés / 34
Radio et Télévision / 52
Spectacles et Concerts / 24
Sports / 43 à 48
Tribunaux / 9
Vie féminine / 15, 16 et 18 à 20
Vie mondaine / 17
Vie religieuse / 12 et 13
Vie syndicale / 21 et 22
Votre médecin / 14

RIVARD

SUITE DE LA PAGE 1

truchement de son épouse, qu'il confiait à cet ami la charge de veiller sur les intérêts de sa femme, "pour toutes démarches, ventes, hypothèques, de manière à ce qu'on ne puisse l'exploiter", dit le témoin. Et, aussi, pour obtenir un cautionnement.

Le premier geste de Lechasseur fut de suggérer un avocat à Mme Rivard. Il nomma Me Raymond Daoust, qui venait de le défendre "avec succès" dit-il, dans neuf causes de faillites frauduleuses.

"Mme Rivard a aussitôt re-

Eddy Lechasseur

joint Me Daoust par téléphone, je crois", ajoute Lechasseur.

Robert Gignac entre en scène

Cependant, Mme Rivard était entrée en communication avec un autre ami de son mari, M. Robert Gignac, que Lechasseur connait "pour l'avoir croisé à la plage Idéale, mais pas pour affaires", et elle invita Lechasseur à rencontrer cet ami comcun dans son bureau de la rue Maisonneuve.

Gignac expliqua alors qu'il avait un employé, Guy Masson, prétendu organisateur libéral de Chambly, ancien vice-président des Jeunes libéraux, qui qui disait connaître "un spécialiste en extradition qui pourrait rendre service".

Lechasseur, qui est âgé de 33 ans, costaud dans un complet brun foncé, les joues roses comme s'il se rasait tous les matins à l'eau glacée, explique

L'enquête Dorion

qu'il s'agissait pour Masson de "connaître les fondements, la pesanteur, la gravité, si vous voulez, de l'accusation portée contre Rivard"; et qu'il lui fallait, pour cela, aller à Ottawa vérifier avec l'expert "calé en extradition : vous savez, obtenir les renseignements "mis en charge" contre Rivard".

Notons que Lechasseur avait déjà retenu les services de Me Daoust. Pourquoi, alors, confier des recherches à un "expert en extradition" ?

— Mme Rivard trouvait qu'on n'avait rien à perdre; et puis Masson ne demandait rien.

Sauf, naturellement, de quoi défrayer le coût des voyages à Ottawa, les appels téléphoniques, le motel, les repas, etc. On s'entendit sur-le-champ sur une somme de $1,000, que lui remit comptant Mme Rivard. Il était environ 5 heures de l'après-midi.

La randonnée Gignac - Masson

On décida que M. Masson irait à Hull le même soir. Gignac accompagnerait l'organisateur, — "ce sont deux amis inséparables", dit le témoin, — et conduirait la voiture. Lechasseur n'était pas du voyage.

Ce n'est que dans la nuit, ayant appelé Mme Rivard, qui était elle aussi demeurée à Montréal, que "l'épouse éplorée par le malheur" lui demanda de ramener Gignac dans la métropole, à Dorval précisément pour monter dans celle de Masson.

En effet, dans le motel de Hull, M. Masson, qui avait fait quelques appels, annonçait à son compagnon qu'il devait se rendre à Ottawa le lendemain. Gignac, lui, devait rentrer à Montréal sans faute. Il en informa Mme Rivard, qui sollicita alors les bons services de M. Lechasseur.

— Ça ne me dérangeait pas, j'ai déjà voyagé pour rien, pour d'autres, répond le témoin à Me Desjardins qu'intrigue cette course dans la nuit, dans le seul but de ramener Gignac.

Plus loin dans son témoignage, M. Lechasseur admit que "ce Gignac aurait bien pu revenir seul, sur le pouce, même". D'ailleurs, au retour, lorsque Gignac demanda à M. Lechasseur s'il pouvait dormir sur la banquette arrière, il devint de mauvaise humeur. Ainsi, de tout le voyage Hull-Dorval il ne fut pas question des événements qui se déroulèrent dans le motel.

Gignac dormait paisiblement

Lorsque M. Lechasseur trouva enfin le motel, et qu'il y

Guy Masson

entra, Gignac dormait. Mais il ne se souvient plus s'il le réveilla avant ou après avoir demandé des "nouvelles à Masson au sujet de l'expert".

A vrai dire, il ne se souvient plus très bien s'il en demanda, ou si M. Masson lui en demanda; s'il y avait du nouveau, ou si Masson lui répondit, ou quelle fut la réponse.

Lundi, Gignac devait témoigner dans la même veine, ajoutant qu'il avait rencontré, avant de s'endormir, un "M. Denis" que l'appel de Masson avait fait apparaître dans le motel.

Ce "M. Denis" est-il l'expert en extradition ? Rien, ni dans le témoignage de Gignac, ni dans celui de Lechasseur, ne permet de l'affirmer; rien non plus ne le lie avec Me Raymond Denis, ancien secrétaire du ministre René Tremblay, de l'Immigration, que Me Pierre Lamontagne accuse de lui avoir offert un pot-de-vin de $20,000 s'il ne s'opposait pas à la libération sous cautionnement de Rivard. Recherché par les autorités américaines, dont Me Lamontagne est le procureur dans cette affaire, Rivard, libéré, pouvait alors échapper au FBI.

Lechasseur contredit Gignac

Si l'intervention de "l'expert" devait réussir, il fallait s'assurer un cautionnement. Mme Rivard de son côté, en partie avec son propre argent, et M. Lechasseur du sien, se chargèrent de réunir une somme d'environ $50,000 que fournirent à l'épouse des "industriels montréalais".

L'un d'eux versa $15,000. C'était, dit Lechasseur, un journalier, M. Roger... (il ne se rappelle plus le nom de famille). La somme réunie, on la déposa au Royal Trust mais non avant d'avoir signé devant notaire un document permettant à Mme Rivard de toucher l'argent si Gignac venait à mourir, car le magot devait être déposé en fidéicommis au nom des deux personnes.

Or, dans son témoignage, lundi, Gignac prétendit ne pas savoir qu'il était co-déposant de cette somme importante, et qu'il ne l'apprit, au Royal Trust qu'au moment où, ayant accompagné Mme Rivard, celle-ci retira le tout.

En réalité, selon Lechasseur en tout cas, Gignac avait signé un document notarié le liant à Mme Rivard, chez le notaire Claude Gratton, dans l'immeuble Fides, où les trois personnes s'étaient rendues avant de déposer l'argent. Mais pourquoi le Royal Trust ? Parce que, dit Lechasseur, il était trois heures passées. Les banques étaient fermées.

Lechasseur ne revit Gignac que deux ou trois semaines plus tard, par hasard, au Maxim's Lounge du boulevard Lajeunesse, un coin favori de Gignac, où le témoin, accompagné de sa petite amie, Mlle Linda Dumont, et de Mme Rivard, s'étant baladé en voiture ce beau soir d'été, espérait peut-être l'y trouver.

Gignac qui s'était joint à eux

Ils étaient tous là

Tous les députés conservateurs du Québec, 10 au total, étaient présents au caucus convoqué par leur leader, le député de Trois-Rivières, M. Léon Balcer. De gauche à droite, MM. Rémi Paul, Georges Valade, Howard Grafftey, Léon Balcer, Paul Martineau, Théogène Ricard, Gérard Girouard (un peu à l'arrière), Clément Vincent, Louis-Joseph Pigeon et Gérard Ouellette. Tous avaient le sourire aux lèvres avant le début des délibérations.

Le Ballet national n'est pas touché par le conflit à la Place des Arts

Le conflit actuel entre l'Union des Artistes et l'Actors Equity pour la juridiction de la Place des arts n'affectera en aucune manière la venue du Ballet national du Canada à la fin du mois. C'est ce qu'affirme aujourd'hui, dans un communiqué remis à la presse, Mlle Colette Beauchamp, du Ballet national du Canada.

Le communiqué précise que, dans une lettre adressée à la direction de la troupe, le gérant général de la Place des arts, M. Gérard Lamarche, stipulait que l'entente initiale avec l'Union des artistes permettait au Ballet national de se produire à la salle montréalaise puisque son contrat avait été signé avant le 2 décembre 1964.

Mlle Beauchamp a révélé que M. B.A. Lawless, gérant général de la troupe, a obtenu, à Toronto, de M. Larry McCance, d'Actors Equity, l'assurance qu'il respecterait l'engagement entre la troupe de ballet et la Place des arts et permettrait aux danseurs du Ballet national du Canada, tous membres d'Actors Equity, de danser à Montréal.

La troupe de 165 danseurs donnera une semaine de spectacle à la Place des Arts, à compter du 26 janvier.

L'AHPQ désire rencontrer le ministre de la Santé

L'Association des hôpitaux privés de la province de Québec a annoncé hier qu'elle avait demandé de rencontrer le ministre de la Santé, M. Alphonse Couturier, pour discuter ce qu'on a décrit comme "une crise financière qui menace l'existence même des hôpitaux pour malades chroniques."

L'AHPQ a fait cette déclaration après la création d'un comité d'étude des problèmes des hôpitaux pour malades chroniques à la suite de la mise en vigueur par le gouvernement de Québec de l'arrêté en conseil No 2247 qui établit un plafond sur les taux qui peuvent être chargés par ces hôpitaux.

Plus tôt ce mois-ci, un comité d'urgence mis sur pied par un groupe d'hôpitaux pour malades chroniques avait déclaré que les hôpitaux privés faisaient face à un "suicide financier" avec l'application du nouveau règlement qui entra en vigueur le 1er janvier.

Le comité d'urgence fut dissout la semaine dernière après que l'AHPQ eut décidé, au cours d'une réunion générale spéciale, de créer son propre comité des hôpitaux pour malades chroniques qui étudiera le problème en collaboration avec l'exécutif de l'Association.

Le nouveau comité doit préparer un mémoire que l'AHPQ présentera au ministre de la Santé. L'Association a demandé que la rencontre soit tenue "durant la première semaine de février".

Quelque 2,000 patients sont actuellement traités dans des hôpitaux privés pour malades chroniques du Québec.

L'arrêté en conseil autorisé par le gouvernement établit un plafond de $2 par jour pour les chambres semi-privées de deux lits et de $3 à $6 par jour pour les chambres privées. Sous le régime l'Assurance-hospitalisation du Québec, les hôpitaux privés pour malades chroniques recoivent un taux de $6.50 par jour par patient. Il exige également que les hôpitaux privés convertissent 20% de leurs lits en salles publiques.

Les représentants des hôpitaux chroniques ont déclaré que leurs coûts d'opération dépassaient le montant alloué et qu'il leur était actuellement impossible de continuer à maintenir les mêmes normes de soins en appliquant le nouveau règlement.

leur raconta qu'il avait parlé à Masson l'après-midi même; et que l'organisateur possédait maintenant des renseignements sur un cautionnement éventuel.

— Gignac vous a-t-il dit que Masson avait arrangé ça à Ottawa, demande Me Desjardins.

— Je ne comprends pas . . .

Lechasseur se souvient cependant qu'il ne fut jamais question de Me Pierre Lamontagne pendant cette rencontre, ou d'allusions laissant croire que Me Daoust pouvait maintenant solliciter une requête pour un cautionnement, Mme Rivard croyant désormais que Me Lamontagne ne s'y opposerait pas.

Car Lechasseur appela bien Me Daoust. Fut-il question de l'affaire Rivard ? Le témoin se fait aussi imprécis que possible.

— Je dois avoir appelé Me Daoust. J'avais une cause pendante en plus. Me Daoust venait de me faire acquitter sous neuf chefs.

En somme, explique Lechasseur, cet appel avait surtout pour but d'informer Me Daoust que Mme Rivard devait entrer en communication avec lui. En effet, Mme Rivard fit ensuite un appel, mais Lechasseur n'entendit rien.

Et c'est à la suite de cette soirée impromptu chez Maxim's, dit-il, que Me Daoust fit sa requête.

Les relations entre Me Daoust et le clan Rivard furent parfois tendues. Selon M. Lechasseur, l'avocat parut insulté de se voir consulter sans être prévenu par M. Masson, qu'il ne connaissait pas, et il voulait bien savoir ce qu'il venait faire dans cette affaire. Quant à un présumé voyage Daoust-Lechasseur à Ottawa, le témoin le nie formellement.

Il admet cependant avoir rencontré M. Raymond Rouleau, le frère de Guy Rouleau, qui démissionna de son poste d'adjoint parlementaire du premier ministre quand toute cette affaire éclata dans la presse.

"Rouleau et Rivard, dit Lechasseur, étaient des amis intimes, surtout en temps d'élections".

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

trieux, beaucoup plus que les simples amateurs qui compilent des statistiques sur le hockey et le baseball dans nos pages sportives. Ce sont des étudiants engagés au cours de l'été par l'Office de l'information officielle au gouvernement provincial.

C'est donc grâce à l'Office de l'information officielle que nous savons maintenant que l'Opposition parle beaucoup trop et que les libéraux se montrent étonnamment discrets et que nous pouvons mettre ainsi le doigt sur un des bobos de notre système parlementaire.

Incidemment, c'est Bona Arsenault lui-même qui est responsable de l'utilisation des crédits votés par l'Assemblée législative pour l'Office de l'information officielle.

Il ne faudrait pas que ces énergies et ces fonds cessent d'être utilisés à si bon escient. On pourrait poursuivre les recherches et fournir des statistiques sur des questions comme celles-ci :

- *A combien de demandes de renseignements présentées par l'Opposition le gouvernement accepte-t-il ou refuse-t-il de répondre ?*
- *Combien de décisions du président de l'Assemblée législative ont-elles été favorables au gouvernement et à l'Opposition ?*

Il faut que la "ligue du vieux poêle" de la colline parlementaire nous renseigne là-dessus.

(tous droits réservés)

Saisie de cocaïne

NEW YORK. (AFP) — La police new-yorkaise a découvert aujourd'hui, dans un appartement du quartier populeux du Bronx, un lot de cocaïne d'une valeur de un million de dollars sur le marché illicite de la drogue.

Jose Muniz, 35 ans, locataire de l'appartement, a été arrêté après un duel de trente coups de révolver avec les autorités. Il est légèrement blessé, mais son état n'inspire aucune inquiétude.

Touché à Montréal, le "réseau des ambassadeurs" de la drogue s'effrite

PARIS. (AFP) — La police vient de marquer un nouveau point contre les trafiquants de drogue. Deux d'entre eux, les nommés Antoine Marignagni et Szaja Gerecht, ont été arrêtés, hier, le premier sur la Côte d'Azur, à Sanary localité proche de Toulon, l'autre à Paris. Ils appartenaient tous deux au même réseau de trafiquants, appelé "réseau des ambassadeurs", parce que trois diplomates étrangers furent compromis dans cette affaire dont le début remonte à octobre 1960.

Les deux arrestations intervenues hier n'ont aucun lien avec la récente découverte de drogue à bord du paquebot "France". Un troisième personnage, Jean-Baptiste Giaccobetti, qui pourrait bien être le "patron" du "réseau des ambassadeurs", selon les enquêteurs, a été découvert par la police au domicile de son fils, dans la banlieue parisienne. Alité et souffrant d'une très grave affection cardiaque, il n'a toutefois pas été écroué, en dépit du mandat d'amener lancé contre lui.

La découverte de ce réseau remonte au 2 octobre 1960. Ce jour-là, à New York, les policiers américains appréhendaient un premier diplomate: Mauricio Rosal, ambassadeur du Guatemala en Belgique, qui, en compagnie d'un Français, Etienne Tarditti, s'apprêtait à remettre cent livres d'héroïne pure à un convoyeur. Le lendemain, un autre Français, Charles Bourbonnais, était arrêté chez lui à New York, où il cachait cent livres d'héroïne.

L'enquête qui suivit ces quatres arrestations permit de découvrir à 35 milles de Paris l'officine du chimiste allemand Franz Kopp, qui transformait la morphine-base en héroïne. Ce dernier fut condamné à une peine de prison en 1963.

En visite à Montréal

Il fallut attendre 18 mois pour que les policiers français parviennent à identifier le second diplomate mêlé à cette affaire : Salvador Bardo Bolland, ambassadeur du Mexique à La Paz, qui avait été précédemment en poste à La Nouvelle-Delhi et à Ottawa. En février 1964, on trouve Bolland sur la Côte d'Azur, à Cannes, où il rencontre un autre diplomate: Juan Arizti, originaire de Montevideo. Les deux hommes, quelques jours plus tard, prennent l'avion à Orly, Bolland pour New York, Aritzi pour Montréal. Ce dernier avait dans ses bagages un paquet de 120 livres de drogue, représentant, au prix de vente-détail, une somme de plus d'un milliard de dollars.

A Montréal, les policiers canadiens subtilisèrent la drogue qu'ils remplacèrent par des sachets de farine, ne laissant dans les valises qu'une livre d'héroïne afin que les policiers américains puissent établir la culpabilité d'Arizti. Les deux diplomates, qui s'étaient retrouvés à New York, étaient bientôt appréhendés alors qu'ils cherchaient un Français du nom de Leblond, de son vrai nom René Bruchon. Traduits devant la cour fédérale, les trois hommes furent condamnés : Bolland à 18 ans de prison, Arizti à 10 ans, Bruchon à 5 ans.

Les deux hommes arrêtés hier : Marignagni et Gerecht, avaient servi de "livreurs" pour remettre la drogue aux "ambassadeurs".

Hausse possible de l'assurance-chômage

WINNIPEG (PC) — M. James Bryne, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, M. McEachen, a déclaré hier que diverses études sont en cours afin de grossir les fonds de l'assurance-chômage et de porter de $36 à $48 par semaine les prestations versées aux chômeurs.

Parlant à une assemblée marquant le début du programme des travaux d'hiver, au Manitoba, M. Bryne a dit qu'un travailleur habitué à gagner $500 par mois et qui devenait chômeur ne pouvait qu'à peine exister avec $36 par semaine.

M. Bryne a précisé que les fonds de la caisse d'assurance-chômage pouvaient être grossis en amenant plus de gens à contribuer au plan.

A défaut de la pendaison, les policiers écossais veulent avoir des armes

GLASGOW (Reuter) — On s'attend à ce que les 8,000 hommes de la force policière écossaise demandent à être équipés d'armes à feu si le bill pour mettre fin à la pendaison en Angleterre devient loi.

Daniel Wilson, secrétaire de la Fédération des policiers écossais, a déclaré hier soir : "Nous ne voulons pas que nos policiers soient attaqués. Si les criminels se servent d'armes à feu, nous exigeons d'être également protégés."

Les policiers, en Angleterre, en Ecosse et au pays de Galles, ne portent pas de revolvers. L'Irlande du Nord est le seul endroit en Grande-Bretagne où les policiers sont armés. M. Wilson a dit que la Fédération avait demandé au secrétariat d'Etat d'Ecosse de conserver la peine de mort dans le cas du meurtre d'un policier.

"La nouvelle loi, dit Wilson, supprime le dernier vestige de protection pouur le policier."

M. Wagner ne commente pas la lettre de M. Pelletier

(de notre édition finale d'hier)

QUEBEC (par D.C.) — Le procureur général Claude Wagner, a refusé de faire tout commentaire au sujet d'une lettre ouverte écrite par M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef de La Presse, et publiée dans la revue "Cité Libre", dans laquelle sa conception de la justice était comparée à celle du régime Duplessis.

M. Wagner a déclaré que M. Pelletier était parfaitement libre d'écrire ce qu'il voulait, et il a ajouté :

"Moi, je ne lui demande pas de compte rendu sur l'emploi de son temps durant la grève des journalistes".

M. Pelletier déclarait dans sa lettre ouverte au procureur général, qu'avec son arrivée, mourait "l'espoir que le gouvernement dont vous faites partie apporte au sein de la justice le même esprit de renouveau qu'il a inauguré dans maint autre domaine".

"Vous vous rattachez à la tradition de l'à-peu-près, du préjugé, du conservatisme coriace et de l'horizon borné", déclarait M. Pelletier.

La lettre faisait l'objet d'une nouvelle dans "Le Devoir", et M. Wagner eut une petite pointe à l'égard de ce journal :

"On se serait attendu à ce qu'il publie la lettre en entier", a-t-il dit.

M. Wagner attend un rapport sur Bordeaux

QUEBEC. (J. G.) — Le procureur général a annoncé, hier soir, qu'il devait recevoir, dans quelques heures, le rapport préliminaire d'un criminologiste qui, à sa demande, fait enquête à la prison commune de Bordeaux depuis plus d'une semaine.

Le criminologiste qui, selon certaines sources, serait M. Maurice Gauthier, a eu mission d'étudier sur place le problème pénitenciaire et sociologique de Bordeaux.

Me Claude Wagner, qui s'adressait à un groupe de libéraux réunis au club de Réforme, a déclaré, sur un ton légèrement badin : "Il serait amusant, si ce n'était faux, d'entendre ceux qui veulent voir en la personne du procureur général du Québec, un esprit rétrograde et féodal".

Et sur un ton plus sérieux, il a poursuivi, après avoir soulevé les rires de l'assistance : "Amusant, oui, car à l'heure actuelle, je ne donne que ce seul exemple, sans fanfare ni trompette : le procureur général a délégué, à la prison commune de Montréal, un spécialiste en criminologie, avec mission d'étudier sur place le problème pénitenciaire et sociologique de Bordeaux. Ce criminologiste s'y trouve depuis plus d'une semaine, et doit me transmettre un rapport préliminaire dans quelques heures.

René Tremblay : c'est la loi de l'Immigration qu'il faut changer

(de notre édition finale d'hier)

MATANE. (PC) — M. René Tremblay, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, a déclaré, hier, que les structures de son ministère ont été modifiées mais qu'il faudra des changements majeurs à la législation elle-même pour lui assurer une réelle efficacité. Il n'a pas précisé la nature de ces changements qui s'imposeraient.

Il a dit, au cours d'une conférence de presse, que ce ministère était dans un état pitoyable lorsque les libéraux ont repris le pouvoir.

Le ministre a précisé que plus de 200 postes au sein du ministère étaient sans titulaire à l'arrivée des libéraux, résultat d'un régime d'austérité appliqué par le gouvernement précédent. Par suite de cette situation, les dossiers s'accumulaient ce qui en définitive créait du désordre et des retards.

M. Tremblay a exprimé l'opinion que les difficultés du gouvernement pendant la dernière session s'expliquent partiellement par l'instabilité ministérielle mais aussi, dans une très large mesure, par le fait que le travail parlementaire doit s'effectuer dans des cadres complètement démodés.

Une réforme parlementaire, a-t-il dit, permettrait au gouvernement de gouverner et d'éviter le sabotage systématique de l'opposition comme celui qu'elle a pratiqué pendant le débat sur le drapeau.

M. Tremblay est d'avis qu'il n'y aura pas d'élections au pays pendant la présente année.

"Le peuple, a-t-il dit, veut de l'action et des mesures et le gouvernement continuera sa tâche jusqu'à ce qu'il ait un bilan assez imposant pour revenir devant l'électorat".

Réorganisation à l'étranger

OTTAWA (DNC) — Le sous-ministre adjoint (Immigration), R. B. Curry, a convoqué une conférence de trois jours qui s'est ouverte à Ottawa ce matin pour discuter de la réorganisation en cours de la direction de l'Immigration au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et pour dresser d'autres projets en vue de la mise en oeuvre du remaniement prévu.

Le ministre de la citoyenneté et de l'Immigration, M. René Tremblay, avait annoncé la réorganisation imminente, à la Chambre des communes en août dernier. "Le gouvernement a récemment approuvé l'établissement de nouveaux cadres pour le personnel de l'immigration à l'étranger, disait M. Tremblay. Il s'agit d'un premier pas dans la réalisation de nos plans, par lesquels nous nous proposons d'assurer un meilleur classement de notre personnel, afin de pouvoir mettre en oeuvre un programme d'immigration vraiment fructueux et positif . . . Il y a longtemps qu'on aurait dû réorganiser complètement les services de l'immigration, tant au pays qu'outre-mer. Cette réorganisation est maintenant en voie d'exécution".

La météo

Minimum cette nuit : 20 sous zéro
Maximum demain : Zéro

Bureau météorologique du Canada, (PC). — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides et Mauricie; régions de Québec et du lac Saint-Jean :** Ensoleillé, extrêmement froid aujourd'hui et demain. Vents du nord-ouest de 20 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal ville, 20 sous zéro et zero; Montréal banlieue, 25 sous zéro cette nuit; Ottawa, 25 sous zéro et 5 sous zéro; Sainte-Agathe, 35 sous zéro et 10 sous zéro; La Tuque et Chicoumiti, 40 sous zéro et 15 sous zéro; Québec, 30 sous zéro et 10 sous zéro.

Cantons de l'Est : Nuages sauf quelques éclaircies, neige légère éparse, puis ciel dégagé après-midi; demain, ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux. Très froid. Vents du nord-ouest de 20 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke, 25 sous zéro et 10 sous zéro.

Pontiac-Témiscamingue, Abitibi : Ensoleillé, extrêmement froid aujourd'hui et demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 35 sous zéro et 15 sous zéro

Val Royal

Votre centre d'achats pour rénovation à votre "Home"

LES DAMES SONT PARTICULIEREMENT INVITEES A VISITER NOS ETALAGES D'ARTICLES DESTINES A EMBELLIR ET AJOUTER PLUS DE *COMMODITE* A VOTRE MAISON

LE NOUVEAU FOYER "CHALEUR"

EPARGNEZ DES CENTAINES DE DOLLARS

Sur la construction d'un foyer en maçonnerie, en installant le nouveau foyer "CHALEUR"

Un foyer de style contemporain qui convient à toute pièce et qui sera le point dominant de tout décor.

Il brûle du bois ou charbon et s'installe facilement comme un poêle ordinaire. Fini noir mat, il peut être repeinturé de la couleur de votre choix.

PRIX $249.50

OU 24 VERSEMENTS MENSUELS DE $13.80

AUTRES MODELES à partir de $41.95

PLAN DE CREDIT — ACHATS POUR CONVENIR A VOTRE BUDGET

Les dames seront émerveillées par nos superbes cabinets de cuisine modernes de la plus haute qualité.

Nos représentants qualifiés vous soumettront un estimé gratuit suivant les dispositions de votre pièce.

LIVRAISON GRATUITE - MONTREAL METROPOLITAIN

Val Royal

MATERIAUX — QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION

Ouverts jusqu'à 5 h. 30 p.m. — le samedi 5 h. p.m.

- Cartierville — FE. 4-5320 12200, BOUL. LAURENTIEN
- Montréal-Nord — DA. 2-7341 11401, BOUL. PIE-IX
- Ville Brossard — OR. 6-1833 6180, BOUL. TASCHEREAU

DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTEE

Amples espaces de stationnement

APPRENDRE L'ANGLAIS...

c'est

- AUGMENTER VOS REVENUS
- FAIRE DE NOUVEAUX AMIS
- AVOIR ACCES AUX SITUATIONS SUPERIEURES
- AMELIORER VOTRE NIVEAU DE VIE
- PROFITER DE NOUVEAUX AVANTAGES DE TOUS GENRES

et tout cela POUR LE RESTE DE VOTRE VIE

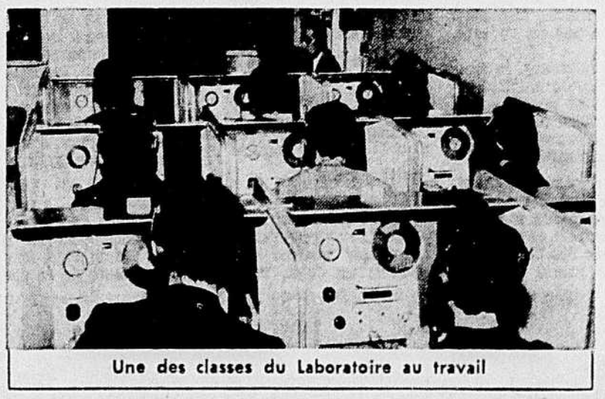

Une des classes du Laboratoire au travail

LE LABORATOIRE VOUS OFFRE :

- l'équipement électronique le plus moderne et le plus perfectionné
- des professeurs hautement qualifiés, diplômés d'universités canadiennes et américaines
- un enseignement sous la direction d'un conseil pédagogique
- la meilleure méthode au Canada

EN UN MOT, TOUS LES AVANTAGES REUNIS AU MEME ENDROIT

COURS DU SOIR ET DU SAMEDI — AUSSI : L'ESPAGNOL, LE RUSSE ET L'ALLEMAND

LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES

306 est, rue SHERBROOKE, Montréal

842-8514

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 14 JANVIER 1965 — 81e ANNEE — No 10

Retour au travail des 1,300 grévistes du taxi

Aussi soudainement qu'elle avait commencé, la grève de quelque 1,300 chauffeurs de taxi de la métropole, qui avait débuté lundi et fait boule de neige mardi matin, a pris fin au cours de l'après-midi et de la soirée, hier.

Les chauffeurs des quelque 40 propriétaires de flottes de taxis, touchés par l'arrêt de travail, ont presque tous repris leurs voitures aux conditions imposées par les propriétaires, soit en versant $1 ou $2 de plus par jour pour la location des voitures.

Une seule entreprise de taxis, Martin Service Station, rue Ste-Marguerite, était demeurée paralysée encore hier soir, mais on prévoyait un retour au travail dès ce matin.

Par ailleurs, en deux ou trois endroits seulement, les propriétaires ont fait des concessions pour mettre fin à la grève, soit en renonçant à la hausse des taux de location, soit en acceptant de remettre à leurs chauffeurs les reçus d'essence.

Cependant, on croit savoir que ces quelques propriétaires reviendront sur leur décision dans quelques jours, après que sera apaisée la fièvre de la grève.

Négociations infructueuses presque partout

Au cours de la journée d'hier, des négociations avaient été amorcées entre les propriétaires de flottes et des représentants de divers groupes de chauffeurs. Mais, ces tentatives de pourparlers tombèrent rapidement dans une impasse, chacun demeurant sur ses positions.

Quant à M. Elide Allard, à qui un groupe de chauffeurs de taxi avait demandé d'intervenir, il a effectivement rencontré quelques propriétaires de flottes, rue St-Denis, mais sans succès. Un sondage auprès des chauffeurs a permis de déceler que la plupart d'entre eux n'étaient pas intéressés à confier leur cause à M. Allard.

Ce même sondage permet aussi d'établir que l'arrêt de travail a été l'œuvre d'une minorité du groupe des grévistes, difficilement identifiable certes, mais fort active, même si cette minorité ne semble pas s'être concertée au préalable.

Un groupe, composé d'une dizaine de grévistes, avait tenté d'obtenir l'appui de la CSN dans leur différend. Selon leur porte-parole, la CSN leur aurait laissé clairement entendre qu'elle n'était pas intéressée à envisager les problèmes des chauffeurs de taxi de Montréal.

De son côté, l'Association des propriétaires unis du taxi s'est dite dans l'impossibilité d'intervenir de quelque façon que ce soit parce que certains de ses membres louent leurs voitures et que d'autres rémunèrent leurs chauffeurs au pourcentage des recettes. De ce fait, l'association considérait le problème comme une question personnelle pour chacun de ses membres qui était touché par cette grève.

Urgence d'une législation adéquate

Tout en n'intervenant pas directement dans le différend, le Conseil conjoint des rouliers du Québec (Teamsters), a déclaré que cet arrêt de travail ne faisait que souligner l'urgence d'une législation adéquate pour l'industrie du taxi.

Une déclaration erronnée de huit chauffeurs de taxi, appréhendés par la police, mardi soir, au parc Lafontaine, et visant à discréditer l'organisme précité, a été rectifiée hier soir par un policier que nous n'avions pu rejoindre mardi soir. Celui-ci nous a révélé qu'un M. Roger de Ginet, s'était effectivement présenté au poste no 16 après l'arrestation du groupe de grévistes, mais qu'en aucun temps M. de Ginet n'avait cherché à porter des accusations contre les détenus. Le lieutenant Jacques Rossi a déclaré que M. de Ginet avait tout simplement demandé à s'entretenir avec les prisonniers.

De son côté, M. de Ginet affirme avoir demandé à la police la libération des chauffeurs de taxi, seulement, et non celle de M. Allard.

La réaction des propriétaires

De leur côté, une cinquantaine de propriétaires de flottes de taxis, représentant plus de 2,000 voitures, se sont réunis hier soir dans un restaurant du centre commercial Wilderton, rue Van Horne.

Les propriétaires auraient alors pris la décision de demeurer fermes sur leur position en ce qui a trait aux taux de location des voitures. Ceux-ci demeureront à $9 le jour et $10 la nuit, avec une charge supplémentaire de $2 pour les vendredis et samedis soirs.

"La municipalité a accordé une hausse de 20% des tarifs, a révélé le même porte-parole, et il serait équitable qu'elle soit divisée également entre les propriétaires et les chauffeurs", a dit un des propriétaires.

"Cependant, ajoute-t-il, en ne demandant que $1 de plus aux chauffeurs pour la location, nous leur laissons 80% de l'augmentation et nous n'en prenons que 20%, puisque les chauffeurs ont maintenant un revenu supérieur d'environ $5 par jour".

Au cours de cette assemblée, les propriétaires de taxi ont pris des dispositions afin de se protéger contre de nouvelles attaques du genre de la part de leurs employés. Il a été entendu que si jamais l'un de ces propriétaires est touché par un arrêt de travail, les autres se cotiseront pour lui verser une indemnité de $1 par jour par voiture.

Le porte-parole du groupe a également déclaré qu'advenant un autre arrêt de travail, les propriétaires prendraient les dispositions nécessaires pour obliger tous leurs chauffeurs à être rémunérés sur une base de pourcentage.

Il a ajouté que la majorité des chauffeurs ne veulent pas travailler selon ce barème parce que leur revenu en souffrirait considérablement.

Il a également souligné que plusieurs chauffeurs ont avoué qu'en travaillant d'après le principe de la location ils parvenaient à faire des bénéfices allant de $25 à $35 par jour, chiffre qui leur serait plus difficile à atteindre en étant rémunérés au pourcentage des recettes.

Pour appuyer ses dires, il révélait que certains chauffeurs trouvaient les affaires assez bonnes pour prendre deux jours de congé par semaine au lieu d'un seul.

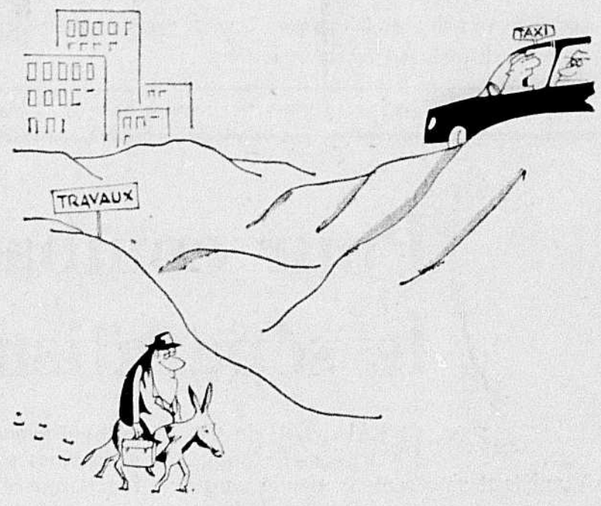

M. Saulnier: La ville tentera de faire amender sa charte

par Claude Gendron

Le président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a déclaré à LA PRESSE, ce matin, que la ville demandera, dans son prochain bill à Québec, le pouvoir de statuer sur les relations employeurs-employés dans le domaine du taxi.

"Dès la prochaine session du parlement, précise-t-il, nous demanderons un amendement à la charte afin de pouvoir inclure cette question dans les conditions de l'émission des permis de taxis.

"Actuellement, ajoute M. Saulnier, nous n'avons aucun pouvoir en ce sens et c'est pourquoi nous n'avons pu intervenir dans le conflit qui a partiellement paralysé le taxi au cours des derniers jours".

Mme Kirkland-Casgrain : un problème municipal

Cette déclaration faisait suite à une autre déclaration que le nouveau ministre des Transports et Communications, Mme Claire Kirkland-Casgrain, nous avait faite en fin de journée, hier.

Mme Casgrain nous a décla-

Voir SAULNIER en page 8

M. Laporte recevra demain les rapports Blier et Sylvestre

Les derniers délais sont écoulés ; c'est demain que le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, doit recevoir les rapports des Commissions Blier et Sylvestre.

Il ne s'agit pas de commissions royales, mais toutes deux ont été chargées d'enquêter sur les problèmes intermunicipaux impliquant l'île de Montréal et l'île Jésus. Leurs mandats respectifs ont été prolongés de plusieurs mois au cours de 1964.

Selon les conclusions et recommandations de ces enquêtes, et surtout dans la mesure où le ministre des Affaires municipales en tiendra compte, cette date du 15 janvier 1965 pourrait bien devenir historique pour les 27 villes de la banlieue métropolitaine et les 14 municipalités de l'île Jésus.

Dans les deux cas, des annexions en bloc ou limitées à quelques villes de banlieue, une fusion globale ou des regroupements isolés en séries de trois ou quatre municipalités, selon les recommandations à venir, pourraient bien changer en 1965 l'aspect démographique et économique de Montréal et de l'île Jésus.

Tout dépendra, évidemment, de la prise de position du gouvernement provincial, en dernier ressort. Il ne faut pas oublier, en effet, que le ministre Pierre Laporte déclarait tout récemment que 1965 sera l'année des affaires municipales au Québec et que "le gouvernement n'hésiterait pas à prendre ses responsabilités au nom du bien commun".

La Commission Blier était présidée par M. Camille Blier, sous-ministre des Affaires municipales, et elle a été instituée au mois de mars 1964. M. Blier était assisté de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, et du maire de Mont-Royal, M. Reginald Dawson.

D'autre part, la Commission Sylvestre, également créée par le ministre Laporte, au mois de février 1964, était présidée par le juge Armand Sylvestre. Deux adjoints lui avaient été assignés, Me C.-N. Dorion et Georges Longval, économiste au service de la ville de Montréal.

Le ministre Laporte a déclaré, samedi dernier, qu'il rendrait publics les rapports de ces deux commissions quelques jours après en avoir pris connaissance.

Photo LA PRESSE

Exposition d'artisanat italien

L'inauguration de l'exposition d'artisanat italien a eu lieu hier soir, à la place Ville-Marie, sous la présidence de Mme A. V. Messa, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce d'Italie. Nous apercevons ici, de gauche à droite: M. Canali, consul général d'Italie à Montréal, Mme Messa et M. Carlo de Ferrariis Salzano, ambassadeur d'Italie au Canada.

Le conseil municipal tiendra ce soir une assemblée spéciale

C'est à 8 h. ce soir que s'ouvrira l'assemblée spéciale du conseil municipal convoquée lundi dernier par le comité exécutif.

Deux des 59 articles du feuilleton mis au point par le comité exécutif semblent particulièrement importants.

L'un a trait à un rapport par lequel le comité exécutif recommande au conseil d'approuver un crédit additionnel de $34,900,000 pour parachever la construction du métro.

L'autre article concerne la Place des arts. Il s'agit plus précisément d'un rapport ou le comité exécutif demande au conseil de l'autoriser à exercer tous les pouvoirs — sauf deux — que la nouvelle loi de la Place des arts confère à la Ville.

Plusieurs articles du feuilleton de l'assemblée ouverte ce soir concernent des amendements préconisés à des règlements de zonage. D'autres ont pour but de faire voter des crédits à différentes fins.

Il sera notamment question d'un crédit de $6,000,000 qui permettrait à la Ville de défrayer une partie de sa quote-part du coût de la route transcanadienne dans ses propres limites. Ces $6,000,000 concernent le quote-part de la Ville concernant les expropriations requises pour le tronçon Décarie.

Le conseil sera également invité à approuver une dépense de $2,100,000 en vue de la construction de l'égout tributaire Greene-Ste-Emilie.

Le CCI donne suite à son projet

A peine une journée avant la remise du rapport de la Commission Blier au ministre des Affaires municipales, le Conseil de coordination intermunicipale revient à la charge relativement à un projet qu'il a mis de l'avant en août dernier, soit au sujet de la création de sept conseils d'arrondissement en vue de "stimuler la naissance de projets et de services conjoints".

Opposé aux visées annexionnistes de l'administration Drapeau-Saulnier et en somme à toute politique plutôt prononcée de regroupement municipal, le CCI, qui représente les municipalités de l'île, sauf Montréal, Montréal-Nord et Ste-Geneviève, déclare aujourd'hui que "la création immédiate de sept conseils d'arrondissement devrait être complétée d'ici moins d'un mois".

Tout en notant que "les conseils d'arrondissement sur le point d'être formés seraient composés de municipalités de banlieue seulement, M. Marcel Laurin, président du CCI et maire de Saint-Laurent, souhaite que la Ville de Montréal se joigne plus tard au mouvement en permettant que des quartiers contigus soient représentés au sein des conseils d'arrondissement appropriés.

Voir CCI en page 8

Quelque 192,000 bosquets orneront les terrains de l'Exposition '67

QUEBEC. (PC) — Quelque 192,000 bosquets orneront les 200 acres de pelouse de l'Exposition universelle de Montréal, a déclaré M. Edouard Fiset, architecte en chef de l'Expo, dans une causerie prononcée au congrès de fondation de l'Association du béton du Québec.

M. Fiset a ajouté que 9,400 arbres seront plantés sur le terrain de l'exposition et que 200,000 pieds de tulipes y borderont les allées.

La Compagnie de l'Expo doit demander, en outre, à tous les pays participants de présenter leurs fleurs les plus distinctives autour de leurs pavillons.

Le pavillon du Canada, a révélé M. Fiset, sera l'objet d'un appel d'offres dès le mois de mars.

La nouvelle Association du béton du Québec a conclu, mardi, son congrès de fondation, tenu dans la Vieille Capitale, en élisant M. Léo Beaulieu, de Montréal, comme président. Les vice-présidents sont MM. Adrien Hébert, de Québec, André Hamel, de Montréal, et Reginald Scott, de Sainte-Thérèse. M. Fernand Letendre, de Drummondville, a été nommé trésorier et M. Gérard Hamel, de Québec, secrétaire.

Cette association nouvelle a été formée par l'Association du béton préparé du Québec et par l'Association des fabricants de produits de béton du Québec.

RAQ: abandon possible du monopole au Québec?

QUEBEC. (PCI) — Un quotidien de Québec, L'Evénement, a rapporté qu'un représentant de la Régie des Alcools avait déclaré à l'un de ses journalistes que, si les négociations avec ses employés en grève ne faisaient aucun progrès, la Régie recommandera au gouvernement provincial de remettre la vente des boissons alcooliques entre les mains de commerçants privés. Le journal n'a pas dévoilé le nom de ce haut fonctionnaire.

Quelque 3,000 employés des 274 magasins du gouvernement vendant les boissons alcooliques sont en grève depuis le 5 décembre.

Le porte-parole de la RAQ aurait de plus dévoilé qu'un autre fonctionnaire de la Régie se trouvait actuellement aux Etats-Unis, où il étudiait le système de vente des boissons alcooliques par les marchands privés et qu'il devait revenir bientôt pour présenter le rapport de ses observations à la Régie.

Voir RAQ en page 8

FAITS divers

Un faux prêtre aurait joué le rôle d'entremetteur

Une investigation de deux jours a amené des policiers de l'escouade de la moralité à tirer le voile sur des intrigues d'alcôve qui étaient, selon toutes apparences, préparées et coordonnées par un faux prêtre ou, au pis aller, par un défroqué, dans une maison d'accueil de la rue de La Montagne, mercredi soir.

L'entremetteur appréhendé par la police, un homme d'une trentaine d'années qui camouflait ses activités en se drapant de la dignité ecclésiastique, semble-t-il, était peut-être plus qu'un usurpateur ; dans sa chambre du "tourist room" situé au 1074, rue de La Montagne, les policiers ont trouvé une soutane et plusieurs volumes religieux écrits en latin. Il n'est pas question de bréviaire cependant.

C'est l'agent Proulx, sous la direction du sergent Robert Dubé, officier en charge de l'escouade de la moralité, qui a découvert le pot aux roses, ne recueillant cependant que les... épines, pour les besoins de la cause.

Pour ce faire, grâce à un numéro de téléphone qui fait partie de l'enquête, il eut une "alléchante" conversation avec M. Louis De C., qui l'assura d'un accueil chaleureux dans son établissement.

L'agent Proulx se présenta à l'endroit précité et se fit remettre la clé d'une chambre "meublée", en échange de $20.

Dans la chambre "meublée", une atmosphère "galante" flottait et une jolie "fleur de 20 ans, Diane, lui réservait une "chaude" hospitalité.

Le "prêtre", qui pour la circonstance n'était même pas en clergyman, fit les présentations et Diane lui demanda d'aller chercher de la bière, histoire sans doute de prendre le "verre de l'amitié", une bière "de rigueur" qui coûte un dollar la bouteille et qui se consomme sans doute en bonne quantité, habituellement.

Mais le dernier "client" de Diane ne consomme pas de bière en "service commandé". Il "rompit le charme" et exposa la situation, tandis que ses camarades, postés à l'extérieur, se présentaient à leur tour au maître de maison et l'invitaient de même que Diane à aller s'expliquer à la Sûreté.

Fait à signaler, la descente de mercredi avait été précédée, l'an dernier, de trois autres descentes dans la maison voisine, au 1070 de La Montagne, qui a été fermée par la suite.

Vol à main armée de $10,000

La Sûreté du Québec a érigé des barrages sur les routes aux environs de St-François-Xavier-de-Brompton, dans le comté de Richmond, où deux cagoulards armés de carabines ont perpétré un vol, peu avant 10 heures ce matin, à la Caisse Populaire de l'endroit.

Les malfaiteurs ont mis en joue le gérant de l'établissement, puis se sont emparés d'une somme de $10,000. Au moment où ils allaient quitter l'établissement, un client a fait irruption sur les lieux et il fut assommé.

Les bandits ont aussitôt pris la fuite en automobile, mais comme la police possède une excellente description d'eux, leur arrestation ne devrait pas tarder.

Vol de $20,000 de manteaux de fourrure

QUEBEC. (PC) — Le propriétaire d'un magasin dans le quartier Limoilou a constaté hier qu'il s'est fait voler une trentaine de manteaux de fourrure évalués à $20,000.

La police croit que les voleurs ont pénétré dans le magasin après avoir brisé la serrure de la porte principale. Certains soutiennent que les bandits ont chargé la marchandise dans un camion à la vue des passants.

Voir FAITS DIVERS en page 8

EN GRAND SPECIAL

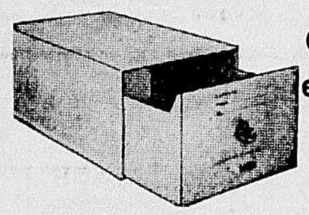

CLASSEURS en CARTON

(Transfer Files)
Profondeur
24 pouces

Format Lettre
12⅜ x 10¼
Rég. 2.90.
Spécial, ch.
$2.25

Format Légal
15⅜ x 10¼
Rég. 3.15
Spécial, ch.
$2.45

aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA

750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-4261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

UNE DERNIERE CHANCE ! ! !

Qui peut se permettre de la manquer ! ! !

Vente PRE-INVENTAIRE CORBEIL SUR LA PLAZA

Tout notre stock d'hiver est à solder pour faire place à la nouvelle marchandise du printemps-été. Qu'on se le dise ! Tout le monde en profitera !

Parmi les nombreuses aubaines nous relevons des . . .

ROBES pour DAMES Rég. $19.95 POUR $5.00
MANTEAUX pour DAMES Rég. $99.95 POUR $59.99
CHANDAILS D'ITALIE de $14.95 POUR $5.00
PEIGNOIRS Rég. $12.95 et $14.95 POUR $7.99
SOULIERS pour DAMES De $12.95 à $20.00 — POUR $6.99 à $12.99
MANTEAUX en CORDUROY POUR FILLETTES — Rég. $24.95 — POUR $14.99

CORBEIL SUR LA PLAZA

6500, rue ST-HUBERT, angle Beaubien
Tél. : 279-4581

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DU SANG

Analyses complètes des urines $2.50

GROSSESSE
Test biologique (rats) Résultat : 36 heures $5.00

Test Immunologique "Pregnosticon" marque déposée
NOUVEAU ! $8.00

RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard

845-7251
Diverses analyses de sang à prix variés

PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Symbole de supériorité

Dans plus de cent villes . . . dans plus de 400 ateliers . . . des millions d'Américains et de Canadiens ont obtenu CE QU'IL Y A DE MIEUX à MEILLEUR COMPTE en insistant pour un SILENCIEUX MIDAS.

Ils recevaient en plus, une garantie écrite contre tous risques, y compris la corrosion, l'éclatement, la rouille, pour aussi longtemps qu'ils demeurent propriétaires du véhicule.

4495, rue IBERVILLE
coin Mt-Royal
LA. 6-1627-8

6100, chemin UPPER LACHINE
en face de Hingston

Ouvert tous les jours de 8 h. a.m. à 9 h. p.m.
Samedi de 8 h. a.m. à 5 h. p.m.

10,111, boul. PIE-IX
au nord du boul. Métropolitain
321-7108-9

850, boul. LABELLE
face au Centre d'achats St-Martin
681-1601

Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 8 h. a.m. à 9 h. p.m.
Mardi et mercredi : 8 h. a.m. à 6 h. p.m.
Samedi : 8 h. a.m. à 5 h. p.m.

Inspection des amortisseurs GRATUITE

LOUEZ

des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.

VENTE
REPARATION
PIECES

Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES

GELINAS Compressors Inc.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
AV. 8-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI jusqu'à 6 h.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Le corps de la jeune Manon Tanguay exhumé

QUEBEC. (PC) — Le corps d'une bambine de cinq mois, Manon Tanguay, qui avait succombé aux blessures causées par un lionceau, le 6 novembre dernier, a été exhumé, hier, pour fins d'une autopsie ordonnée par le département du procureur général de la province.

Les résultats de cette autopsie ne seront pas dévoilés avant la tenue de l'enquête préliminaire du propriétaire du lionceau, M. Georges Baker, 54 ans, dont les conclusions doivent être connues le 20 janvier.

M. Baker a été accusé de négligence criminelle.

L'audition des témoins avait été ajournée mardi, à la suite d'une appréciation du procureur de la défense selon laquelle le lionceau n'aurait pas pu causer la mort de l'enfant.

La fillette avait été transportée d'urgence à l'hôpital, après que le lionceau lui eut ouvert la gorge d'un coup de patte donné entre les barreaux d'un parc. La famille Tanguay demeurait dans un appartement situé au sous-sol, dans la maison des Baker.

Résidence d'été de Mme J. W. McConnell rasée par le feu

Les pompiers de Dorval ont mis près de quatre heures à maîtriser un incendie qui faisait rage hier après-midi dans une maison vieille de 60 ans, au 1250 rue Bord-du-Lac, à Dorval.

La résidence de 52 pièces était la propriété de Mme J.W. McConnell, veuve de l'ancien président du "Montréal Star".

L'incendie a débuté dans la chaufferie, vers midi, et ce n'est que vers 4 h. hier après-midi que les pompiers parvenaient à maîtriser le brasier. Deux des 50 pompiers qui se trouvaient sur les lieux ont été traités après avoir été incommodés par la fumée.

La maison serait une perte complète. Personne n'y résidait en ce moment, la maison étant employée comme résidence d'été.

Enquête sur un enlèvement

(de notre édition finale d'hier)

BUCKINGHAM. (PC) — La police enquête présentement sur un incident survenu, lundi soir, à Buckingham, et au cours duquel une jeune fille aurait été kidnappée puis relâchée par la suite, après que ses ravisseurs eurent constaté qu'ils avaient fait une erreur sur la personne.

La jeune fille, âgée de 14 ans, a déclaré qu'elle se dirigeait vers son domicile lundi soir quand une auto s'est immobilisée près d'elle et qu'un des occupants a dit "Viens ici, Suzanne". Avant qu'elle n'ait eu le temps de répliquer qu'elle ne se prénommait pas Suzanne, l'adolescente était entraînée de force dans le véhicule, où on la bâillonna et lui banda les yeux.

Les ravisseurs se rendant compte de leur erreur, elle fut poussée à l'extérieur de l'auto un peu plus loin. Quelque temps après, des passants la trouvaient inconsciente, la ranimaient et la reconduisaient à son domicile.

Deux évasions à St-Jérôme

La Sûreté provinciale recherche présentement deux adolescents qui se sont évadés, vers 2 h. hier après-midi, de la Cour du Bien-être social de St-Jérôme, où ils attendaient de comparaître pour un vol d'automobile.

Les deux fuyards sont Normand Ferron, âgé de 17 ans, et George Shecker, âgé de 16 ans. Le premier mesure 5 pieds et 7 pouces, pèse 135 livres et a les cheveux roux. Quant au deuxième, il mesure 5 pieds et 6 pouces, pèse 135 également et a les cheveux bruns et frisés.

Toute personne pouvant fournir des renseignements sur les deux évadés est priée d'entrer en communication avec la Sûreté provinciale.

Comparution d'un présumé voleur

L'un des trois présumés auteurs du hold-up de $4,000 commis à la Caisse populaire de Ste-Elisabeth-de-Warwick dans la nuit du 21 au 22 décembre dernier, devait comparaître hier après-midi devant les tribunaux d'Arthabaska.

"Nous allons l'accuser de crime, et il se peut également que nous portions contre lui des accusations de tentative de meurtre", a révélé l'inspecteur Hervé Patenaude, de la PP.

Se fiant au procès-verbal dressé de l'incident par son bras droit, le sergent Bernard Desnoyers, de l'escouade des hold-ups, l'inspecteur a rappelé que le suspect de 25 ans aurait avec ses deux présumés complices, la femme Brigitte Bouchard et un autre homme, tiré une rafale de balles dans la direction d'un policier provincial qui venait de leur barrer la route dans son auto.

Le policier a riposté et a réussi à capturer la femme cependant que les deux hommes s'enfuyaient dans un bois.

Arrestation accidentelle de voleurs d'auto

Un accident d'auto a indirectement donné lieu à l'arrestation de deux jeunes voleurs d'auto, vers 7 h. hier soir, à l'intersection des rues Delorimier et Masson.

Les policiers enregistraient les constatations d'usage de l'accident survenu à Dimitrios Sideris, un jeune homme de 23 ans, du 8033 rue Stuart, dont l'automobile s'était écrasée sur un poteau lorsque les délinquants, par une coïncidence inopportune, passèrent par là.

Voyant plusieurs voitures de police, ils s'imaginèrent avoir été repérés et celui qui conduisait l'auto volée stoppa brutalement, prenant la fuite à pied, suivi de son complice.

Ils furent vite rattrapés par les agents Jules Cournoyer et Roger Martin, qui établissaient le rapport de l'accident.

Saisie de spiritueux et de vins

Des policiers du poste 10, en collaboration avec des agents de la Sûreté provinciale, ont effectué une descente, vers 9 h. 15 hier soir à l'appartement sept d'une maison située au 2035 rue Fort.

Les policiers, dirigés par les caporaux J. Gauthier et Gérard Bergeron, de la Sûreté provinciale, de même que le lieutenant Jean Lavigne, du 10, y ont trouvé des alcools provenant de l'Ontario.

Ils ont saisi 55 bouteilles de 26 onces de spiritueux et 120 bouteilles de vin.

Des procédures doivent être prises aujourd'hui en rapport avec cette affaire de contrebande.

Quatrième victime d'une collision

QUEBEC. (PC) — M. Wilfrid Cliche, 62 ans, homme d'affaires de Vallée-Jonction, a succombé à l'hôpital, hier, aux blessures qu'il avait subies, le jeudi 7 janvier dernier, dans une collision au cours de laquelle trois autres personnes avaient perdu la vie, dont son propre frère, qui ne voyageait pas dans la même automobile que lui.

Ce frère, le Dr Charles-Edouard Cliche, 52 ans, sa femme Georgette, 46 ans, de même que Mme Wilfrid Cliche, 63 ans, avaient alors perdu la vie peu de temps après que se fut produit l'impact.

Le Dr Cliche et son épouse, en provenance de Québec, s'en allaient alors à Beauceville tandis que M. et Mme Wilfrid Cliche regagnaient leur foyer, à Vallée-Jonction, après une visite à St-Joseph-de-Beauce.

La collision s'était produite alors que les voitures des deux frères allaient se croiser, sur la route Président Kennedy, à quelque trente milles au sud de Québec, et, quelques instants après le heurt tragique, un camion-remorque tamponnait l'une des voitures accidentées, la projetant dans le fossé.

Mlle Suzanne Lévesque, 18 ans, est la seule survivante de cette tragédie de la route. Mlle Lévesque est la belle-fille du Dr Cliche, née d'un premier mariage de la femme du Dr Cliche avec un autre médecin qui avait également perdu la vie dans un accident de voiture, en 1953.

De plus, la première femme du Dr Cliche et sa fille avaient été des victimes de la circulation, dans le comté de Dorchester, en 1961.

Chasse à l'homme

Deux chauffeurs de taxi et un photographe-reporter se sont distingués la nuit dernière, prenant en chasse puis en effectuant l'arrestation d'un suspect qui avait brisé une vitrine et volé des perruques pour une valeur de $1,200, avec un complice qui a réussi à prendre la fuite.

Le vol a été commis vers 3 h. 45 la nuit dernière chez "Rosalie Wigs", un magasin de perruques situé au 102 ouest, rue Ste-Catherine. Après avoir brisé une vitrine, les suspects, des jeunes gens, ont raflé quelques perruques et ont pris la fuite en auto.

C'est au moment où ils s'enfuyaient que M. Rénald Bernard, chauffeur de taxi dont le domicile est situé au 98 de la 6e Ave à Laval-des-Rapides, entra en action.

Voyant la vitrine brisée et l'empressement des inconnus à quitter les lieux, il les prit en chasse. Un autre chauffeur de taxi, M. Richard Lévesque, du 2080 rue St-Hubert, survint sur les lieux presqu'au même moment et eut la même réaction que le premier. Et alors que la poursuite venait de s'engager, André Hébert, reporter-photographe, qui était en patrouille, se lança à son tour dans la chasse à l'homme, qui se termina rue Jeanne-Mance, au nord du boul. Dorchester.

Lorsqu'ils arrivèrent sur les lieux, les policiers de l'auto-patrouille 4-5 trouvèrent l'un des suspects sous étroite surveillance, dans la voiture de M. Bernard, qui l'avait forcé à stationner son véhicule et l'avait convaincu, avec l'aide de MM. Hébert et Lévesque, à attendre l'arrivée de la police.

L'autre suspect a réussi à prendre la fuite à pied mais la police compte bien l'appréhender sous peu.

Quatre blessés dans une collision sur la route no 13

Une collision survenue entre une automobile et une camionnette, vers 6 h. 55 hier soir, sur la route no 13, entre Adamsville et Granby, dans les Cantons de l'Est, a fait quatre blessés qui reposent présentement à l'hôpital de Sweetsburg dans un état satisfaisant.

Ces blessés sont: Marcel St-Pierre, 21 ans, de Knowlton, le conducteur de l'un des véhicules, Diane Bonneau, 18 ans, de Sutton, qui l'accompagnait, Léon Lefebvre, 20 ans, l'autre conducteur, et Françoise Demers, 21 ans, tous deux de Cowansville.

Accusations contre un vendeur d'alcool frelaté

KAMOURASKA, Qué. (PCf) — La Sûreté provinciale rapporte que des accusations de vente d'alcool frelaté et d'avoir mis la vie en danger de ceux qui ont absorbé cette boisson seront portées contre un individu de Mont-Carmel, par suite de l'accident qui a failli coûter la vie à trois jeunes hommes de l'endroit, en fin de semaine.

Serge St-Onge, 17 ans; Gaston Lavoie, 21 ans; et Raymond-Marie Dionne, 18 ans, qui se rendaient jouer une partie de hockey dans la région, avaient absorbé une certaine quantité des deux pintes d'alcool frelaté achetées de l'individu, et avaient dû être hospitalisés par la suite.

Entre-temps, la police a effectué une fouille à l'établissement où l'individu a déclaré s'être procuré lui-même l'alcool. Toutefois, les recherches n'ont rien donné. L'enquête se poursuit.

Arrestation de 3 présumés voleurs

Le bureau des enquêtes criminelles de la police de Montréal détient trois individus relativement aux 12 vols à main armée commis dans le quartier St-Henri entre le 21 novembre dernier et le 7 janvier 1965, dans des épiceries.

Les présumés gunmen, âgés de 21, 30 et 31 ans, comparaîtront demain sous diverses accusations. Deux autres complices seront arrêtés aujourd'hui ou demain.

Ce coup de filet a été réussi à la suite d'une longue enquête effectuée par les détectives Marcel Filiatreault, Emile Boire, Jean-Claude Rondou, Julien Giguère et Joseph Paznokaitis.

Le gaz chasse 35 personnes

La police municipale de Montréal a fait évacuer, ce matin, les 35 résidants d'une maison de rapport située au 970 est, de la rue Roy, après qu'on eu découvert que cinq des locataires étaient asphyxiés par des émanations de gaz.

Ces cinq personnes ont été transportées à l'hôpital mais leur état n'est pas grave.

L'édifice qui loge 24 appartements est entièrement chauffé au gaz.

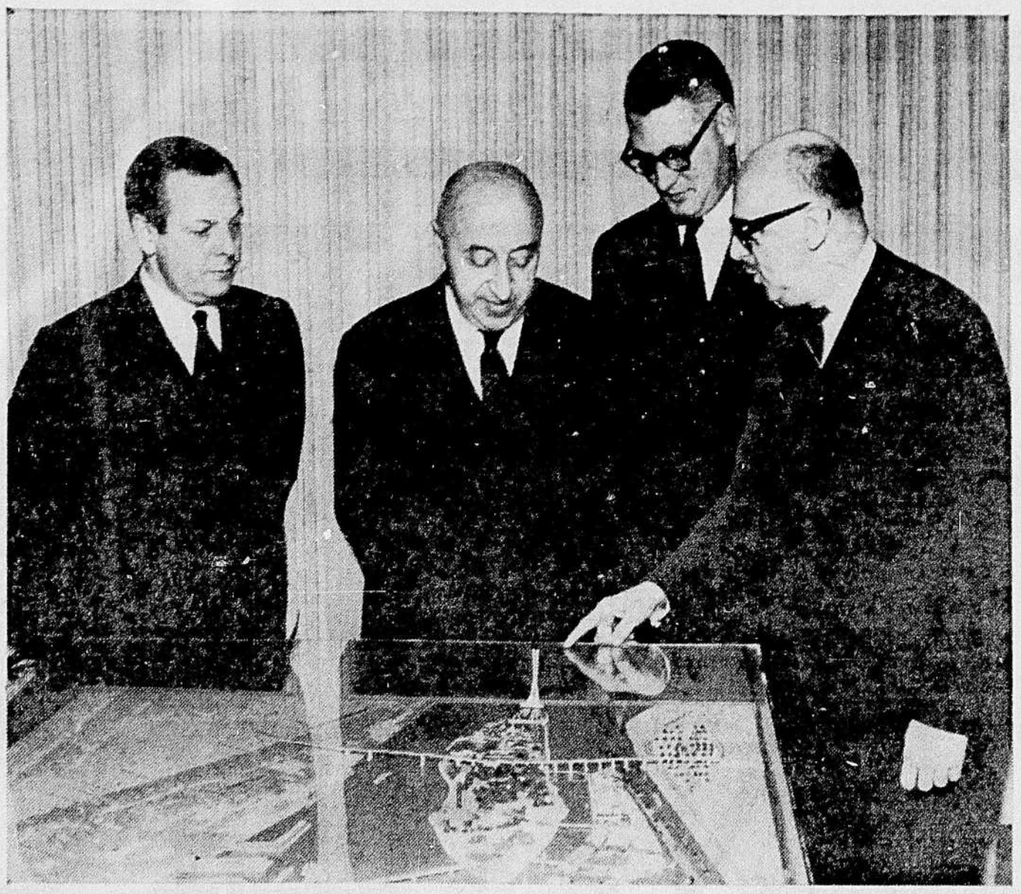

Notre tour sera là

M. Alain Griotteray, conseiller de la ville de Paris, à gauche, et M. Haas Picard, préfet de la Seine, au centre, étaient de passage à Montréal, au début de la semaine, afin de se renseigner sur le projet de construction de la tour Montréal-Paris sur l'emplacement de l'Expo 1967, au coût de $20,000,000. Le maire Jean Drapeau leur a expliqué les grandes lignes de l'entreprise en compagnie de M. André Kniewasser, directeur général de la Compagnie de l'Expo.

Le feu détruit une usine à La Providence

ST-HYACINTHE. (J.-G. B.) — Une usine de la municipalité de La Providence, la Gaubel Métal Ltée, a été la proie des flammes, durant la nuit de mardi à mercredi. Selon toute vraisemblance, l'usine est une perte totale et ses quelque vingt employés seront sans travail durant plusieurs mois.

A ce stade de l'enquête, il semble que la cause du sinistre provienne des émanations de gaz très volatile et inflammable.

Les quelque vingt pompiers volontaires de La Providence ont dû faire appel à ceux de Saint-Joseph pour vaincre les flammes.

L'alerte a été donnée par le concierge de l'usine vers 4 h. 20 hier matin. Mais, à ce moment-là, le feu avait atteint presque toutes les parties de la bâtisse. C'est ce qui porte à croire que le gaz aurait été la cause de l'incendie.

Les pompiers ont réussi à circonscrire les flammes environ quatre heures plus tard, soit vers 8 h. 30 du matin.

L'immeuble était évalué à $8,000, mais la machinerie et l'équipement qui s'y trouvaient et qui sont inutilisables représentent un montant beaucoup plus élevé.

SAULNIER

SUITE DE LA PAGE 3

ré notamment que "les relations entre employeurs et employés du taxi de Montréal constituaient un problème municipal, si l'on considérait le fait que Montréal possède sa propre charte".

Elle a aussi ajouté que la Régie des Transports n'avait pas le pouvoir de statuer sur les conditions de travail, ni sur les relations entre employeurs et employés.

Par ailleurs, le nouveau ministre a déclaré ne pas avoir pris connaissance du rapport de l'enquête sur le taxi, tenue par la Régie des Transports en 1962. "J'arrive dans ce ministère, dit-elle, et vous comprendrez que je ne peux pas prendre connaissance de tout en même temps".

Confusion sur la location des taxis

Concernant la location des taxis, ni Mme Casgrain, ni M. Saulnier n'ont voulu faire de déclaration précise, la première ne voulant pas engager le cabinet provincial et le deuxième trouvant la situation trop confuse encore.

Bien que la Régie des Transports ait déjà considéré cette location illégale pour les raisons indiquées dans son rapport, certains conseillers juridiques soutiennent que si le permis de taxi peut déjà être transféré, à la suite d'une vente par exemple, on peut aussi le louer.

On comprend alors que toute action de la Régie ou toute réglementation de la ville sur cette question pourraient facilement être contestée devant les tribunaux supérieurs.

RAQ

SUITE DE LA PAGE 3

Pessimisme à la RAQ

Entre temps, M. Lorne Power, président exécutif de la Régie a fait savoir au cours d'une interview que les négociations traversaient une phase sombre et que la grève pouvait s'étirer indéfiniment à moins que le syndicat ne montre plus de coopération.

C'est le principe d'ancienneté qui demeure toujours le point le plus critique de la mésentente.

Le syndicat demande que tout avancement soit basé surtout sur l'ancienneté, alors que la Régie maintient sa conception que la compétence doit être considérée en premier lieu, a déclaré M. Power. "Nous n'abandonnerons pas notre position sur ce point."

"Si un employé a lavé la vaisselle durant 20 ans, cela ne signifie pas qu'il sera un bon chef cuisinier."

La Régie a déjà proposé la création d'un comité de trois membres, dont un serait désigné par le syndicat, qui verrait à ce que les promotions soient accordées sans patronage.

M. Power a d'ailleurs précisé que la Régie pouvait apporter les preuves nécessaires pour démontrer que présentement il n'y a pas de patronage.

Il y a progrès selon le syndicat

Les syndicats et les représentants de la Régie des alcools du Québec ont échangé hier d'autres propositions sur l'article touchant les promotions.

L'un des négociateurs syndicaux, Me Pierre Vadboncoeur, a refusé de dévoiler la nature des pourparlers, déclarant que le syndicat ne désirait faire aucun commentaire pour le moment. Il a noté toutefois qu'il y avait eu progrès.

Les quelques 24 personnes qui constituent les deux comités de négociation, l'un représentant la Régie et l'autre les 3,200 employés en grève depuis le 5 décembre, se réunissent régulièrement en présence d'un conciliateur du ministère du ministère du Travail, M. Gilles Desmarais.

Une fois adopté l'article touchant les promotions, il semble que les pourparlers iront assez rondement sur les autres points en litige, notamment les clauses d'ordre monétaire.

CCI

SUITE DE LA PAGE 3

M. Laurin a ajouté, ce matin: "Actuellement, des réunions conjointes groupent les différentes municipalités dans le but de mettre sur pied les conseils en question, et sous peu, des recommandations seront soumises à chacun des conseils municipaux concernés pour étude et approbation".

D'autre part, M. Laurin a déclaré qu'"il faudrait prévoir l'amendement de la Loi des cités et villes afin de donner une existence légale aux nouveaux organismes".

Il formule enfin le voeux que le gouvernement du Québec regarde d'un bon oeil le projet des municipalités de banlieue.

Des juges municipaux poursuivent la guerre contre les chauffards

par Gilles Daoust

Deux automobilistes ont été condamnés à la prison hier, en Cour municipale, pour avoir fui la scène d'un accident. Ceci porte à plus de vingt le nombre des chauffeurs qui, depuis environ une semaine, se sont vu infliger des peines de prison soit pour "hit and run", soit pour facultés affaiblies au volant.

Plusieurs juges de la Cour municipale ont en effet décidé de sévir contre ces deux types d'automobilistes dont le dernier, en particulier, représente un véritable danger pour la sécurité publique. Dans la plupart des cas, la peine de prison s'accompagne d'une amende de $100 à $200 et d'une interdiction de conduire pour six mois. Le juge R. Beaudette a déclaré qu'il fallait certainement faire quelque chose contre ce record que détient la province de Québec en matière d'accidents de la route.

Dans les cas des chauffeurs ayant pris de l'alcool, la plupart des accusations mentionnées sont celles de "facultés affaiblies" et non d'ivresse au volant, où la peine est beaucoup plus grave.

Hier, deux automobilistes reconnus coupables de "hit and run", ont été condamnés par le juge Beaudette à 2 jours de prison et à $100 d'amende chacun. Leurs permis de conduire ont également été suspendus l'un pour trois mois, l'autre pour six mois.

Il s'agit de Gabriel Pisegna, 30 ans, du 4092 rue Cartier, et Roland Duguay, 21 ans, du 7281, 9e Avenue, Laval-Ouest, qui ont reconnu leur culpabilité à l'accusation d'avoir fui la scène des accidents dans lesquels ils avaient été impliqués.

Mardi matin, un jeune homme de 23 ans a été condamné tal de 16 jours de prison après par le juge Beaudette à un toqu'il se fut reconnu coupable de "hit and run" et d'avoir fait un faux rapport à la police. Il a également été condamné à une amende de $100 dans chaque cas. Raymond Dupuis, du 1663, rue Cuvillier, avait, le 25 décembre, heurté une automobile à l'intersection des rues Cuvillier et Lafontaine et avait ensuite pris la fuite. Le lendemain, il signalait à la police que son auto, durant la nuit, avait été heurtée par un chauffard. Le juge, en plus de la peine de prison et de l'amende, suspendit le permis de conduire de l'accusé pour six mois.

Deux autres inculpés, Georges Stuart, âgé de 55 ans, du 7150 rue Shelley, à St-Michel, et Claude Pesant, 26 ans, du 5336, rue des Erables subirent à peu près le même sort quelques minutes plus tard.

Tous deux, après un accident, avaient fui la scène et avaient négligé de faire un rapport à la police. La sentence: 2 jours de prison, $200 d'amende et interdiction de conduire pour 6 mois.

ANNONCE

Pas de mal de dos lancinant!

Autrefois, elle souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces malaises, elle prit des Pilules Dodd's pour les Reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, elle se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les Reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's.

VIENT DE PARAITRE

OBJECTIFS ECONOMIQUES DU CANADA POUR 1970

Premier exposé annuel du Conseil économique du Canada. Prix: $3.50

EN VENTE A:

LA LIBRAIRIE DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE

1182 ouest, rue Ste-Catherine

Montréal 2, Qué.

ELECTROHOME

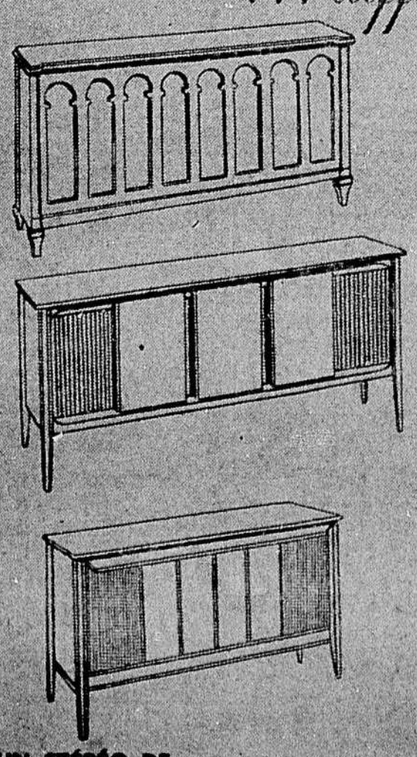

UN STÉRÉO DE QUALITÉ ELECTROHOME NE COÛTERA DURANT CETTE VENTE QUE $299.50

MODULAIR

... différents par l'origine mais unis par la qualité

VENTE EN ROUGE ET BLANC

QUALITÉ MODULAIR POUR SEULEMENT $599.00

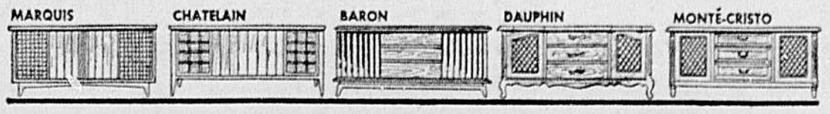

Claude Fortin

PLAN ALLIANCE
CARTE CREDICO

2550 BEAUBIEN 722-2468
PRÈS IBERVILLE
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 HEURES

ZENITH

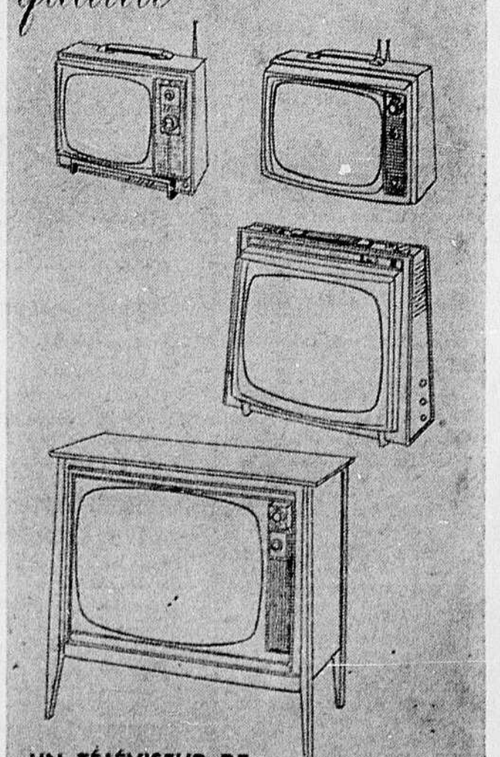

UN TÉLÉVISEUR DE QUALITÉ ZENITH SERA OFFERT DURANT CETTE VENTE À $179.00

Les avions américains bombardent les routes de ravitaillement au Laos depuis des mois

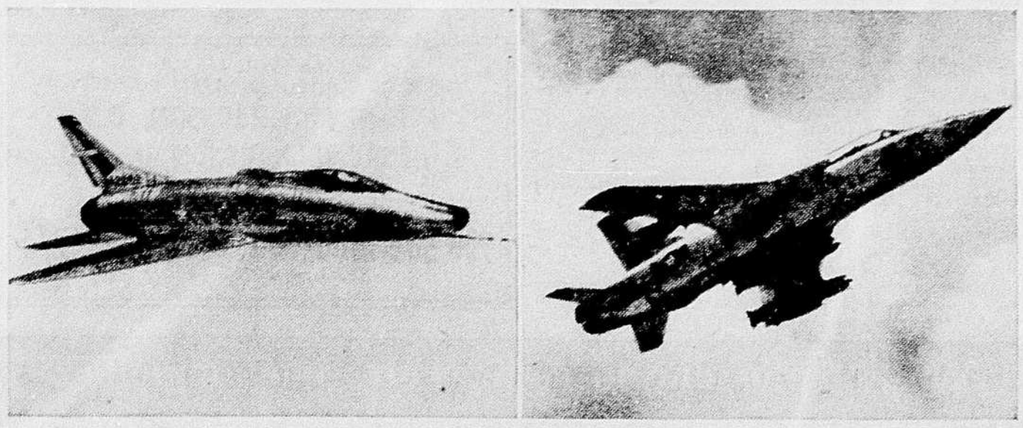

Téléphotos UPI

Descendus au-dessus du Laos lors d'un bombardement !

Deux avions chasseurs supersoniques américains ont été abattus hier au-dessus du Laos. Un "F-100" (illustré à gauche) et un "F-105" étaient en mission au-dessus de ce pays, mission que n'a pas voulu commenter le Pentagone. Tout indique toutefois qu'ils bombardaient les lignes d'approvisionnement menant au Sud-Vietnam.

WASHINGTON. (AFP-UPI-PA) — Les chasseurs-bombardiers de l'armée de l'air américaine effectuent depuis au moins un mois des raids sur les lignes de communications communistes traversant le Laos et menant au Sud-Vietnam, apprend-on aujourd'hui de sources gouvernementales. Pour sa part, l'agence "United Press International" soutient avoir appris à Saigon même que ces bombardements s'effectuent depuis plus de sept mois.

Les deux avions de chasse abattus hier au dessus du Laos et dont les pilotes ont été retrouvés sains et saufs participaient à un raid sur la route numéro 7 allant du nord-ouest du Vietnam à la Plaine des Jarres investie par les communistes dans le centre du Laos. Cette route est l'artère principale servant à l'acheminement du ravitaillement communiste qui emprunte ensuite des sentiers reliant la route 7 au Vietnam.

Hier, le porte-parole du secrétariat de la Défense a refusé de commenter à Washington le genre de mission dont étaient chargés les deux avions abattus au Laos, un "F-100" et un "F-105".

Déjà, quatre appareils avaient été descendus au dessus du Laos et à chacune de ces occasions, les autorités de Washington avaient précisé qu'il s'agissait d'avions abattus au cours d'opérations de reconnaissance. Tout semble indiquer que pour les chasseurs-bombardiers perdus hier, il n'était pas question de reconnaissance mais de bombardement.

Protestations de la Chine et du Nord-Vietnam

Depuis plusieurs semaines, la Chine communiste et le Nord-Vietnam protestent énergiquement en disant que les avions américains bombardent régulièrement le territoire communiste.

Le gouvernement des USA n'est évidemment pas prêt à reconnaître que ses appareils effectuent des missions de combat hors du Sud-Vietnam.

Les sources bien informées affirment que jusqu'ici les raids contre les lignes d'approvisionnement menant au Vietnam ont été effectués principalement par des avions américains, avec la participation occasionnelle de pilotes laotiens.

Quant aux avions abattus hier, on déclare à Vientiane, capitale du Laos, qu'ils se sont écrasés près de Thathom, village situé à 20 milles au sud-est de la Plaine des Jarres. Les troupes laotiennes et celles du Pathet Lao se font face depuis deux mois pour investir ce village.

L'armée en alerte à Saigon

SAIGON, (Reuter, AFP) — Les troupes ont été placées sur un pied d'alerte à Saigon, aujourd'hui, par suite de la décision des bonzes et des bonzesses de manifester — en se suicidant par le feu si la chose est nécessaire — jusqu'à ce que le gouvernement du premier ministre Tran Van Huong s'écroule.

Les troupes ont entouré le quartier général bouddhiste à Saigon, ce matin, dès qu'a été rendue publique la décision des bonzes. L'armée s'attend à des manifestations, mais un porte-parole bouddhiste a déclaré : "Les manifestations peuvent avoir lieu n'importe quand, n'importe où dans la région de Saigon. Nous ne voulons pas dévoiler quand nous manifesterons, mais 600 bonzesses et bonzes ont décidé hier d'étendre les manifestations." Le porte-parole bouddhiste a ajouté que les manifestations pourront aller jusqu'au sacrifice par le feu de bonzes et de bonzesses, comme ce fut le cas lors des protestations contre le régime Diem, en 1963.

Par contre, l'Institut bouddhique de Saigon a annoncé que des entretiens officieux avaient commencé entre des représentants de l'Institut et des envoyés du gouvernement Huong, dans le but d'améliorer le climat.

Belgique et Congo sont à couteaux tirés

Bruxelles refuse de recevoir la délégation que M. Tshombé a chargée de négocier en son nom aujourd'hui

BRUXELLES (AFP, Reuter) — M. Tshombé qui décommandait hier la rencontre qu'il devait avoir personnellement aujourd'hui avec M. Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères de Belgique au sujet du contentieux belgo-congolais, a tout de même délégué des représentants autorisés de son gouvernement à la rencontre prévue, mais le gouvernement belge annonce qu'il ne recevra pas cette délégation, arrivée ce matin et conduite par M. Kibwe.

M. Kibwe, qui fut ministre des Finances de M. Tshombé dans le gouvernement sécessioniste du Katanga, a été désigné hier pour cette mission après que M. Tshombé, invoquant la présence à Bruxelles de son rival, l'ex-premier ministre congolais, M. Cyrille Adoula, eut décidé à la dernière minute hier de ne pas se rendre personnellement à Bruxelles.

En annonçant l'ajournement des négociations, le gouvernement belge a précisé que la composition de la délégation présidée par M. Kibwe ne se prêtait pas à une conversation dont l'objet est "purement politique".

Noeud du contentieux belgo-congolais

Les négociations sur le contentieux financier belgo-congolais ont pratiquement été interrompues par le décret congolais de fin novembre enlevant aux trois plus importantes sociétés belges du Congo le droit de délivrer des concessions minières. Ces négociations devaient permettre aux deux gouvernements de se mettre d'accord sur la remise à Léopoldville du portefeuille d'actions de sociétés coloniales que la Belgique conserve encore (environ 750 millions de dollars), en attendant d'obtenir la garantie du gouvernement de Léopoldville pour la dette congolaise (environ 900 millions de dollars).

M. Adoula gagne Francfort

L'ancien premier ministre du Congo-Léopoldville, M. Cyrille Adoula, dont la visite-éclair à Bruxelles hier a tant irrité M. Tshombé, se trouve à Francfort, en Allemagne de l'Ouest, depuis hier soir, après avoir quitté Bruxelles, par avion, aussi mystérieusement qu'il était venu.

M. Adoula a passé 24 heures dans la capitale belge, pour y retrouver, a-t-il dit, sa femme dont c'était l'anniversaire. On croit savoir qu'il a réussi à avoir un entretien privé avec M. Spaak.

Commentant cette visite-éclair, M. Tshombé a dit qu'elle faisait partie "d'un plan monté à l'avance et qui ne vise qu'à faire échouer les négociations que nous devions mener à Bruxelles".

"Le peuple congolais, a dit encore M. Tshombé, sait parfaitement que c'est sous le règne de M. Adoula que le Congo a été balkanisé par la création de vingt-deux "provincettes", ce qui a accentué le tribalisme et désorganisé l'administration."

Des entretiens secrets à Mbala

Par ailleurs, MM. Jomo Kenyatta, président du Kenya, Julius Nyerere, président de la Tanzanie, et Milton Oboté, premier ministre de l'Ouganda, ont eu hier des entretiens secrets à Mbala, à la frontière entre le Kenya et l'Ouganda, apprend-on de source digne de foi à Nairobi.

Les trois hommes d'Etat pourraient s'être entretenus notamment, estime-t-on dans la capitale du Kenya, d'une possible réunion de la commission ad hoc de l'Organisation de l'unité africaine à une date rapprochée.

La grève cause une disette de pétrole en Belgique

BRUXELLES, (AFP) — La grève du pétrole qui sévit en Belgique a donné lieu à divers incidents, notamment à Bruxelles, où les gendarmes gardent le port pétrolier. Dans la capitale, les citernes de plusieurs stations-service sont vides, tandis que les problèmes de chauffage deviennent aigus : certaines administrations ont limité les heures de fonctionnement des chaudières et certaines écoles devront bientôt fermer.

A Bruxelles, des grévistes se sont attaqués aux camions de transporteurs privés qui s'approvisionnaient en dépit de la grève. L'essence se fait si rare en Belgique qu'elle est déjà l'objet d'un trafic au "marché noir". Il se peut qu'en en arrive à une entente dès demain.

Sukarno exige un nouveau référendum au Nord-Bornéo

DJAKARTA. (AFP, PA, UPI, Reuter) — Le président Sukarno a demandé aujourd'hui qu'on procède à un nouveau référendum au Bornéo malaysien afin de déterminer si oui ou non les habitants de cette région désirent demeurer rattachés à la Fédération de la Malaysia. A condition que ce référendum soit tenu sous l'autorité d'une commission afro-asiatique ou même de l'ONU, l'Indonésie se soumettra à la volonté qu'il exprimera.

Un référendum analogue avait été tenu en 1963 à l'instigation de l'ONU. Les habitants du Nord-Bornéo s'étaient à ce moment là, prononcés en faveur de la Fédération, mais Sukarno dit que ce fut sous la menace des bayonnettes britanniques.

Du côté de la Fédération, les préparatifs militaires se poursuivent. Des 50,000 Britanniques déjà dans la zone, 10,000 sont postés au Nord-Bornéo. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont chacune sur place un bataillon d'infanterie, et quatre escadrilles de chasseurs et de bombardiers.

Les 70 unités navales de la flotte britannique en Extrême-Orient, comportent maintenant 3 porte-avions, dont l'**Eagle** que Sukarno a menacé de couler si le conflit éclatait. Des guérilleros népalais (Gurkas) sont arrivés à Singapour et près d'un demi million de Malaysiens, dit-on, sont disposés à servir comme volontaires. Des manoeuvres aériennes destinées à vérifier l'appareil de défense de Malaysia sont prévues pour aujourd'hui.

L'agence de nouvelles soviétique TASS qualifie de provocant et dangereux ce déploiement. Elle croit comprendre que "les politiciens américains voudraient convertir la Malaysia en une base d'où ils prépareraient leurs manigances au Vietnam et au Laos".

AUTOUR DU MONDE

L'ONU reste dans l'impasse financière

NATIONS-UNIES, N.Y. (UPI, PA) — La possibilité d'un affrontement USA-URSS au sujet de la dette soviétique à l'Organisation des Nations unies apparait aujourd'hui plus grande que jamais, à mesure qu'on se rapproche de l'ouverture de la session de l'Assemblée générale. On indique que les Etats-Unis ont informé les pays membres de l'ONU de leur volonté de réévaluer les importants montants qu'ils versent aux divers projets de l'organisme, si ces nations laissent l'URSS voter à l'Assemblée générale sans avoir réglé ses dettes. Hier, l'URSS a payé une nouvelle somme de $3.5 millions au budget régulier de l'ONU pour 1964, mais elle doit encore, pour garder son droit de vote aux termes de l'article 19 de la charte, une somme de $21 millions. Le montant versé hier n'inclut pas les cotisations prévues pour les missions de paix de l'Organisation, que l'URSS refuse d'acquitter, arguant qu'elles sont "illégales". Selon l'ambassadeur des Philippines, M. P. Lopez, qui quittait à ce moment le secrétaire général U Thant, il ne voit actuellement "aucun signe de solution". Toutefois, la rumeur veut que la session de l'Assemblée générale soit éventuellement ajournée rapidement jusqu'au 21 septembre prochain.

La Turquie ne participera pas à la MLF

ANKARA, (UPI, PA) — La Turquie a rejeté le projet de force nucléaire multilatérale, faisant ainsi battre encore un peu plus de l'aile le projet américain déjà si controversé. Le refus d'adhésion de la Turquie à la MLF a été notifié à Washington hier, mais personne n'en a été surpris, le secrétariat d'Etat sachant depuis plusieurs mois le peu d'enthousiasme professé par Ankara. Parmi les Alliés, il n'y a que l'Allemagne occidentale à appuyer le projet. Mais la décision turque prend une signification particulière, du fait que ce pays est un membre clé de l'OTAN dans le Sud-Est, et qu'il fait face à l'URSS à l'Est. Le gouvernement turc a précisé que sa décision n'a rien à voir avec l'amélioration en cours de ses rapports avec l'URSS ni avec "la politique". Toutefois, nombreux sont les observateurs, à Ankara, qui pensent le contraire. Ils soulignent que le gouvernement turc tente de créer une politique étrangère "plus personnelle", en partie parce qu'il ne se sent pas fermement épaulé par les Etats-Unis dans sa dispute avec la Grèce au sujet de Chypre.

Crise de l'aéronautique en Angleterre

LONDRES (PC, AFP) — Près de 10,000 travailleurs de l'aéronautique ont manifesté dans les rues de Londres aujourd'hui pour protester contre la mise au rancart de l'avion de reconnaissance TSR-2, et quelques autres modèles d'avions militaires pour les remplacer par des modèles américains fabriqués à forfait. Sur les pancartes des manifestants on pouvait lire : "Harold Wilson, le petit gars des Etats-Unis" (all-American boy). Les travailleurs demandent que le gouvernement se souvienne de la gloire des fameux **Spitfires** et **Huricanes** britanniques au cours de la dernière grande guerre et qu'il fasse de nouveau confiance aux appareils fabriqués en Grande-Bretagne. M. Wilson se voit ainsi soumis à de fortes pressions des lobbys, tant du côté patronal que syndical. Il doit avoir un entretien avec les deux grands de l'aéronautique britannique demain. L'enjeu est un contrat de 3 milliards de dollars échelonnés sur trois ans. Ce contarat se trouvera résilié si le gouvernement maintient sa décision.

Le Japon obtient de commercer avec la Chine

WASHINGTON. (AFP) — Le Japon a reçu hier du président Johnson le "feu vert" pour un développement de ses relations commerciales avec la Chine populaire. Et ce, même si Washington ne croit pas que l'accroissement des échanges commerciaux avec Pékin puisse avoir un effet "apaisant" sur la Chine. C'est ce qui ressort du communiqué conjoint publié hier à l'issue des entretiens que le premier ministre japonais Eisaku Sato a eu à la Maison Blanche. Il est stipulé que la politique fondamentale japonaise est de continuer à promouvoir les contacts avec Pékin dans les domaines tels que le commerce, sur la base du principe de la séparation des affaires politiques et économiques. On ne cache pas toutefois à Washington que la discussion sur le problème des relations avec la Chine communiste a fait apparaitre une série de controverses profondes entre les USA et le Japon.

Les dockers américains ripostent

NEW YORK, (UPI) — Le président de l'Association internationale des dockers (ILA), M. Thomas W. Gleason, a de nouveau tenté aujourd'hui de faire accepter aux "membres rebelles" le contrat de travail (approuvé par l'exécutif) qu'ils ont rejeté, rejet qui a provoqué la grève des dockers dans les ports américains. Toutefois, les opposants à ce contrat semblent à leur tour préparer une contre-offensive, une riposte à la propagande du quartier général de l'ILA qui, lui, utilise la poste et la radio pour convaincre ses membres de signer le nouveau contrat. C'est ainsi que des tracts o ntété distribués hier aux grévistes dans le port de New York, leur enjoignant de maintenir leur attitude radicale. La grève des 60,000 dockers, qui dure depuis 4 jours dans les ports allant du Maine à la frontière Texas-Mexique, paralyse l'industrie maritime américaine et laisse à leur sort plus de 100 cargos, tandis que plusieurs paquebots ont déjà dû annuler leur croisière. La plupart des navires étrangers transportant des marchandises destinées aux ports du sud-est américain ont dû gagner le port de Tampico, au Mexique.

Un Canadien dirigerait le secrétariat du Commonwealth

LONDRES. (PC) — Parmi les candidats au poste de secrétaire général du futur Secrétariat du Commonwealth, on mentionne M. Arnold Smith, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, qui fut ambassadeur en Union soviétique en 1962-1963.

M. Smith, qui aurait déjà été approché, étudierait la proposition qui lui a été faite. De toutes façons, on pense que le secrétaire général sera nécessairement un Canadien, un Australien ou un Néo-Zélandais.

Au début, le Secrétariat aurait une dizaine d'employés permanents. Son but sera de préparer l'ordre du jour des conférences des premiers ministres, de fournir des informations sur l'administration gouvernementale et, de façon générale, de trouver les moyens d'affermir les liens entre les pays-membres du Commonwealth.

On établirait, de plus, une Fondation du Commonwealth qui permettrait d'intensifier les échanges de professeurs, d'hommes de profession, d'hommes de science, entre les pays du Commonwealth. La Grande-Bretagne serait disposée à fournir la moitié des $750 millions nécessaires pour jeter les bases de cette fondation.

En définitive, il reviendra aux premiers ministres du Commonwealth, à leur prochaine conférence, de mettre la dernière main à ce Secrétariat pour qu'il puisse fonctionner à pleins titres.

Délibérations longues

Après huit jours de délibérations à huis clos, de hauts fonctionnaires du Commonwealth ont décidé hier de recommander l'établissement d'un secrétariat, chose que les premiers ministres avaient approuvé en principe lors de leur conférence de l'an dernier.

Il y a tout lieu de croire que quelques-uns des hommes de premier plan de ce nouvel organisme seront désignés à temps pour préparer la prochaine conférence du Commonwealth, prévue pour l'été prochain.

Le premier secrétariat permanent du Commonwealth sera probablement en mesure d'exercer son activité d'ici quelques mois. Dirigé par une dizaine de diplomates chevronnés, il disposera d'un modeste budget créé à même les contributions de tous les pays-membres du Commonwealth.

Son siège social sera probablement Marlborough House, à Londres. Il s'agit d'un immeuble luxueux et immense qui a déjà abrité feu la reine Marie et qui a subséquemment été cédé par la famille royale, désireuse de le voir servir aux délibérations des pays du Commonwealth.

Autre étape d'une brillante carrière !

Téléphoto PC

Le diplomate canadien Arnold Smith, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, pourrait fort bien obtenir le poste de secrétaire-général du nouveau Secrétariat du Commonwealth. Cette photo de M. Smith fut prise en 1963, à Moscou, au moment de la signature de l'accord sur l'interdiction des essais nucléaires. M. Smith était alors ambassadeur en Union soviétique.

Albert Schweitzer, le "bon docteur" de Lambaréné, célèbre ses 90 ans

Etabli au Gabon depuis 1913, le nonagénaire français recevait en 1953 le prix Nobel de la Paix.

par Alix Daudy

PARIS. (AFP) — Un patriarche aux longs cheveux blancs rejetés en arrière, le visage émacié, barré d'une épaisse moustache blanche, le regard étonnamment clair sous les épais sourcils : ainsi apparait le Dr Albert Schweitzer aux visiteurs qui, du monde entier, viennent le voir dans sa léproserie de Lambaréné, au Gabon.

C'est là qu'il y a cinquante ans, il est venu avec pour seul horizon l'épaisse forêt équatoriale et les eaux sombres de l'Ogooue, pour soigner les populations africaines alors dénuées de tout. C'est là qu'il fête aujourd'hui son quatre-vingt-dixième anniversaire.

Dans cet hôpital, ensemble de maisons de bois recouvertes de tôle ondulée, aux fenêtres grillagées pour se protéger des insectes et où la climatisation est inconnue, le Dr Schweitzer et ses collaborateurs, souvent bénévoles, telle cette héritière américaine fabuleusement riche qui vient y chercher la paix de l'âme, soignent et nourrissent tous les malades qui se présentent. La vie y est patriarcale et les malades y mènent la même vie que dans leurs villages, faisant leur cuisine dehors sur un feu de bois et couchant sur des nattes.

Le visiteur, d'où qu'il vienne, est reçu comme un ami et invité à partager le repas frugal du "bon docteur", comme on l'appelle au Gabon. S'il a de la chance, il l'entendra jouer du Bach sur un petit orgue un peu faussé par l'humidité équatoriale. Mais le Dr Schweitzer sort moins maintenant, et cette occasion devient de plus en plus rare.

Musicien, philosophe, théologien, pasteur

S'il est avant tout médecin — médecin de l'âme autant que du corps — Albert Schweitzer est aussi musicien et musicologue, philosophe, théologien, pasteur. Après des études au Lycée de Mulhouse, puis aux universités de Strasbourg, Paris et Berlin, d'où il sortit avec les diplômes de docteur en philosophie et en théologie, il fut ordonné pasteur en 1902. Tout en poursuivant ses études, il était devenu un remarquable organiste, spécialiste de Bach sur lequel il écrivit un ouvrage.

Alors que son avenir de pasteur et d'organiste était tout tracé devant lui, Albert Schweitzer décida de consacrer sa vie à soulager la misère des noirs en Afrique. Il entreprit sa médecine et fut reçu docteur en 1911. Grâce à ses récitals et à des quêtes, il réunit les fonds nécessaires pour fonder un hôpital en Afrique et, en 1913, il partait pour le Gabon.

Peu à peu, son nom était connu dans des cercles de plus en plus larges et, en 1953, le prix Nobel donna une célébrité mondiale à un homme qui ne l'avait pas cherchée et qui vivait éloigné de toute civilisation. Il avait alors 78 ans. Depuis lors, il a été réclamé par toutes les grandes universités du monde, son appui a été demandé pour de grandes causes. S'il refuse maintenant de quitter son asil ede Lambaréné, il ne se dérobe pas pour autant aux responsabilités qu'entraine sa célébrité, et il a été dès le début à la pointe du combat contre la bombe atomique.

Aujourd'hui, le maire de son village natal de Kaysersberg, qui va être jumelé avec Lambaréné, est venu spécialement au Gabon à cette occasion, et tous ses amis gabonais viendront dire leur gratitude à celui qui a choisi de vivre parmi eux.

Prix Schweitzer à un médecin et à une pacifiste

AMSTERDAM. (AFP) — Mme Gertrud Kurz, pacifiste suisse âgée de 74 ans, et le docteur D. L. Leiker, spécialiste néerlandais de la lèpre, recevront le prix Albert Schweitzer au cours d'une cérémonie qui aura lieu à Amsterdam, le 23 janvier prochain.

Ce prix, qui est décerné chaque année par la Fondation Albert Schweitzer, dont la reine Juliana assume le haut-patronage, est attribué cette année à Mme Kruz pour ses activités en faveur de la paix et de l'aide aux réfugiés, et au Dr Leiker, qui travaille actuellement au Nigéria au titre de l'OMS, pour ses travaux dans le domaine médical.

L'abbé Pierre figurera parmi les personnalités présentes à la remise des prix.

QUE DOIS-JE FAIRE pour éviter LA CALVITIE?

IL N'Y A qu'un seul moyen possible. Il faut "savoir comment s'y prendre". En fait de cheveux, les connaissances de la clinique Thomas sont basées sur plus de 40 années d'expérience. Plus de 8,000,000 de traitements ont été donnés à date. Aussi, les spécialistes Thomas savent se servir des moyens électriques modernes et des méthodes de thérapeutique qui combattent les causes de la chute anormale des cheveux, les pellicules et la menace de calvitie. Toutes ces pellicules qui vous causent des démangeaisons disparaissent et votre cuir chevelu reprend sa vitalité. Bientôt, vous réaliserez que vous avez évité de devenir chauve.

CONSULTEZ AUJOURD'HUI MEME le spécialiste Thomas, qui vous montrera en quoi consiste ce fameux traitement. La consultation et l'examen sont gratuits. Les traitements se font en privé. Vous êtes toujours le bienvenu, donc, venez.

NOTRE GARANTIE
Des résultats dans 30 jours ou tout montant payé pour des traitements sera remboursé.

Ecrivez à Dept. LP-828R ou téléphonez pour obtenir la brochure gratuite "Les soins des cheveux...".

La clinique Thomas vous offre présentement un traitement-démonstration complet, cheveux et cuir chevelu, à moitié prix.

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS
EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041
PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) Tél.: 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT
45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE
LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

CAHIER No 2 / PAGES 15-28 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / THEATRE / INFORMATIONS GENERALE

MONTREAL, JEUDI 14 JANVIER 1965 — 81e ANNÉE — No 10

la mode
chasse-à-l'homme

Il vaudrait peut-être mieux s'abstenir d'aller au bureau avec un modèle ainsi conçu. Le choisir pour le cocktail ? Dans ces souvenirs, le monsieur pensera : "C'était l'année dernière à Marienbad . . ."

Même si l'année bissextile est maintenant révolue, il semble que les couturiers et confectionneurs newyorkais en tiennent toujours pour les modèles chasse-à-l'homme qui constituent pour la femme de 1965 autant de pièges pour séduire ces messieurs. Sur le front de la mode, voyons les armes mises à la disposition de l'élément féminin dans cette petite guerre des sexes.

Alors que certaines saisons nous apportent une mode asexuée ou carrément masculine, le triomphe de la féminité s'affirme dans des styles qui révèlent les formes, sans les serrer de trop près, dans des modèles sans ceintures, flatteurs pour une silhouette bien sculptée, dans des tissus vaporeux comme le chiffon, dans des détails à l'ancienne comme les bouillonnés, les volants, les ruchers, les dentelles, les ourlets virevoltants, les tissus qui bougent, qui dansent, dans le vent.

De courtes manches-capes simulent des ailes et parfois des cols haut montés encerclent le cou en toute modestie ce qui n'est pas pour déplaire. Mais gare à certaines interprétations ou certains boutonnages laissant deviner ce qu'on n'a plus besoin d'imaginer : si le regard s'y accroche, il n'en sort plus. Des décolletés sont fort révélateurs, certains tissus diaphanes recouvrent des fourreaux chair, certaines extravagances s'inspirent franchement du bikini.

Le rose le plus attendrissant s'empare de toute la garde-robe. Le marine qui a subi une certaine éclipse revient avec le printemps en compagnie du blanc. La popularité des jaunes est bien affirmée. Les impressions des tissus qui versent parfois dans l'abstrait se souviennent des fleurs qui font nos jardins éclatants. Le genre tunique qui convient si bien aux femmes fatales est fortement mis à contribution et si le style-jeunesse est prépondérant, la femme d'un âge certain pourra adopter des modèles sans paraître jouer à la femme-enfant.

"L'amour est un oiseau rebelle . . ." Essayez de lui résister messieurs lorsqu'il se drape dans une féminité prête à passer à l'assaut dans une danse virevoltante de chiffon en cascade.

Madame reçoit chez elle ce soir. Elle a opté pour ce pantalon d'hôtesse dans le style harem, taillé dans une soie à impressions cachemire. Une Shéhérazade moderne quoi.

Cette matière vaporeuse qu'est l'organza est utilisée à fond dans cette robe volantée que Chanel a remise à l'honneur il y a quelques saisons et que New York reprend pour nous la refiler. C'est un modèle classique de magie noire dans la séduction.

la vie féminine

Mamans, n'enveloppez pas vos bébés dans des couvertures chauffantes

Mortalité par excès de chaleur

Hambourg. (DaD) — Des coussins chauffants peuvent être très dangereux, au point même de menacer la vie des nourrissons et des enfants en bas âge. Deux cas examinés par un médecin, juriste, le professeur Hans Klein, de Heidelberg, rapportés dans la revue spécialisée "Die Medizinische Welt" (le monde médical) devraient suffire à convaincre les mamans et les inciter davantage à la prudence.

Dans les deux cas mentionnés, le professeur Klein a pu vérifier que le décès était dû incontestablement à un excès de chaleur. L'une des mamans (elle n'avait que 16 ans) trouva que la chambre à coucher était trop froide. Elle enveloppa son bébé dans une couverture chauffante posée sur l'édredon. Trois heures et demie plus tard, elle se rendit dans la chambre et s'aperçut avec effroi que l'enfant était tout en sueur et d'une pâleur cadavérique. Affolée, elle prit le bébé et se rendit immédiatement à l'hôpital le plus proche. Mais c'était déjà trop tard. Le médecin de service ne put que constater le décès du nourrisson âgé seulement de six semaines. Dans le second cas, examiné par le professeur Klein, la couverture chauffante était en marche depuis quatre heures et demie lorsque le père trouva son bébé sans vie.

Il n'existe guère d'études sérieuses, scientifiques, sur les cas de décès survenus des suites d'un excès de chaleur. Pour avoir une idée précise des hausses de température provoquées par les couvertures chauffantes, le professeur Klein a fait une expérience originale et convaincante.

Il enveloppa une bouteille en plastique remplie de deux litres d'eau dans deux langes. Le contenu de la bouteille fut porté à une température de 37°C., ce qui correspond à peu près à la température moyenne du corps. Il introduisit un thermomètre par une ouverture pratiquée dans le bouchon de manière à ce qu'il reste en contact permanent avec l'eau de la bouteille. Puis il enveloppa cette bouteille dans une couverture chauffante qui couvrait tout juste la moitié de la bouteille. Enfin il recouvrit le tout d'un édredon . . .

Une véritable étuve

Seul le goulot de la bouteille se trouvait à découvert. Le professeur Klein mit en marche la couverture chauffante et attendit. Au bout de quatre heures, la température de l'eau contenue dans la bouteille s'éleva pour atteindre 44 degrés. L'expérience fut renouvelée à plusieurs reprises mais le résultat demeura identique à chaque fois.

Le professeur Klein reconnait bien entendu que de telles expériences ne reproduisent que de loin les conditions régnant dans le lit d'un enfant car le mécanisme de régulation de température est complexe. Il n'en reste pas moins que les résultats de l'expérience prouvent que les nourrissons sont relativement vite exposés à de fortes hausses de température lorsqu'ils sont enveloppés dans une couverture chauffante. Celle-ci très dangereuse dès que la température dépasse 40 degrés. Or des excès de chaleur se produisent facilement car les nourrissons portent des chemises et des petites vestes bien chaudes et sont enveloppés de langes. La peau reste donc prisonnière de cet emballage et ne peut rendre la chaleur.

Les couvertures chauffantes étant d'utilisation courante aujourd'hui, on peut admettre que les cas cités par le professeur Klein sont des cas isolés. Les jeunes mamans devraient toutefois renoncer par principe à envelopper directement leurs bébés dans ces couvertures ou n'en faire usage que pour chauffer au préalable le lit de l'enfant avant de le coucher. Du reste, les nouveau-nés ne sont pas aussi fragiles qu'on le croit généralement et ne souffrent pas aussi facilement du froid.

(Nouvelles d'Allemagne)

Cet âge est sans pitié pour les parents

"Le retour à du bon" semble se dire cette gamine qui a causé une vive inquiétude à ses parents. Agée de deux ans, Terri Lea Vielec, de London, Ontario, a été trouvée cette semaine déambulant sur la rue par un froid de 25 degrés vêtue seulement du haut de son pyjama. De son propre chef, Mademoiselle avait décidé d'aller se promener chez sa grand-mère. Et voilà ce qu'elle a dû prendre pour son rhume.

Pour améliorer le sort des Indiens

TORONTO. (PC) — "Les réserves indiennes auront toujours ce même air triste tant qu'on ne leur donnera pas le capital et les moyens nécessaires pour exploiter leur territoire convenablement." Tel est l'opinion émise par l'auteur Ella Cork Du Brul.

Selon Mme Du Brul, une coopérative agricole groupant les six réserves indiennes pourrait constituer éventuellement une entreprise valant $1,000,000.

L'auteur, qui s'adressait à "l'association des femmes des professeurs" a vécu 50 ans en Ontario et est maintenant établie au Lac Orion, dans le Michigan.

Le livre "The Worst of the Bargain" dont elle est l'auteur est devenu un manuel d'étude à l'université.

Cuisine santé beauté

Pour un jour maigre

PAUPIETTES DE THON

2 boites (7 onces chacune) de thon
12 grandes feuilles de chou
1 t. de riz cuit
½ t. de céleri haché fin
¼ t. d'oignon haché
1 oeuf battu
1 c. à table de moutarde préparée
1 c. à thé de raifort
2 cubes de bouillon de poulet
1 c. à table de sucre brun
2 t. d'eau bouillante
½ t. de crème claire
2 c. à table de farine
¼ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre

Egoutter le thon et l'émietter; cuire les feuilles de chou à l'eau bouillante salée pendant 2 minutes environ; les égoutter avec beaucoup de précaution pour ne pas les briser et inciser la nervure centrale sur une longueur de 2 pouces environ. Bien mélanger le rix, le céleri, l'oignon, l'oeuf, la moutarde, le raifort et le thon; rouler en paupiette en repliant les bouts avec soin. Fixer avec des cure-dents. Ranger ces feuilles roulées dans un grand poêlon. Faire dissoudre les cubes de bouillon et le sucre brun dans l'eau bouillante et verser sur le chou. Couvrir et porter au point d'ébullition. Réduire le feu et laisser mijoter une vingtaine de minutes. Dresser sur un plat à servir profond à l'aide d'une écumoire; retirer les cure-dents. Lier la crème et la farine en pâte lisse et l'ajouter au liquide de cuisson. Saler, poivrer; cuire sur feu doux pour faire épaissir et verser sur les paupiettes.

* * *

MAQUEREAU GRILLE

1 maquereau de 2 livres environ
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de paprika
¼ t. de beurre fondu
¼ t. d'olives vertes tranchées du persil

Fendre le maquereau ou le fileter. Mélanger ensemble le sel, le poivre et le paprika et frotter le poisson avec ce mélange. Poser le poisson sur un gril huilé; le mouiller avec deux cuillerées à table de beurre fondu. Faire griller le poisson sans le retourner jusqu'à ce qu'il se défasse facilement à la fourchette. Dresser sur des assiettes chaudes; mélanger le reste du beurre et les olives vertes. Servir sur le poisson et décorer de persil frais. Cette recette est prévue pour 2 personnes.

* * *

SAUMON MERINGUE

2 boites (7¾ onces) de saumon rose
½ t. de céleri haché
1 c. à table d'oignon
1 c. à table de jus de citron
⅛ c. à thé de poivre
½ t. de mayonnaise
1 c. à table de cornichon sucré
6 tranches de pain blanc grillé
2 blancs d'oeufs
½ c. à thé de jus de citron
2 c. à table de mayonnaise

Egoutter le saumon et l'émietter; enlever la peau mais conserver les arêtes molles et les écraser à la fourchette. Mélanger le céleri, l'oignon, 1 cuillerée à table de jus de citron, le poivre, ½ tasse de mayonnaise, le cornichon haché et le saumon. Tartiner les tranches de pain grillé de cette préparation. Ranger ces sandwiches découverts sur une plaque à biscuits. Battre les blancs en neige après leur avoir ajouté ½ cuillerée à thé de jus de citron et leur incorporer ensuite 2 cuillerées à table de mayonnaise.

* * *

Recouvrir chaque sandwich de meringue de manière à recouvrir complètement la préparation au saumon. Faire griller à 5 pouces environ de la source de chaleur, de 3 à 4 minutes. Servir aussitôt.

pour la MÉNAGÈRE

Pour éviter de se brûler en soulevant le couvercle de la cocotte : introduire dans l'anse qui surmonte le couvercle un gros bouchon de liège que l'on mouillera avant. Il tiendra solidement.

LES HOMMES SONT OBLIGÉS...

Vous, non!

Mais, si les hommes devaient **gratter** leurs jambes et leurs aisselles tous les trois ou quatre jours, tout comme vous le faites, ils trouveraient certainement un moyen d'éviter cela.

En effet, il y a un moyen bien féminin dont vous avez dû entendre parler ou lire souvent.

C'est la nouvelle méthode d'épilation **radicale,** la thermolyse Gregory. Elle est confortable au point que des femmes, conscientes de leur beauté, l'emploient pour l'épilation délicate des poils du visage. La méthode est si rapide et à prix si convenable que des milliers de femmes l'ont adoptée pour se faire épiler les jambes, les bras et d'autres parties étendues du corps.

Quant au point de vue **sécurité,** il suffit de se rappeler que des médecins dans le monde entier approuvent cette nouvelle méthode.

Si vous n'avez pas encore "essayé" la thermolyse Gregory, n'attendez plus un seul jour. Venez nous voir quand vous pouvez, sans même fixer un rendez-vous. Nous vous ferons aussi une démonstration d'épilation. Tout cela ne vous engage en rien.

Notre brochure explicative, intitulée "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale" vous sera postée, gratuitement sur demande.

Gregory System
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
3 bureaux à Montréal:
En Ville: Tél.: UN. 1-9741
301, Edifice Carré Dominion
1010 ouest, rue Ste-Catherine
Snowdon: Tél.: HU. 1-3522
5253, boul. Décarie
à côté du Théâtre Snowdon
Plaza St-Hubert.: Tél.: 272-9664
300, Edifice Lombank
6339, rue St-Hubert
STATIONNEMENT GRATUIT!
OUVERT: 10h. a.m. à 7h.30 p.m.
Samedi: 10h. a.m. à 3h. p.m.

Il ne reste plus qu'à faire vos malles...

Le Salon Juliette s'est donné la peine de choisir pour vous cette garde-robe complète de vacances.

Modèle illustré : Tricot importé avec broderie, échantillon de notre superbe collection "Croisière" $85
Tailles : 18½ à 24½

Spécialistes exclusifs dans les tailles :
(16 à 20) (40 à 52)
(14½ à 30½)

Salon Juliette

Ouvert jeudi soir jusqu'à 9 h.

5141, rue St-Denis
279-7231

Stationnement gratuit à la station B-A.

Plus profonde et plus discrète?

Sécurité et discrétion, voilà la *Confidet*, la nouvelle serviette féminine de Scott. La seule serviette féminine qui soit *deux fois plus épaisse au centre*—là où il faut le plus de protection—et deux fois plus absorbante. (Les serviettes ordinaires sont d'une épaisseur—ou minceur—uniforme, ce qui n'offre pas beaucoup de protection.) Vous vous sentirez tellement plus sûre avec la Confidet.

Et infiniment plus confortable! Plus large en avant et plus étroite en arrière, la Confidet suit les contours naturels du corps. Et puis, la Confidet reste en place; elle ne glisse pas. Vous n'avez jamais éprouvé autant de confort.

Maintenant que la Confidet est en vente au Québec, essayez-la sans tarder. Elle est plus épaisse au centre, tellement plus sûre et confortable.

Nouvelles Confidets Scott®
POUR VOUS — SCOTT FAIT MIEUX LES CHOSES

à ½ PRIX
PERRUQUES ET POSTICHES
TEMPS LIMITE

- 100% cheveux humains
- Prêtes à porter
- Pour hommes et femmes

Termes faciles CREDICO
Venez ou téléphonez pour rendez-vous
UN. 6-7636
WANNER'S
1194 ouest, rue STE-CATHERINE

VENTE D'ENTREPOT

Toutes nos marchandises doivent être vendues en bas du prix coûtant pour faire place à de nouvelles lignes.

TAPIS 501
NYLON DUPONT
Garantie 10 ans
pose et feutre
6.95 V.C.

- BROADLOOM "ACETATE" 3.25 V.C.
- NYLON TWIST 5.25 V.C.

AUTRES
- BROADLOOM en SPECIAL jusqu'à épuisement du stock. 1.95 V.C.

SERVICE D'ESTIMATION A DOMICILE

B. Fourcade CARPETS LTD.
IMPORTATEUR, GROS ET DETAIL
3442 ST-DENIS, coin Sherbrooke — AV. 8-7142

Aubaines, aubaines, aubaines!
Grande vente de Janvier

CENTRE D'ACHATS
Normandie

Maintenant, vous avez la chance de profiter de nos ventes les plus remarquables ici, au centre d'achat NORMANDIE!

Nos 32 magasins font des réductions vraiment uniques et vous offrent de tout pour la petite famille... vêtements d'hiver... articles pour la maison... enfin tout ce dont vous pouvez avoir besoin.

Economisez en vous rendant et en achetant au plus grand centre d'achat du nord, le NORMANDIE... toute notre marchandise doit être vendue pour faire place à celle du printemps.

Alors, ne tardez plus, profitez de la grande vente de janvier au centre d'achat NORMANDIE.

C'est un rendez-vous.

32 GRANDS MAGASINS A VOTRE SERVICE

	QUINCAILLERIE PASCAL
DOMINION	STEINBERG
ZELLER	WOOLWORTH
REITMAN	PHARMACIE NORMANDIE
ANNE FRANCES	DRAPERIES DU-BEAU
ROMAR LADIES' WEAR	CHARM'S SPORTSWEAR
LINGERIE CAMEO	TOYS & CRIBS
GROVER	TOWN-CRAFT MEN'S WEAR
CADEAUX GEMILI	ONE-HOUR MARTINIZING
AU COIN DES PETITS	PATISSERIE BANVILLE
AGNEW SURPASS	BROSSEAU MUSIC SHOP
LEWIS SHOES	CORDONNERIE DANNY
MONTREAL SHOE STORE	SALON PIERRE THIBAULT
LA BANQUE ROYALE DU CANADA	SALON DE BARBIER NORMANDIE
LAURA SECORD	LA BOUTIQUE DU SAC A MAIN
RESTAURANT NORTHVIEW	NORMANDIE TOBACCO & STATIONERY
SELECT BOOK SHOP	

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9:30 P.M.

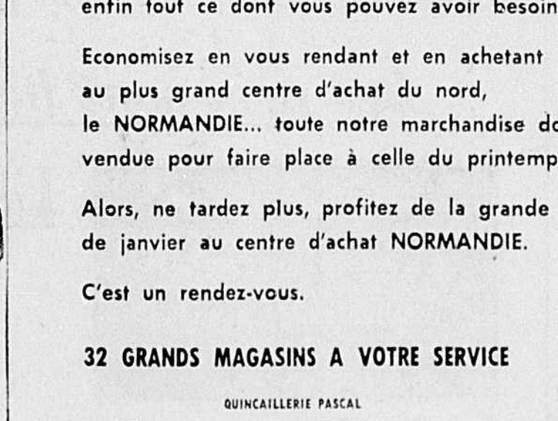

BOULEVARD DE SALABERRY ET AUTOROUTE

l'école SOUS TOUS SES ASPECTS

McGill appuie le rapport Parent

L'Université McGill a annoncé ces jours derniers qu'elle coopérera entièrement à la réalisation des grands objectifs que la commission Parent a proposés à la province dans le domaine de l'éducation.

Dans une déclaration spéciale émise par le Dr. H. Rocke Robertson, principal et vice-chancelier, l'Université McGill vante les mérites de la seconde partie du rapport de la commission royale sur l'Education. Elle est particulièrement heureuse des objectifs "admirables et clairs" définis par le rapport.

Même si l'adoption de quelques-unes de ses recommandations crée des difficultés spéciales et particulières aux institutions de langue anglaise, il serait incorrect, ajoute la déclaration du McGill, "de permettre à des intérêts particuliers ou des vues sectaires, de nature étroite et limitée, d'empêcher la réalisation des buts généraux de la Commission."

"Il est vrai que, dans l'ensemble et pour des raisons historiques qui sont entièrement compréhensibles, la commission a été préoccupée surtout par la situation du système éducatif de langue française dans la province; et si l'adoption de quelques-unes des recommandations crée des difficultés particulières et spéciales aux institutions de langue anglaise, leur réalisation de fait n'altérera pas le désir de l'Université McGill de coopérer totalement à la réalisation des hautes fins que la commission Parent désire voir accepter par la province comme but de l'éducation."

Comme première démarche de la coopération de McGill avec la Commission, le Sénat de l'université a nommé un comité spécial chargé d'étudier attentivement les recommandations de la Commission et de faire rapport après avoir complété son travail.

Sous la présidence du Principal, le comité est formé du professeur H. Noel Fieldhouse, vice-principal, des doyens Maxwell Cohen, Stanley B. Frost, D. L. Mordell et H. D. Woods; Alan D. McCall, représentant les Gouverneurs et les professeurs C. Wayne Hall, C. D. Solin et J. Stewart Marshall. Colin M. McDougall, régistraire, est le secrétaire du comité.

A une assemblée générale à la mi-décembre, deux membres de la commission Parent avaient été invités à exposer les principaux facteurs à la base des recommandations de la Commission. Les représentants universitaires ont entendu ce jour-là le professeur David C. Munroe, vice-président de la Commission et le professeur Guy Rocher, de l'Université de Montréal et membre de la Commission.

L'Ouest du Québec veut un Centre d'études universitaires

HULL. — Les membres de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais ont adopté unanimement une résolution, cette semaine, demandant avec insistance au ministère de l'Education, la création d'un Centre d'études universitaires pour l'Ouest du Québec, dans la cité de Hull.

Cette résolution qui sera envoyée au ministre Paul Gérin-Lajoie précise :

"Considérant que le rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement souffre d'un mutisme absolu en ce qui touche les structures de l'enseignement supérieur dans l'ouest du Québec.

"Considérant que la Commission scolaire régionale de l'Outaouais approuve sans réserve la priorité que veut accorder le ministre de l'Education à la formation et au perfectionnement des maîtres.

"Considérant que ces derniers devront éventuellement suivre leurs cours dans un Centre d'études universitaires.

"Considérant les besoins futurs de notre région économique dont la Régionale est sans contredit le centre névralgique.

"Considérant que 1,900 élèves émigrent du territoire de la Régionale vers l'Ontario dans le seul but d'entreprendre des études supérieures.

"Considérant que les étudiants de l'Ouest du Québec doivent jouir des mêmes droits et privilèges que les autres étudiants du Québec.

"Considérant que notre région économique compte plus d'étudiants que certains centres déjà proposés.

"Pour ces raisons et autres considérations, il est unanimement proposé et résolu que la CSRO demande avec instance au ministère de l'Education la création d'un Centre d'études universitaires pour l'Ouest du Québec, dans la cité de Hull."

Ensuite l'université à charte limitée

Le commissaire Henri Robinson s'est demandé, au cours de la réunion, s'il ne serait pas préférable de demander dès maintenant la construction à Hull d'une université à charte limitée de façon à ce que celle-ci puisse émettre elle-même ses diplômes.

Après une longue discussion, les commissaires ont convenu qu'il serait plus sage de commencer "par le bas", c'est-à-dire, avoir un Centre d'études universitaires et graduellement, lorsque l'on disposera d'un nombre suffisant de professeurs hautement qualifiés, posséder une université.

5,610 étudiants de plus en technologie, au Canada

OTTAWA. (PC) — Les inscriptions aux cours à temps plein dans les 37 instituts de technologie du Canada et les écoles post-secondaires du même genre sont passées en un an de 14,000 à 19,610.

Environ 71 p. 100 des étudiants ont choisi de devenir techniciens dans les différents secteurs du génie. Les inscriptions les plus considérables ont été enregistrées en électronique : 3,257; en mécanique : 2,964; en électricité : 1,949; en chimie : 1,598; en technique du génie civil : 1,234; en art commercial, beaux-arts, métiers et céramique : 1,849; en administration des affaires : 1,536.

Cette augmentation résulte de l'ouverture de nouvelles écoles, dont l'Institut de Technologie de la C.-Britannique. Quelques écoles ont aussi commencé à fonctionner à plein temps en 1963-64 après avoir ouvert leurs portes en 1962-63 aux étudiants de 1ère année seulement.

C'est au Québec que les inscriptions ont le plus augmenté, avec 9,904 étudiants.

Fédération des parents des élèves du cours classique

Les délégués des quelque trente-cinq associations de parents d'élèves des collèges classiques se réuniront en assemblée générale, samedi le 16 janvier, afin de discuter de l'opportunité de fonder une fédération de leurs associations respectives.

Cette réunion, convoquée par le comité provisoire, sous la présidence de Me Raymond-G. Décary, aura lieu au Monastère Saint-Albert-le-Grand, 2615, chemin de la Côte Sainte-Catherine, à Montréal.

Le programme de la journée prévoit un panel qui aura pour sujet : "Essai de définition du rôle des associations de parents". Les panelistes invités sont : le père Florian Larivière, s.j., président de la Fédération des collèges classiques; M. André Burelle, professeur de philosophie au collège André-Grasset; M. Jean-Jacques Barbeau, président de la Fédération des associations générales des étudiants des collèges classiques du Québec; Me Paul Lacoste, avocat, professeur à la faculté de Droit de l'Université de Montréal et membre du conseil supérieur de l'éducation; et l'hon. André Rousseau, président de l'Association des parents du collège Ste-Anne-de-la-Pocatière et vice-président du Conseil d'expansion économique.

Au cours de la rencontre, il y aura également rapport du président du comité provisoire élu le 9 novembre 1963, présentation d'un projet de constitution et élections.

Dans l'organisation matérielle de cette assemblée, le comité provisoire a compté sur la collaboration bénévole de la Fédération des associations générales des étudiants des collèges classiques et de la Fédération des collèges classiques.

Enorme succès d'une école d'initiation au travail

TORONTO. (PC) — La salle de classe renferme une caisse enregistreuse et des étagères chargées de tous les articles imaginables, des détersifs aux chaussures. Et un mur est transformé en vitrine de magasin. Vous en concluez que cette école est inorthodoxe et vous ne vous trompez pas.

Le Castle Frank High School, qui surplombe la rivière Don, à Toronto, a été inaugurée en 1963 pour enseigner aux jeunes les divers métiers rattachés aux industries de service.

Michael Masewich, par exemple, qui enseigne la technique de vente, a installé un petit magasin dans sa classe. On y vend de l'équipement de gymnastique et occasionnellement des gâteaux et autres mets confectionnés à l'école de préparation des aliments. Les sacs à équipement ne s'écoulaient pas vite. Le professeur suggéra aux élèves d'en pousser la vente et ils y réussirent.

Les étudiants organisent un supermarché, une pharmacie, des étalages de souliers. Ils préparent des vitrines et en présence de leurs camarades, ils font le boniment sur leurs produits en déployant toute leur éloquence. Puis ils écoutent leur voix qui a été enregistrée sur un ruban magnétique.

Ils manient la caisse enregistreuse et préparent et contrôlent les souches et les factures; ils étudient la comptabilité et font des stages dans de véritables magasins; d'autres étudient l'art commercial et la décoration. Presque tous les élèves suivent le cours d'administration de leurs finances personnelles.

Le but de l'école est d'entraîner des jeunes en vue des emplois qui vont survivre à l'automation, et dans des domaines où on en a besoin. Mais les cours sont assez variés pour permettre un changement d'emploi si le marché du travail change.

Même les cours académiques sont axés sur l'entraînement au travail. Les sciences sociales comprennent l'histoire des mouvements ouvriers; autres cours d'anglais comprennent la façon de se servir intelligemment du téléphone.

Les 675 étudiants de 1ère et 2e années (une 3e année sera ajoutée en septembre) viennent de tous les coins de Toronto. Ils doivent être recommandés par le principal de leur école élémentaire et ils doivent avoir fait leur 8e année. Environ 150 furent refusés l'an dernier faute de place. Pendant la 1ère année, ils choisissent six différents emplois avec lesquels ils se familiarisent tout en étudiant. Pendant la 2e année, ils consacrent 2 heures par jour à l'emploi qui leur plaît davantage et ils suivent des cours sur les sujets connexes. Des tournées éducatives dans les usines et magasins, ainsi que des stages pratiques sont également organisés.

Amélioration des bibliothèques académiques

L'Association canadienne des bibliothèques des collèges et universités a soumis à la Commission Bladen sur le financement de l'enseignement supérieur un document qui établit le coût des services des bibliothèques de ces institutions pour la décennie 1965-1975. Ce mémoire a été préparé par M. Robert H. Blackburn, bibliothécaire en chef de l'U. de Toronto, assisté de Doris Lewis, de l'U. de Waterloo, et de Brian Land, directeur de l'école de bibliothéconomie de l'U. de Toronto.

Dix-neuf recommandations concernent les frais annuels qu'entraîneront ces améliorations. Ces frais seront de $50 millions, comparés à $10,500,000 en 1962-1963. La construction de bibliothèques requerra de $110 à $145 millions en dix ans.

Don à l'Institut d'urbanisme

Le doyen de l'école d'architecture de l'université Columbia à New-York a fait don à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal d'une collection de plusieurs centaines de diapositives réunies par Sir Raymond Unwin pour illustrer un cours d'urbanisme dont il fut le titulaire à Columbia.

Sir Unwin fut l'un des premiers présidents du Town Planning Institute de Grande-Bretagne. Il est bien connu pour ses nombreux ouvrages et ses plans, maintenant classiques, des cités-jardins de Lechworth et de Hampstead Garden Suburb.

Les écoles n'auront plus l'air de prisons

QUEBEC. (PC) — Le ministère de l'Education a entrepris un programme destiné à effacer l'atmosphère de "prison" des écoles élémentaires et à les rendre invitantes et plus confortables.

Les classes sombres, en forme de boîte à beurre, seront remplacées par des pièces spacieuses et bien éclairées et les projets architecturaux constituent la base d'un programme de réforme qui inclut des changements comme la co-éducation et la place du maître dans la classe. "Il aurait été impensable de songer à des classes mixtes il y a cinq ou six ans", a dit un haut fonctionnaire du ministère. Mais cette recommandation du rapport Parent est déjà appliquée dans certaines écoles. Aussi, la plate-forme sur laquelle trônait la "maîtresse" a été enlevée pour donner de l'instituteur une image plus fraternelle. Et ce ne sont là que quelques aspects de la "révolution tranquille" dans les écoles élémentaires.

Ces nouveaux immeubles rempliront les besoins actuels mais demeureront adaptables à de futures réformes suggérées par la commission Parent. Le coût (par élève) se tient en deçà de $600 alors qu'il était de $1,000 pour les écoles construites en séries.

Ces économies sont rendues possibles par l'élimination d'éléments trop coûteux de fini intérieur. Du béton précontraint et peint et des ceintures d'acier composent des intérieurs qui peuvent facilement être remodelés.

Ce programme servant de guide, le ministre de l'Education a annoncé le lancement d'un concours pour la construction des écoles élémentaires et il espère qu'on ne tardera pas à adopter le programme, pour remplacer les écoles inutilisables et en construire de nouvelles.

Une école du Lac-Saint-Jean a été baptisée "la soucoupe volante" par les étudiants. Elle est circulaire et comprend 12 classes s'ouvrant sur un hall de 2 étages. Les salles de toilette et les locaux des professeurs s'ouvrent également sur le hall. Donc, pas de corridors et pas de file d'étudiants à la porte des classes.

Le ministre ne désire évidemment pas que toutes les écoles soient rondes, mais il essaie d'introduire un peu d'imagination dans l'architecture scolaire.

COLLEGE SAINTE-MARIE

COURS DU SOIR POUR ADULTES

en

ADMINISTRATION

- Théorie et pratique de la vente.
- La comptabilité au service de l'entreprise.

DEMANDER UN PROSPECTUS

LES COURS DU GESU

1180, rue Bleury, Montréal 2 866-3611

LE SERVICE DE COMPTABILITE DE

WABUSH MINES

a besoin immédiatement de :

ANALYSTES DE SYSTEMES — qui seront directement responsables au superviseur des systèmes de programmation de l'application et de l'installation des méthodes locales de comptabilité — de la préparation et du maintien des procédés manuels de comptabilité — de l'installation de méthodes développées par un groupe de système central.

Les candidats devront avoir un diplôme en administration de comptabilité et/ou commerciale ou être avancés dans leurs études en ce domaine.

Les candidats devront également posséder de l'initiative et les qualités latentes de chef afin de parvenir à la tête du service.

Salaire du début, de $5,020 à $7,000 selon expérience et qualifications.

Faire parvenir renseignements tels qu'expérience, instruction et salaire actuel au

SUPERVISEUR DE L'EMBAUCHE

WABUSH MINES

Picklands, Mather & Company

Agents de gérance

Case 667

Sept-Iles, Qué.

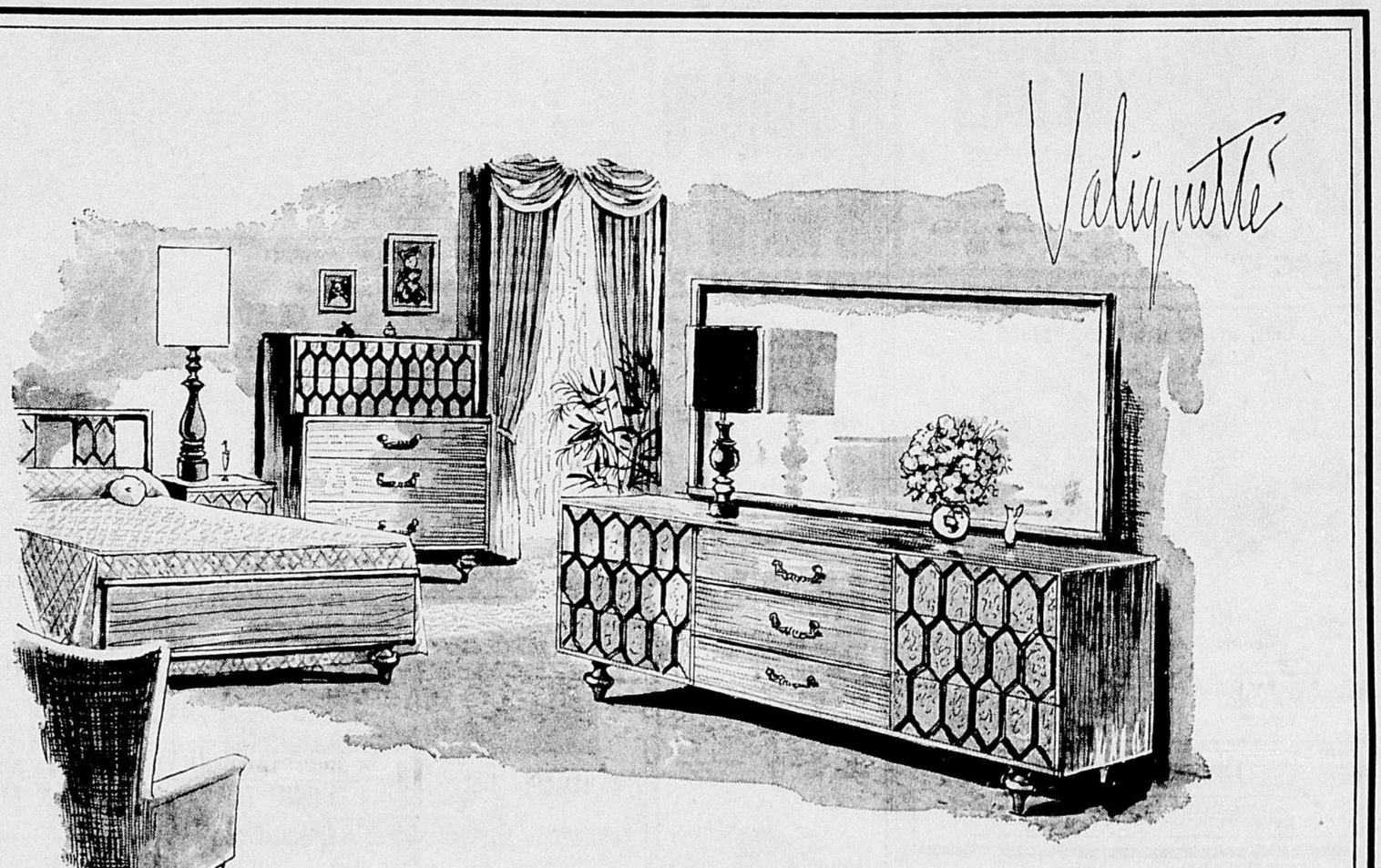

Mobilier 3 mcx. comprenant bureau triple 74" de longueur à 9 tiroirs, miroir encadré 33 x 63, chiffonnier à 5 tiroirs, lit 4/6. Noyer, style Espagnol. Spécial 495.

Table de chevet 59.

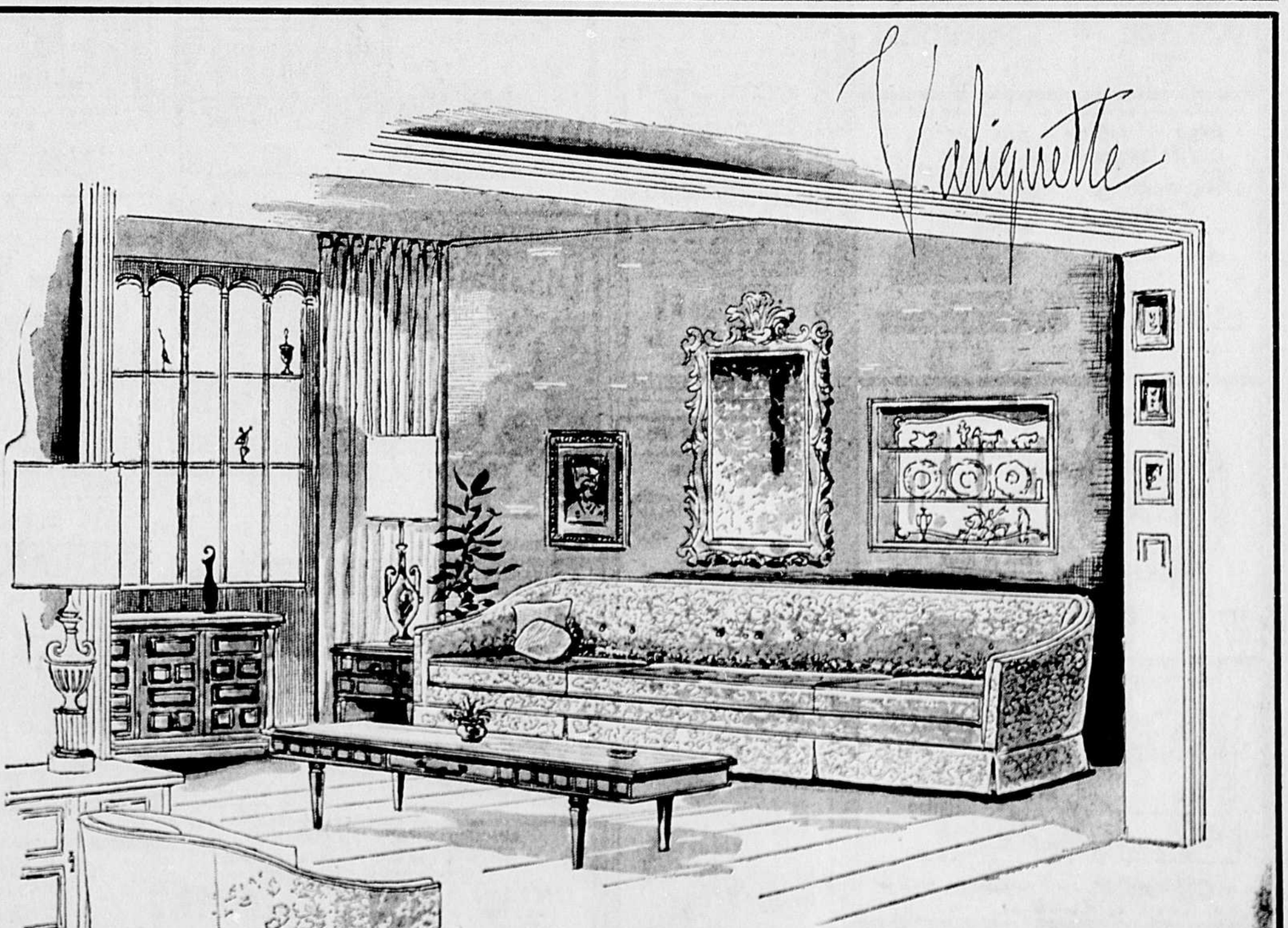

Sofa chesterfield 94" de longueur, 4 places, coussins réversibles en véritable AIRFOAM, tissus imprimés aux couleurs assorties. SPECIAL 229.

Fauteuil de même description Spécial 109.

Table à café, noyer 79.50

Stationnement municipal à l'arrière du magasin

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 Ste-Catherine est 842-8811

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m.
Ouvert les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9.00 p.m.

Exclusif à EATON l'appareil auditif VIKING V 131

Se place derrière l'oreille avec un micro tourné vers l'avant

Une miniaturisation digne de la lignée VIKING. C'est un appareil de grande précision qui se place derrière l'oreille et dont le microphone, tourné vers l'avant, facilite d'abord la conversation tout en éliminant, dans une très large mesure, les interférences. L'appareil comprend aussi un commutateur distinct : "ouvert" — "fermé". Il est de plus muni d'un réglage pour téléphone. Pas de "bouton" dans l'oreille.

Pour des renseignements complémentaires ou pour une démonstration à domicile

COMPOSEZ 842-9331, poste 719

Centre des appareils auditifs (rayon 421) au 2e étage, chez Eaton

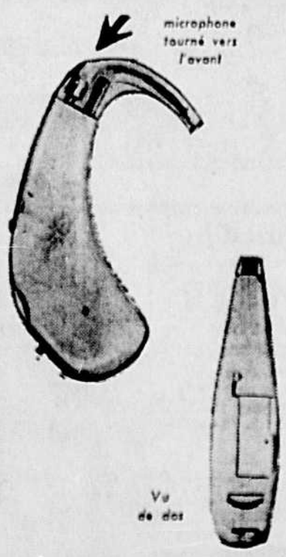

CAHIER No 3 / PAGES 29-42

LA PRESSE

ANNONCES CLASSEES / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, JEUDI 14 JANVIER 1965 — 81e ANNEE — No 10

le carnet

DE RAYMOND GUERIN

LE SAUT DE LA MORT

"Le plus grand exploit jamais réussi par un être humain" : voilà un titre sans équivoque.

Ce titre, nous l'avons lu dans les journaux, il y a quelques jours, au sujet de l'homme qui a sauté d'un avion, qui s'est fait donner un parachute en cours de descente, et qui, sain et sauf, est parvenu à toucher terre et à raconter son histoire...

Une aventure hallucinante. Je ne saurais dire s'il s'agit du "plus grand exploit" de tous les temps, mais il impressionne suffisamment !

Telle est la nouvelle. Mais ce qui est tout aussi intéressant, c'est le fond de l'histoire : comment le héros, Rod Pack, en vint-il à accomplir ce haut fait ?

Un entretien entre Pack et le journaliste Eric Frankland nous ouvre les yeux sur les motifs qui peuvent pousser un homme à une entreprise semblable. Il nous démontre également que cette joute avec la mort ne fut pas improvisée : elle fut le résultat d'un risque calculé jusque dans ses détails les plus infimes.

Situons d'abord l'individu. Rod Pack, à l'âge de 26 ans, avait déjà sauté 533 fois en parachute. Sans compter qu'il avait risqué sa vie d'une foule d'autres manières, en sa qualité de "stunt man" professionnel — ou "cascadeur" — à l'emploi des studios de Hollywood.

Comme il dit lui-même : "Pendant des années, j'ai gagné ma vie à remplacer des vedettes dans des scènes dangereuses. J'ai été projeté hors d'automobiles et au travers de fenêtres, je suis tombé à bas de chevaux, je me suis précipité dans des ravins.

"J'ai été blessé plus souvent que je ne peux m'en souvenir. Et je ne compte plus les fois où j'ai été à l'hôpital."

Mais il ajoute : "Je ne veux cependant pas revoir la mort d'aussi près et de façon aussi délibérée que je l'ai fait dans ma dernière aventure. Je ne regrette rien du tout. Mais aucune force au monde ne pourrait me faire recommencer. Je ne le ferais pas pour dix millions de dollars".

Il y avait pourtant un an qu'il mûrissait son affaire. Il sautait souvent en parachute pour la série de TV "Ripcord", et il avait entendu un scénariste dire : "Tout ce qui manque maintenant, c'est qu'un homme se lance dans l'espace sans parachute". Pack fut fasciné par cette idée. "J'ai senti aussitôt qu'il fallait que je la mette à exécution. Tout simplement pour la sensation, pour être le premier à l'éprouver, pour démontrer l'impossible."

Pack fit appel à ses amis. Suivirent de longs mois de "répétitions", au cours desquels on s'exerça à se transmettre un parachute fermé, en plein ciel. Ces essais réussirent à la perfection, et, "dès lors, j'eus confiance de réussir".

Rod Pack entreprit alors de convaincre sa fiancée des mérites de son projet. Elle poussa les hauts cris, lui signifia qu'elle l'abandonnerait s'il le mettait à exécution. Il ne dit plus mot pendant des mois, et le mariage eut lieu. "Ce fut alors que je signai mon contrat : à force de recevoir des appels téléphoniques, à force de me voir faire des sauts d'exercice, ma femme en vint à se résigner et à comprendre que rien ne m'arrêterait. Dès lors, elle se rallia a mon dessein."

Quand vint le grand jour, tout avait été prévu.

Il était entendu qu'un premier parachutiste sauterait tout d'abord; que Pack le suivrait et, plus léger, le rejoindrait dans la descente, saisissant le parachute plié présenté par l'autre et le bouclant à un harnais spécial ; et que deux autres copains suivraient, chacun muni d'une caméra spéciale. Les trois amis de Pack convinrent de n'ouvrir leurs propres parachutes qu'en voyant ce dernier flotter en toute sécurité dans le ciel.

C'était une mesure de précaution. Au cas où le parachute de Pack aurait fait défaut, au cas où Pack n'aurait pu le happer au passage, l'un ou l'autre des amis pouvait toujours attraper le casse-cou. "Deux hommes accrochés au même parachute, c'est beaucoup. Mais nous pouvions toujours nous en tirer avec des jambes brisées."

Enfin, tout se déroula sans incident. Tombant à 125 milles à l'heure d'un point de saut à 14,000 pieds, Rod Pack parvint à enfiler son parachute et à connaitre la gloire.

Il en faut, du cran !

Pauvre épouse.

Wagner: une seule justice pour tous

Le procureur général refusera d'intervenir en faveur des "amis du parti" libéral

par Jacques Guay

QUEBEC. — Aux amis libéraux, dont un groupe de Shawinigan, qui se pressaient nombreux au club de Réforme, hier soir, Me Claude Wagner a donné le solennel avertissement de ne jamais le mettre dans l'obligation de leur refuser d'intervenir en faveur d'intérêts particuliers dans l'exercice normal de la justice au Québec.

Invité au dîner-causerie mensuel du club, le procureur général a servi cette mise en garde à la fin d'un discours où il avait fait part de son enthousiasme et de sa "certaine inquiétude", après quatre mois de vie publique comme ministre.

De nombreux ministres, dont MM. René Lévesque, Bona Arsenault et le Dr Couturier, plusieurs députés, dont le député fédéral M. Auguste Choquette, et le président de la Fédération libérale du Québec, le Dr Irénée Lapierre, étaient présents. "Messieurs, a déclaré Me Wagner, j'ai extrêmement besoin de vous tous, tous et chacun, pour m'aider à redorer le blason **de la justice au Québec.** (Les mots soulignés étaient soulignés dans le texte remis à la presse.) Dans l'immédiat, tous et chacun d'entre vous, organisateurs politiques provinciaux et régionaux, je vous demande bien sincèrement de conserver l'idéal de 1960 : éviter l'intrusion de la politique dans l'administration de la justice".

En plus de l'avertissement mentionné plus haut, le procureur général a précisé : "N'espérez pas que dans des cas même isolés, je favorise, à la demande de qui que ce soit, la moindre entorse aux lois pénales et civiles, aux législations provinciales ou aux règlements municipaux. **Je suis ouvertement l'adversaire des tolérances comme celles que nous avons malheureusement trop connues dans le passé".**

Il a ajouté que cette attitude pourrait paraître à certains radicale, dictatoriale et surtout fort peu rentable politiquement mais que l'ensemble de la population, elle, sera sensible aux progrès que connaîtra l'administration de la justice, libérée des abcès que sont les tolérances et les entorses aux lois.

"Il est grisant de faire partie de l'équipe Lesage"

Me Wagner a souligné, au début de son exposé, qu'il est grisant d'être membre d'une équipe ministérielle aussi dynamique que celle que dirige l'honorable Jean Lesage, et qu'il n'a jamais regretté la quiétude du Banc, même aux heures les plus agitées de ses premiers jours comme député.

Il a cependant fait remarquer que la tâche de procureur général est une tâche ingrate "où l'on peut facilement être mal compris et mal connu". Il a fait observer par ailleurs qu'il reçoit chaque jour, dans son courrier, des dizaines de témoignages d'appui de la part de citoyens de toutes les parties de la province.

"A côté de ces témoignages, a-t-il ajouté, je reçois évidemment des critiques. La critique constructive est indispensable à tout administrateur public. Malheureusement, une telle critique ne se rencontre pas souvent".

Le procureur général a aussi affirmé qu'il a de l'autorité une opinion qu'il croit saine. Selon lui, l'autorité s'appuie sur nos lois, pénales et civiles, et le respect qu'on lui doit, ainsi qu'à ses cadres, n'est pas automatique et ne doit pas être servile.

"Nul, a-t-il rappelé, n'a plus à coeur que moi la sauvegarde des libertés démocratiques dans notre province. La liberté d'expression, la liberté de religion, la liberté de l'individu me tiennent au coeur . . . Cela ne veut pas dire, toutefois, que je capitulerai par mollesse, par refus des responsabilités, par opportunisme électoral, devant le galvaudage de ces libertés, la licence, le sabotage systématique de notre régime démocratique, **abus que d'aucuns confondent avec la liberté".**

Il a aussi déclaré : **"Il n'est pas question d'établir au Québec une justice exclusivement punitive, étroite et fondée sur des conceptions dépassées de la vie en société . . .** mais le procureur général n'entend pas verser dans la mollesse et favoriser la criminalité, en ne prenant pas ses responsabilités, qui lui sont dictées par la loi. **Le procureur général ne fait pas les lois. Il en surveille l'application, ne l'oublions jamais."**

Me Wagner a réitéré son intention de "faire un véritable ministère de la Justice, avec tout ce que cela comporte : "un ministère qui en plus d'administrer la justice, repense constamment celle-ci afin de la rendre **accessible à tous, égale pour tous et de la faire sagement appliquer."**

Il a précisé qu'il songeait à faire améliorer les lois démocratiquement. "Je ne veux pas être l'esclave du texte écrit, ni le gardien d'idées et de pratiques périmées, ni l'interprète étroit des règlements".

Un "homme d'Etat"

QUEBEC — Le président du Club de Réforme, M. Oscar Barma, a présenté Me Wagner en soulignant ses réalisations dans l'ordre suivant :

- **l'enquête pourtant difficile qu'il a conduite de main de maître sur les incidents survenus lors de la visite de la Reine et qui a démontré une fois de plus qu'il est un homme d'Etat ;**
- **le rapport Brossard et les mesures prises pour mettre fin à toute cette affaire ;**
- **la réorganisation de son ministère et la nomination de procureurs de la couronne permanents.**

M. Barma a affirmé : "il appartient à cette catégorie d'hommes publiques qui est un exemple de ce que le pays peut offrir de meilleur par l'union sacrée des races qui la composent."

Exclusif à LA PRESSE

Yvon Dupuis présente un "faux" drapeau

Il n'est pas toujours suffisant de voter l'adoption d'un drapeau pour pouvoir le reconnaitre ensuite, surtout lorsque des millions de "faux" flottent sur le pays. C'est ainsi que M. Yvon Dupuis, ministre d'Etat, a remis à la ville d'Iberville l'unifolié. "Votre hôtel de ville, disait-il alors, sera le premier à arborer notre drapeau distinctif". Mais le ministre n'avait peut-être pas tout à fait raison, l'emblème qu'il offrait étant la version "japonaise" du drapeau comportant 13 pointes à la feuille d'érable au lieu de 11.

La Compagnie de pouvoir du Bas St-Laurent veut négocier "sans relâche"

L'administrateur délégué de la Compagnie de pouvoir du Bas-St-Laurent souligne dans une lettre adressée à tous les employés qu'il est absolument injuste de prétendre que la compagnie veut la grève.

"Bien au contraire, précise M. Gabriel Gagnon, la compagnie, à la mention qu'une grève pourrait être déclenchée, n'a cessé de se tenir prête à négocier sans relâche".

L'attitude de la compagnie

M. Gabriel Gagnon a tenu, dans sa lettre aux employés, à faire certaines mises au point. Il déclare que "contrairement aux rumeurs qu'on a fait circuler : —

- La Direction de la Compagnie ne veut pas baisser les salaires : jusqu'à ce jour, la question des salaires n'a même pas fait l'objet de discussions.
- La Compagnie ne réclame pas le droit de remplacer à sa guise des employés de la Compagnie par des employés de l'Hydro-Québec ou d'autres filiales.
- L'Hydro-Québec ne veut pas traiter les employés de la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent sur une base inférieure à celle des autres employés de l'Hydro-Québec.
- La Compagnie n'entend pas permuter (transférer) capricieusement ses employés comme bon lui semble, n'importe où dans le territoire desservi par elle (Trois-Pistoles aux Iles de la Madeleine).
- Il n'est pas exact de prétendre que la Compagnie veut assigner les tâches à sa guise, sans tenir compte des qualifications des employés.
- Il est absolument erroné de prétendre que la Compagnie incite les employés à faire la grève. La Compagnie n'a rien fait pour provoquer ses employés. Toutes les propositions que la Compagnie a faites au Syndicat correspondent à des conditions de travail existant dans une vingtaine de conventions collectives différentes signées par l'Hydro-Québec.
- Il est absolument inexact de prétendre que le seul souci de la Compagnie, à l'annonce d'une grève possible, ait été de s'assurer que ses bâtisses seraient chauffées et de trouver des moyens pour franchir les lignes de piquetage que les grévistes pourraient établir.

Les députés UN sont plus "bavards" que les ministériels

QUEBEC. (DNC) — Le secrétaire provincial, M. Bona Arsenault, a publié, hier, un rapport préparé par l'Office d'information officielle du gouvernement sur la proportion du temps employé par chacun des députés, pendant la dernière session de la Législature.

On note, par exemple, dans ce rapport que l'Union nationale a employé, 52.3% du temps de l'Assemblée alors que les libéraux n'en ont pris que 47.4%. Les ministériels sont toutefois deux fois plus nombreux que l'opposition, avec leurs 60 députés contre 30 de l'Union nationale.

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a parlé plus de deux fois plus longtemps que le premier ministre, M. Jean Lesage. Leurs pourcentages respectifs sont de 23.55 et de 10.4.

"Tout le monde s'accuse d'être responsable de la longueur des sessions", a expliqué M. Arsenault en remettant le rapport aux journalistes.

"Alors, vous avez la réponse", a-t-il ajouté en souriant.

La session de 1964 fut la plus longue de l'histoire de l'Assemblée. Elle commença le 14 janvier pour se terminer le 31 juillet.

On souligne dans le rapport que "les ministres doivent prendre le temps nécessaire pour faire l'exposé des budgets de leurs départements et répondre aux questions des membres de l'opposition".

	Lignes	% du temps
30 députés U.N.	195,907	52.3%
60 " lib.	177,780	47.4%
1 " ind.	753	.3%
	374,440	100.%
L'or...	7,363	
	381,803	

Dé...nt employé plus de 1% du temps de la session

	Lignes	% du temps
D. Johnson	88,188	23.55%
J. Lesage	39,126	10.40%
J.-M. Bellemare	30,361	8.10%
P. Gérin-Lajoie	16,853	4.49%
P. Dozois	13,243	3.53%
P. Laporte	10,450	2.71%
J.-J. Bertrand	9,876	2.63%
A. Courcy	9,207	2.46%
Y. Gabias	9,067	2.42%
R. Lévesque	8,911	2.39%
C. Fortin	8,126	2.21%
R. St-Pierre	7,984	2.13%
G. Loubier	7,757	2.11%
R. Hamel	7,589	2.02%
G.-E. Lapalme	7,468	1.99%
B. Arsenault	6,225	1.69%
J.R. Bernatchez	5,380	1.45%
G.-D. Lévesque	5,197	1.40%
E. Lafrance	5,150	1.39%
E. Kierans	4,608	1.23%
A. Couturier	4,421	1.16%
B. Pinard	4,310	1.15%
A. Gervais	4,266	1.14%
E. Godbout	4,189	1.11%
F.-J. Lafontaine	4,185	1.11%
E. Guillemette	3,998	1.06%
C. Gosselin	3,808	1.01%
L. Bertrand	3,802	1.01%

Les "instituts" seront le coup de mort du cours classique traditionnel

— le R. P. Larivière

QUEBEC. (PC) — Le président de la Fédération des collèges classiques, le R. P. Florian Larivière, a exprimé l'avis hier que le système d'écoles secondaires du type "high school" recommandé par la Commission Parent signifie la disparition pure et simple du cours classique traditionnel.

Le Père jésuite, qui s'adressait aux membres du club Richelieu de Québec, a précisé que les collèges classiques endossaient bon nombre des recommandations du rapport de la Commission mais qu'ils se permettaient d'exprimer certaines réserves quant à l'uniformisation de l'éducation à tous les degrés, quant au rôle des institutions indépendantes comme les collèges classiques et quant aux "instituts" dont la création a été proposée dans le rapport.

Ces "instituts" seraient créés à l'intention des étudiants de 12e et de 13e année et favoriseraient chez ces derniers le choix d'options nombreuses qui les aideraient à se diriger vers des carrières universitaires ou vers des professions dans le monde des affaires ou encore dans le domaine technologique.

Selon le R. P. Larivière, cette période de deux ans serait beaucoup trop courte pour exercer une "influence profonde" chez les étudiants. Selon lui, il faudrait que le choix d'options fût disponible dès la neuvième année pour que l'élève puisse acquérir un niveau de culture équivalent à celui que peut offrir le cours classique.

Idéal commun difficile à maintenir

A son avis, il se peut que des échanges fructueux s'établissent au sein des instituts, entre les groupes considérables d'étudiants, "mais l'idéal commun nécessaire pour soutenir des énergies déclinantes sera difficile à maintenir, et l'on peut craindre un glissement imperceptible vers la médiocrité".

Le président de l'organisme qui groupe la totalité des collèges classiques du Québec a précisé que la Fédération regrettait que la Commission Parent n'ait pas insisté sur le maintien et l'expansion des écoles privées.

Le R. P. Larivière s'est dit convaincu que les collèges classiques pourraient participer à l'enseignement dans le Québec, à la fois au niveau secondaire et au niveau des instituts, tout en conservant leur caractère indépendant.

L'école exclusive ou réservée à un petit nombre n'est pas nécessairement antidémocratique, dit-il, et il formula une mise en garde contre la tendance à envisager des structures théoriques, si attrayantes puissent-elles paraître, comme des réalités.

Après avoir répété que la Fédération des collèges classiques et ses membres considérés individuellement endossaient bon nombre des recommandations mises de l'avant par la Commission Parent, il suggéra instamment que l'on agisse avec prudence et que l'on tente certaines expériences avant la mise en pratique du système proposé dans le rapport Parent.

La retraite: le public n'en voudra plus dans deux ans

— M. Kilgour

OTTAWA. (PC) — Les représentants des compagnies d'assurance ont continué hier de faire le procès du projet de retraite fédéral devant le comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes.

M. D. E. Kilgour, président de la compagnie d'assurance Great West, a déclaré que si le Parlement approuvait le plan, il faudrait y apporter des retouches dans un an ou deux parce que le public n'en voudra plus.

M. B. Holmes, vice-président et actuaire en chef de la Confederation Life, est d'avis que les amendements qu'il faudra apporter au plan devront être radicaux.

M. G. N. Watson, vice-président de la Crown Life, qui comparait à titre de simple citoyen, considère comme tout à fait "inconvenant" un plan de pension dont les futurs bénéficiaires feront les frais. Il ne voit pas bien les futures générations disposées à défrayer plus de prestations qu'elles n'en toucheront.

S'incliner devant le fait accompli . . .

Il se dit assez réaliste pour s'incliner devant le fait qu'il sera donné suite au plan attendu qu'il a déjà subi deux lectures aux Communes et cela à l'unanimité. Il n'a d'autre intention que de contribuer à l'amélioration du projet.

"Bien que l'on puisse comprendre qu'un régime de retraite fondé sur des cotisations insuffisantes puisse être volontiers agréé par une Chambre des Communes ou même par toute une population qui croit que par quelque opération magique, les générations futures solderont la note, il ne m'apparaît pas clairement que ces générations futures continueront de solder la note bien que ne touchant que des prestations ayant une valeur, au point de vue actuaire, moindre que les cotisations qu'elles ont à verser", lit-on dans le mémoire que M. Watson a présenté au comité.

Les rapports des actuaires du gouvernement prévoient qu'il faudra peut-être vers 1985 porter les cotisations à environ 5 p. 100 des revenus au lieu de la cotisation initiale de 3.6 p. 100.

Au lieu d'attendre 20 ans pour augmenter la contribution générale, les personnes maintenant âgées de moins de 45 ans, pourraient verser initialement une contribution plus élevée. Cette façon de procéder assurerait la continuation du plan bien au-delà de 20 ans.

Intégration au plan fédéral

Le mémoire rappelle qu'à peu près toutes les caisses de retraites privées exigent une cotisation de cinq p. 100 de la part des bénéficiaires, que ces plans seront intégrés dans le plan fédéral et que ces fonds seront versés dans le secteur public de l'économie.

Cependant, l'Association des administrateurs de compagnies d'assurance préconise de mettre au rancart tout le projet fédéral, du moins sous sa forme actuelle.

M. Holmes, de la Crown Life, croit que la plupart des Canadiens ne comprennent pas le plan. "Nous assisterons, dit-il, à un choc en retour, le moment de vérité va sonner un jour."

L'association fait observer qu'en 1976 les deux tiers des Canadiens âgés de plus de 65 ans ne toucheront aucune allocation en vertu du plan de pension.

Cette objection a suscité une vive discussion.

Accusation de partialité

M. John Munro, député libéral de Hamilton-Est, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh, juge injuste de la part de l'association de ne pas mentionner que ces deux tiers comprennent un grand nombre de gens âgés de plus de 65 ans, les chômeurs, et les veuves âgées de moins de 55 ans, qui ne bénéficient point du plan.

M. Munro accuse l'association d'être partiale lorsqu'elle inclut le programme de sécurité de la vieillesse dans le coût total du plan et sépare par contre ce programme du plan de retraite dans l'énumération de quelques-uns de ses bénéfices.

M. Reg Cantelon, député progressiste-conservateur de Kindersley, se dit vexé de l'antagonisme manifesté à l'égard de la délégation par quelques membres du comité.

M. H. L. Sharp, président de la Northern Life, révéle qu'il existe une divergence d'opinions parmi les assureurs au sujet de la question de savoir si le plan fédéral va léser les entreprises d'assurance-vie. Quant à lui il ne le croit pas.

Intégrer la forêt à l'agriculture, au Québec, serait une grave erreur

Deux professeurs de l'université Laval rejettent une suggestion en ce sens de l'UCC

QUEBEC. —Les forestiers du Québec pourraient exploiter un volume de 25 millions de cordes par année, soit deux fois et demi la récolte actuelle, et peut-être davantage.

C'est la conclusion à laquelle en sont venus deux experts, professeurs à l'université Laval, MM. Omer Lussier et Georges Maheux, dans un bulletin du Fonds de recherches forestières de Laval. Des exemplaires de ce bulletin ont été distribués hier au cours d'une conférence de presse tenue à l'occasion du dixième anniversaire du Fonds.

Les experts soulignent qu'actuellement, le prélèvement total est de l'ordre de 10 millions de cordes. Or, la possibilité globale des ressources des forêts québecoises étant de 25 millions de cordes, il en résulte que 15 millions de cordes "restent inutilisées et se déprécient graduellement sans profit pour personne".

Pour qu'une solution soit trouvée à ce problème, il faut que la façon de considérer la forêt soit radicalement modifiée. MM. Lussier et Maheux estiment que "si on acceptait de laisser intégrer la forêt à l'agriculture, suivant la conception de l'Union catholique des cultivateurs, par exemple, ce serait reculer de 50 ans l'essor normal de notre économie".

Les experts sont catégoriques : le présent mode d'établissement rural, connu sous le nom de colonisation, est dépassé ; il devrait être revisé parce qu'il coûte trop cher et que ses résultats sont négatifs.

Au sujet de l'intégration de la forêt à l'agriculture, les auteurs du bulletin ajoutent : "L'erreur de 1930 a été de confondre l'agriculture des zones arables avec les opérations forestières. Le résultat est flagrant : territoires déboisés, ruinés, fermes abandonnées, paroisses non viables, misères physiques et morales des colons, industries forcées de restreindre leur production ou même de disparaître".

Un centre de recherches bien pourvu

Ils recommandent ensuite la création d'un centre de recherches forestières bien pourvu en personnel, équipement et laboratoires. Selon eux, il s'agit là "d'une urgente nécessité".

MM. Lussier et Maheux reprochent au Conseil provincial d'orientation économique de ne comprendre aucun expert du vaste secteur de la forêt. "Que cet oubli de la profession forestière, disent-ils, se produise dans un pays de forêts comme le Québec dénote un dangereux manque de réalisme en même temps qu'une étrange façon d'utiliser les compétences."

Où vont les universitaires ? Pas à la forêt

Les deux professeurs de Laval constatent que sur 3,601 diplômés des universités Laval, de Montréal, McGill et de Sherbrooke, en 1962-63, seulement 17 étaient diplômés en génie forestier. (L'agriculture en comptait 66.)

Et ils concluent : "Il y a donc disproportion flagrante entre les tenants des carrières qui forgent l'économie et la prospérité du Québec et les autres professionnels. C'est là, non pas un indice, mais la preuve formelle que la jeunesse des collèges est mal orientée ou manque de réalisme (ou les deux à la fois).

Libéraux et NPD se rapprochent

ST-JEAN, N.-B. (PC) — L'organisateur national du nouveau parti démocratique, M. Russel Brown, a déclaré hier soir qu'il est de plus en plus possible que le NPD s'affilie au parti libéral. Selon lui, les philosophies des deux groupes sont "très rapprochées".

M. Brown, qui visitait St-Jean dans le cadre d'une tournée qu'il a entreprise au pays, a noté que "quelque chose pourrait être réalisé (worked out) entre le NPD et le parti libéral.

Les observateurs s'attendaient à ce que le Nouveau parti appuie le gouvernement au cours de la prochaine session à la condition qu'une enquête soit faite aux ministères de l'Immigration et de la Justice.

M. Brown est d'avis que la division régnant actuellement au pays sera le principal thème au cours des prochaines élections qu'il prévoit pour juin.

Le 1er ombudsman en Ontario ?

OTTAWA. (PC) — L'Ontario pourrait-elle devenir la première province du Canada à posséder un ombudsman ?

M. Donald C. Rowat, professeur à l'Université Carleton l'espère et il en a formulé la suggestion hier devant la Commission royale d'enquête sur les droits de l'homme que préside M. James C. McRuer.

De fait, le professeur de sciences politiques a suggéré que le Canada puisse même avoir un jour toute une série d'ombudsmen, (c'est-à-dire de fonctionnaires chargés d'empêcher les gouvernements d'empiéter sur les droits des citoyens), du niveau fédéral au palier municipal.

Dans un mémoire dont la lecture a duré deux heures, le professeur a affirmé que l'établissement d'un tel système de "chiens de garde" contribuerait en endiguer l'extension croissante du pouvoir gouvernemental qui constitue une menace pour les droits des individus dans la société moderne.

Un bon remède à l'injustice

M. Rowat précisa que l'ombudsman ne serait pas pour l'Ontario, une panacée dans le domaine des droits de l'homme. Mais ce serait un bon remède à l'injustice, un moyen d'en appeler ouvert à tout citoyen qui aurait épuiser les autres recours ordinaires en justice.

Etant donné la prolifération des agences et des commissions gouvernementales, dit-il, il est difficile pour les gouvernements de porter une attention spéciale aux droits de l'individu. Les membres du cabinet ne peuvent se tenir au courant de toutes les décisions administratives prises dans leurs ministères. Et, de toute façon, les ministres ont tendance à approuver les décisions de leurs départements.

Selon le professeur, à la Législature les membres de l'Opposition peuvent surveiller le gouvernement et le tenir en alerte par le truchement des questions. Malgré tout, dit-il, ils sont souvent incapables d'être au fait des décisions dans tous les domaines de l'activité gouvernementale.

J'ETAIS PRIS PAR LA ROUTINE...!

Depuis dix ans, j'avais la même occupation. Tous les jours, je faisais à peu près le même travail. J'avais peu de chance d'avancement. Je me voyais dix ans plus tard, encore au même point.

Un bon jour, j'ai décidé de suivre le cours de culture humaine de l'Institut de Personnalité. J'y ai appris à agrandir mon horizon, à découvrir de nouveaux intérêts, à sortir de l'ornière de la pensée, à stimuler mon esprit au contact des idées et des expériences des autres, à saisir les occasions et les opportunités que l'avenir réserve à ceux qui savent prévoir.

J'en ai retiré une nouvelle maîtrise, un nouveau calme et une nouvelle confiance qui me permettent d'exprimer mon opinion avec plus de persuasion. J'ai changé de position, j'ai un travail qui me passionne, et je gagne un meilleur salaire. J'ai maintenant la joie de vivre.

C'est un cours merveilleux.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considerent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 6,000 gradués enthousiastes.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats ? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, jeudi le 14 janvier ou vendredi le 15 janvier à 8 heures, au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir plus de détails, signalez 842-8186.

Chasse à l'orignal -- saison 1964

Enfin, voici le tableau presque complet (il manque des rapports pour les comtés de Pontiac et de Témiscamingue) de la chasse à l'orignal, saison 1964. A la fin du mois de novembre dernier, le grand total se chiffrait à **8,857**, bien que le rapport officiel daté du 23 novembre n'indique que **7,435**.

Le fait d'avoir permis de tuer la femelle et le petit de l'orignal dans la grande majorité des territoires cynégétiques du Québec n'a donc pas causé les "hécatombes" et les "massacres" auxquels s'attendaient les chasseurs-conservateurs ... A croire qu'ils en étaient arrivés à les souhaiter à force de vouloir "prouver" leur point de vue !

Sauf dans un comté (Montcalm), il s'est tué plus de femelles que de mâles. En fait, UNE femelle de plus ... pas fracassant comme majorité ! Cela s'explique facilement, non seulement pour Montcalm, mais pour l'ensemble du Québec quand on compare le nombre de mâles avec le nombre de femelles. Ce que je trouve extraordinaire, c'est qu'on ait tué "autant" de femelles alors que personne ne **chassait** vraiment la femelle ! Je m'explique : Sauf en ce qui concerne les braconniers, PERSONNE dans le Québec ne CHASSE la femelle ou le petit orignal. On RENCONTRE ce gibier, on ne le chasse pas ... nuance !

A peu près tout le monde connait les diverses tactiques de chasse au mâle : on s'embusque près d'un cours d'eau, on appelle, il vient ... et l'on tire. Ou encore : on poursuit (en canot ... et parfois en canot-moteur ... hélas !) un mâle qui traverse un lac pour le tirer.

D'autres prennent l'affût sur une plate-forme construite dans un arbre et dominant un marais fréquenté par les orignaux.

Or la question naturelle à poser est la suivante : Que font les jeunes orignaux pendant la période du rut ? Je ne sais ce qu'en diront les biologistes, mais en ce qui me concerne je vous répondrai : Ils se la ferment ... se cachent, regardent ... et tâchent d'apprendre comment se font les orignaux ! Surtout : comment survivre à cette périlleuse expérience : vivre ... Et nous devons croire qu'ils sont à dure école puisque 50% d'entre eux n'atteignent jamais leur premier anniversaire de naissance, qu'on les chasse ou non.

Songez que même en **Abitibi**, la région "champion", le "paradis de l'orignal", seulement 72 petits furent abattus, et dans tout l'Etat du Québec : 490. Sur une population **estimée** de 75,000 bêtes, ce n'est pas ce qu'on pourrait appeler "énorme".

Avant de vous pencher longuement sur le tableau — peut-être l'avez-vous fait avant même de lire ces commentaires ? — permettez que je souligne un fait qui me paraît très important : aux orignaux abattus par les chasseurs "libres", c'est-à-dire par ceux qui ne chassaient pas dans les parcs et réserves (à cause du tirage annuel) s'ajoute le total des prises effectuées lors de ces Chasses Contrôlées. Donc, **389 sujets.** Cette addition, même si elle n'est pas très importante, ne réflète pas, à mon avis, l'habileté des chasseurs ou le succès de la saison '64. Chasser dans des territoires intégralement protégés depuis plusieurs décennies (nos parcs et réserves) ne constitue pas un haut fait d'armes ... Il ne faut jamais avoir voyagé dans ces territoires pour en douter ! Evidemment, il y a et il y aura toujours l'élément CHANCE ... mais si cet élément n'existait pas, serions-nous chasseurs ? Et la chasse elle-même, en tant que **sport**, existerait-elle ? Les employés des abattoirs municipaux ne sont pas des sportifs, à ce que je sache ! Pourtant, il y aura toujours des "sportsmen" qui se plaindront qu'on ne peut leur **garantir** le gibier ... et que "tous" les amateurs-sportifs sont des "voleurs" et que tous les projets gouvernementaux de chasses contrôlées sont des "rackets" pour leur "voler" leurs dollars et "leur" orignal ...

Examinez soigneusement ce tableau de la saison '64, nous en reparlerons.

Avant mon traditionnel A Demain, j'espère ne commettre ni une indiscrétion, ni empiéter sur le domaine de mes confrères, mais de source sûre, j'ai appris que le choix de la première équipe d'étoiles, au hockey, choix qui sera publié demain par la ligue Nationale, est le suivant : Hodge, Laperrière, Pilote, Hull, Provost et Ullman donc, trois joueurs du Canadien, sans rancune aux confrères ...

A DEMAIN

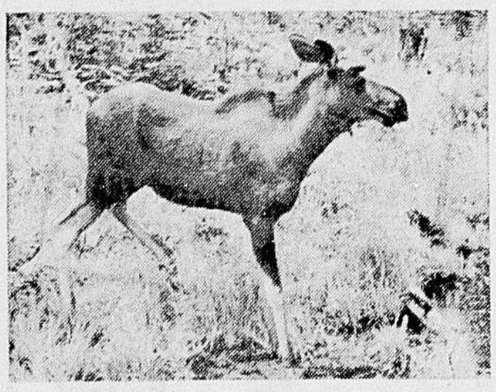

Un jeune orignal s'apprête à traverser le ruisseau. Cet orignal a survécu à la saison de chasse 1964. Notez le panache naissant à l'avant des larges oreilles et le soupçon de barbiche sous la gorge !

Tableau de chasse à l'orignal – saison 64 !

Provenance	Tués par chasseurs domiciliés au Québec Mâl.	Fem.	Jeunes	Tués par chasseurs domiciliés hors du Québec Mâl.	Fem.	Jeunes	Total
Abitibi	552	403	72	36	12	—	1,075
Berthier	131	142	31	1	1	—	306
Bonaventure	114	62	27	1	—	—	204
Champlain	1	—	—	—	—	—	1
Charlevoix	28	18	3	—	—	—	49
Chicoutimi	110	66	11	6	1	1	195
Dorchester	1	—	—	—	—	—	1
Fontenac	1	1	—	—	—	—	2
Gaspé-Nord	163	111	19	2	2	—	297
Gaspé-Sud	147	95	13	—	—	—	255
Gatineau	63	56	6	5	8	—	138
Joliette	91	71	20	10	2	—	194
Kamouraska	1	—	1	—	—	—	2
Labelle	48	30	11	1	—	—	90
Lac-Saint-Jean	23	10	2	—	—	—	35
Laviolette	549	428	42	9	8	1	1,037
L'Islet	8	5	5	—	—	—	18
Maskinongé	105	113	15	4	3	—	240
Matane	80	63	10	—	—	—	153
Matapédia	115	103	22	—	—	—	240
Montcalm	201	202	29	6	23	4	465
Montmagny	3	3	1	—	—	—	7
Montmorency	7	4	—	—	—	—	11
Pontiac (1)	93	63	9	15	7	—	187
Portneuf	182	165	22	—	1	—	370
Québec	56	51	8	—	—	—	115
Rimouski	14	2	2	—	—	—	18
Roberval	302	196	32	5	4	1	540
Rouyn-Noranda	49	31	3	1	—	—	84
Saguenay	364	130	28	2	1	—	535
Saint-Maurice	36	18	2	1	—	—	56
Témiscamingue (1)	25	15	5	3	1	—	49
Terrebonne	8	6	—	—	—	—	14
Parcs :							
de la Vérandrye	132	95	10	—	—	—	237
des Laurentides	49	47	11	—	—	—	107
Réserve de Matane	28	17	—	—	—	—	45
Provenance indét.	35	10	11	1	2	—	59
Total	3,914	2,832	483	109	76	7	7,421
Autres							14
GRAND TOTAL							7,435

(1) Incomplet.

Téléphoto PA

Couronnement du meilleur athlète

Patience Sherman, l'amie du nageur Don Schollander, choisi l'athlète de l'année aux Etats-Unis, couronne son héros d'un diadème de neige avant que les personnes qualifiées n'aient la chance de le faire officiellement.

La nouvelle association des pistes remporte une première victoire

TORONTO — Le meeting annuel de la Canadian Trotting Association prend fin aujourd'hui à Toronto. Ce sera l'assemblée annuelle des membres. Hier, alors que l'association des propriétaires et conducteurs de la province d'Ontario tenait son assemblée, les directeurs de la C. T. A. ont rencontré les représentants de la nouvelle association des pistes de courses canadiennes.

Ces dernières étaient représentées par John Mooney, président, Raymond Lemay, 1er vice-président, Charles Côté, Ken McGugen et Aimé Des-Rosiers, qui agissait comme aviseur légal. Le président Allen Dickenson, le vice-président Georges Giguère et une quinze d'autres directeurs formaient le groupe de la C.T.A.

La nouvelle association a remporté, semble-t-il, une première victoire.

Bien que la rencontre n'ait eu aucun caractère officiel, les deux parties se sont entendues à merveille. Les pistes réclament 25 pour cent de la représentation chez les directeurs, alors que les présents règlements de la CTA leur en accordent 3.

Si la revendication des pistes est acceptée, le nombre sera majoré à 10. Mais comme les élections viennent tout juste d'avoir lieu, tout porte à croire que l'association des pistes devra patienter encore un an.

Le soccer en progrès dans toute la province

Le soccer mineur est en voie de progrès dans la métropole, mais plusieurs groupes de fervents du soccer à travers la province travaillent avec beaucoup d'acharnement à populariser ce sport.

Souvent avec des moyens de fortune, comme c'est le cas à Québec, par exemple, ils font un travail digne d'éloges.

En 1960, un tournoi à la ronde groupait quatre équipes. En 1961, six équipes seniors participaient à un programme régulier de saison.

En 1962, la Ligue comprenait encore six équipes seniors, dont une de Victoriaville.

Mais en même temps le soccer mineur commence à se développer. Quatre équipes midget sont alors formées en 1962. L'année suivante, quatre équipes seniors opèrent à Québec et trois équipes midget.

L'an dernier, le soccer faisait un autre pas en avant avec quatre équipes seniors, quatre équipes juvéniles et quatre équipes midget, dont une de Victoriaville.

A Québec, les organisateurs tels que Jean-Louis Hargindeguy et autres font face à l'apathie du public et au manque de terrains. Tout est à faire. Mais l'enthousiasme est grand.

Le premier noyau à Victoriaville continue à grossir. L'on prévoit que le groupe augmentera encore cette année.

A Montréal, le club St. Paul Rovers annonce que M. H. J. Chapman a été élu à la présidence, lors de l'assemblée du club. R. Taylor a été choisi comme vice-président et J. Smiley comme secrétaire. H. Johnston devient trésorier.

Demain, l'équipe championne des St. Paul Rovers sera reçue à l'hôtel de ville par le maire de Montréal.

Vic Emery sera de retour sur la piste d'ici une semaine

ST-MORITZ, Suisse. (UPI) — Vic Emery, membre de l'équipe olympique de bobsleigh, championne du monde à Innsbruck l'hiver dernier, pourra renouer avec la compétition d'ici une semaine, a déclaré un porte-parole de l'équipe hier.

Emery a été victime d'un malencontreux accident hier alors qu'il s'entrainait pour les championnats des bobsleighs à deux places, qui auront lieu les 23 et 24 janvier.

Emery a subi une profonde coupure au bras gauche et une dislocation de l'épaule lorsque son bobsleigh a virevolté dans une courbe. Le Canadien n'a pas été hospitalisé.

N'eût été de cet accident, Emery aurait établi un nouveau record pour la saison. Mike Young, le freineur d'Emery, a échappé aux blessures.

On croit que le capitaine de l'équipe championne à Innsbruck sera suffisamment rétabli pour prendre part aux activités de la fin de semaine du 23.

A leur première descente, Emery et Young avaient réussi le deuxième meilleur temps de la journée. Ils ont alors tenté de battre le record de la saison (1:20.50), établi la veille par les champions olympiques en duo, les Britanniques Tony Nash et Robin Dixon.

Un autre incident semblable, impliquant les Américains Gene Dolan et Dick Davies, de Plattsburg, est survenu hier. Piloté par Dolan, le bobsleigh a fait un tour complet sur lui-même dans la dernière courbe, et les deux hommes ont subi des blessures mineures. L'équipe devait poursuivre son entrainement dès aujourd'hui, à condition que Dolan soit suffisamment remis.

VICTOR EMERY

Chandler indécis

TULSA. (UPI) — Le vétéran botteur de précision des Giants de New York, Don Chandler, a déclaré qu'il réfléchirait longuement avant de prendre une décision, lorsqu'il a appris que les Giants l'avaient échangé aux Packers de Green Bay.

Chandler, un vétéran de neuf saisons, a remporté le championnat des compteurs de la LNF, en 1963, avec un dossier de 106 points.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Baltimore à Québec

Ligue Junior de l'Ontario

Canadien Jr à Peterborough
Kitchener à Hamilton

Ligue Provinciale Senior

Verdun à St-Hyacinthe
Granby à Sherbrooke

Ligue Métropolitaine Jr "A"

N.-D.-G. à Maisonneuve (Richard), 8 h.
Rosemont à Mtl-Nord, 8 h. 30

Ligue Métropolitaine Jr "B"

Outremont à Lakeshore (Sauvé), 9 h.
LaSalle à St-Laurent, 9 h. 15

HIER

Ligue Américaine

Providence 5, Buffalo 3
Springfield 4, Hershey 3
Cleveland 4, Pittsburgh 3

Ligue Interuniversitaire

Toronto 5, McMaster 4
Laval 15, McGill 3

Ligue Métropolitaine Jr "B"

Ahuntsic 3, Outremont 3
N.-D.-G. 3, National 1

Ligue Intercollégiale

(Section Intermédiaire)

Eudistes 4, Montréal 2
Olier 2, Assomption 6

(Section Juvénile)

Eudistes 8, Ste-Marie 3
Bréboeuf 5, St-Ignace 2

LIGUE AMERICAINE

(Division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Québec	26	14	1	151	118	53
Hershey	21	17	2	141	119	44
Baltimore	15	20	3	132	124	33
Springfield	15	22	3	116	147	33
Providence	14	23	1	106	141	29

(Division Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Rochester	26	11	2	139	101	54
Buffalo	21	14	3	135	110	45
Pittsburgh	16	19	3	115	131	35
Cleveland	10	24	4	104	148	24

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Niagara Falls	21	8	7	137	104	49
Toronto	23	11	2	175	144	48
Peterborough	17	10	6	145	112	40
Oshawa	15	16	6	146	152	36
Canadien Jr	13	16	5	143	130	31
Kitchener	12	20	3	146	183	27
St. Catharines	9	19	4	130	156	22
Hamilton	8	18	5	113	154	21

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"

	G	P	N	P	C	Pts
Lachine	20	5	3	201	89	43
Palestre	20	12	0	136	112	40
Verdun	16	10	3	117	88	35
Rosemont	15	12	3	135	114	33
Maisonneuve	15	12	2	120	100	32
Mtl-Nord	11	14	3	106	136	25
N.-D.-G.	9	12	2	120	152	20
Ile-Jésus	4	26	2	64	207	10

LIGUE METROPOLITAINE JR "B"

(Section Est)

	G	P	N	P	C	Pts
St-Laurent	14	6	2	87	58	30
Ile-Jésus	12	8	3	80	70	27
Palestre-N.	11	10	3	73	72	25
V.-Mt-Royal	9	9	4	66	59	22
Outremont	3	14	4	52	86	10
Ahuntsic	4	16	2	55	85	10

(Section Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Verdun	18	3	2	98	38	34
Lakeshore	12	6	3	72	59	27
Lachine	12	8	1	88	50	25
LaSalle	10	4	5	67	60	25
N.-D.-G.	9	13	2	69	91	20
Rive-Sud	3	18	1	35	99	7

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

	G	P	N	P	C	Pts
Sherbrooke	17	8	0	102	79	34
St-Hyacinthe	13	11	2	89	92	28
Granby	12	13	2	98	89	26
Drummonville	13	14	0	97	91	26
Verdun	9	18	0	90	125	18

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	21	5	0	146	75	42
Victoriaville	17	9	0	149	88	34
Thetford-M.	14	12	0	101	95	28
Québec	12	14	0	109	119	24
Sorel	11	15	0	101	162	22
T.-Rivières	3	23	0	95	162	6

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	7	0	0	53	27	14
CARABINS	4	1	0	32	22	8
McMaster	3	2	2	32	30	8
Queen's	3	1	1	30	17	7
Western	3	2	0	18	17	6
Laval	2	4	0	32	28	4
Waterloo	1	3	1	26	30	3
McGill	1	6	0	28	61	2
OAC (Guelph)	0	5	0	13	32	0

LIGUE INTERCOLLEGIALE

(Section Senior)

	G	P	N	P	C	Pts
M.-St-Louis	5	1	0	25	14	10
Bréboeuf	4	2	1	26	17	9
Valleyfield	4	3	1	33	30	9
Bourget	4	3	0	24	23	8
St-Laurent	4	3	0	16	19	8
Longueuil	3	2	1	29	27	7
Ste-Marie	3	3	1	25	29	7
St-Paul	1	5	0	22	26	2
Ste-Thérèse	1	7	0	17	32	2

(Section Intermédiaire)

	G	P	N	P	C	Pts
St-Ignace	4	0	0	15	7	8
Olier	3	2	0	13	18	6
Assomption	2	0	0	12	5	4
Eudistes	2	1	0	14	6	4
Montréal	1	2	0	8	11	2
St-Denis	0	3	0	5	12	0
Grasset	0	4	0	6	19	0

Trophée de LA PRESSE présenté samedi soir

Le trophée LA PRESSE, décerné chaque année à l'équipe la plus méritante de l'école de ski amateur de l'Association des clubs de ski de Montréal, sera présenté samedi soir, à l'issue du banquet de clôture du 12e stage annuel, à Sun Valley, dans les Laurentides, offert par M. Gérard Siegmann.

Ce banquet, que présidera probablement l'hon. Lionel Bertrand, conseiller législatif et président honoraire de l'ACSM, réunira plusieurs personnalités du monde sportif, religieux et politique, comme le R. P. Marcel de la Sablonnière, créateur de l'expo "Ski pour Tous" ; M. Marcel Prud'homme, député fédéral de Montréal-Saint-Denis ; Mlle Nancy Holland, membre de l'équipe olympique de ski alpin, et M. Pierre Alain, président de la division du Québec de l'ACSA.

Les 72 élèves et leurs six moniteurs ont évolué toute la semaine sur le flanc nord de Sun Valley. Selon l'examinateur Mario Podoriezach, de l'Alliance canadienne des moniteurs de ski, les conditions de neige étaient favorables à la tenue de cette école. Outre le directeur de l'école, Ronald Prévost, les autres moniteurs étaient Louis Hébert, François Bellemare, Jean Aubert, Rénald Boothman et Bernard Trottier.

SERVICE BAS PRIX
COURTOISIE
VALEUR DE RACHAT
LIVRAISON IMMEDIATE
Jarry & Frère
7275 BOUL. ST-LAURENT
JUSTE AU NORD DE JEAN-TALON
274-8331

★
VENTE TOUTE ETOILE LIONEL PORTIGAL
commençant aujourd'hui

COMPLETS ET PALETOTS

ETOILE ★ BLEUE	$39.	2 pour	$75.
ETOILE ★ ROUGE	$49.	2 pour	$95.
ETOILE ★ JAUNE	$59.	2 pour	$115.
ETOILE ★ NOIRE	$69.	2 pour	$135.
ETOILE ★ BLANCHE	$79.	2 pour	$155.
ETOILE ★ VERTE	$89.	2 pour	$175.

VESTONS SPORT

ETOILE ★ BLEUE	$24.	2 pour	$45.
ETOILE ★ ROUGE	$29.	2 pour	$55.
ETOILE ★ JAUNE	$34.	2 pour	$65.
ETOILE ★ NOIRE	$39.	2 pour	$75.
ETOILE ★ BLANCHE	$49.	2 pour	$95.
ETOILE ★ VERTE	$59.	2 pour	$115.

Réduction de 30% à 50% sur toute notre mercerie

Les magasins au portail rouge

Lionel Portigal INC.

COMME TOUJOURS L. P. VOUS OFFRE
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI

1177 ouest, STE-CATHERINE
4969, CH. DE LA REINE-MARIE
3987, WELLINGTON, VERDUN
6990, rue ST-HUBERT
3429 est, RUE ONTARIO
1705 est, rue MONT-ROYAL
645 est, ST-JOSEPH, QUEBEC
1174, ST-JEAN, QUEBEC
150, rue RACINE — CHICOUTIMI

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.	
125	Abitibi	14⅛	14⅛	14⅛	—
—	Abitibi p	24⅛	24⅝	—	—
400	Alliance	11⅝	11⅝	11⅝	—
—	Algoma	71	70	—	—
750	Alumin	33¾	32⅝	32⅝	—
—	Alum 4¼ p	43½	43½	—	—
—	Alum 1 p	22⅝	22⅝	—	—
—	Alum 2 p	50¼	50¼	—	—
100	An Cd p	28	28	28	—
—	Ang T 4½ p	54½	54½	—	—
—	Ang T 265 p	53½	53½	—	—
—	Ang T 2.90 p	52	53	—	—
—	Argus	19	19	—	—
100	Arg C p	14⅜	14⅜	14⅜	—
225	Asbestos	24	23¾	23¾	—
—	Asc	12¼	12¼	—	—
—	Atl Sug	19¼	19¼	—	—
100	Bail S 5 p	25¼	25¼	25¼	—
25	Bq CN	75¼	75¼	75¼	—
100	Bq Imp	68⅞	68⅞	68⅞	—
300	Bq Mont	66⅞	66⅞	66⅞	—
25	Bq NE	79¼	79¼	79¼	—
25	Bq PC	54	54	54	—
—	Bq Roy	79	79	—	—
—	Bq Tor-D	69	69	—	—
50	Bathurst P	26½	26½	26½	—
—	Bathurst P	59¼	59¼	—	—
25	Bathurst P p	11	11	11	—
215	Bell Phon	64¾	64⅜	64⅜	—
—	Bow M Pr	51⅛	51⅛	—	—
—	Bow Paper	6¼	6¼	—	—
—	Bralorne	515	515	—	—
—	Brazil	5¼	5¼	—	—
—	BA Bk N	69	69	—	—
2350	BA Oil	35	34⅞	35	—
—	BC Forest	30⅜	30⅜	—	—
—	BC Power	52	52	—	—
—	BC Phone	65½	65½	—	—
—	BC Pk 4¾	100	100	—	—
—	B P 4¾ 56	104½	104½	—	—
—	Brockvl Pr	7	7	—	—
—	Brown	13½	13½	—	—
—	Bruck A	25½	25½	—	—
100	Bruck B	13	13	13	—
—	Build Prod	7	7	—	—
350	Cal Pow	20⅛	20⅛	20⅛	—
100	Can Cem	53⅜	53⅜	53⅜	—
—	Can Ce pr	29½	29½	—	—
—	CD Sugar	27?	27?	—	—
—	CI Fdry	45½	45	—	—
—	Can Malt	25½	25	—	—
—	C Saf 4.40 P	29	29	—	—
100	C S L	34	34	34	—
—	CSL Pr	6½	6½	—	—
50	C Aviat E	12⅛	12½	12½	—
525	C Brew	11¼	11	11	—
—	C Brew A	50¼	49⅝	—	—
—	C Brew B	54¼	54	—	—
—	CBr Alum	19¼	19¼	—	—
—	CBAL A w	260	260	—	—
—	C Bronze Pr	95⅜	95⅜	—	—
—	C Chem w	995	990	—	—
—	C Fndtn	6	5⅜	—	—
—	C Fndtn A p	17	17	—	—
—	C I L	24½	24¼	—	—
—	C I L Pr	62	62⅝	—	—
—	CI Pow	22	22	—	—
—	CI Pow Pr	50	50	—	—
—	C Marconi	460	460	—	—
350	CPR	60⅜	60⅜	60⅜	—
—	Pet p	14⅜	14	14	—
—	Cpps A p	25¼	25	25	—
—	C Refract	18	17⅞	17⅞	—
—	Cdn Tire A	43½	43½	43½	—
100	C Vickers	22½	22½	22½	—
—	Centrl Del	820	820	820	—
—	Chemcell	18¼	18¼	18¼	—
—	Chem 1.75 p	39½	39½	39½	—
—	Coghlin	14½	14½	14½	—
—	Col Cell	10⅜	10⅜	10⅜	—
—	Cons MS	42	41⅞	41⅞	—
100	Cons Pap	40⅝	40⅝	40⅝	—
—	Cons Text	22	21⅞	21⅞	—
100	Consu Glass	10½	10½	10½	—
—	Corby A	20⅝	20⅝	20⅝	—
—	Corby B	19½	19½	19½	—
—	Crain RL	18⅞	18⅞	18⅞	—
—	Créd Foncr	83	83	83	—
25	Cr Cork	96	96	96	—
—	Cr Zell A	32	32	—	—
—	Crush Int	13	13	—	—
—	Denison	22½	22½	—	—
150	Dist Seag	32⅞	32⅜	32⅞	—
—	D Bridge	27	26	—	—
—	D Corset	13⅝	13½	—	—
100	Do Fasco	24½	24½	24½	—
—	D Glass	16¾	16½	—	—
—	D Glass Pr	17¾	17¾	—	—
—	D Lime	6¼	6¾	—	—
—	D Lime w	155	155	—	—
—	Dosco	15¾	15¾	—	—
—	D Stores	23⅜	23⅜	—	—
1350	D Tar	22½	22⅜	22½	—
300	D Text	36¾	38¾	36⅞	—
—	Donohue	10	10	—	—
—	Du Pont	55	55	—	—
—	Du Pont Pr	83	83	—	—
—	Dupuis A	12⅞	12⅜	—	—
—	EC Trust	45½	45½	—	—
—	E Koot	45	45	—	—
—	Eddy Mtch	48	48	—	—
—	Electrolux	44⅞	44⅞	—	—
—	Enamel A	8½	8¼	—	—
—	Enamel B	9	9	—	—
200	Falcon	83¼	83¼	83¼	—
—	Fam Play	23	22⅝	—	—
—	Fleetwood	21	21	—	—
—	Fraser	32⅝	32½	—	—
—	Fr Pt P	355	355	—	—
—	Frosst A	19⅞	19⅜	—	—
—	Gen Dynam	41	41	—	—
—	GR BRCI	14⅝	14⅝	—	—
—	GR BRCI P	50½	50½	—	—
—	GL Paper	24⅝	24½	—	—
150	Hawk Sidd	6⅝	6⅝	6⅝	—
—	Hollinger	33¼	33⅛	—	—
—	Holt Ren	14⅝	14⅝	—	—
—	Home O A	21⅛	20⅝	—	—
—	Home O B	21¼	21	—	—
—	Horne Pf	320	315	—	—
—	H Smith P	42	42	—	—
775	Hud Bay M	73	73	73	—
—	Hud's Bay	14⅝	14⅝	—	—
—	Husky O	10⅝	10½	—	—
—	Imp Oil	57¾	57⅝	—	—
—	Imp Tob	14¼	14⅜	—	—
—	I Tob Pr	65¾	65¾	—	—
200	Ind Accep	26¼	26¼	26¼	—
—	IAC-450 Pr	98½	98½	—	—
—	Inglis	390	390	—	—
—	Inland C Pr	16¼	16¼	—	—
—	Inland N Gas	9¼	9¾	—	—
—	Inland G w	20¾	20¾	—	—
200	Int Nickel	89½	89	89½	—
—	Int Pap	35½	35½	—	—
600	Int Util	33¾	32⅝	33¾	—
100	Int Util Pr	59½	59½	59½	—
—	Interpro PL	97½	96¾	—	—
—	Jamaica PS	13½	13½	—	—
—	Jamaica Pr	98	98	—	—
25	Labatt	21⅜	21⅜	21⅜	—
—	Laura Sec	23½	23½	—	—
100	Laur Fin	16	16	16	—
—	Lewis	7¼	7¼	—	—
—	Loblaw A	8¾	8¾	—	—
200	Loblaw B	8⅝	8⅝	8⅝	—
100	Loeb M	12½	12½	12½	—
—	MacKinn	7¼	7¼	—	—
—	MacKinn pr	93	93	—	—
—	MacLaren A	31	31	—	—
—	MacLaren B	23	23	—	—
500	MacMill-Pw	35	35	35	—
—	Maritime P	20⅜	20⅜	—	—
—	Maritime T	21⅜	21½	—	—
200	Mass F	28¾	28¾	28¾	—
—	Met Stores	10½	10½	—	—
—	Miron 6%	14⅛	14⅛	—	—
—	MitchR A	9½	9½	—	—
50	Molson A	38⅜	38⅜	38⅜	—
—	Molson B	39½	39¼	—	—
—	Mtl Loco	16	16	—	—
10	Mtl Trust	109	109	109	—
—	Moore Corp	60	59¾	—	—
—	Morse A	14	14	—	—
—	Morse B	13¾	13¾	—	—
—	Nat Contain	6¼	6¼	—	—
—	Nat Drug	13¾	13¾	—	—
100	NFLD Light	11	11	11	—
246	Noranda	54	53¾	54	—
—	N Ont NG	24	24	—	—
—	N S Light	29	29	—	—
—	Ocean Fish	7½	7½	—	—
100	Ogilvie	14⅞	14⅞	14⅞	—
—	Pac Pete	12	12	—	—
400	Placer	25	25	25	—
700	Pow Corp	15¼	15¼	15¼	—
31	Price Br	43¼	43¼	43¾	—
—	QN Gas	12⅜	12⅜	—	—
—	QNG Pr	164	162	—	—
—	Que Phone	27¾	27¾	—	—
—	Q PH 58 P	22	22	—	—
—	Reitman	11½	11⅜	—	—
—	Rim A	10	10	—	—
—	Rio Alg	11¾	11⅜	—	—
—	Rckwell	29	29	—	—
—	Rollnd A	11	11	—	—
—	Rollnd B	12	12	—	—
—	Rolland P	26	26	—	—
—	Rothmans	23¾	22¾	—	—
—	Royal Trst	22½	22½	—	—
200	St L Cm A	36	36	36	—
—	St L Cm w	17½	17½	—	—
—	St L Cp A	103½	103½	—	—
—	Salada F	12¾	12⅝	—	—
—	Scott LaS	13	13	—	—
—	Shell Can	19¼	19¼	—	—
—	Shell J Pr	28½	28½	—	—
—	Sher W	43½	43½	—	—
—	Sh W Pr	130	130	—	—
—	Shop Sav	17¾	17¾	—	—
—	Sicard	13½	7¼	—	—
—	Simpson	29¼	29¾	—	—
—	Soc GF	8½	8	—	—
—	Sogm Pr	14½	14½	—	—
—	Southam	34	34	—	—
—	SS Stl	17	17	—	—
350	Stl Can	28⅛	28	28⅛	—
—	Stnbrg A	39	38½	—	—
—	S E	85	80	—	—
—	Steinbg p	103½	103½	—	—
—	Steel	85	85	—	—
—	Tate Lyle	5½	5⅛	—	—
—	Texaco C	59⅜	59	—	—
—	T-Eaton A	14¼	14⅛	14⅞	—
—	Tr-C Corp	10⅞	10⅞	10⅞	—
160	Tr-C Pf	41⅞	41⅞	41⅞	—
—	Tr Mt Pf	21½	21⅜	—	—
—	Triad Oil	235	235	—	—
—	Turnbull	12	12	—	—
—	Union Carb	26⅝	26½	—	—
—	Un Steel	430	430	—	—
—	Versa Food	310	310	—	—
—	Vlau	12	12	—	—
—	Welwood	13⅜	13½	—	—
—	Walk GW	37½	37¾	—	—
—	W & Knp	29	29	—	—
—	WCoast Tr	15⅞	15⅝	—	—
—	Weston (A)	17⅜	17⅝	—	—
—	Weston (B)	18	18	—	—
—	Wstn 4½	100	100	—	—
2810	Zeller's	15⅜	15⅛	15⅜	—
—	Zeller's Pr	49⅝	49⅞	—	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.	
—	Ajax	9½	9½	—	—
—	Allied Tel	30	27	—	—
—	Alpha	60	55	—	—
—	Alpha A	150	150	—	—
—	Alscope	95	90	—	—
—	Alsof	14½	14½	—	—
3000	AMg Be B	24	22½	24	—
1000	Ameranium	4½	4½	4½	—
—	A A Mol	200	200	—	—
—	Anthonian	7	7	—	—
—	Arno	5	5	—	—
—	Augustus	31¢	28	—	—
1000	Baker T	8½	8½	8½	—
—	Band-Ore	12½	12	—	—
—	Bateman	7½	7	—	—
—	Beauce P	11½	11½	—	—
2000	Black Hawk	231	230	230	—
—	Black River	17	17	—	—
—	Blue Bon	315	315	—	—
—	Blue B w	12	12	—	—
—	Bluewater	12	12	—	—
—	Bornite	7½	7½	—	—
5000	Bruce-Presto	19	19	19	—
—	Bruneau	24	23	—	—
—	Burnt Hill	31	31	—	—
—	Cal-Ed	19¾	19¾	—	—
—	Calumet	7	7	—	—
—	Camflo	305	305	—	—
—	Camp Chib	425	425	—	—
—	C Delhi	985	985	—	—
—	C Dredge	310	300	—	—
—	C Ind Gas	11¾	11¾	11¾	—
—	C Interurb	310	310	310	—
—	C Sec Und	105	105	105	—
—	C Mazneni	150	150	150	—
—	Cantexas	165	165	165	—
—	Carbec	6½	6½	6½	—
—	Cartier-Que	13	11	11	—
—	Casavant	460	460	460	—
—	Cassiar	12⅝	12½	12½	—
—	Catelli (A)	13¾	13¾	13¾	—
—	Cent Man	8	7	7	—
—	Cessland	220	220	220	—
475	Chemalloy	120	115	119	—
—	Chib M	53	53	53	—
—	Chib Copper	8	8	8	—
500	Chipman	23	23	23	—
—	Cleveland	5½	5½	5½	—
1000	Com O&G	63	62	63	—
1800	Commodo	7⅝	7½	7⅝	—
—	Commod w	360	360	360	—
—	Cominga	10	10	10	—
—	Com Gold	110	100	100	—
—	C Canoram	40	40	—	—
—	C Div A	190	190	—	—
—	C Dv Pr	4½	4½	—	—
—	C Mogodor	31	29	—	—
—	C Monpas	6½	6½	—	—
—	C Nw Pac	12½	12½	—	—
60500	Cns Man	37	36	36	—
—	C Persh	12	12	—	—
—	Cpl Yell	8	8	—	—
—	Coustream	20	17	—	—
—	C Virginia	39	39	—	—
25	Couvret A	33¾	33¾	33¾	—
—	Cr MG A	12	12	—	—
—	Cr St L A	10¾	10¾	—	—
—	Crusade	6½	6½	—	—
—	Crwn Bd	4½	40	—	—
—	Deer Horn	90	90	—	—
—	Delta Elct	290	255	—	—
—	Denault A	9¾	9¾	—	—
—	Dolsan	17	16½	—	—
—	Dome	40½	40½	—	—
—	D Exp	14	14	—	—
—	D Lease	28	25½	—	—
150	D Oilcloth	35¾	35¾	35¾	—
—	Drm Wld	10¾	10¾	—	—
—	Dumaga	75	75	—	—
—	Dumont	29½	28	—	—
—	East Sull	490	490	—	—
—	East Ven	33	32	—	—
—	Electrol	9¼	9¼	—	—
—	Emp Oil	4	4	—	—
500	Equity Ex	35	35	35	—
—	Fab Met	15½	15½	—	—
—	Fabi	6	6	—	—
—	Fano	10½	10½	—	—
—	First Mar	390	390	—	—
—	Fiscal	10	10	—	—
—	Fiscal Pr	19	19	—	—
—	Flint Rock	42	41	—	—
—	Fontana	5	5	—	—
—	FT Reliance	31½	26	—	—
—	Fox Lake	18½	17½	—	—
—	Frigistors	64	60	—	—
—	Fundy	6	6	—	—
—	Futurity	42	38	—	—
2000	Ghislau	39	39	39	—
—	G Autotr	110	110	—	—
700	Glen Lake	185	185	185	—
200	Grissol	270	270	270	—
—	Gui-Por Ur	30	30	—	—
—	Hastings	375	370	—	—
—	Inland Ch	5¾	5¾	—	—
—	Inspiratn	195	190	—	—
—	Int Atlas	155	140	—	—
—	Int Pts A	15	15	—	—
—	Intp Dredg	16	16	—	—
—	Israel Oil	7	6½	—	—
—	Jockey	5⅛	5⅛	—	—
—	Jockey A	10½	10½	—	—
—	Jubilee	175	170	—	—
—	K Desmond	60	56	—	—
—	Kenting Av	500	500	—	—
200	Kiena	390	390	390	—
500	Kodiac Pet	165	165	165	—
5000	Kontiki	9	9	9	—
—	Lab Accep	9½	9½	—	—
—	Labrador	41	41	—	—
—	Ladubro	47	47	—	—
25	Lambt A	18	18	18	—
—	Lamont	19½	19½	—	—
—	Lingside	4	4	—	—
—	Lithium	8½	7	—	—
2000	Louanna	27½	27	27½	—
—	Lowney	27½	27½	—	—
1000	Malartic HY	23	23	23	—
—	Massval	12	12	—	—
—	Matachewan	45	45	—	—
—	McAdam	107	105	—	—
—	McIntyre	68¾	68¾	—	—
—	McKinney	30½	30½	—	—
—	Meichers	17½	16	—	—
—	Meichers p	5¾	5¾	—	—
—	Merc Chp	13	12	—	—
—	Merrill	56	58	—	—
—	Metal Min	182	182	—	—
—	Mid-Chb	25	25	—	—
1000	Midepsa	240	240	240	—
1000	Mistango	41	41	41	—
—	Molyb	50	50	—	—
—	Monpre	12	11½	—	—
—	Mt Cost	28	28	—	—
1400	Mt Pleasat	103	102	103	—
—	MR Dairies	475	450	—	—
—	MR Rice	15	15	—	—
25	Mussens	15	15	15	—
—	NAut Vend	130	130	—	—
—	Native Min	13½	13	—	—
—	N Formaq	6½	6½	—	—
1000	N Imperial	199	199	199	—
—	Newrich	47	45	—	—
—	NW Amulet	6	6	—	—
—	Nocana	8	8	—	—
—	NA Asbestos	7	7	—	—
—	NA Rare M	33	33	—	—
—	North Ex	199	195	—	—
—	NW Canalsk	14	14	—	—
—	Opem Ex	14½	14½	—	—
—	Opemiska	825	825	—	—
—	Orchan	680	680	—	—
—	PO Inv	415	415	—	—
—	Patino	9	9	—	—
—	Paton 7P	23	23	—	—
14500	Pat Silver	41½	40	41	—
—	Paudash	7½	7	—	—
—	Peac Riv	400	400	—	—
—	Pennbec	8	6½	—	—
—	Peso S	180	130	—	—
—	Phoenix O	78	75	—	—
—	Pitt Gold	4½	4½	—	—
3000	Porcupine	11	11	11	—
—	Pw C1 P	49	49	—	—
—	Pw C2 P	16½	15½	—	—
—	Provo G	232	232	—	—
—	Q Cobalt	178	176	—	—
—	Q Indust M	38½	37½	—	—
—	Que Smelt	27	25½	—	—
—	Red Crest	4½	4	—	—
—	Renold	16⅜	16⅜	—	—
—	Ruby Foo	285	285	—	—
—	Ruby F w	16	16	—	—
—	Rusty L	60	58	—	—
—	Sapawe	45	42	—	—
500	St-L Colm	250	250	250	—
—	St-L D Lds	85	85	—	—
—	St-Lucie	22	22	—	—
—	Silver Reg	21	18	—	—
12500	Silver Sum	21½	21	21½	—
5500	Silver T	43	41	41	—
—	Siscoe	330	330	—	—
—	Select	5¾	5¾	—	—
—	Sobeys (A)	17½	17½	—	—
—	Soca	35	35	—	—
3000	S Dufault	8	8	8	—
—	Spartan Air	50	47	—	—
—	Spartan w	7	7	—	—
3000	Stairs Ex	145	145	145	—
—	Std Gold	14	14	—	—
—	Sullivan	365	360	—	—
—	Superpak	410	400	—	—
—	Supities O	22½	22	—	—
—	Surlaga	33	33	—	—
—	Tache	10	9½	—	—
500	Talisman	58	58	58	—
—	Tazin	7	7	—	—
2000	Tib Expl	6	6	6	—
—	Titan	10	9	—	—
—	Tooke	175	175	—	—
—	Tooke Pr	350	350	—	—
—	Trsterre	91	84	—	—
100	Tru-Wall	450	450	450	—
—	U Corp B	12¾	12¾	—	—
—	U Corp pr	30	30	—	—
—	Un Obalski	50	49	—	—
—	U Towns E	15¾	15½	—	—
—	Val-Mar	5½	5½	—	—
—	V Der Ho	105	100	—	—
—	Vanguard	8	5½	—	—
—	Wabasso	16	15½	—	—
—	Wabasso B	250	250	—	—
—	Weedon	6	6	—	—
—	Westburne	125	125	—	—
—	West Heliu	49	45	—	—
—	Westeel	13¾	13¾	—	—
—	Westville	16	14½	—	—
—	White Star	47	45½	—	—

Prix en baisse à l'ouverture

MONTREAL — Les prix était en baisse, à l'ouverture de la séance, aux deux bourses de la métropole. Le virement s'annonçait moyen.

Les reculs cependant, étaient presque tous infimes.

Le groupe des métallurgiques était en baisse. Noranda et International Nickel ont perdu respectivement ¼ et ⅛.

Les banques reculaient aussi. Banque de Montréal a faibli de ⅛.

Les alimentations et les boissons étaient mixtes. Distillers Seagram a abandonné ⅛ mais Ogilvie Flour a pris autant.

Dans le secteur des papeteries, Domtar a pris ¼.

Le compartiment des valeurs minières spéculatives était assez actif. Les variations étaient de quelques cents.

* * *

TORONTO. (PC) — Le marché était actif et les prix des industrielles montaient aujourd'hui à la Bourse de Toronto. Les aurifères étaient calmes.

Canadian Breweries, Consumers Gas et Industrial Acceptance ont gagné ⅛ à 1⅛. 137⅛ et 26¼. Corporation de gaz naturel du Québec et Intreprovincial Pope ont augmenté de ¼ chacun à 12¼ et 97½.

Power Corporation et MacMillan Bloedel ont progressé de ⅛ à 15¼ et 35 respectivement ; Stelco et Slater Steel cotaient 28⅛ et 23 après avoir réalisé un gain semblable.

Dans le secteur spéculatif, Anglo United Development a augmenté de 1½ à 43 cents et Canadian Australian a progressé de ½ cent à 11½ cents. McWatters a perdu un cent à 65 cents.

Les métaux de base étaient actifs. Brunswick a augmenté de ⅛ à 16¼ et Falconbridge, de ½ à 83½. Noranda et Cominco ont monté de ⅛ à 53¾ et 41½.

Les pétroles sont restés calmes.

* * *

NEW YORK. — L'activité était assez grande, ce matin à

l'ouverture de la bourse de Wall Street. Les prix étaient en hausse.

Les gains, cependant, étaient fractionnaires. Un bon nombre de titres de premier choix sont demeurés inchangés.

Les produits pharmaceutiques et les sociétés aériennes, qui ont fait des bonds intéressants depuis quelques jours, ont continué leur avance, mais à un rythme moins marqué.

Une nette tendance à la hausse se manifestait parmi les équipements électriques, les métallurgiques non ferreux, les ferroviaires et les électroniques.

* * *

LONDRES — Le marché de la City a maintenu aujourd'hui son calme des derniers jours et les prix sont restés fermes.

Les valeurs de premier choix étaient stables et relativement peu fréquentés.

Les valeurs libellées en dollars, cependant, étaient irrégulières dans leurs variations de prix. Les grands titres canadiens inscrits à Londres ont pris une certaine avance. Parmi eux, on remarque Abitibi, Aluminium Hollinger et Hudson's Bay Oil and Gas.

Les banques anglaises et canadiennes faisaient l'objet d'une assez bonne demande, notamment la Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale et Banque Royale.

Les aciéries constituaient un compartiment ferme du marché, mais les industrielles en général étaient hésitantes.

* * *

PARIS. — Un peu plus de flottement dans la physionomie générale du marché. Tandis que quelques prises de bénéfices déterminent de petits tassements, d'autres titres font encore bonne contenance et accentuent légèrement leur progression.

Le mouvement de reprise enregistré depuis le début de la semaine semble donc marquer un palier. Bien que le ministre des Finances ait prophétisé mercredi l'entrée dans quelques mois d'une période de "redémarrage" d'une large expansion économique, les opérateurs semblent surtout retenir le recul, pour le second mois consécutif (octobre et novembre) de l'indice de la production industrielle, d'où un peu plus de réticence de la part des acheteurs.

Aux valeurs étrangères, les allemandes sont fermement orientées alors que les américaines sont diversement tenues de même que les italiennes. Les mines d'or maintiennent à peu de choses près leurs positions, et les britanniques s'inscrivent en légers progrès. Les cuivres congolais sont à peine soutenus.

Les remous s'apaisent sur le marché de l'or : le napoléon cède 10 centimes ; la pièce suisse et l'union latine sont inchangés ; et le souverain se replie de 48.30 à 48.

cote des grains

MARCHE A TERME :

WINNIPEG

AVOINE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	83	—	—	83
Juil.	82⅛	—	—	82⅛
Oct.	—	—	—	81¾

ORGE :

Mai	1.26⅜	1.26⅜	1.26⅝	1.26⅜
Juil.	—	—	—	1.26½
Oct.	—	—	—	1.25

LIN :

Mai	3.24⅝	3.24⅝	3.23⅞	3.24
Juil.	3.26½	3.26½	3.25⅝	3.25⅝
Oct.	3.23¾	3.24	3.23¾	3.24

SEIGLE :

Mai	1.30¼	1.30¾	1.29⅜	1.29⅝
Juil.	1.31⅜	1.31¾	1.30⅝	1.31
Oct.	—	—	—	1.30¾

GRAINE DE COLZA :

Jan.	3.22½	3.23¼	3.21½	3.23¼
Mars	3.11½	3.12	3.09½	3.11
Mai	2.93½	2.95¾	2.93½	2.95
Juil.	2.90½	2.92¾	2.90½	2.92

MARCHE AU COMPTANT :

Avoine : 2 cw 83½ ; ex 3 cw 81¼ ; 3 cw 79¼ ; ex 1 fourragère 79¾ ; 1 fourragère 78 ; 2 fourragères 75 ; 3 fourragères 72 ; fourragère mélangée 52.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang 1.26⅜ ; 1 cw 2-rang 1.23⅜ ; 2 cw 2-rang 1.21¾ ; 3 cw 6-rang 1.25¾ ; 3 cw 2-rang 1.21¼ ; 1 fourragère 1.21¼ ; 2 fourragères 1.19¼ ; 3 fourragères 1.16¼.

Seigle : 1 et 2 cw 1.23¾ ; 3 cw 1.20¼ ; 4 cw 1.08⅜ ; ergoté 1.07⅜ ; sur voie 1.24¼.

Lin : 1 cw 3.15¼ ; 2 cw 3.10¼ ; 3 cw 2.84 ; sur voie 3.15¼.

Graine de colza : no 1 cdn 3.23¼.

MARCHE DU LIN :

Prix au comptant 21 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

BLE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	1.49⅜	1.50	1.48⅝	1.50⅛
Mai	1.49⅝	1.50½	1.49	1.50¼
Juil.	1.43⅜	1.43¾	1.42¾	1.43¼
Sept.	1.46	1.46⅛	1.45¾	1.45½
Déc.	1.49⅞	1.50½	1.49⅝	1.50¼

MAIS :

Mars	1.26⅛	1.27	1.26⅜	1.26⅜
Mai	1.29⅝	1.29¼	1.28⅜	1.29
Juil.	1.30⅛	1.30⅜	1.29⅜	1.30
Sept.	1.26¼	1.26⅝	1.26	1.26⅛
Déc.	1.19½	1.29⅝	1.19¾	1.19½

AVOINE :

Mars	73¼	73¼	72⅜	73⅛
Mai	71⅜	71⅜	71¼	71½
Juil.	67⅜	67⅜	67¼	67⅜
Sept.	68¼	68¼	68¼	68⅛
Déc.	—	—	—	70¾

SEIGLE :

Mars	1.23⅛	1.23⅛	1.21½	1.22¼
Mai	1.25½	1.25	1.23½	1.23¾
Juil.	1.25¼	1.25¼	1.24	1.24⅜
Sept.	1.26½	1.26¼	1.25¾	1.25⅝
Déc.	1.28½	1.28½	1.27¾	1.27¾

FEVES SOYA :

Janv.	2.90½	2.92½	2.89	2.90½
Mars	2.94½	2.96	2.92½	2.94½
Mai	2.96¼	2.97¾	2

avis de DÉCÈS

ARCHAMBEAULT (Flore) — A Repentigny, le 12 janvier 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Hector Archambeault, née Flore Deschamps, demeurant à 228 Petite Assomption. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne
428 rue Notre-Dame
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église de la Purification de Repentigny où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BADEAU (Germaine) — A Montréal, le 13 janvier 1965, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Arthur Badeau née Germaine Gendron, demeurant 5110, 2e ave Rosemont. Fille de Mme Wilfrid Gendron et soeur de Neilson, Flore (Mme Roger Coutu) et Laurier. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbeault Inc.,
5359, 11eme ave. Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Rose-Anna) — A Montréal, le 12 janvier 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Vve Charles Beaudoin, née Rose-Anna Plante, demeurant chez sa fille Mme Rosaire Piché, rue Sherville. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Beroit
2102 rue Fullum
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGOGNE (Antoinette) — A Montréal, le 12 janvier 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Antoine Bergogne, née Antoinette Gauthier, demeurant chez sa fille Mme Rolland Moore, 1834 rue Parthenais. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit,
2102 rue Fullum,
à 8 h. 10, pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND-BELANGER (Joseph et Anna) — A St-André-d'Argenteuil, le 10 janvier 1965 à l'âge de 51 ans et de 50 ans, sont décédés accidentellement M. et Mme Joseph Bertrand, son épouse Anna Bélanger, demeurant à 5540 Jarry est. Des funérailles collectives auront lieu vendredi le 15 courant. Les convois funèbres partiront des salons
J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Léonard-de-Port-Maurice où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Joseph) — A La Sarre, Abitibi, le 13 janvier 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé Joseph Bilodeau, époux de feu Rose Anna Vaillancourt. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Très St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONNEAU (Antenio) — A Montréal, le 13 janvier 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Antonio Bonneau fils de feu Joseph Bonneau et de feu Albina Lozeau et frère de Antoinette Bonneau demeurant à 2447 Lacordaire. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras,
5805 rue Boileau angle Lacordaire
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGET (Victoire) — A Lemoyne, le 13 janvier 1965 à l'âge de 57 ans est décédée Victoire Gamache, épouse de Georges Wilfrid Bourget, demeurant 238 René Philippe. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
200 rue St-Louis
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTIN (Charles) — A Montréal, le 13 janvier 1965 à l'âge de 89 ans est décédé Dr. Charles Boutin (autrefois de Timmins) époux de Laurette Labelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDINAL (Dolose) — A Montréal, le 13 janvier 1965 à l'âge de 81 ans est décédé M. Dolose Cardinal, époux de Elodie Daoust, demeurant 10,020 St-Denis, père de Lionel, Raymond, Bernard, et Pauline, Mme André Gendron (Pierrette) Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa Est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jude, rue d'Auteuil, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMBERLAND (Mélina) — A Montréal, le 12 janvier 1965, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Joseph-Alma Chamberland, née Mélina Chamberland, demeurant 1526 St-Germain. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sanregret,
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Alice) — A Montréal, le 13 janvier 1965, à l'âge de 62 ans est décédée Mme Eugène Charbonneau née Alice Hamel, demeurant 9374 Berri. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie Est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Annonciation, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Oscar) — A Montréal, le 12 janvier 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Oscar Charette, époux de feu Laure Cromp, demeurant à 1009 St-Ferdinand, père de Charlemagne, Laurencia, Ronaldo Charette. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLERMONT (Charles) — A Montréal, le 12 janvier 1965, est décédé M. Charles Clermont, époux de Georgette Messier, demeurant 4470 Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRETE (Florence) — A Hawkesbury, le 11 janvier 1965, à l'âge de 60 ans, est décédée Florence Paquette, épouse d'Ernest Crête, demeurant 1291 Principale, Hawkesbury. Elle était Dame de Sainte-Anne de la paroisse de l'Ascension. Elle laisse 6 fils: Ernest, Niagara Falls, Philippe et Gérard, Kitchener, Jean-Paul René et Gérald de Hawkesbury; 3 filles: Mme Rene Gérard, Kitchener Ont., Mme Yvon Caya, Aylmer, Mme Toussaint Robertson, La chute. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416 rue McGill,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église l'Ascension, de Hawkesbury, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Hawkesbury, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DASCENZO (Philippe) — A Ville St-Michel, le 11 janvier 1965, à l'âge de 18 ans, est décédé Philippe Dascenzo, fils de M. et Mme Victor Dascenzo, demeurant 9037-7e ave Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8-30 boul. St-Michel
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Yvette où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Rita) — A Montréal, le 13 janvier 1965, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Gaston Drouin, née Rita Blanchard demeurant à 4226 est Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Très St-Nom de Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMAIS (Yvonne) — A Charlemagne, le 12 janvier 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Hildège Dumais, née Yvonne Chevalier, demeurant 70 rue Sacré-Coeur, Charlemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne
222 rue Notre-Dame-des-Champs
Repentigny
pour se rendre à l'église St-Simon et St-Jude, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Charlemagne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs

DUSSAULT (Marie) — A Montréal, le 12 janvier 1965 à l'âge de 82 ans 5 mois est décédée Mme François-Xavier Dussault, née Marie Grenier. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 ouest, rue Notre-Dame
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cunegonde où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUVAL (Rémi) — A Hawkesbury, Ontario, le 13 janvier 1965 à l'âge de 42 ans est décédé M. Rémi Duval, époux de Jeannine Leroux, demeurant à St-Bernardin, Ont., fils de feu Prima Duval et de Celina Duval. Père de Yves, Luc, Jean-Pierre, Jocelyne, Christiane, Ginette, Carole et Guylaine. Il laisse 3 frères et 9 soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Arthur E. Lalonde
Fournier, Ontario
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bernardin où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Noël Lélé, Hawkesbury.

EMOND (Aimé) — A Montréal, le 13 janvier 1965, à l'âge de 36 ans, est décédé Aimé Emond époux de Cécile Gingras, fils de M. et Mme Georges Emond, demeurant 10,926 Hébert. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10,526 rue St-Laurent
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombi où le service sera célébré à 10 h. 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Victor) — A Montréal, le 11 janvier 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé Victor Filion, époux de Emelda Carle, demeurant à 3671 A Laval. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 rue Rachel Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTE (Fablenna) — A Trois-Rivières, le 13 janvier 1965 à l'âge de 69 ans 5 mois est décédée subitement Mme veuve Fablenna Forté, née Brazeau, épouse de feu Agapit Forté, elle laisse dans le deuil son fils M. Gaston, au service du Bien-Etre social de la Ville de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lanoix & Sansregret
Lanoraie
pour se rendre à l'église paroissiale de Lanoraie où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Pamela) — A Montréal, le 13 janvier 1965, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Gagnon, née Pamela Soucy. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence Funéraire Magnus Poirier Inc.
10,526 rue St-Laurent
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Louis Grignon, Montfort, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVREAU (Maria) — A Ville La-Salle, le 10 janvier 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Aimé Gauvreau, née Maria Savage, demeurant au 10 - 63e Avenue, Ville La-Salle. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5351, rue Wellington, Verdun
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Télesphore de Ville LaSalle où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUALTIERI (Amato) — A Montréal, le 12 janvier 1965 à l'âge de 75 ans est décédé Amato Gualtieri, époux de Carlotta Iacodaccio Chiara. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato
292 est, rue Jean-Talon
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Consolata où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES DE MICHEL LAPIERRE

Michel Lapierre, âgé de 4 ans, est décédé hier, le 13 janvier, à l'Hôpital Ste-Justine, après une courte maladie.

Il laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Raymond Lapierre, de Montréal, et son jeune frère Claude (6 ans).

La dépouille mortelle sera exposée une journée seulement, le jeudi 14 janvier, au salon Urgel Bourgie, situé au numéro 2251 est, de la rue Talon.

La cérémonie des anges aura lieu à 2 heures, vendredi, à l'église St-Bernardin-de-Sienne, boul. Métropolitain, angle de la 8e avenue.

GUERIN (Marie) — A Montréal, le 12 janvier 1965, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Gustave Guerin, née Marie Fournier, autrefois du Cap St-Ignace, demeurant à 9025 Lalaunesse. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAHAIE (Lucien-J.) — A l'hôpital Général de Montréal, le 12 janvier 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Lucien-J. Lahaie, époux de Lucille de Guise, père du lieutenant-colonel Gaétan Lahaie, C.D., administrateur de la Croix-Rouge, du brigadier Marcellin Lahaie, D.S.O., commandant Région Est du Québec, du lieut-colonel Rostand Lahaie, M.C.C.D., officier de liaison, armée canadienne, Pentagone, Washington, du major de Guise Lahaie, ret. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cadieux,
Buckingham, Québec
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Buckingham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Michel) — A Ville St-Michel, le 13 janvier 1965, à l'âge de 4 ans, est décédé Michel Lapierre, fils de Raymond Lapierre et Pierrette Clément. La cérémonie des anges aura lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2252 est, rue Jean-Talon
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, angle boul. Métropolitain et 8e avenue, où la cérémonie sera célébré à 2 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Anita) — Accidentellement à Ottawa, le 11 janvier 1965 à l'âge de 65 ans est décédée Anita Piette épouse de Lucien Lavallee officier des postes de Mtl. à sa retraite et mère du Dr Alfred Lavallée neurologue de Mtl., de Louise, Suzanne, Françoise, Lucille, sa belle-fille Mme Alfred Lavallée (Pauline Lapierre) ses gendres Dr Charles A. Valiquette St-Jérôme, Jean M. Beauline T.D. représentant de Mark Hot Inc. à Ottawa, Roger Bernier ingénieur conseil de Charlesbourg et de René Landry ingénieur professionnel de Mtl. soeur du Rev Père René Piette c.s.v. de Joliette, Guillaume ingénieur conseil, de Québec, Benoit, cultivateur de Berthier, Jean, pédiatre de Mtl., Simonne (Mme Gaston Caisse) de Mtl., Pauline (Mme Gérard Piette Mtl.). Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils
400 rue Labelle, St-Jérôme
pour se rendre à l'église St-Lucien où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Berthierville lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Marie-Ange) — A Montréal, le 13 janvier 1965 à l'âge de 58 ans est décédée Mme Napoléon Lavoie, née Marie-Ange Robert, demeurant à 4415 Hotel de Ville. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 rue Rachel est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré et de là au cimetière de Ste-Scholastique, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Oswald) — Subitement, à Montréal, le 12 janvier 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Oswald Lemieux, époux de Lucienne Brousseau, demeurant 5238-A, 9ème Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème Ave, Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESTAGE (Chéri) — A St-Rémi-de-Napierville, le 12 janvier 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Chéri Lestage, époux de Delphine Thibert. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. N. Ostiguy,
44, rue Chèvrefils, St-Rémi,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Sherrington, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Adrien) — A Roxboro, le 12 janvier 1965, à l'âge de 62 ans, 8 mois, est décédé M. Adrien Letourneau, époux de Adrienne Hamann. Il laisse un fils, René, et une fille, Pierrette, sa bru, Huguette, son gendre, Paul-Emile Sauvé, et quatre petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église Marie-Reine-de-la-Paix de Roxboro où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Ste-Geneviève, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LITALIEN (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 13 janvier 1965, à l'âge de 74 ans 11 mois, est décédé M. Jean-Baptiste Litalien, époux de Delisca Cousineau, demeurant à 6537 Hamilton. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

MAINVILLE (Léona) — A Montréal, le 12 janvier 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Mainville, née Léona Scheffer, demeurant chez sa fille, Mme Albert Giard, 4588 Delorimier. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737, rue Delorimier
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Jean-Georges) — A Verdun, le 13 janvier 1965 à l'âge de 70 ans est décédé M. Jean-Georges (Walter) Martin, époux de Alice Sauvé, demeurant à 91, 3ème Ave. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault
512 rue de l'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Octavie) — A Montréal, le 13 janvier 1965, est décédée Mme veuve Joseph Mathieu née Octavie Guilbault, demeurant 6575 boul. Pie IX, mère de Pauline (Mme J.-René Déslétai) et Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359 11eme ave Rosemont
à 9 h. 10 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONDOU (Albertine) — A Montréal, le 12 janvier 1965, est décédée Mme veuve Joseph Mondou, née Albertine L'Heureux, mère de Gabrielle, Cécile, Siméon, Gérard, demeurant au 4305 Berri. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Eugène Desjardins,
4545, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Gaston) — A Laval-Ouest, le 14 janvier 1965, à l'âge de 46 ans, est décédé subitement Gaston Nadon, époux de Carmelle Richer, demeurant 4855, 80ème rue, Laval-Ouest. La dépouille mortelle est exposée au salon
Albin Mallette,
146, rue St-Louis, St-Eustache,
Avis des funérailles plus tard.

NERON (Blandine) — A Montréal, le 12 janvier 1965, est décédée Mme veuve Eugène Néron, née Blandine Rainville, demeurant rue Chapleau. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PALLADINO (Pasquale) — A Montréal, le 13 janvier 1965 à l'âge de 60 ans est décédé M. Pasquale Palladino époux de Antonietta Carpinelli, père de Mme Léo Bino (Anna), Philomène et Jennie. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense. Le service sera célébré à midi 15 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATRY (Hormidas) — A Montréal, le 12 janvier 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Hormidas Patry époux d'Alphonsine Lowette. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Rolland) — A Montréal, le 13 janvier 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé Rolland Pepin, époux de Laurette Duquette, demeurant au 2253 Paul-Pau. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario Est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHE-FORTE (Leaditia) — A l'hôpital de Deux-Montagnes, le 13 janvier 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Leaditia Piché, épouse en 1ères noces de Côme Forté et en 2es noces de feu Alonzo Piché. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIQUETTE (Rodolphe) — A Montréal, le 11 janvier 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Rodolphe Piquette, époux de Bernadette Jacques, demeurant au 5320 rue Des Erables. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbeault Inc.
5359, 11e ave, Rosemont,
à 8 h. 10, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Angélina) — A Montréal, le 12 janvier 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Angélina Poirier, fille de feu Delphis Poirier et de Victoria Morneau. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
à 9 h. pour se rendre à l'église de Vaudreuil où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Osias) — A St-Hermas, le 12 janvier 1965, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Osias Raymond, époux de feu Victoria Lefebvre. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-P. Filion
St-Hermas
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

M. J.-B. Litalien

M. Jean-Baptiste Litalien, ex-agent d'assurances et ex-fonctionnaire provincial (greffe de la paix de Montréal), est décédé hier à Montréal à l'âge de 74 ans et 11 mois. Monsieur Litalien était à sa pension de-

puis plus de deux ans et s'est éteint après un long séjour à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci.

Avantageusement connu dans le secteur ouest de la ville de Montréal, plus spécialement Ville-Emard, Monsieur Litalien laisse le souvenir d'un homme qui avait fait honneur aux siens.

Outre son épouse, Délisca Cousineau, il laisse dix enfants: Thérèse (Mme Gérard Primeau), Marguerite (Mme Henri-Paul Morin), Louise (Mme Paul Lussier), Jacqueline (Mme Gaston Morrissette), Jean-Jacques, Marcel, Père Marcel-de-la-Rédeption, o.s.s., vicaire à la paroisse Saint-Jean-de-Matha de Montréal, Claude, Père Claude Litalien, s.s.a., directeur des études au Séminaire des Saint-Apôtres de Laprairie, Rita, Raymond et Rhéa, tous deux à l'emploi de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, et nombreux petits-enfants.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à l'église Saint-Jean-de-Matha de Montréal.

M. François Roy

M. François Roy, de Québec, qui fut pendant de nombreuses années directeur du service d'éducation populaire au ministère de la Jeunesse, devenu le ministère de l'Education, est décédé mercredi à l'âge de 55 ans, après une longue maladie.

Il laisse dans le deuil son épouse, Françoise LaRochelle, journaliste à l'Action, et ses deux enfants, Sylvie et Jean-François.

Ses funérailles auront lieu à l'église du Saint-Sacrement samedi matin, à 11 heures.

La Bible vous parle

L'ami aime en tout temps, il devient frère dans le malheur. (Prov 17, 18)

ST-ARNAUD (Alfred "Bonspiel") — Mardi le 12 janvier 1965, à sa demeure, est décédé subitement Alfred St-Arnaud, époux bien-aimé de Florence McBain et père de Mary, Shirley (Mme G. Tousignant), Titus, Paul, John et Donald. Le service aura lieu à
La Chapelle Funéraire Armstrong,
3426, avenue du Parc,
vendredi à 1 h. 30 de l'après-midi. Inhumation au cimetière du Mont-Royal.

ST-LAURENT (Vitaline) — A Montréal, le 13 janvier 1965, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Joseph St-Laurent née Vitaline Martel demeurant 8562 Fabre. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SALOIS (Rose-Anna) — A Montréal, le 12 janvier 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Rose-Anna Gagnon, épouse de Joseph Edouard Salois, mère de M. Jean R. Salois et Mme Steve Sposib (Pauline). Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 est, boul. Henri-Bourassa
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Odile où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL (Ernest) — A Montréal, le 13 janvier 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé Ernest Trudel époux de feu Juliette Primeau, demeurant à 5845 De Jumonville. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL (Marie-Rose) — A Verdun, le 13 janvier 1965, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Armand Trudel, née Marie-Rose Pepin, demeurant 341 1ère avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault
512 rue de l'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VERREAULT (Madeleine) — A Québec, le 13 janvier 1965 à l'âge de 43 ans, 7 mois est décédée dame Madeleine Barry, épouse de Paul E. Verreault, président de Belko Inc, demeurant à 1110 ave. Moncton. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Germain Lépine Ltée
300 Chemin Ste-Foy
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Donimique où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le trajet se fera en automobile.

Naissance

FRAPPIER — A Verdun, le 14 octobre 1964, à M. et Madame Paul Frappier, née Lisette Tardy, une fille baptisée Maryse, son frère Jean-François et sa soeur Hélène lui souhaitent la bienvenue.

Messe anniversaire

DESCHENES — Samedi le 16 courant, à 8 h., à l'église St-Vincent-Ferrier, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Noël Deschênes, époux de Isabelle Dubé. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOMBARDIER — Le 16 janvier courant, à 8 h. 30, à l'église St-Jean-Berchmans sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Louis-A. Bombardier, époux de Cécile Lapierre. Parents et amis sont priés d'y assister.

AUTOUR DE LA METROPOLE

Région-pilote ?

ST-JEAN — Le Comité intermunicipal du Haut-Richelieu, un organisme groupant 19 municipalités, a l'intention d'inviter le ministère des Affaires municipales à utiliser la région du Haut-Richelieu (de Chambly à Lacolle) pour des fins de planification territoriale. Cette région deviendrait alors une région-pilote, tout comme le Bas St

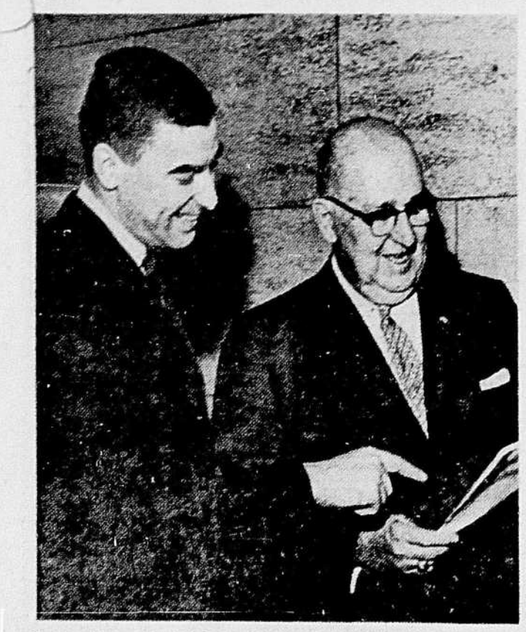

Semaine de l'imprimerie

Pour la 12e année consécutive, le Club des cadres de l'imprimerie de Montréal organise la Semaine de l'imprimerie qui se tiendra du 17 au 23 janvier, principalement à l'hôtel Reine Elisabeth. MM. Pierre DesMarais, à gauche, président du club et Arthur Cassabon, proclamé artisan de l'année, examinent ici le programme de cette semaine.

Les imprimeurs dénoncent les programmes inadéquats des Arts graphiques

"L'Ecole des Arts graphiques de Montréal, organisme contrôlé par le gouvernement, n'a pas actuellement les programmes voulus pour préparer ses candidats à faire face aux progrès techniques immenses qui seront faits, d'ici cinq ans, dans le domaine de l'imprimerie."

C'est ce qu'a déclaré hier M. Pierre Desmarais fils, président sortant de charge du Club des cadres de l'imprimerie de Montréal, à l'occasion de l'ouverture de la Semaine de l'imprimerie à Montréal.

M. Desmarais a souligné que la grève des journaux de Toronto (qui continuent quand même à publier) prouvait bien que les employés pouvaient être remplacés par les machines. Il a, en outre, fait remarquer que ces machines nécessitaient toujours un personnel pour les faire fonctionner mais un personnel entraîné différemment.

Actuellement, a dit M. Desmarais, seules les unions typographiques américaines offrent à leurs syndiqués des cours sur le maniement des machines et techniques modernes. Il faut de plus aller étudier dans les grands centres comme Colorado Springs.

La Semaine de l'imprimerie

La Semaine de l'imprimerie se tiendra à Montréal du 17 au 23 janvier. Le Club des cadres de l'imprimerie de Montréal, pour la 12e année consécutive, a tenu à organiser cette manifestation dans deux buts précis : faire réaliser que l'imprimerie est aujourd'hui partie intégrante de notre vie de tous les jours, faire connaître aux jeunes que l'industrie de l'imprimerie est l'une des plus vastes au Canada et qu'elle offre aux jeunes de nombreuses ouvertures.

Le Semaine est présidée cette année par M. Mike Spittachine. Elle est en même temps organisée dans la plupart des principales villes de l'Amérique du nord.

Lundi, 18 janvier, à 6 h. 30 p.m., à l'hôtel Reine Elisabeth, aura lieu le diner d'ouverture. M. Paul D. Break sera le conférencier invité. A cette occasion, divers prix seront remis aux gagnants du concours d'essai annuel ouvert à tous les étudiants de 4e année de l'Ecole supérieure de Montréal. Les 17 et 23 janvier, les meilleurs articles imprimés seront exposés au Reine Elisabeth et le 20 janvier, à l'Ecole des Arts graphiques, où aura lieu, la veille, une visite organisée.

La Semaine de l'imprimerie se terminera le 23 janvier, à 7 h. p.m., à l'hôtel Reine Elisabeth, par le Bal annuel des imprimeurs.

Le Rwanda apprécie l'aide canadienne

Le Canada est synonyme d'éducation au Rwanda. C'est ce qui ressort de la déclaration du ministre de l'Information et de la Fonction publique du Rwanda, M. Froduald Minani.

M. Minani a été invité à Montréal à titre privé, par le Comité des échanges Rwanda-Québec, associé à l'Institut international des Affaires africaines de l'Université de Sherbrooke.

Le ministre a précisé que la seule université nationale rwandaise a été mise sur pied par un Canadien, le père dominicain Georges-Henri Lévesque. Après deux ans d'existence, cette université compte maintenant cinq facultés. Elle pourra fournir bientôt au pays des professeurs spécialisés et des médecins dont il a tellement besoin.

La majorité du corps professoral, au Rwanda, est composée de Canadiens. On compte environ 10 religieux et 20 laïcs, tous Québecois.

D'autre part, le Service universitaire d'outre-mer a recruté 20 volontaires au Québec. Quinze d'entre eux sont spécialisés dans l'enseignement secondaire et les autres sont des assistantes sociales ou des infirmières.

L'entretien des Canadiens

Le gouvernement fédéral canadien, a dit le ministre, défraie les dépenses de l'entretien et du déplacement des Canadiens qui vont travailler au Rwanda.

M. Minani a souligné que l'aide canadienne était très appréciée dans son pays. D'ailleurs, a-t-il dit, de nombreuses organisations privées telles que la Croix d'Or, fondée par le cardinal Léger, et le Service universitaire canadien d'outre-mer, effectuent un énorme travail au Rwanda.

Le ministre a insisté sur le fait que son pays avait énormément besoin de matériel scolaire.

A ce sujet soulignons qu'en réponse à l'appel du père Georges-Henri Lévesque, qui était de passage à Ottawa la semaine dernière, une nouvelle organisation a pris naissance. Il s'agit du Projet Québec-Rwanda, dont le but serait d'amasser du matériel scolaire de toutes les écoles primaires et secondaires pour les élèves rwandais.

Enfin le ministre a formulé l'espoir que le Rwanda reçoive du Canada une assistance dans d'autres domaines que l'éducation.

M. Froduald Minani

Les cultivateurs abitibiens sont mécontents

AMOS — Le président de l'UCC de l'Abitibi, M. Albert Alain, s'est plaint, lors d'une conférence de presse du fait que le Québec ne semble pas conscient du fait que l'agriculture périclite dans cette région.

Il a déclaré que la mise en application du crédit agricole du Québec est désuète et qu'on devrait procéder à une vaste enquête sur les besoins de l'agriculture en fonction des temps modernes.

"Il faut réclamer pour l'agriculture de l'Abitibi des plans conformes à ses besoins", a dit le président diocésain de l'UCC.

"Actuellement, Québec ignore complètement l'Abitibi en ce qui a trait à l'agriculture et cela nous cause de graves ennuis dans l'application du crédit agricole et à notre économie en général."

Par ailleurs, le secrétaire général du mouvement, M. Normand Toupin, a déclaré pour sa part que l'année 1965 verra sans aucun doute la réalisation d'un grand rêve : la fondation officielle d'un syndicat des travailleurs forestiers du nord-ouest du Québec.

Ce syndicat, a-t-il déclaré, sera fondé vraisemblablement en février et il devrait grouper environ 1,000 membres. Affilié à la Fédération provinciale des travailleurs forestiers groupant environ 6,500 membres, ce syndicat régional sera administré par les travailleurs forestiers eux-mêmes.

Bien que sept pour cent seulement de tous les automobilistes du Canada aient moins de 20 ans, c'est ce groupe qui est impliqué dans 14.6 p. 100 de tous les accidents de la circulation. Bien que ces adolescents parcourent moins de distance que les adultes, leur taux d'accidents est près de deux fois celui des autres automobilistes. C'est pourquoi les taux d'assurance pour les hommes de moins de 25 ans, pour la collision et les accidents à des tiers, sont deux ou trois fois plus élevés que pour les autres automobilistes.

Achetez le nécessaire sans déranger votre budget

COMPLETS NOUVELLE COUPE

pour hommes et jeunes gens. Tailles : 35 à 46
Statures ordinaire, courte, élancée ou corpulente.
100% LAINE A CE BAS PRIX DUPUIS

Le veston à devant droit attache de 3 boutons et possède une doublure soyeuse. Revers plus étroits, les poches à rabat. Le dos à fente au bas. PANTALON mi-continental avec passants de ceinture. Brayette à glissière. Poches. • Bleu • brun • gris moyen • gris • charcoal.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1605

39.97 (veston/pantalon)

SOUS-VETEMENTS 'THERMAL'

pour garçons tailles P.M.G. et 8 à 16 ans — achat spécial — ordinairement

"WINDSOR WEAR"
THERMAL un tricot de coton isolant surface alvéolé. Blanc. La marque est connue et recherchée.

camisole 1.17 — 1.00 ch.
caleçons 1.47 — 1.27 ch.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1665

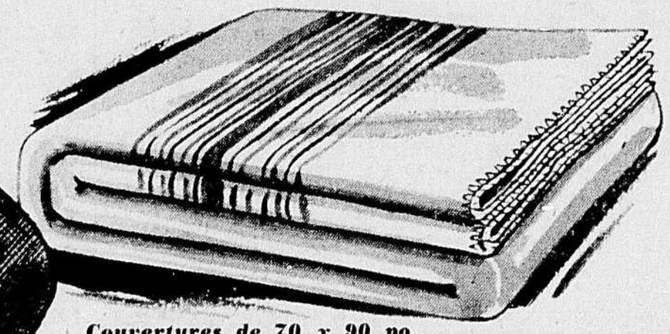

Couvertures de 70 x 90 po.

"TEX MADE" EN FINETTE

Couvertures toujours populaires par la marque réputée, le fini doux. Lavables elles sèchent vite. Extrémités surjetées. En rose ou bleu fond blanc.

PRIX DUPUIS 1.99 chacune

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1165

SOLDES

Chapeaux d'hiver

trois groupes, trois prix

PRIX COURANTS
5.00 à 6.99 — 7.99 à 8.99 — 10.99 à 13.99

PRIX DE SOLDE
2.00 — 4.00 — 6.00

FEUTRES CASTOR — VELOURS RICHES TEXTURES DANS UN VASTE CHOIX DE MODELES ET DE COLORIS.
VENEZ dès 9 h 30 pour un plus grand choix.

DUPUIS — deuxième, rayon 341

AU SOUS-SOL COMMANDEZ A 842-6171

ÉCONOMISEZ EN JANVIER CHEZ DUPUIS

"Chantilly" d'Houbigant

son parfum en crème
avec eau de toilette

Délicat comme une dentelle, durable comme un serment, ce parfum crème avec l'eau de toilette vous apportera l'agréable surprise de connaître une odeur suave et fine qui persiste. L'ENSEMBLE QUI VOUS ATTIRERA DES COMPLIMENTS

3.00 l'ensemble

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

CHEMISES SPORT

TISSUS BON TEINT
pour hommes encolures P.M.G. EXG.

— broadcloth de coton
— finette de coton

ACHAT SPECIAL
2 pour 5.00

TEXTURES DE COTON "SANFORIZED" lavables sans rétrécir. Divers motifs et coloris pour chacune. Col mou pointes baleinées. Poche poitrine. Coutures renforcées. Manches longues.

842-6171 — DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1625

LES "JEANS"

POUR HOMMES
Tailles 28 à 40
PRIX DUPUIS 5.97

EPAIS DENIM DE COTON 13¾ OZ. BLEU MARINE

La coupe WESTERN avec larges passants de ceinture. Coutures doubles rabattues. 5 poches pratiques. Rivets aux points de tension. Le pantalon idéal pour bricoler, travailler...
Egalement à ce rayon salopettes - sarraus couvre-tout à prix populaires.

DUPUIS — sous-sol rayon 1615

pour garçons

Pantalons d'hiver
à doublure de "Kasha"
6 à 12 ans, ordinairement 3.97

ACHAT SPECIAL DUPUIS
3.27 — 2 pour 6.00

— Epais coton croisé (drill)
— Gabardine de coton
— Chino de coton
Choix de noir • loden • bleu • brun • charcoal • Ceinture boutons-pression, avec élastique au dos, passants. Coutures doubles.

DUPUIS — sous-sol rayon 1655

Lunettes auditives
MEDAILLON
ZENITH
4 TRANSISTORS

C'est un médaillon... ⅓ plus petit que "Zenith" ordinaire

Contrôle facile du son. Dispositif qui s'adapte à la plupart des montures de lunettes ordinaires.
Ordinairement 285.00 — SPECIAL 178.00

Onze modèles Zenith au choix.

• un modèle pour chaque défaut de l'ouïe corrigible. GARANTIE D'UN AN, SERVICE DE 5 ANS. Fils et piles pour tous genres d'appareils auditifs. TEST AUDIOMETRIQUE (à titre gracieux chez DUPUIS).

Plan budgétaire si désiré
— Vente à domicile —
842-5151 poste 316

DUPUIS — TROISIEME — STE-CATHERINE

Dupuis

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.

865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL — COMMANDES TELEPHONIQUES 842-6171 — AUTRES APPELS : 842 5151 — HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. LE SAMEDI DE 9 H. 30 A 5 H. 30

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE
1SEM - OSAM.

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, jeudi 14 janvier 1965 / saint Hilaire / 81e année, No 10 / 4 cahiers / 56 pages / La météo : Soleil, très froid / minimum 20 sous zéro / maximum zéro

AUJOURD'HUI

Les 1,300 chauffeurs de taxi retournent au travail • En page 3

Congrès conservateur pour élire un autre chef ou... les 10 partent

Dalton Camp, organisateur national du parti, était à Montréal aujourd'hui pour rencontrer M. Balcer

Les dix députés conservateurs du Québec exigent la tenue immédiate d'un congrès du parti pour choisir un nouveau chef national, en remplacement de M. Diefenbaker. C'est ce que nous apprenons au moment où le caucus des "dix", qui devait se terminer à 1 h., se prolonge encore dans l'après-midi. Les députés ont adopté une résolution en ce sens qui prend l'allure d'un ultimatum.

Si le congrès n'a pas lieu le leader québécois, M. Léon Balcer, siégera alors comme indépendant avec quatre ou cinq de ses collègues.

Ce matin, M. Dalton Camp, président et organisateur national du parti conservateur, a fait un voyage-surprise de Halifax à Montréal, pour rencontrer M. Balcer avant le caucus, dans une dernière tentative de conciliation.

Alors qu'il conférait avec M. Balcer dans une chambre de l'hôtel Windsor, la délégation québécoise attendait l'ouverture du caucus dans une autre pièce. On croit que M. Paul Martineau, député de Pontiac-Témiscamingue, a assisté à l'entretien des deux dirigeants conservateurs.

Rien n'a transpiré de ce que M. Camp a pu proposer à M. Balcer pour éviter la scission au sein du parti. Une rumeur qui n'a pas encore été confirmée veut que M. Balcer s'apprête à réclamer la tenue d'un congrès du parti et l'élection d'un nouveau chef cette année même. Si cette exigence n'était pas satisfaite, M. Balcer et plusieurs de ses collègues n'hésiteraient plus à démissionner du parti conservateur.

M. Dalton Camp

L'équipe des députés conservateurs du Québec était au complet au caucus de l'aile québécoise du parti, convoqué par le leader, Me Léon Balcer.

La réunion qui se tenait à la suite 4132-34 de l'Hôtel Windsor a débuté peu après l'arrivée de M. Balcer, à 10 h. 30, ce dernier ayant conféré brièvement avec le président du parti. Dès 9 h. ce matin, les députés ont commencé à arriver dans la métropole.

Me Rémi Paul, représentant du comté fédéral de Berthier-Maskinongé-De Lanaudière, est arrivé le premier suivi de près de MM. Clément Vincent député de Nicolet-Yamaska, Théogène Ricard, de St-Hyacinthe-Bagot, Louis-Joseph Pigeon de Joliette-l'Assomption-Montcalm, Gérard Ouellette de Rimouski.

M. Valade badinait

Vers 10 h. le député de Montréal-Ste-Marie, M. Georges Valade, a fait son entrée à l'Hôtel et a badiné quelques minutes avec les journalistes réunis à la porte de la chambre des conservateurs.

M. Pigeon se pose en médiateur

A un journaliste qui lui demandait ce qu'il venait faire à cet endroit, M. Valade a répondu : "I am a peace maker". Quelques minutes plus tard on a vu arriver M. Gérard Girouard de Labelle et M. Howard Grafftey, de Brome-Missisquoi.

M. Paul Martineau député de Pontiac-Témiscamingue accompagnait M. Balcer dans le train venant d'Ottawa.

Interrogé sur cette rencontre au sommet M. Pigeon a avoué qu'il tenterait de jouer le rôle de médiateur entre le chef du parti, M. Diefenbaker, et le leader québécois.

Tel qu'annoncé depuis quelques jours, les 10 députés conservateurs se sont rendus dans la capitale fédérale aussitôt le caucus terminé, vers 1 h. p.m. pour y tenir une conférence de presse où chacun donnait son appréciation du caucus et sa décision envers le parti à compter d'aujourd'hui.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le jour "J" des conservateurs

M. Léon Balcer, leader de l'aile québecoise du parti conservateur, du moins jusqu'à 4 h. cet après-midi, est arrivé le dernier au caucus qu'il avait lui-même convoqué afin de discuter, avec ses confrères, de la possibilité d'une défection en bloc de leur parti. M. Paul Martineau, ex-ministre du cabinet Diefenbaker et député de Pontiac-Témiscamingue, accompagnait le député de Trois-Rivières qui arrivait directement d'Ottawa.

Lechasseur s'imaginait que Rouleau accepterait de faire pression sur son frère député

par Jacques Pigeon

En août 1964, M. Eddy Lechasseur, accompagné de Mme Lucien Rivard, rendait visite à M. Raymond Rouleau, dans l'espoir que le frère de ce dernier, M. Guy Rouleau, alors adjoint parlementaire du premier ministre, intervienne pour faire libérer Rivard, inculpé dans une affaire de narcotiques.

M. Eddy Lechasseur a fait cette admission au cours de son témoignage à l'enquête Dorion, aujourd'hui. D'après lui, cette requête était "raisonnable", car Rivard a rendu de nombreux services aux politiciens.

Le témoin affirme que M. Raymond Rouleau lui a dit "qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour aider Rivard". Par la suite, le témoin a communiqué plusieurs fois avec le frère du député et après diverses conversations avec ce dernier, il dit en être venu à la conclusion que le député ne pouvait "pas faire grand-chose dans cette affaire".

M. Lechasseur déclare en outre que le député ne semblait pas "trop enchanté d'avoir à s'occuper de cette affaire". Le témoin dit tenir cette affirmation de M. Raymond Rouleau.

C'est par amitié seulement que M. Raymond Rouleau discuta de la cause Rivard avec son frère. Selon M. Lechasseur, le frère du député craignait de décourager Mme Rivard, s'il lui disait que son frère Guy ne pouvait rien tenter.

Caisse de secours

Un avocat a tenté de savoir d'où provenait l'argent constitu-

Voir PRESSION en page 2

$1,000 à un expert pour libérer Rivard

par Jean-V. Dufresne

Eddy Lechasseur, qui se dit importateur de japonaiseries, devint le conseiller de Mme Lucien Rivard au lendemain de l'arrestation de son mari, le 19 juin dernier. Mais il affirme ignorer le nom du mystérieux "spécialiste en extradition" dont l'organisateur libéral de Chambly, M. Guy Masson, avait retenu les services moyennant $1,000 pour obtenir la libération du prévenu.

Citant une observation qu'il attribue à M. Masson, le témoin a déclaré, hier après-midi, à la commission d'enquête Dorion, au Vieux palais de justice, que "le personnage en question préférait travailler incognito".

M. Lechasseur, après une première rencontre avec M. Masson, organisée par Robert Gignac à la demande de Mme Rivard, retrouva l'organisateur libéral au restaurant "Chez Son Père", et se fit expliquer que "l'expert en extradition" fouillait le verdict rendu dans l'affaire Hal Banks, l'ancien président de l'Union internationale des marins, afin de donner des directives à l'avocat de Lucien Rivard, Me Raymond Daoust.

Selon le témoin, le mystérieux expert aurait souligné la

Voir RIVARD en page 2

L'aide extérieure des USA à son plus bas depuis 1948

WASHINGTON, (AFP, UPI) — Le président Johnson a proposé aujourd'hui au Congrès le budget d'aide à l'étranger le plus réduit depuis le début de ce programme en 1948. En effet, le programme présenté par le gouvernement pour l'année fiscale commençant le 1er juillet prévoit 3 milliards 380 millions de dollars pour l'aide à l'étranger.

Cette somme est répartie ainsi : 2 milliards 210 millions pour l'assistance économique et 1 milliard 170 millions d'aide militaire.

Le programme du président Johnson montre une diminution de $136 millions par rapport à l'an dernier alors qu'il avait demandé au Congrès d'approuver des déboursés de 3 milliards 516 millions de dollars, total qui avait été réduit à 3 milliards 250 millions de dollars.

Le message du président Johnson précise que l'aide à l'étranger sera concentrée aux pays qui font des efforts pour améliorer leurs propres économies.

"C'est une demande minimum, a dit le président. Nous ne pouvons nous permettre de faire moins car la Chine et l'Union soviétique ont triplé leurs promesses d'aide au cours de l'an passé. La rivalité entre elles les a conduit à accroitre leurs efforts pour influer sur l'évolution des pays en voie de développement".

L'aide militaire a été accrue

Le programme d'aide militaire est en augmentation de $115 millions par rapport au budget en cours. "De façon à faire face aux besoins urgents dans le Sud-Est asiatique, nous avons réduit le programme d'aide à d'autres pays, a dit le président, qui a souligné que les trois quarts des fonds d'aide militaire étaient destinés à 11 pays situés entre la Grèce et la Corée". Plus de $500 millions seront consacrés à faire face à la situation au Vietnam et au Laos.

Le président a demandé $580 millions pour l'aide à l'Amérique latine dans le cadre de l'Alliance pour le Progrès. C'est $70 millions de plus que le Congrès n'en a accordé cette année.

Dans son message, le président Johnson a également souligné les points suivants :

— La prospérité et l'efficacité de l'agriculture américaine doivent servir de plus en plus à faire face aux besoins des pays sous-développés.

— Les entreprises et les capitaux privés doivent prendre une part de plus en plus grande à l'aide à l'étranger.

— Les USA veulent faire passer une part plus grande de leur aide par le canal d'organisations internationales, telle la Banque mondiale et ses filiales.

— La structure actuelle de l'aide américaine à l'étranger est telle qu'elle provoque en réalité la sortie de moins de $500 millions des Etats-Unis.

La PP videra l'affaire Therrien une fois pour toutes

"Je ne quitterai pas Shawinigan avant d'avoir crevé cet abcès", déclare le sous-inspecteur Masson ; On saurait dans quelques jours ce qu'il est advenu de la jeune fille

par Martin Pronovost, *notre envoyé spécial*

SHAWINIGAN. — On saurait dans quelques jours, ce qu'il est advenu de Denise Therrien, disparue de son domicile de Shawinigan-Sud, le 8 août 1961.

Le sous-inspecteur Richard Masson, en charge de l'escouade des homicides à la Sûreté provinciale, a quitté la métropole lundi dernier et s'est installé à Shawinigan, où, avec deux de ses meilleurs limiers, il reconstitue, une à une, les péripéties de cette mystérieuse disparition dont le dossier est maintenant très volumineux.

"Nous recommençons à zéro, nous a déclaré M. Masson, et je quitterai Shawinigan lorsque j'aurai complètement éclairci ce mystère, pas avant", a-t-il ajouté d'un ton ferme.

"Nous ne cherchons pas de cadavre"

Nous avons alors demandé au limier s'il comptait demeurer longtemps à Shawinigan.

— Quelques jours seulement, a-t-il répondu en souriant.

M. Masson n'a cependant pas desserré les lèvres lorsque nous lui avons demandé s'il possédait un ou des indices solides sur cette disparition.

— Je suis ici pour "vider cet abcès", dit-il, et je le viderai.

Il a ensuite fortement démenti la rumeur voulant que lui et ses hommes aient entrepris d'exhumer des cadavres du cimetière.

— Nous enquêtons sérieusement au cimetière même, mais nous ne cherchons pas de cadavre, déclare-t-il.

Pressé de questions, le sous-inspecteur Masson a laissé entendre qu'il est possible qu'il soit en possession de faits nouveaux et importants relativement à cette disparition.

De plus, la présence à Shawinigan de l'expert Bernard Péclet, de l'Institut de médecine légale de Montréal, expliquerait cette certitude des limiers provinciaux sur l'issue prochaine de cette longue enquête qui dure depuis trois ans et demi.

M. Masson a expliqué ainsi la présence de M. Péclet à ses côtés : "Nous avions besoin de M. Péclet pour nous aider à élucider certains points "techniques" de notre enquête".

Péclet est sur les lieux

Il semble donc que les limiers provinciaux "travaillent" maintenant sur quelque chose de concret; un objet, une partie d'objet ou un vêtement ayant appartenu à la disparue.

"Si Bernard Péclet, déclare M. Masson, établit de façon positive un lien entre deux points de notre enquête, ce qui est très possible et même probable, nous aurons alors touché le fond de ce mystère."

Le fait de l'installation à demeure à Shawinigan du responsable de l'escouade des homicides à la PP et de deux de ses adjoints, ceci jusqu'à la fermeture de ce dossier, laisse présager la fin prochaine de cette enquête. Sinon, la Sûreté provinciale ne saurait se permettre l'absence prolongée de ces trois limiers.

A l'issue d'une séance du cabinet provincial hier après-midi, le procureur général, Me Claude Wagner, a admis qu'il s'attendait à des "développements nouveaux" dans l'affaire de Denise Therrien.

Il n'a pas démenti, non plus, la possibilité qu'une ou des arrestations soient effectuées sous peu relativement à cette affaire.

photo LA PRESSE

La clef de l'énigme !

Quatre détectives sont à Shawinigan afin d'éclaircir définitivement le mystère de la disparition de Denise Therrien. La maison du gardien du cimetière Saint-Michel, à Shawinigan-Sud, semble le point de mire de l'enquête. Il se peut que le sol sous les deux garages, à droite, soit inspecté minutieusement.

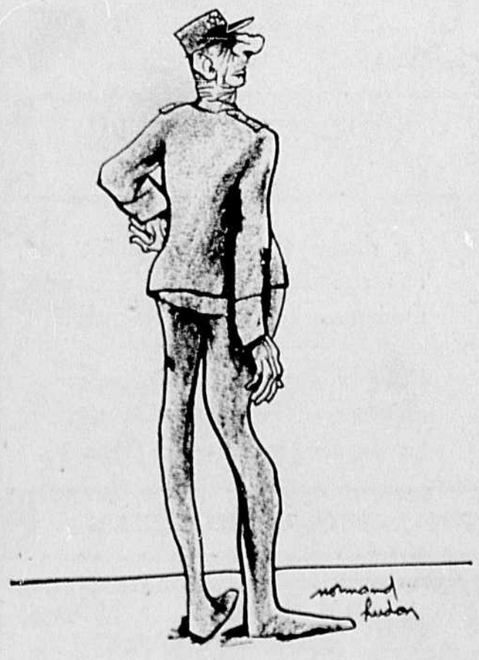

"Rien n'est plus immodeste qu'une pensée politique dans un uniforme militaire." David Lloyd George

Une avalanche tue 6 personnes à Ocean Falls

OCEAN FALLS, C.-B. (PC, UPI) — Six personnes ont perdu la vie, hier soir, à Ocean Falls, après avoir été emprisonnées sous une avalanche de neige qui a dévalé la montagne, balayant plusieurs maisons vers la mer. Huit ou neuf autres personnes ont été blessées par les débris de leurs maisons.

De 600 à 800 personnes — dont plusieurs femmes s'enfuyant, prises de terreur, avec leurs enfants — ont dû évacuer la région. L'avalanche de neige a balayé, sur plus de 300 pieds, une section résidentielle. Ce désastre est le second à se produire en Colombie-Britannique en quelques jours.

Par ailleurs, un porte-parole du Canadien National a déclaré qu'un train de marchandises de cette société a été emprisonné par une autre avalanche, entre Terrace et Prince Rupert, dans le nord de la Colombie-Britannique. Tout contact a été perdu avec le train, si bien qu'on ignore encore s'il a déraillé.

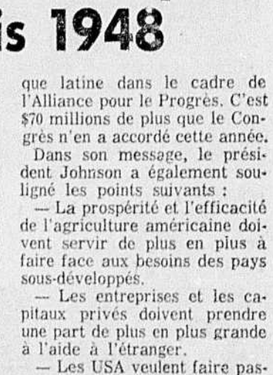

CHASSE-A-L'HOMME

Même si l'année bissextile est révolue, les couturiers et confectionneurs newyorkais s'en tiennent aux modèles chasse-à-l'homme. En page 15 on peut voir les armes mises à la disposition de l'élément féminin dans cette petite guerre des sexes.

UNE SEULE JUSTICE POUR TOUS

Le procureur général Claude Wagner donne aux "amis" du parti libéral l'avertissement solennel de ne jamais le mettre dans l'obligation de leur refuser d'intervenir en faveur d'intérêts particuliers dans l'exercice normal de la justice. (Voir en page 29)

LES COLLEGES ET LE RAPPORT PARENT

Le président de la Fédération des collèges classiques craint un "glissement imperceptible vers la médiocrité" avec la création des instituts, qui amèneront selon lui la disparition du cours classique traditionnel. (Voir en page 29)

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Avec Arsenault, le Parlement a sa "Ligue du vieux poêle"

Bona Arsenault publiait, hier, son palmarès des vedettes de l'Assemblée législative.

Il l'a fait pour trancher un vif débat politique, à savoir qui gaspille le plus de temps à l'Assemblée.

"Tout le monde s'accuse d'être responsable de la longueur des sessions. Alors vous avez la réponse", a-t-il dit aux journalistes à qui il remettait ce document impressionnant.

On y apprend, par exemple, que Daniel Johnson a accaparé à lui seul 88,188 lignes du Journal des débats et 23.55 p. 100 du temps disponible. Tout en étant premier ministre, Jean Lesage n'a que 39,126 lignes et 10.4 p. 100 du temps.

Les 30 députés de l'Union nationale ont pris 52.3 p. 100 du temps à critiquer le gouvernement, alors que les 60 libéraux n'ont pris que 47 p. 100 du temps à vanter leur politique de grandeur.

Ce sont des chiffres qui en disent long, c'est à Bona Arsenault que nous devons cette heureuse initiative. Il se l'attribue lui-même d'ailleurs.

Qui les a compilés ? Ça aussi c'est très intéressant à savoir.

Ce sont des gens fort indus-

Voir DEMOCRATIE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 31 à 41
Bandes dessinées / 53
Décès, Naissances, etc. / 53
Editorial / 4
Finance / 50 et 51
Horoscope / 28
Loisirs et récréation / 49
Mots croisés / 34
Radio et Télévision / 52
Spectacles et Concerts / 24
Sports / 43 à 48
Tribunaux / 9
Vie féminine / 15, 16 et 18 à 20
Vie mondaine / 17
Vie religieuse / 12 et 13
Vie syndicale / 21 et 22
Votre médecin / 14

Groleau : encore un refus

L'un des quatre détenus dans l'affaire de Lucien Rivard, contre lequel la demande d'extradition du gouvernement américain, parce que présumé chef d'un organisme international de narcotiques, a eu jusqu'à maintenant un si grand retentissement, a tenté en vain, d'obtenir d'être mis en liberté conditionnelle moyennant un cautionnement.

Par l'intermédiaire de Me Réal Gagnon, Charles-Emile Groleau s'est présenté devant le juge en chef adjoint Georges S. Challies, de la Cour supérieure, et fit la demande qu'on lui refusa.

Me Gagnon a soutenu que Groleau est actuellement malade du coeur. Il a soutenu qu'il ne peut être traité comme il convient pour cette maladie, à la prison de Bordeaux, car, la prison, a-t-il ajouté, n'est pas aménagée pour qu'y puissent être donnés des soins spéciaux aux cardiaques. C'est la deuxième fois depuis le début de sa détention, c'est-à-dire environ depuis sept mois, que Groleau demande d'être libéré sous cautionnement, alors que les autres détenus ont eux aussi fait des demandes semblables.

Le représentant du gouvernement américain, Me Pierre Lamontagne, s'est opposé formellement à tout cautionnement. On sait qu'un ordre d'extradition a été émis par le juge Claude Prévost, de la Cour supérieure, dans cette cause. L'exécution du bref a toutefois été suspendue à cause d'une demande d'émission d'habeas corpus qui a été prise en délibéré par le juge François Caron, de la Cour supérieure, lequel doit rendre jugement vendredi prochain.

Ils étaient tous là

Tous les députés conservateurs du Québec, 10 au total, étaient présents au caucus convoqué par leur leader, le député de Trois-Rivières, M. Léon Balcer. De gauche à droite, MM. Rémi Paul, Georges Valade, Howard Grafftey, Léon Balcer, Paul Martineau, Théogène Ricard, Gérard Girouard (un peu à l'arrière), Clément Vincent, Louis-Joseph Pigeon et Gérard Ouellette. Tous avaient le sourire aux lèvres avant le début des délibérations.

Le Ballet national n'est pas touché par le conflit à la Place des Arts

Le conflit actuel entre l'Union des Artistes et l'Actors Equity pour la juridiction de la Place des arts n'affectera en aucune manière la venue du Ballet national du Canada à la fin du mois. C'est ce qu'affirme aujourd'hui, dans un communiqué remis à la presse, Mlle Colette Beauchamp, du Ballet national du Canada.

Le communiqué précise que, dans une lettre adressée à la direction de la troupe, le gérant général de la Place des arts, M. Gérard Lamarche, stipulait que l'entente initiale avec l'Union des artistes permettait au Ballet national de se produire à la salle montréalaise puisque son contrat avait été signé avant le 2 décembre 1964.

Mlle Beauchamp a révélé que M. B.A. Lawless, gérant général de la troupe, a obtenu, à Toronto, de M. Larry McCance, d'Actors Equity, l'assurance qu'il respecterait l'engagement entre la troupe de ballet et la Place des arts et permettrait aux danseurs du Ballet national du Canada, tous membres d'Actors Equity, de danser à Montréal.

La troupe de 165 danseurs donnera une semaine de spectacle à la Place des Arts, à compter du 26 janvier.

L'AHPQ désire rencontrer le ministre de la Santé

L'Association des hôpitaux privés de la province de Québec a annoncé hier qu'elle avait demandé de rencontrer le ministre de la Santé, M. Alphonse Couturier, pour discuter ce qu'on a décrit comme "une crise financière qui menace l'existence même des hôpitaux pour malades chroniques."

L'AHPQ a fait cette déclaration après la création d'un comité d'étude des problèmes des hôpitaux pour malades chroniques à la suite de la mise en vigueur par le gouvernement de Québec de l'arrêté en conseil No 2247 qui établit un plafond sur les taux qui peuvent être chargés par ces hôpitaux.

Plus tôt ce mois-ci, un comité d'urgence mis sur pied par un groupe d'hôpitaux pour malades chroniques avait déclaré que les hôpitaux privés faisaient face à un "suicide financier" avec l'application du nouveau règlement qui entra en vigueur le 1er janvier.

Le comité d'urgence fut dissout la semaine dernière après que l'AHPQ eut décidé, au cours d'une réunion générale spéciale, de créer son propre comité des hôpitaux pour malades chroniques qui étudiera le problème en collaboration avec l'exécutif de l'Association.

Le nouveau comité doit préparer un mémoire que l'AHPQ présentera au ministre de la Santé. L'Association a demandé que la rencontre soit tenue "durant la première semaine de février".

Quelque 2,000 patients sont actuellement traités dans des hôpitaux privés pour malades chroniques du Québec.

L'arrêté en conseil autorisé par le gouvernement établit un plafond de $2 par jour pour les chambres semi-privées de deux lits et de $3 à $6 par jour pour les chambres privées. Sous le régime l'Assurance-hospitalisation du Québec, les hôpitaux privés pour malades chroniques recoivent un taux de $6.50 par jour par patient. Il exige également que les hôpitaux privés convertissent 20% de leurs lits en salles publiques.

Les représentants des hôpitaux chroniques ont déclaré que leurs coûts d'opération dépassaient le montant alloué et qu'il leur était actuellement impossible de continuer à maintenir les mêmes normes de soins en appliquant le nouveau règlement.

Touché à Montréal, le "réseau des ambassadeurs" de la drogue s'effrite

PARIS. (AFP) — La police vient de marquer un nouveau point contre les trafiquants de drogue. Deux d'entre eux, les nommés Antoine Marignagni et Szaja Gerecht, ont été arrêtés, hier, le premier sur la Côte d'Azur, à Sanary localité proche de Toulon, l'autre à Paris. Ils appartenaient tous deux au même réseau de trafiquants, appelé "réseau des ambassadeurs", parce que trois diplomates étrangers furent compromis dans cette affaire dont le début remonte à octobre 1960.

Les deux arrestations intervenues hier n'ont aucun lien avec la récente découverte de drogue à bord du paquebot "France". Un troisième personnage, Jean-Baptiste Giaccobetti, qui pourrait bien être le "patron" du "réseau des ambassadeurs", selon les enquêteurs, a été découvert par la police au domicile de son fils, dans la banlieue parisienne. Alité et souffrant d'une très grave affection cardiaque, il n'a toutefois pas été écroué, en dépit du mandat d'amener lancé contre lui.

La découverte de ce réseau remonte au 2 octobre 1960. Ce jour-là, à New York, les policiers américains appréhendaient un premier diplomate: Mauricio Rosal, ambassadeur du Guatemala en Belgique, qui, en compagnie d'un Français, Etienne Tarditti, s'apprêtait à remettre cent livres d'héroïne pure à un convoyeur. Le lendemain, un autre Français, Charles Bourbonnais, était arrêté chez lui à New York, où il cachait cent livres d'héroïne.

L'enquête qui suivit ces quatres arrestations permit de découvrir à 35 milles de Paris l'officine du chimiste allemand Franz Kopp, qui transformait la morphine-base en héroïne. Ce dernier fut condamné à une peine de prison en 1963.

En visite à Montréal

Il fallut attendre 18 mois pour que les policiers français parviennent à identifier le second diplomate mêlé à cette affaire : Salvador Bardo Bolland, ambassadeur du Mexique à La Paz, qui avait été précédemment en poste à La Nouvelle-Delhi et à Ottawa. En février 1964, on trouve Bolland sur la Côte d'Azur, à Cannes, où il rencontre un autre diplomate: Juan Arizti, originaire de Montevideo. Les deux hommes, quelques jours plus tard, prennent l'avion à Orly, Bolland pour New York, Aritzi pour Montréal. Ce dernier avait dans ses bagages un paquet de 120 livres de drogue, représentant, au prix de vente-détail, une somme de plus d'un milliard de dollars.

A Montréal, les policiers canadiens subtilisèrent la drogue qu'ils remplacèrent par des sachets de farine, ne laissant dans les valises qu'une livre d'héroïne afin que les policiers américains puissent établir la culpabilité d'Arizti. Les deux diplomates, qui s'étaient retrouvés à New York, étaient bientôt appréhendés alors qu'ils cherchaient un Français du nom de Leblond, de son vrai nom René Bruchon. Traduits devant la cour fédérale, les trois hommes furent condamnés : Bolland à 18 ans de prison, Arizti à 10 ans, Bruchon à 5 ans.

Les deux hommes arrêtés hier : Marignagni et Gerecht, avaient servi de "livreurs" pour remettre la drogue aux "ambassadeurs".

Hausse possible de l'assurance-chômage

WINNIPEG (PC) — M. James Bryne, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, M. McEachen, a déclaré hier que diverses études sont en cours afin de grossir les fonds de l'assurance-chômage et de porter de $36 à $48 par semaine les prestations versées aux chômeurs.

Parlant à une assemblée marquant le début du programme des travaux d'hiver, au Manitoba, M. Bryne a dit qu'un travailleur habitué à gagner $500 par mois et qui devenait chômeur ne pouvait qu'à peine exister avec $36 par semaine.

M. Bryne a précisé que les fonds de la caisse d'assurance-chômage pouvaient être grossis en amenant plus de gens à contribuer au plan.

A défaut de la pendaison, les policiers écossais veulent avoir des armes

GLASGOW (Reuter) — On s'attend à ce que les 8,000 hommes de la force policière écossaise demandent à être équipés d'armes à feu si le bill pour mettre fin à la pendaison en Angleterre devient loi.

Daniel Wilson, secrétaire de la Fédération des policiers écossais, a déclaré hier soir : "Nous ne voulons pas que nos policiers soient attaqués. Si les criminels se servent d'armes à feu, nous exigeons d'être également protégés."

Les policiers, en Angleterre, en Ecosse et au pays de Galles, ne portent pas de revolvers. L'Irlande du Nord est le seul endroit en Grande-Bretagne où les policiers sont armés. M. Wilson a dit que la Fédération avait demandé au secrétariat d'Etat d'Ecosse de conserver la peine de mort dans le cas du meurtre d'un policier.

"La nouvelle loi, dit Wilson, supprime le dernier vestige de protection pour le policier."

Saisie de cocaïne

NEW YORK. (AFP) — La police new-yorkaise a découvert aujourd'hui, dans un appartement du quartier populeux du Bronx, un lot de cocaïne d'une valeur de un million de dollars sur le marché illicite de la drogue.

Jose Muniz, 35 ans, locataire de l'appartement, a été arrêté après un duel de trente coups de révolver avec les autorités. Il est légèrement blessé, mais son état n'inspire aucune inquiétude.

Grève dans un chantier maritime en Argentine

BUENOS AIRES (PA) — Environ 600 ouvriers se sont barricadés à Astarsa, l'un des plus grands chantiers maritimes d'Argentine, et ont menacé de jeter 50 otages par les fenêtres supérieures d'un édifice. Les otages sont des membres du patronat.

Cette menace a coupé court à l'action de plus de 300 policiers et pompiers envoyés sur les lieux. Les ouvriers ont commencé mardi soir une grève surprise. Ils prétendent qu'ils n'ont pas encore été payés pour les trois dernières semaines et qu'ils n'ont pas reçu le bonus annuel d'un mois de salaire tel que prescrit par la loi.

Les autorités de la compagnie ont rejeté le blâme de cette affaire sur le gouvernement en disant qu'elle n'avait pas les fonds nécessaires pour payer les ouvriers. Elle allègue les difficultés qu'elle a à se faire payer pour des travaux effectués pour le compte du gouvernement.

RIVARD

SUITE DE LA PAGE 1

difficulté d'obtenir un cautionnement pour Rivard, "vu la pression des deux gouvernements. Un gouvernement voulait le garder (les autorités américaines), l'autre voulait s'en défaire (les autorités canadiennes)".

Mais le témoin, qui entre deux "Je ne crois pas" et "Je ne me souviens plus" se fait parfois plus catégorique, affirme résolument qu'il ne fut jamais question entre eux qu'une somme versée à l'un ou à l'autre (des gouvernements, semble-t-il), pût faciliter la libération du prévenu.

L'enquête Dorion

Me Desjardins revient à la charge

Encore une fois, hier, le procureur de la commission, Me André Desjardins, a tenté de reconstituer le casse-tête des événements provoqués par l'arrestation de M. Lucien Rivard.

Le jour même de l'arrestation Mme Rivard entra en communication avec M. Lechasseur.

Le lendemain, 20 juin, le prévenu lui faisait savoir, par le truchement de son épouse, qu'il confiait à cet ami la charge de veiller sur les intérêts de sa femme, "pour toutes démarches, ventes, hypothèques, de manière à ce qu'on ne puisse l'exploiter", dit le témoin. Et, aussi, pour obtenir un cautionnement.

Eddy Lechasseur

Le premier geste de Lechasseur fut de suggérer un avocat à Mme Rivard. Il nomma Me Raymond Daoust, qui venait de le défendre "avec succès" dit-il, dans neuf causes de faillites frauduleuses.

"Mme Rivard a aussitôt rejoint Me Daoust par téléphone, je crois", ajoute Lechasseur.

Robert Gignac entre en scène

Cependant, Mme Rivard était entrée en communication avec un autre ami de son mari, M. Robert Gignac, que Lechasseur connait "pour l'avoir croisé à la plage Idéale, mais pas pour affaires", et elle invita Lechasseur à rencontrer cet ami commun dans son bureau de la rue Maisonneuve.

Gignac expliqua alors qu'il avait un employé, Guy Masson, prétendu organisateur libéral de Chambly, ancien vice-président des Jeunes libéraux, qui qui disait connaître "un spécialiste en extradition qui pourrait rendre service".

Lechasseur, qui est âgé de 33 ans, costaud dans un complet brun foncé, les joues roses comme s'il se rasait tous les matins à l'eau glacée, explique qu'il s'agissait pour Masson de "connaître les fondements, la pesanteur, la gravité, si vous voulez, de l'accusation portée contre Rivard"; et qu'il lui fallait, pour cela, aller à Ottawa vérifier avec l'expert "calé en extradition : vous savez, obtenir les renseignements "mis en charge" contre Rivard".

Notons que Lechasseur avait déjà retenu les services de Me Daoust. Pourquoi, alors, confier des recherches à un "expert en extradition" ?

— Mme Rivard trouvait qu'on n'avait rien à perdre; et puis Masson ne demandait rien.

Sauf, naturellement, de quoi défrayer le coût des voyages à Ottawa, les appels téléphoniques, le motel, les repas, etc. On s'entendit sur-le-champ sur une somme de $1,000, que lui remit comptant Mme Rivard. Il était environ 5 heures de l'après-midi.

La randonnée Gignac - Masson

On décida que M. Masson irait à Hull le même soir. Gignac accompagnerait l'organisateur, — "ce sont deux amis inséparables", dit le témoin, — et conduirait la voiture. Lechasseur n'était pas du voyage.

Ce n'est que dans la nuit, ayant appelé Mme Rivard, qui était elle aussi demeurée à Montréal, que "l'épouse éplorée par le malheur" lui demanda de ramener Gignac dans la métropole, à Dorval précisément pour monter dans celle de Masson.

En effet, dans le motel de Hull, M. Masson, qui avait fait quelques appels, annonçait à son compagnon qu'il devait se rendre à Ottawa le lendemain. Gignac, lui, devait rentrer à Montréal sans faute. Il en informa Mme Rivard, qui sollicita alors les bons services de M. Lechasseur.

— Ça ne me dérangeait pas, j'ai déjà voyagé pour rien, pour d'autres, répond le témoin à Me Desjardins qu'intrigue cette course dans la nuit, dans le seul but de ramener Gignac.

Plus loin dans son témoignage, M. Lechasseur admit que "ce Gignac aurait bien pu revenir seul, sur le pouce, même". D'ailleurs, au retour, lorsque Gignac demanda à M. Lechasseur s'il pouvait dormir sur la banquette arrière, il devint de mauvaise humeur. Ainsi, de tout le voyage Hull-Dorval il ne fut pas question des événements qui se déroulèrent dans le motel.

Gignac dormait paisiblement

Lorsque M. Lechasseur trouva enfin le motel, et qu'il y entra, Gignac dormait. Mais il ne se souvient plus s'il le réveilla avant ou après avoir demandé des "nouvelles à Masson au sujet de l'expert".

A vrai dire, il ne se souvient plus très bien s'il en demanda, ou si M. Masson lui en demanda; s'il y avait du nouveau, ou si Masson lui répondit, ou quelle fut la réponse.

Lundi, Gignac devait témoigner dans la même veine, ajoutant qu'il avait rencontré, avant de s'endormir, un "M. Denis" que l'appel de Masson avait fait apparaître dans le motel.

Ce "M. Denis" est-il l'expert en extradition ? Rien, ni dans le témoignage de Gignac, ni dans celui de Lechasseur, ne permet de l'affirmer; rien non plus ne le lie avec Me Raymond Denis, ancien secrétaire du ministre René Tremblay, de l'Immigration, que Me Pierre Lamontagne accuse de lui avoir offert un pot-de-vin de $20,000 s'il ne s'opposait pas à la libération sous cautionnement de Rivard. Recherché par les autorités américaines, dont Me Lamontagne est le procureur dans cette affaire, Rivard, libéré, pouvait alors échapper au FBI.

Lechasseur contredit Gignac

Si l'intervention de "l'expert" devait réussir, il fallait s'assurer un cautionnement. Mme Rivard de son côté, en partie avec son propre argent, et M. Lechasseur du sien, se chargèrent de réunir une somme d'environ $50,000 que fournirent à l'épouse des "industriels montréalais".

L'un d'eux versa $15,000. C'était, dit Lechasseur, un journalier, M. Roger... (il ne se rappelle plus le nom de famille). La somme réunie, on la déposa au Royal Trust mais non avant d'avoir signé devant notaire un document permettant à Mme Rivard de toucher l'argent si Gignac venait à mourir, car le magot devait être déposé en fidéicommis au nom des deux personnes.

Guy Masson

Or, dans son témoignage, lundi, Gignac prétendit ne pas savoir qu'il était co-déposant de cette somme importante, et qu'il ne l'apprit, au Royal Trust qu'au moment où, ayant accompagné Mme Rivard, celle-ci retira le tout.

En réalité, selon Lechasseur en tout cas, Gignac avait signé un document notarié le liant à Mme Rivard, chez le notaire Claude Gratton, dans l'immeuble Fides, où les trois personnes s'étaient rendues avant de déposer l'argent. Mais pourquoi le Royal Trust ? Parce que, dit Lechasseur, il était trois heures passées. Les banques étaient fermées.

Lechasseur ne revit Gignac que deux ou trois semaines plus tard, par hasard, au Maxim's Lounge du boulevard Lajeunesse, un coin favori de Gignac, où le témoin, accompagné de sa petite amie, Mlle Linda Dumont, et de Mme Rivard, s'étant baladé en voiture ce beau soir d'été, espérait peut-être l'y trouver.

Gignac qui s'était joint à eux leur raconta qu'il avait parlé à Masson l'après-midi même; et que l'organisateur possédait maintenant des renseignements sur un cautionnement éventuel.

— Gignac vous a-t-il dit que Masson avait arrangé ça à Ottawa, demande Me Desjardins.

— Je ne comprends pas...

Lechasseur se souvient cependant qu'il ne fut jamais question de Me Pierre Lamontagne pendant cette rencontre, ou d'allusions laissant croire que Me Daoust pouvait maintenant solliciter une requête pour un cautionnement. Mme Rivard croyant désormais que Me Lamontagne ne s'y opposerait pas.

Car Lechasseur appela bien Me Daoust. Fut-il question de l'affaire Rivard ? Le témoin se fait aussi imprécis que possible.

— Je dois avoir appelé Me Daoust. J'avais une cause pendante en plus. Me Daoust verait de me faire acquitter sous neuf chefs.

En somme, explique Lechasseur, cet appel avait surtout pour but d'informer Me Daoust que Mme Rivard devait entrer en communication avec lui. En effet, Mme Rivard fit ensuite un appel, mais Lechasseur n'entendit rien.

Et c'est à la suite de cette soirée impromptu chez Maxim's, dit-il, que Me Daoust fit sa requête.

Les relations entre Me Daoust et le clan Rivard furent parfois tendues. Selon M. Lechasseur, l'avocat parut insulté de se voir consulter sans être prévenu par M. Masson, qu'il ne connaissait pas, et il voulait bien savoir ce qu'il venait faire dans cette affaire. Quant à un présumé voyage Daoust-Lechasseur à Ottawa, le témoin le nie formellement.

Il admet cependant avoir rencontré M. Raymond Rouleau, le frère de Guy Rouleau, qui démissionna de son poste d'adjoint parlementaire du premier ministre quand toute cette affaire éclata dans la presse.

"Rouleau et Rivard, dit Lechasseur, étaient des amis intimes, surtout en temps d'élections".

PRESSION

SUITE DE LA PAGE 1

tuant la caisse de secours de $60,000. Le témoin ne peut donner de noms mais, d'après lui, une partie de l'argent proviendrait d'un emprunt que Mme Rivard a effectué à la banque. Un ami, un beau-frère et d'autres auraient également souscrit diverses sommes. Et c'est Mme Rivard, elle-même, qui se serait chargée de les recueillir.

Cet argent devait être utilisé plus tard pour fournir le cautionnement que la Cour exigerait si le fameux "spécialiste en extradition" obtenait la libération sous caution de l'accusé.

Dépôt au Royal Trust

Un comptable du Royal Trust, M. Kenneth Canglish, a déclaré devant la Cour que le 25 juin 1964, Mme Lucien Rivard, M. Robert Gignac accompagnés d'un notaire et peut-être d'une quatrième personne ont déposé dans un compte d'épargne du trust la somme de $60,000 au nom de Mme Rivard et M. Gignac. Il s'agissait d'argent comptant soit : 565 billets de $100 et 70 billets de $50.

C'est le 16 septembre que Mme Rivard s'est présentée seule au guichet du fiduciaire et a réclamé le montant. Le caissier lui a remis 60 billets de mille dollars. Mme Rivard avait précédemment signé le reçu.

Le comptable ne peut préciser le nom des deux autres personnes qui se sont présentées au trust la première fois. Cependant il a dit au tribunal qu'il se rappelle avoir vu Eddy Lechasseur, probablement au moment du dépôt.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

trieux, beaucoup plus que les simples amateurs qui compilent des statistiques sur le hockey et le baseball dans nos pages sportives. Ce sont des étudiants engagés au cours de l'été par l'Office de l'information officielle au gouvernement provincial.

C'est donc grâce à l'Office de l'information officielle que nous savons maintenant que l'Opposition parle beaucoup trop et que les libéraux se montrent étonnamment discrets et que nous pouvons mettre ainsi le doigt sur un des bobos de notre système parlementaire.

Incidemment, c'est Bona Arsenault lui-même qui est responsable de l'utilisation des crédits votés par l'Assemblée législative pour l'Office de l'information officielle.

Il ne faudrait pas que ces énergies et ces fonds cessent d'être utilisés à si bon escient. On pourrait poursuivre les recherches et fournir des statistiques sur des questions comme celles-ci :

- *A combien de demandes de renseignements présentées par l'Opposition le gouvernement accepte-t-il ou refuse-t-il de répondre ?*
- *Combien de décisions du président de l'Assemblée législative ont-elles été favorables au gouvernement et à l'Opposition ?*

Il faut que la "ligue du vieux poêle" de la colline parlementaire nous renseigne là-dessus.

(tous droits réservés)

La Bible vous parle

Jésus dit : "Laissez les petits enfants et ne les empêcher pas de venir à moi; car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume des Cieux." (MT 19, 14).

Un vrai pensum...

ROUYN (PC) — Le juge Camille Beaulieu a décerné une sentence qui ne manque pas d'originalité à un jeune homme de 17 ans.

L'adolescent avait été reconnu coupable à une accusation de vandalisme et condamné à deux mois d'emprisonnement. Ses parents avaient déclaré au juge que cette sentence ferait perdre à leur enfant une année de scolarité.

Le juge Beaulieu a alors ordonné au jeune homme de passer les 22 prochaines fins de semaine en prison. Ce dernier devra se présenter à la prison, tous les vendredis soirs, avec ses livres de classe, pour en ressortir le dimanche.

La météo

Minimum cette nuit : 20 sous zéro

Maximum demain : Zéro

Bureau météorologique du Canada, (PC). — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides et Mauricie; régions de Québec et du lac Saint-Jean :** Ensoleillé, extrêmement froid aujourd'hui et demain. Vents du nord-ouest de 20 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal ville, 20 sous zéro et zéro; Montréal banlieue, 25 sous zéro cette nuit; Ottawa, 25 sous zéro et 5 sous zéro; Sainte-Agathe, 35 sous zéro et 10 sous zéro; La Tuque et Chicoutimi, 40 sous zéro et 15 sous zéro; Québec, 30 sous zéro et 10 sous zéro. **Cantons de l'Est :** Nuages sauf quelques éclaircies, neige légère éparse, puis ciel dégagé après-midi; demain, ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux. Très froid. Vents du nord-ouest de 20 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke, 25 sous zéro et 10 sous zéro. **Pontiac-Témiscamingue, Abitibi :** Ensoleillé, extrêmement froid aujourd'hui et demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 35 sous zéro et 15 sous zéro

APPRENDRE L'ANGLAIS...

c'est

- AUGMENTER VOS REVENUS
- FAIRE DE NOUVEAUX AMIS
- AVOIR ACCES AUX SITUATIONS SUPERIEURES
- AMELIORER VOTRE NIVEAU DE VIE
- PROFITER DE NOUVEAUX AVANTAGES DE TOUS GENRES

et tout cela POUR LE RESTE DE VOTRE VIE

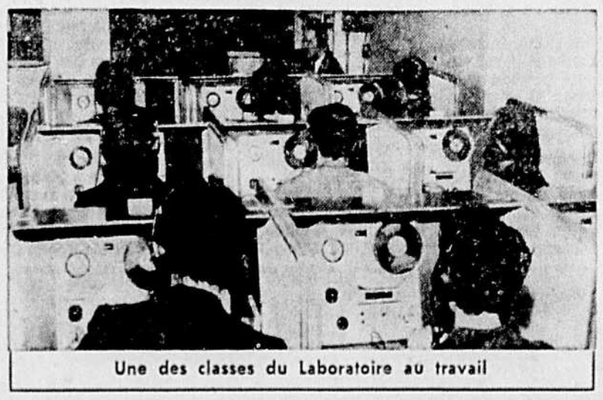

Une des classes du Laboratoire au travail

LE LABORATOIRE VOUS OFFRE :

- l'équipement électronique le plus moderne et le plus perfectionné
- des professeurs hautement qualifiés, diplômés d'universités canadiennes et américaines
- un enseignement sous la direction d'un conseil pédagogique
- la meilleure méthode au Canada

EN UN MOT, TOUS LES AVANTAGES REUNIS AU MEME ENDROIT

COURS DU SOIR ET DU SAMEDI — AUSSI : L'ESPAGNOL, LE RUSSE ET L'ALLEMAND

LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES

306 est, rue SHERBROOKE, Montréal

842-8514

Val Royal

Votre centre d'achats pour rénovation à votre "Home"

LES DAMES SONT PARTICULIEREMENT INVITEES A VISITER NOS ETALAGES D'ARTICLES DESTINES A EMBELLIR ET AJOUTER PLUS DE *COMMODITE* A VOTRE MAISON

LE NOUVEAU FOYER "CHALEUR"

Un foyer de style contemporain qui convient à toute pièce et qui sera le point dominant de tout décor.

Il brûle du bois ou charbon et s'installe facilement comme un poêle ordinaire. Fini noir mat, il peut être repeinturé de la couleur de votre choix.

PRIX $249.50

OU 24 VERSEMENTS MENSUELS DE $13.80

AUTRES MODELES à partir de $41.95

EPARGNEZ DES CENTAINES DE DOLLARS

Sur la construction d'un foyer en maçonnerie, en installant le nouveau foyer "CHALEUR"

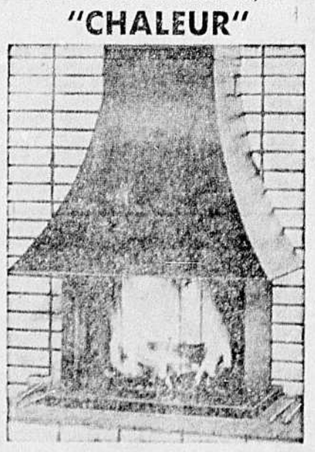

PLAN DE CREDIT — ACHATS POUR CONVENIR A VOTRE BUDGET

Les dames seront émerveillées par nos superbes cabinets de cuisine modernes de la plus haute qualité.

Nos représentants qualifiés vous soumettront un estimé gratuit suivant les dispositions de votre pièce.

LIVRAISON GRATUITE - MONTREAL METROPOLITAIN

Val Royal

MATERIAUX — QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION

Ouverts jusqu'à 5 h. 30 p.m. — le samedi 5 h. p.m.

- Cartierville — FE. 4-5320 — 12200, BOUL. LAURENTIEN
- Montréal-Nord — DA. 2-7341 — 11401, BOUL. PIE-IX
- Ville Brossard — CR. 6-1833 — 6180, BOUL. TASCHEREAU

DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTEE

Amples espaces de stationnement

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 14 JANVIER 1965 — 81e ANNEE — No 10

Retour au travail des 1,300 grévistes du taxi

Aussi soudainement qu'elle avait commencé, la grève de quelque 1,300 chauffeurs de taxi de la métropole, qui avait débuté lundi et fait boule de neige mardi matin, a pris fin au cours de l'après-midi et de la soirée, hier.

Les chauffeurs des quelque 40 propriétaires de flottes de taxis, touchés par l'arrêt de travail, ont presque tous repris leurs voitures aux conditions imposées par les propriétaires, soit en versant $1 ou $2 de plus par jour pour la location des voitures.

Une seule entreprise de taxis, Martin Service Station, rue Ste-Marguerite, était demeurée paralysée encore hier soir, mais on prévoyait un retour au travail dès ce matin.

Par ailleurs, en deux ou trois endroits seulement, les propriétaires ont fait des concessions pour mettre fin à la grève, soit en renonçant à la hausse des taux de location, soit en acceptant de remettre à leurs chauffeurs les reçus d'essence.

Cependant, on croit savoir que ces quelques propriétaires reviendront sur leur décision dans quelques jours, après que sera apaisée la fièvre de la grève.

Négociations infructueuses presque partout

Au cours de la journée d'hier, des négociations avaient été amorcées entre les propriétaires de flottes et des représentants de divers groupes de chauffeurs. Mais, ces tentatives de pourparlers tombèrent rapidement dans une impasse, chacun demeurant sur ses positions.

Quant à M. Elide Allard, à qui un groupe de chauffeurs de taxi avait demandé d'intervenir, il a effectivement rencontré quelques propriétaires de flottes, rue St-Denis, mais sans succès. Un sondage auprès des chauffeurs a permis de déceler que la plupart d'entre eux n'étaient pas intéressés à confier leur cause à M. Allard.

Ce même sondage permet aussi d'établir que l'arrêt de travail a été l'oeuvre d'une minorité du groupe des grévistes, difficilement identifiable certes, mais fort active, même si cette minorité ne semble pas s'être concertée au préalable.

Un groupe, composé d'une dizaine de grévistes, avait tenté d'obtenir l'appui de la CSN dans leur différend. Selon leur porte-parole, la CSN leur aurait laissé clairement entendre qu'elle n'était pas intéressée à envisager les problèmes des chauffeurs de taxi de Montréal.

De son côté, l'Association des propriétaires unis du taxi s'est dite dans l'impossibilité d'intervenir de quelque façon que ce soit parce que certains de ses membres louent leurs voitures et que d'autres rémunèrent leurs chauffeurs au pourcentage des recettes. De ce fait, l'association considérait le problème comme une question personnelle pour chacun de ses membres qui était touché par cette grève.

Urgence d'une législation adéquate

Tout en n'intervenant pas directement dans le différend, le Conseil conjoint des rouliers du Québec (Teamsters), a déclaré que cet arrêt de travail ne faisait que souligner l'urgence d'une législation adéquate pour l'industrie du taxi.

Une déclaration erronnée de huit chauffeurs de taxi, appréhendés par la police, mardi soir, au parc Lafontaine, et visant à discréditer l'organisme précité, a été rectifiée hier soir par un policier que nous n'avions pu rejoindre mardi soir. Celui-ci nous a révélé qu'un M. Roger de Ginet, s'était effectivement présenté au poste no 16 après l'arrestation du groupe de grévistes, mais qu'en aucun temps M. de Ginet n'avait cherché à porter des accusations contre les détenus. Le lieutenant Jacques Rossi a déclaré que M. de Ginet avait tout simplement demandé à s'entretenir avec les prisonniers.

De son côté, M. de Ginet affirme avoir demandé à la police la libération des chauffeurs de taxi, seulement, et non celle de M. Allard.

La réaction des propriétaires

De leur côté, une cinquantaine de propriétaires de flottes de taxis, représentant plus de 2,000 voitures, se sont réunis hier soir dans un restaurant du centre commercial Wilderton, rue Van Horne.

Les propriétaires auraient alors pris la décision de demeurer fermes sur leur position en ce qui a trait aux taux de location des voitures. Ceux-ci demeureront à $9 le jour et $10 la nuit, avec une charge supplémentaire de $2 pour les vendredis et samedis soirs.

"La municipalité a accordé une hausse de 20% des tarifs, a révélé le même porte-parole, et il serait équitable qu'elle soit divisée également entre les propriétaires et les chauffeurs", a dit un des propriétaires.

"Cependant, ajoute-t-il, en ne demandant que $1 de plus aux chauffeurs pour la location, nous leur laissons 80% de l'augmentation et nous n'en prenons que 20%, puisque les chauffeurs ont maintenant un revenu supérieur d'environ $5 par jour".

Au cours de cette assemblée, les propriétaires de taxi ont pris des dispositions afin de se protéger contre de nouvelles attaques du genre de la part de leurs employés. Il a été entendu que si jamais l'un de ces propriétaires est touché par un arrêt de travail, les autres se cotiseront pour lui verser une indemnité de $1 par jour par voiture.

Le porte-parole du groupe a également déclaré qu'advenant un autre arrêt de travail, les propriétaires prendraient les dispositions nécessaires pour obliger tous leurs chauffeurs à être rémunérés sur une base de pourcentage.

Il a ajouté que la majorité des chauffeurs ne veulent pas travailler selon ce barème parce que leur revenu en souffrirait considérablement.

Il a également souligné que plusieurs chauffeurs ont avoué qu'en travaillant d'après le principe de la location ils parvenaient à faire des bénéfices allant de $25 à $35 par jour, chiffre qui leur serait plus difficile à atteindre en étant rémunérés au pourcentage des recettes.

Pour appuyer ses dires, il révélait que certains chauffeurs trouvaient les affaires assez bonnes pour prendre deux jours de congé par semaine au lieu d'un seul.

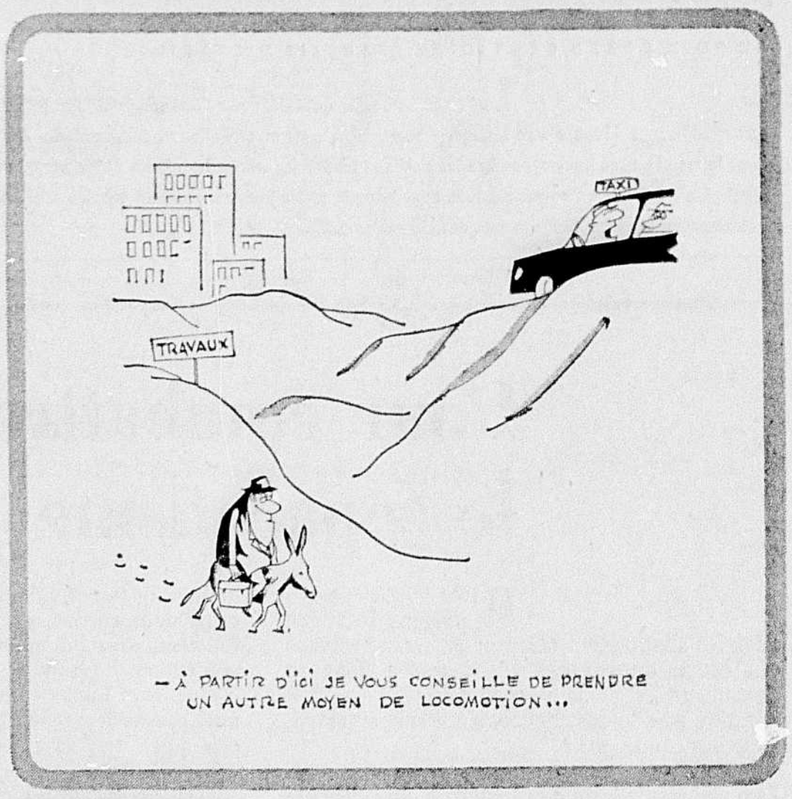

M. Saulnier: La ville tentera de faire amender sa charte

par Claude Gendron

Le président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a déclaré à LA PRESSE, ce matin, que la ville demandera, dans son prochain bill à Québec, le pouvoir de statuer sur les relations employeurs-employés dans le domaine du taxi.

"Dès la prochaine session du parlement, précise-t-il, nous demanderons un amendement à la charte afin de pouvoir inclure cette question dans les conditions de l'émission des permis de taxis.

"Actuellement, ajoute M. Saulnier, nous n'avons aucun pouvoir en ce sens et c'est pourquoi nous n'avons pu intervenir dans le conflit qui a partiellement paralysé le taxi au cours des derniers jours".

Mme Kirkland-Casgrain : un problème municipal

Cette déclaration faisait suite à une autre déclaration que le nouveau ministre des Transports et Communications, Mme Claire Kirkland-Casgrain, nous avait faite en fin de journée, hier.

Mme Casgrain nous a décla-

Voir SAULNIER en page 8

Photo LA PRESSE

Exposition d'artisanat italien

L'inauguration de l'exposition d'artisanat italien a eu lieu hier soir, à la place Ville-Marie, sous la présidence de Mme A. V. Messa, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce d'Italie. Nous apercevons ici, de gauche à droite: M. Canali, consul général d'Italie à Montréal, Mme Messa et M. Carlo de Ferrariis Salzano, ambassadeur d'Italie au Canada.

FAITS divers

Un faux prêtre aurait joué le rôle d'entremetteur

Une investigation de deux jours a amené des policiers de l'escouade de la moralité à tirer le voile sur des intrigues d'alcôve qui étaient, selon toutes apparences, préparées et coordonnées par un faux prêtre ou, au pis aller, par un défroqué, dans une maison d'accueil de la rue de La Montagne, mercredi soir.

L'entremetteur appréhendé par la police, un homme d'une trentaine d'années qui camouflait ses activités en se drapant de la dignité ecclésiastique, semble-t-il, était peut-être plus qu'un usurpateur ; dans sa chambre du "tourist room" situé au 1074, rue de La Montagne, les policiers ont trouvé une soutane et plusieurs volumes religieux écrits en latin. Il n'est pas question de bréviaire cependant.

C'est l'agent Proulx, sous la direction du sergent Robert Dubé, officier en charge de l'escouade de la moralité, qui a découvert le pot aux roses, ne recueillant cependant que les... épines, pour les besoins de la cause.

Pour ce faire, grâce à un numéro de téléphone qui fait partie de l'enquête, il eut une "alléchante" conversation avec M. Louis De C., qui l'assura d'un accueil chaleureux dans son établissement.

L'agent Proulx se présenta à l'endroit précité et se fit remettre la clé d'une chambre "meublée", en échange de $20.

Dans la chambre "meublée", une atmosphère "galante" flottait et une jolie "fleur de 20 ans, Diane, lui réservait une "chaude" hospitalité.

Le "prêtre", qui pour la circonstance n'était même pas en clergyman, fit les présentations et Diane lui demanda d'aller chercher de la bière, histoire sans doute de prendre le "verre de l'amitié", une bière "de rigueur" qui coûte un dollar la bouteille et qui se consomme sans doute en bonne quantité, habituellement.

Mais le dernier "client" de Diane ne consomme pas de bière en "service commandé". Il "rompit le charme" et exposa la situation, tandis que ses camarades, postés à l'extérieur, se présentaient à leur tour au maitre de maison et l'invitaient de même que Diane à aller s'expliquer à la Sûreté.

Fait à signaler, la descente de mercredi avait été précédée, l'an dernier, de trois autres descentes dans la maison voisine, au 1070 de La Montagne, qui a été fermée par la suite.

Emprisonnement à vie pour meurtre

HULL. (PC) — Un jeune homme de 18 ans, Yvon Lacoursière, de Pointe-Gatineau, qui a reconnu sa culpabilité à une accusation de meurtre non qualifié, par suite de l'assassinat de son demi-frère, Réjean St-Denis, 11 ans, de Hull, a écopé d'une peine d'emprisonnement à vie.

Lacoursière avait tout d'abord été accusé de meurtre qualifié, mais il a finalement reconnu sa culpabilité à une accusation moindre, lundi, au cours de son procès, à Québec, devant le juge Jacques Boucher.

Le meurtre avait été perpétré en avril dernier.

Vol avec violence de $10,000

La Sûreté de Montréal est à la recherche de trois individus dans la vingtaine qui ont perpétré un vol, ce matin, à la bijouterie Hoffman's Antiques and Jewellery, au 1472, rue Peel, dans l'ouest de la ville.

Après être entrés dans l'établissement, les malfaiteurs ont assommé la propriétaire, Mme Hoffman, ainsi qu'un commis, M. Charles Delmar, et ont fait main basse sur environ $10,000 en argent et en bijoux. Ils ont ensuite pris la fuite à pied.

Mme Hoffman a pu être traitée sur place, tandis que M. Delmar a été conduit à l'hôpital Général pour y être pansé. Il a pu regagner son domicile par la suite.

Voir FAITS DIVERS en page 8

M. Laporte recevra demain les rapports Blier et Sylvestre

Les derniers délais sont écoulés : c'est demain que le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, doit recevoir les rapports des Commissions Blier et Sylvestre.

Il ne s'agit pas de commissions royales, mais toutes deux ont été chargées d'enquêter sur les problèmes intermunicipaux impliquant l'île de Montréal et l'île Jésus. Leurs mandats respectifs ont été prolongés de plusieurs mois au cours de 1964.

Selon les conclusions et recommandations de ces enquêtes, et surtout dans la mesure où le ministre des Affaires municipales en tiendra compte, cette date du 15 janvier 1965 pourrait bien devenir historique pour les 27 villes de la banlieue métropolitaine et les 14 municipalités de l'île Jésus.

Dans les deux cas, des annexions en bloc ou limitées à quelques villes de banlieue, une fusion globale ou des regroupements isolés en séries de trois ou quatre municipalités, selon les recommandations à venir, pourraient bien changer en 1965 l'aspect démographique et économique de Montréal et de l'île Jésus.

Tout dépendra, évidemment, de la prise de position du gouvernement provincial, en dernier ressort. Il ne faut pas oublier, en effet, que le ministre Pierre Laporte déclarait tout récemment que 1965 sera l'année des affaires municipales au Québec et que "le gouvernement n'hésiterait pas à prendre ses responsabilités au nom du bien commun".

La Commission Blier était présidée par M. Camille Blier, sous-ministre des Affaires municipales, et elle a été instituée au mois de mars 1964. M. Blier était assisté de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, et du maire de Mont-Royal, M. Reginald Dawson.

D'autre part, la Commission Sylvestre, également créée par le ministre Laporte, au mois de février 1964, était présidée par le juge Armand Sylvestre. Deux adjoints lui avaient été assignés, Me C.-N. Dorion et Georges Longval, économiste au service de la ville de Montréal.

Le ministre Laporte a déclaré, samedi dernier, qu'il rendrait publics les rapports de ces deux commissions quelques jours après en avoir pris connaissance.

Le CCI donne suite à son projet

A peine une journée avant la remise du rapport de la Commission Blier au ministre des Affaires municipales, le Conseil de coordination intermunicipale revient à la charge relativement à un projet qu'il a mis de l'avant en août dernier, soit au sujet de la création de sept conseils d'arrondissement en vue de "stimuler la naissance de projets et de services conjoints".

Opposé aux visées annexionnistes de l'administration Drapeau-Saulnier et en somme à toute politique plutôt prononcée de regroupement municipal, le CCI, qui représente les municipalités de l'île, sauf Montréal, Montréal-Nord et Ste-Geneviève, déclare aujourd'hui que "la création immédiate de sept conseils d'arrondissement devrait être complétée d'ici moins d'un mois".

Tout en notant que "les conseils d'arrondissement sur le point d'être formés seraient composés de municipalités de banlieue seulement, M. Marcel Laurin, président du CCI et maire de Saint-Laurent, souhaite que la Ville de Montréal se joigne plus tard au mouvement en permettant que des quartiers contigus soient représentés au sein des conseils d'arrondissement appropriés.

Voir CCI en page 8

Le conseil municipal tiendra ce soir une assemblée spéciale

C'est à 8 h. ce soir que s'ouvrira l'assemblée spéciale du conseil municipal convoquée lundi dernier par le comité exécutif.

Deux des 59 articles du feuilleton mis au point par le comité exécutif semblent particulièrement importants.

L'un a trait à un rapport par lequel le comité exécutif recommande au conseil d'approuver un crédit additionnel de $34,900,000 pour parachever la construction du métro.

L'autre article concerne la Place des arts. Il s'agit plus précisément d'un rapport où le comité exécutif demande au conseil de l'autoriser à exercer tous les pouvoirs — sauf deux — que la nouvelle loi de la Place des arts confère à la Ville.

Plusieurs articles du feuilleton de l'assemblée ouverte ce soir concernent des amendements préconisés à des règlements de zonage. D'autres ont pour but de faire voter des crédits à différentes fins.

Il sera notamment question d'un crédit de $6,000,000 qui permettrait à la Ville de défrayer une partie de sa quote-part du coût de la route transcanadienne dans ses propres limites. Ces $6,000,000 concernent le quote-part de la Ville concernant les expropriations requises pour le tronçon Décarie.

Le conseil sera également invité à approuver une dépense de $2,100,000 en vue de la construction de l'égout tributaire Greene-Ste-Emilie.

Quelque 192,000 bosquets orneront les terrains de l'Exposition '67

QUEBEC. (PC) — Quelque 192,000 bosquets orneront les 200 acres de pelouse de l'Exposition universelle de Montréal, a déclaré M. Edouard Fiset, architecte en chef de l'Expo, dans une causerie prononcée au congrès de fondation de l'Association du béton du Québec.

M. Fiset a ajouté que 9,400 arbres seront plantés sur le terrain de l'exposition et que 200,000 pieds de tulipes y borderont les allées.

La Compagnie de l'Expo doit demander, en outre, à tous les pays participants de présenter leurs fleurs les plus distinctives autour de leurs pavillons.

Le pavillon du Canada, a révélé M. Fiset, sera l'objet d'un appel d'offres dès le mois de mars.

La nouvelle Association du béton du Québec a conclu, mardi, son congrès de fondation, tenu dans la Vieille Capitale, en élisant M. Léo Beaulieu, de Montréal, comme président. Les vice-présidents sont MM. Adrien Hébert, de Québec, André Hamel, de Montréal, et Reginald Scott, de Sainte-Thérèse. M. Fernand Letendre, de Drummondville, a été nommé trésorier et M. Gérard Hamel, de Québec, secrétaire.

Cette association nouvelle a été formée par l'Association du béton préparé du Québec et par l'Association des fabricants de produits de béton du Québec.

RAQ: abandon possible du monopole au Québec?

QUEBEC. (PCf) — Un quotidien de Québec, L'Evénement, a rapporté qu'un représentant de la Régie des Alcools avait déclaré à l'un de ses journalistes que, si les négociations avec ses employés en grève ne faisaient aucun progrès, la Régie recommandera au gouvernement provincial de remettre la vente des boissons alcooliques entre les mains de commerçants privés. Le journal n'a pas dévoilé le nom de ce haut fonctionnaire.

Quelque 3,000 employés des 274 magasins du gouvernement vendant les boissons alcooliques sont en grève depuis le 5 décembre.

Le porte-parole de la RAQ aurait de plus dévoilé qu'un autre fonctionnaire de la Régie se trouvait actuellement aux Etats-Unis, où il étudiait le système de vente des boissons alcooliques par les marchands privés et qu'il devait revenir bientôt pour présenter le rapport de ses observations à la Régie.

Voir RAQ en page 8

EN GRAND SPECIAL

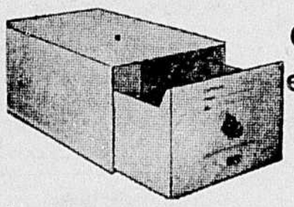

CLASSEURS en CARTON

(Transfer Files)
Profondeur
24 pouces

Format Lettre
12⅜ x 10¼
Rég. 2.90.
Spécial, ch.
$2.25

Format Légal
15⅜ x 10¼
Rég. 3.15
Spécial, ch.
$2.45

LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

UNE DERNIERE CHANCE ! ! !
Qui peut
se permettre de la manquer ! ! !
Vente PRE-INVENTAIRE
CORBEIL
SUR LA PLAZA

Tout notre stock d'hiver est à solder pour faire place à la nouvelle marchandise du printemps-été. Qu'on se le dise ! Tout le monde en profitera !

Parmi les nombreuses aubaines nous relevons des . . .

ROBES pour DAMES Rég. $19.95 POUR $5.00
MANTEAUX pour DAMES Rég. $99.95 POUR $59.99
CHANDAILS D'ITALIE de $14.95 POUR $5.00
PEIGNOIRS Rég. $12.95 et $14.95 POUR $7.99
SOULIERS pour DAMES De $12.95 à $20.00 — POUR $6.99 à $12.99
MANTEAUX en CORDUROY POUR FILLETTES — Rég. $24.95 — POUR $14.99

CORBEIL
SUR LA PLAZA
6500, rue ST-HUBERT, angle Beaubien
Tél.: 279-4581

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DU SANG

Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
Test Immunologique "Pregnosticon"
marque déposée
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
845-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Symbole de supériorité

Dans plus de cent villes . . . dans plus de 400 ateliers . . . des millions d'Américains et de Canadiens ont obtenu CE QU'IL Y A DE MIEUX à MEILLEUR COMPTE en insistant pour un SILENCIEUX MIDAS.

Ils recevaient en plus, une garantie écrite contre tous risques, y compris la corrosion, l'éclatement, la rouille, pour aussi longtemps qu'ils demeurent propriétaires du véhicule.

4495, rue IBERVILLE
coin Mt-Royal
LA. 6-1627-8

6100, chemin UPPER LACHINE
en face de Hingston
Ouvert tous les jours de 8 h. a.m. à 9 h. p.m.
Samedi de 8 h. a.m. à 5 h. p.m.

10,111, boul. PIE-IX
au nord du boul. Métropolitain
321-7108-9

850, boul. LABELLE
face au Centre d'achats St-Martin
681-1601
Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 8 h. a.m. à 9 h. p.m.
Mardi et mercredi : 8 h. a.m. à 6 h. p.m.
Samedi : 8 h. a.m. à 5 h. p.m.

Inspection des amortisseurs GRATUITE

LOUEZ

des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.

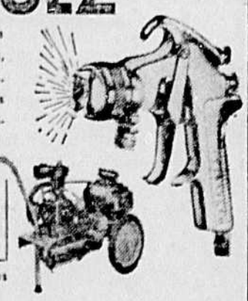

VENTE
REPARATION
PIECES

Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES

GELINAS Compressors Inc.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
AV. 8-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI jusqu'à 6 h.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Le corps de la jeune Manon Tanguay exhumé

QUEBEC. (PC) — Le corps d'une bambine de cinq mois, Manon Tanguay, qui avait succombé aux blessures causées par un lionceau, le 6 novembre dernier, a été exhumé, hier, pour fins d'une autopsie ordonnée par le département du procureur général de la province.

Les résultats de cette autopsie ne seront pas dévoilés avant la tenue de l'enquête préliminaire du propriétaire du lionceau, M. Georges Baker, 54 ans, dont les conclusions doivent être connues le 20 janvier.

M. Baker a été accusé de négligence criminelle.

L'audition des témoins avait été ajournée mardi, à la suite d'une appréciation du procureur de la défense selon laquelle le lionceau n'aurait pas pu causer la mort de l'enfant.

La fillette avait été transportée d'urgence à l'hôpital, après que le lionceau lui eut ouvert la gorge d'un coup de patte donné entre les barreaux d'un parc. La famille Tanguay demeurait dans un appartement situé au sous-sol, dans la maison des Baker.

Le feu détruit une usine à La Providence

ST-HYACINTHE. (J.-G. B.) — Une usine de la municipalité de La Providence, la Gaubel Métal Ltée, a été la proie des flammes, durant la nuit de mardi à mercredi. Selon toute vraisemblance, l'usine est une perte totale et ses quelque vingt employés seront sans travail durant plusieurs mois.

A ce stade de l'enquête, il semble que la cause du sinistre provienne des émanations de gaz très volatile et inflammable.

Les quelque vingt pompiers volontaires de La Providence ont dû faire appel à ceux de Saint-Joseph pour vaincre les flammes.

L'alerte a été donnée par le concierge de l'usine vers 4 h. 20 hier matin. Mais, à ce moment-là, le feu avait atteint presque toutes les parties de la bâtisse. C'est ce qui porte à croire que le gaz aurait été la cause de l'incendie.

Les pompiers ont réussi à circonscrire les flammes environ quatre heures plus tard, soit vers 8 h. 30 du matin.

L'immeuble était évalué à $8,000, mais la machinerie et l'équipement qui s'y trouvaient et qui sont inutilisables représentent un montant beaucoup plus élevé.

Vol à main armée de $10,000

La Sûreté du Québec a érigé des barrages sur les routes aux environs de St-François-Xavier-de-Brompton, dans le comté de Richmond, où deux cagoulards armés de carabines ont perpétré un vol, peu avant 10 heures ce matin, à la Caisse Populaire de l'endroit.

Les malfaiteurs ont mis en joue le gérant de l'établissement, puis se sont emparés d'une somme de $10,000. Au moment où ils allaient quitter l'établissement, un client a fait irruption sur les lieux et il fut assommé.

Les bandits ont aussitôt pris la fuite en automobile, mais comme la police possède une excellente description d'eux, leur arrestation ne devrait pas tarder.

Deux évasions à St-Jérôme

La Sûreté provinciale recherche présentement deux adolescents qui se sont évadés, vers 2 h. hier après-midi, de la Cour du Bien-être social de St-Jérôme, où ils attendaient de comparaître pour un vol d'automobile.

Les deux fuyards sont Normand Ferron, âgé de 17 ans, et George Shecker, âgé de 16 ans. Le premier mesure 5 pieds et 7 pouces, pèse 135 livres et a les cheveux roux. Quant au deuxième, il mesure 5 pieds et 6 pouces, pèse 135 également et a les cheveux bruns et frisés.

Toute personne pouvant fournir des renseignements sur les deux évadés est priée d'entrer en communication avec la Sûreté provinciale.

Comparution d'un présumé voleur

L'un des trois présumés auteurs du hold-up de $4,000 commis à la Caisse populaire de Ste-Elisabeth-de-Warwick dans la nuit du 21 au 22 décembre dernier, devait comparaître hier après-midi devant les tribunaux d'Arthabaska.

"Nous allons l'accuser de crime, et il se peut également que nous portions contre lui des accusations de tentative de meurtre", a révélé l'inspecteur Hervé Patenaude, de la PP.

Se fiant au procès-verbal dressé de l'incident par son bras droit, le sergent Bernard Desnoyers, de l'escouade des hold-ups, l'inspecteur a rappelé que le suspect de 25 ans aurait avec ses deux présumés complices, la femme Brigitte Bouchard et un autre homme, tiré une rafale de balles dans la direction d'un policier provincial qui venait de leur barrer la route dans son auto.

Le policier a riposté et a réussi à capturer la femme cependant que les deux hommes s'enfuyaient dans un bois.

Arrestation accidentelle de voleurs d'auto

Un accident d'auto a indirectement donné lieu à l'arrestation de deux jeunes voleurs d'auto, vers 7 h. hier soir, à l'intersection des rues Delorimier et Masson.

Les policiers enregistraient les constatations d'usage de l'accident survenu à Dimitrios Sideris, un jeune homme de 23 ans, du 8033 rue Stuart, dont l'automobile s'était écrasée sur un poteau lorsque les délinquants, par une coïncidence inopportune, passèrent par là.

Voyant plusieurs voitures de police, ils s'imaginèrent avoir été repérés et celui qui conduisait l'auto volée stoppa brutalement, prenant la fuite à pied, suivi de son complice.

Ils furent vite rattrapés par les agents Jules Cournoyer et Roger Martin, qui établissaient le rapport de l'accident.

Saisie de spiritueux et de vins

Des policiers du poste 10, en collaboration avec des agents de la Sûreté provinciale, ont effectué une descente, vers 9 h. 15 hier soir à l'appartement sept d'une maison située au 2035 rue Fort.

Les policiers, dirigés par les caporaux J. Gauthier et Gérard Bergeron, de la Sûreté provinciale, de même que le lieutenant Jean Lavigne, du 10, y ont trouvé des alcools provenant de l'Ontario.

Ils ont saisi 55 bouteilles de 26 onces de spiritueux et 120 bouteilles de vin.

Des procédures doivent être prises aujourd'hui en rapport avec cette affaire de contrebande.

Quatrième victime d'une collision

QUEBEC. (PC) — M. Wilfrid Cliche, 62 ans, homme d'affaires de Vallée-Jonction, a succombé à l'hôpital, hier, aux blessures qu'il avait subies, le jeudi 7 janvier dernier, dans une collision au cours de laquelle trois autres personnes avaient perdu la vie, dont son propre frère, qui ne voyageait pas dans la même automobile que lui.

Ce frère, le Dr Charles-Edouard Cliche, 52 ans, sa femme Georgette, 46 ans, de même que Mme Wilfrid Cliche, 63 ans, avaient alors perdu la vie peu de temps après que se fut produit l'impact.

Le Dr Cliche et son épouse, en provenance de Québec, s'en allaient alors à Beauceville tandis que M. et Mme Wilfrid Cliche regagnaient leur foyer, à Vallée-Jonction, après une visite à St-Joseph-de-Beauce.

La collision s'était produite alors que les voitures des deux frères allaient se croiser, sur la route Président Kennedy, à quelque trente milles au sud de Québec, et, quelques instants après le heurt tragique, un camion-remorque tamponnait l'une des voitures accidentées, la projetant dans le fossé.

Mlle Suzanne Lévesque, 18 ans, est la seule survivante de cette tragédie de la route. Mlle Lévesque est la belle-fille du Dr Cliche, née d'un premier mariage de la femme du Dr Cliche avec un autre médecin qui avait également perdu la vie dans un accident de voiture, en 1953.

De plus, la première femme du Dr Cliche et sa fille avaient été des victimes de la circulation, dans le comté de Dorchester, en 1961.

Chasse à l'homme

Deux chauffeurs de taxi et un photographe-reporter se sont distingués la nuit dernière, prenant en chasse puis en effectuant l'arrestation d'un suspect qui avait brisé une vitrine et volé des perruques pour une valeur de $1,200, avec un complice qui a réussi à prendre la fuite.

Le vol a été commis vers 3 h. 45 la nuit dernière chez "Rosalie Wigs", un magasin de perruques situé au 102 ouest, rue Ste-Catherine. Après avoir brisé une vitrine, les suspects, des jeunes gens, ont raflé quelques perruques et ont pris la fuite en auto.

C'est au moment où ils s'enfuyaient que M. Rénald Bernard, chauffeur de taxi dont le domicile est situé au 98 de la 6e Ave à Laval-des-Rapides, entra en action.

Voyant la vitrine brisée et l'empressement des inconnus à quitter les lieux, il les prit en chasse. Un autre chauffeur de taxi, M. Richard Lévesque, du 2080 rue St-Hubert, survint sur les lieux presqu'au même moment et eut la même réaction que le premier. Et alors que la poursuite venait de s'engager, André Hébert, reporter-photographe, qui était en patrouille, se lança à son tour dans la chasse à l'homme, qui se termina rue Jeanne-Mance, au nord du boul. Dorchester.

Lorsqu'ils arrivèrent sur les lieux, les policiers de l'auto-patrouille 4-5 trouvèrent l'un des suspects sous étroite surveillance, dans la voiture de M. Bernard, qui l'avait forcé à stationner son véhicule et l'avait convaincu, avec l'aide de MM. Hébert et Lévesque, à attendre l'arrivée de la police.

L'autre suspect a réussi à prendre la fuite à pied mais la police compte bien l'appréhender sous peu.

Quatre blessés dans une collision sur la route no 13

Une collision survenue entre une automobile et une camionnette, vers 6 h. 55 hier soir, sur la route no 13, entre Adamsville et Granby, dans les Cantons de l'Est, a fait quatre blessés qui reposent présentement à l'hôpital de Sweetsburg dans un état satisfaisant.

Ces blessés sont : Marcel St-Pierre, 21 ans, de Knowlton, le conducteur de l'un des véhicules, Diane Bonneau, 18 ans, de Sutton, qui l'accompagnait, Léon Lefebvre, 20 ans, l'autre conducteur, et Françoise Demers, 21 ans, tous deux de Cowansville.

Résidence d'été de Mme J. W. McConnell rasée par le feu

Les pompiers de Dorval ont mis près de quatre heures à maîtriser un incendie qui faisait rage hier après-midi dans une maison vieille de 60 ans, au 1250 rue Bord-du-Lac, à Dorval.

La résidence de 52 pièces était la propriété de Mme J.W. McConnell, veuve de l'ancien président du "Montréal Star".

L'incendie a débuté dans la chaufferie, vers midi, et ce n'est que vers 4 h. hier après-midi que les pompiers parvenaient à maîtriser le brasier. Deux des 50 pompiers qui se trouvaient sur les lieux ont été traités après avoir été incommodés par la fumée.

La maison serait une perte complète. Personne n'y résidait en ce moment, la maison étant employée comme résidence d'été.

Arrestation de 3 présumés voleurs

Le bureau des enquêtes criminelles de la police de Montréal détient trois individus relativement aux 12 vols à main armée commis dans le quartier St-Henri entre le 21 novembre dernier et le 7 janvier 1965, dans des épiceries.

Les présumés gunmen, âgés de 21, 30 et 31 ans, comparaîtront demain sous diverses accusations. Deux autres complices seront arrêtés aujourd'hui ou demain.

Ce coup de filet a été réussi à la suite d'une longue enquête effectuée par les détectives Marcel Filiatreault, Emile Boire, Jean-Claude Rondou, Julien Giguère et Joseph Paznokaitis.

Le gaz chasse 35 personnes

La police municipale de Montréal a fait évacuer, ce matin, les 35 résidants d'une maison de rapport située au 970 est, de la rue Roy, après qu'on eu découvert que cinq des locataires étaient asphyxiés par des émanations de gaz.

Ces cinq personnes ont été transportées à l'hôpital mais leur état n'est pas grave.

L'édifice qui loge 24 appartements est entièrement chauffé au gaz.

Notre tour sera là

M. Alain Griotteray, conseiller de la ville de Paris, à gauche, et M. Haas Picard, préfet de la Seine, au centre, étaient de passage à Montréal, au début de la semaine, afin de se renseigner sur le projet de construction de la tour Montréal-Paris sur l'emplacement de l'Expo 1967, au coût de $20,000,000. Le maire Jean Drapeau leur a expliqué les grandes lignes de l'entreprise en compagnie de M. André Kniewasser, directeur général de la Compagnie de l'Expo.

Vol de $20,000 de manteaux de fourrure

QUEBEC. (PC) — Le propriétaire d'un magasin dans le quartier Limoilou a constaté hier qu'il s'est fait voler une trentaine de manteaux de fourrure évalués à $20,000.

La police croit que les voleurs ont pénétré dans le magasin après avoir brisé la serrure de la porte principale. Certains soutiennent que les bandits ont chargé la marchandise dans un camion à la vue des passants.

2 jeunes messagers attaqués et volés

Deux jeunes messagers d'épicerie ont été dépouillés de leur argent par des individus armés au cours de l'après-midi d'hier.

Le premier, Robert Bouthot, âgé de 15 ans, à l'emploi de l'épicerie Rose Armand, du 1421 rue Cuvillier, venait de livrer une commande au 4066 est, rue Ste-Catherine, quand il fut accosté dans le hall de cet immeuble par un individu armé d'un couteau. Il a remis une somme de $5.60 à l'apache qui a pris la fuite à pied.

En fin d'après-midi, André Cantin, âgé de 18 ans, messager du marché Auger, sis au 7160 rue DeLorimier, a été attaqué par deux bandits qui l'attendaient dans une entrée de cour à côté du 7100 de la rue Des Erables. L'un des voleurs le menaçait d'un revolver, l'autre d'un couteau. Après lui avoir enlevé une somme de $22.25, les individus ont fui à pied.

SAULNIER

SUITE DE LA PAGE 3

ré notamment que "les relations entre employeurs et employés du taxi de Montréal constituaient un problème municipal, si l'on considérait le fait que Montréal possède sa propre charte".

Elle a aussi ajouté que la Régie des Transports n'avait pas le pouvoir de statuer sur les conditions de travail, ni sur les relations entre employeurs et employés.

Par ailleurs, le nouveau ministre a déclaré ne pas avoir pris connaissance du rapport de l'enquête sur le taxi, tenue par la Régie des Transports en 1962. "J'arrive dans ce ministère, dit-elle, et vous comprendrez que je ne peux pas prendre connaissance de tout en même temps".

Confusion sur la location des taxis

Concernant la location des taxis, ni Mme Casgrain, ni M. Saulnier n'ont voulu faire de déclaration précise, la première ne voulant pas engager le cabinet provincial et le deuxième trouvant la situation trop confuse encore.

Bien que la Régie des Transports ait déjà considéré cette location illégale pour les raisons indiquées dans son rapport, certains conseillers juridiques soutiennent que si le permis de taxi peut déjà être transféré, à la suite d'une vente par exemple, on peut aussi le louer.

On comprend alors que toute action de la Régie ou toute réglementation de la ville sur cette question pourraient facilement être contestée devant les tribunaux supérieurs.

RAQ

SUITE DE LA PAGE 3

Pessimisme à la RAQ

Entre temps, M. Lorne Power, président exécutif de la Régie a fait savoir au cours d'une interview que les négociations traversaient une phase sombre et que la grève pouvait s'étirer indéfiniment à moins que le syndicat ne montre plus de coopération.

"C'est le principe d'ancienneté qui demeure toujours le point le plus critique de la mésentente.

Le syndicat demande que tout avancement soit basé surtout sur l'ancienneté, alors que la Régie maintient sa conception que la compétence doit être considérée en premier lieu, a déclaré M. Power. "Nous n'abandonnerons pas notre position sur ce point."

"Si un employé a lavé la vaisselle durant 20 ans, cela ne signifie pas qu'il sera un bon chef cuisinier."

La Régie a déjà proposé la création d'un comité de trois membres, dont un serait désigné par le syndicat, qui verrait à ce que les promotions soient accordées sans patronage.

M. Power a d'ailleurs précisé que la Régie pouvait apporter les preuves nécessaires pour démontrer que présentement il n'y a pas de patronage.

Il y a progrès selon le syndicat

Les syndicats et les représentants de la Régie des alcools du Québec ont échangé hier d'autres propositions sur l'article touchant les promotions.

L'un des négociateurs syndicaux, Me Pierre Vadboncoeur, a refusé de dévoiler la nature des pourparlers, déclarant que le syndicat ne désirait faire aucun commentaire pour le moment. Il a noté toutefois qu'il y avait eu progrès.

Les quelques 24 personnes qui constituent les deux comités de négociation, l'un représentant la Régie et l'autre les 3,200 employés en grève depuis le 5 décembre, se réunissent régulièrement en présence d'un conciliateur du ministère du Travail, M. Gilles Desmarais.

Une fois adopté l'article touchant les promotions, il semble que les pourparlers iront assez rondement sur les autres points en litige, notamment les clauses d'ordre monétaire.

CCI

SUITE DE LA PAGE 3

M. Laurin a ajouté, ce matin : "Actuellement, des réunions conjointes groupent les différentes municipalités dans le but de mettre sur pied les conseils en question, et sous peu, des recommandations seront soumises à chacun des conseils municipaux concernés pour étude et approbation".

D'autre part, M. Laurin a déclaré qu'"il faudrait prévoir l'amendement de la Loi des cités et villes afin de donner une existence légale aux nouveaux organismes".

Il formule enfin le voeux que le gouvernement du Québec regarde d'un bon oeil le projet des municipalités de banlieue.

Des juges municipaux poursuivent la guerre contre les chauffards

par Gilles Daoust

Deux automobilistes ont été condamnés à la prison hier, en Cour municipale, pour avoir fui la scène d'un accident. Ceci porte à plus de vingt le nombre des chauffeurs qui, depuis environ une semaine, se sont vu infliger des peines de prison soit pour "hit and run", soit pour facultés affaiblies au volant.

Plusieurs juges de la Cour municipale ont en effet décidé de sévir contre ces deux types d'automobilistes dont le dernier, en particulier, représente un véritable danger pour la sécurité publique. Dans la plupart des cas, la peine de prison s'accompagne d'une amende de $100 à $200 et d'une interdiction de conduire pour six mois. Le juge R. Beaudette a déclaré qu'il fallait certainement faire quelque chose contre ce record que détient la province de Québec en matière d'accidents de la route.

Dans les cas des chauffeurs ayant pris de l'alcool, la plupart des accusations mentionnées sont celles de "facultés affaiblies" et non d'ivresse au volant, où la peine est beaucoup plus grave.

Hier, deux automobilistes reconnus coupables de "hit and run", ont été condamnés par le juge Beaudette à 2 jours de prison et à $100 d'amende chacun. Leurs permis de conduire ont également été suspendus l'un pour trois mois, l'autre pour six mois.

Il s'agit de Gabriel Pisegna, 30 ans, du 4092 rue Cartier, et Roland Duguay, 21 ans, du 7281, 9e Avenue, Laval-Ouest, qui ont reconnu leur culpabilité à l'accusation d'avoir fui la scène des accidents dans lesquels ils avaient été impliqués.

Mardi matin, un jeune homme de 23 ans a été condamné tal de 16 jours de prison après par le juge Beaudette à un toqu'il se fut reconnu coupable de "hit and run" et d'avoir fait un faux rapport à la police. Il a également été condamné à une amende de $100 dans chaque cas. Raymond Dupuis, du 1663, rue Cuvillier, avait, le 25 décembre, heurté une automobile à l'intersection des rues Cuvillier et Lafontaine et avait ensuite pris la fuite. Le lendemain, il signalait à la police que son auto, durant la nuit, avait été heurtée par un chauffard. Le juge, en plus de la peine de prison et de l'amende, suspendit le permis de conduire de l'accusé pour six mois.

Deux autres inculpés, Georges Stuart, âgé de 55 ans, du 7150 rue Shelley, à St-Michel, et Claude Pesant, 26 ans, du 5336, rue des Erables subirent à peu près le même sort quelques minutes plus tard.

Tous deux, après un accident, avaient fui la scène et avaient négligé de faire un rapport à la police. La sentence : 2 jours de prison, $200 d'amende et interdiction de conduire pour 6 mois.

ANNONCE

Pas de mal de dos lancinant!

Autrefois, elle souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces malaises, elle prit des Pilules Dodd's pour les Reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, elle se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les Reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's.

VIENT DE PARAITRE

OBJECTIFS ECONOMIQUES DU CANADA POUR 1970

Premier exposé annuel du Conseil économique du Canada. Prix : $3.50

EN VENTE À :

LA LIBRAIRIE DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE

1182 ouest, rue Ste-Catherine

Montréal 2, Qué.

ELECTROHOME

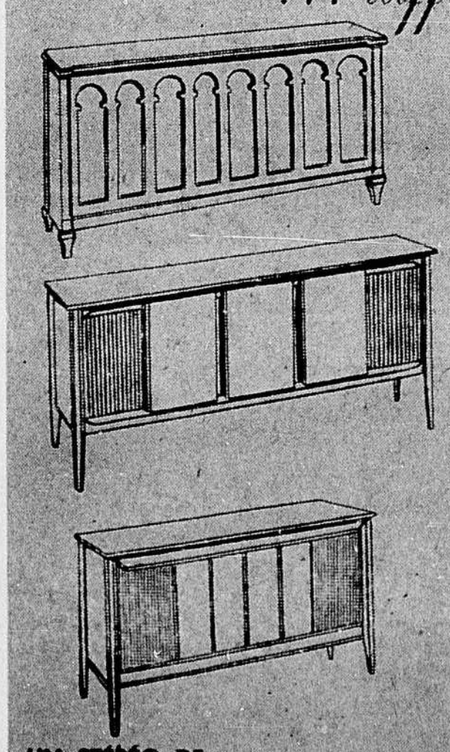

UN STÉRÉO DE QUALITÉ ELECTROHOME NE COÛTERA DURANT CETTE VENTE QUE $299.50

MODULAIR

... différents par l'origine mais unis par la qualité

VENTE EN ROUGE ET BLANC

QUALITÉ MODULAIR POUR SEULEMENT $599.00

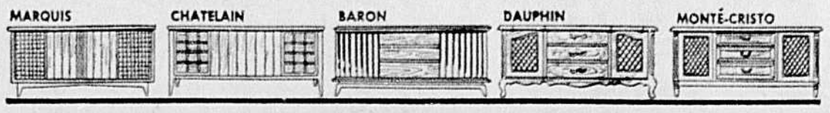

Claude Fortin

PLAN ALLIANCE
CARTE CREDICO

2550 BEAUBIEN 722-2468
PRÈS IBERVILLE
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 HEURES

ZENITH

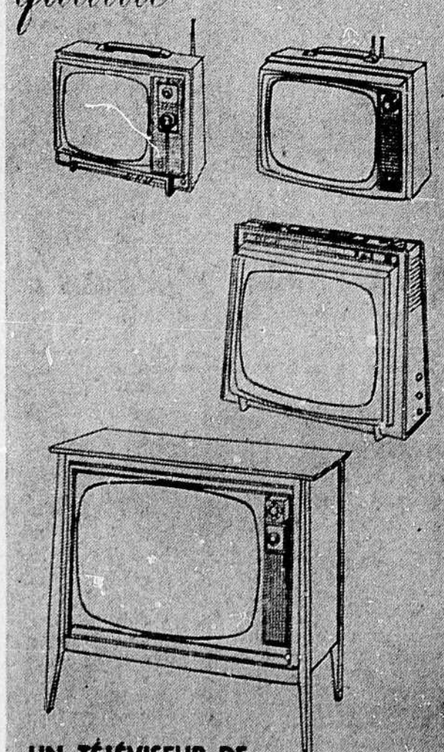

UN TÉLÉVISEUR DE QUALITÉ ZENITH SERA OFFERT DURANT CETTE VENTE À $179.00

Les avions américains bombardent les routes de ravitaillement au Laos depuis des mois

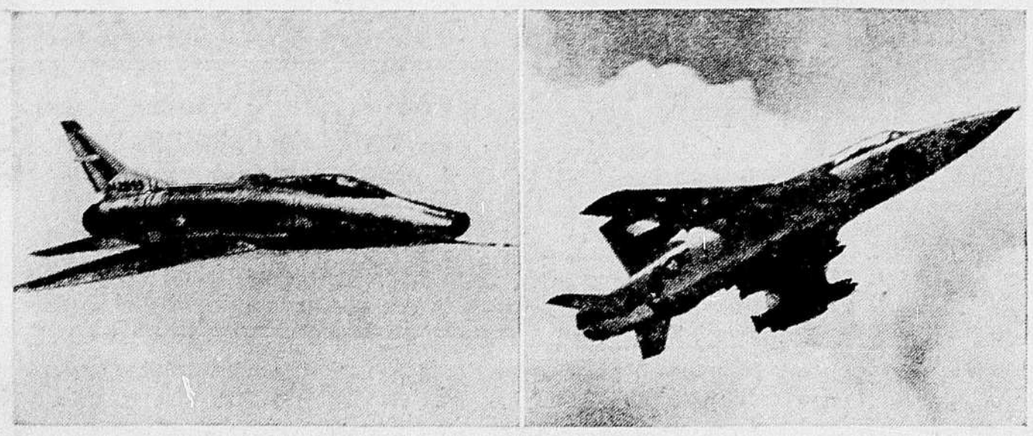

Téléphotos UPI

WASHINGTON. (AFP-UPI-PA) — Les chasseurs-bombardiers de l'armée de l'air américaine effectuent depuis au moins un mois des raids sur les lignes de communications communistes traversant le Laos et menant au Sud-Vietnam, apprend-on aujourd'hui de sources gouvernementales. Pour sa part, l'agence "United Press International" soutient avoir appris à Saigon même que ces bombardements s'effectuent depuis plus de sept mois.

Les deux avions de chasse abattus hier au dessus du Laos et dont les pilotes ont été retrouvés sains et saufs participaient à un raid sur la route numéro 7 allant du nord-ouest du Vietnam à la Plaine des Jarres investie par les communistes dans le centre du Laos. Cette route est l'artère principale servant à l'acheminement du ravitaillement communiste qui emprunte ensuite des sentiers reliant la route 7 au Vietnam.

Hier, le porte-parole du secrétariat de la Défense a refusé de commenter à Washington le genre de mission dont étaient chargés les deux avions abattus au Laos, un "F-100" et un "F-105".

Déjà, quatre appareils avaient été descendus au dessus du Laos et à chacune de ces occasions, les autorités de Washington avaient précisé qu'il s'agissait d'avions abattus au cours d'opérations de reconnaissance. Tout semble indiquer que pour les chasseurs-bombardiers perdus hier, il n'était pas question de reconnaissance mais de bombardement.

Protestations de la Chine et du Nord-Vietnam

Depuis plusieurs semaines, la Chine communiste et le Nord-Vietnam protestent énergiquement en disant que les avions américains bombardent régulièrement le territoire communiste.

Le gouvernement des USA n'est évidemment pas prêt à reconnaître que ses appareils effectuent des missions de combat hors du Sud-Vietnam.

Les sources bien informées affirment que jusqu'ici les raids contre les lignes d'approvisionnement menant au Vietnam ont été effectués principalement par des avions américains, avec la participation occasionnelle de pilotes laotiens.

Quant aux avions abattus hier, on déclare à Vientiane, capitale du Laos, qu'ils se sont écrasés près de Thathom, village situé à 20 milles au sud-est de la Plaine des Jarres. Les troupes laotiennes et celles du Pathet Lao se font face depuis deux mois pour investir ce village.

Descendus au-dessus du Laos lors d'un bombardement !

Deux avions chasseurs supersoniques américains ont été abattus hier au-dessus du Laos. Un "F-100" (illustré à gauche) et un "F-105" étaient en mission au-dessus de ce pays, mission que n'a pas voulu commenter le Pentagone. Tout indique toutefois qu'ils bombardaient les lignes d'approvisionnement menant au Sud-Vietnam.

L'armée en alerte à Saigon

SAIGON, (Reuter, AFP) — Les troupes ont été placées sur un pied d'alerte à Saigon, aujourd'hui, par suite de la décision des bonzes et des bonzesses de manifester — en se suicidant par le feu si la chose est nécessaire — jusqu'à ce que le gouvernement du premier ministre Tran Van Huong s'écroule.

Les troupes ont entouré le quartier général bouddhiste à Saigon, ce matin, dès qu'a été rendue publique la décision des bonzes. L'armée s'attend à des manifestations, mais un porte-parole bouddhiste a déclaré : "Les manifestations peuvent avoir lieu n'importe quand, n'importe où dans la région de Saigon. Nous ne voulons pas dévoiler quand nous manifesterons, mais 600 bonzesses et bonzes ont décidé hier d'étendre les manifestations." Le porte-parole bouddhiste a ajouté que les manifestations pourront aller jusqu'au sacrifice par le feu de bonzes et de bonzesses, comme ce fut le cas lors des protestations contre le régime Diem, en 1963.

Par contre, l'Institut bouddhique de Saigon a annoncé que des entretiens officieux avaient commencé entre des représentants de l'Institut et des envoyés du gouvernement Huong, dans le but d'améliorer le climat.

Belgique et Congo sont à couteaux tirés

Bruxelles refuse de recevoir la délégation que M. Tshombé a chargée de négocier en son nom aujourd'hui

BRUXELLES (AFP, Reuter) — M. Tshombé qui décommandait hier la rencontre qu'il devait avoir personnellement aujourd'hui avec M. Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères de Belgique au sujet du contentieux belgo-congolais, a tout de même délégué des représentants autorisés de son gouvernement à la rencontre prévue, mais le gouvernement belge annonce qu'il ne recevra pas cette délégation, arrivée ce matin et conduite par M. Kibwe.

M. Kibwe, qui fut ministre des Finances de M. Tshombé dans le gouvernement sécessioniste du Katanga, a été désigné hier pour cette mission après que M. Tshombé, invoquant la présence à Bruxelles de son rival, l'ex-premier ministre congolais, M. Cyrille Adoula, eut décidé à la dernière minute hier de ne pas se rendre personnellement à Bruxelles.

En annonçant l'ajournement des négociations, le gouvernement belge a précisé que la composition de la délégation présidée par M. Kibwe ne se prêtait pas à une conversation dont l'objet est "purement politique".

Noeud du contentieux belgo-congolais

Les négociations sur le contentieux financier belgo-congolais ont pratiquement été interrompues par le décret congolais de fin novembre enlevant aux trois plus importantes sociétés belges du Congo le droit de délivrer des concessions minières. Ces négociations devaient permettre aux deux gouvernements de se mettre d'accord sur la remise à Léopoldville du portefeuille d'actions de sociétés coloniales que la Belgique conserve encore (environ 750 millions de dollars), en attendant d'obtenir la garantie du gouvernement de Léopoldville pour la dette congolaise (environ 900 millions de dollars).

M. Adoula gagne Francfort

L'ancien premier ministre du Congo-Léopoldville, M. Cyrille Adoula, dont la visite-éclair à Bruxelles hier a tant irrité M. Tshombé, se trouve à Francfort, en Allemagne de l'Ouest, depuis hier soir, après avoir quitté Bruxelles, par avion, aussi mystérieusement qu'il était venu.

M. Adoula a passé 24 heures dans la capitale belge, pour y retrouver, a-t-il dit, sa femme dont c'était l'anniversaire. On croit savoir qu'il a réussi à avoir un entretien privé avec M. Spaak.

Commentant cette visite-éclair, M. Tshombé a dit qu'elle faisait partie "d'un plan monté à l'avance et qui ne vise qu'à faire échouer les négociations que nous devions mener à Bruxelles".

"Le peuple congolais, a dit encore M. Tshombé, sait parfaitement que c'est sous le règne de M. Adoula que le Congo a été balkanisé par la création de vingt-deux "provincettes", ce qui a accentué le tribalisme et désorganisé l'administration."

Des entretiens secrets à Mbala

Par ailleurs, MM. Jomo Kenyatta, président du Kenya, Julius Nyerere, président de la Tanzanie, et Milton Oboté, premier ministre de l'Ouganda, ont eu hier des entretiens secrets à Mbala, à la frontière entre le Kenya et l'Ouganda, apprend-on de source digne de foi à Nairobi.

Les trois hommes d'Etat pourraient s'être entretenus notamment, estime-t-on dans la capitale du Kenya, d'une possible réunion de la commission ad hoc de l'Organisation de l'unité africaine à une date rapprochée.

Sukarno exige un nouveau référendum au Nord-Bornéo

DJAKARTA. (AFP, PA, UPI, Reuter) — Le président Sukarno a demandé aujourd'hui qu'on procède à un nouveau référendum au Bornéo malaysien afin de déterminer si oui ou non les habitants de cette région désirent demeurer rattachés à la Fédération de la Malaysia. A condition que ce référendum soit tenu sous l'autorité d'une commission afro-asiatique ou même de l'ONU, l'Indonésie se soumettra à la volonté qu'il exprimera.

Un référendum analogue avait été tenu en 1963 à l'instigation de l'ONU. Les habitants du Nord-Bornéo s'étaient à ce moment là, prononcés en faveur de la Fédération, mais Sukarno dit que ce fut sous la menace des bayonnettes britanniques.

Du côté de la Fédération, les préparatifs militaires se poursuivent. Des 50,000 Britanniques déjà dans la zone, 10,000 sont postés au Nord-Bornéo. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont chacune sur place un bataillon d'infanterie, et quatre escadrilles de chasseurs et de bombardiers.

Les 70 unités navales de la flotte britannique en Extrême-Orient, comportent maintenant 3 porte-avions, dont l'**Eagle** que Sukarno a menacé de couler si le conflit éclatait. Des guérilleros népalais (Gurkas) sont arrivés à Singapour et près d'un demi million de Malaysiens, dit-on, sont disposés à servir comme volontaires. Des manoeuvres aériennes destinées à vérifier l'appareil de défense de Malaysia sont prévues pour aujourd'hui.

L'agence de nouvelles soviétique TASS qualifie de provocant et dangereux ce déploiement. Elle croit comprendre que "les politiciens américains voudraient convertir la Malaysia en une base d'où ils prépareraient leurs manigances au Vietnam et au Laos".

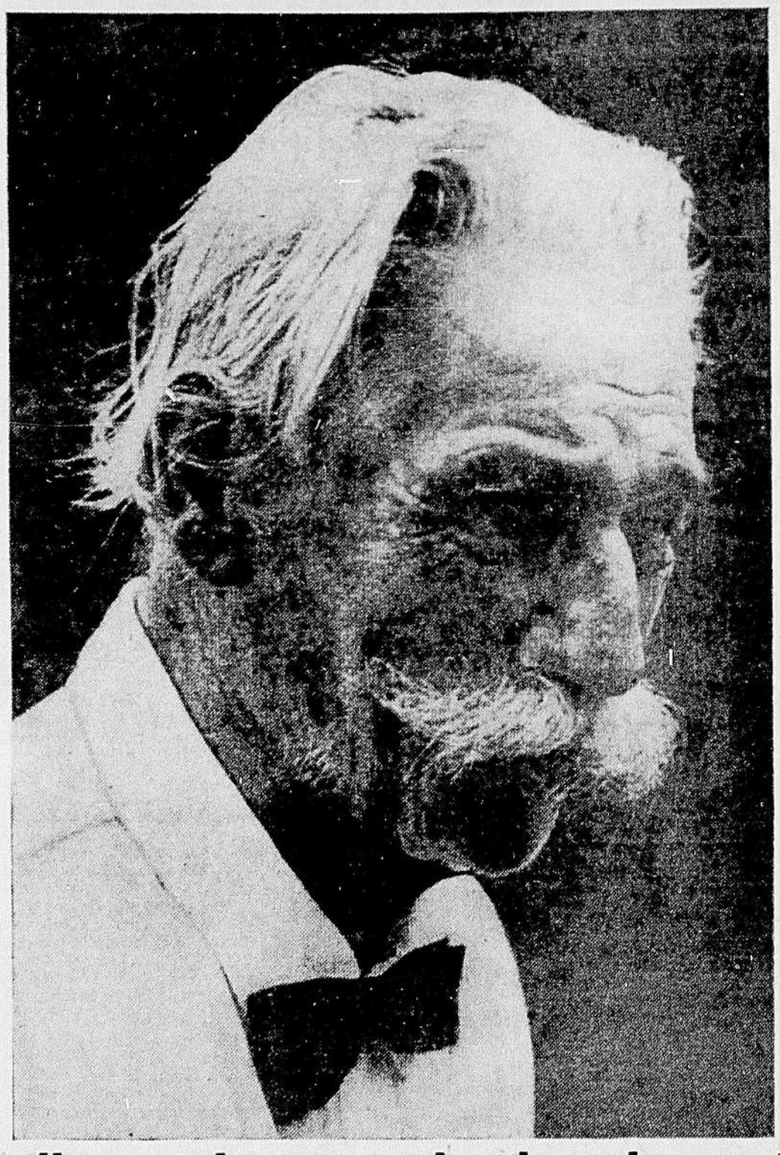

Albert Schweitzer, le "bon docteur" de Lambaréné, célèbre ses 90 ans

Etabli au Gabon depuis 1913, le nonagénaire français recevait en 1953 le prix Nobel de la Paix.

par Alix Daudy

PARIS. (AFP) — Un patriarche aux longs cheveux blancs rejetés en arrière, le visage émacié, barré d'une épaisse moustache blanche, le regard étonnamment clair sous les épais sourcils : ainsi apparait le Dr Albert Schweitzer aux visiteurs qui, du monde entier, viennent le voir dans sa léproserie de Lambaréné, au Gabon.

C'est là qu'il y a cinquante ans, il est venu avec pour seul horizon l'épaisse forêt équatoriale et les eaux sombres de l'Ogooue, pour soigner les populations africaines alors dénuées de tout. C'est là qu'il fête aujourd'hui son quatre-vingt-dixième anniversaire.

Dans cet hôpital, ensemble de maisons de bois recouvertes de tôle ondulée, aux fenêtres grillagées pour se protéger des insectes et où la climatisation est inconnue, le Dr Schweitzer et ses collaborateurs, souvent bénévoles, telle cette héritière américaine fabuleusement riche qui vient y chercher la paix de l'âme, soignent et nourrissent tous les malades qui se présentent. La vie y est patriarcale et les malades y mènent la même vie que dans leurs villages, faisant leur cuisine dehors sur un feu de bois et couchant sur des nattes.

Le visiteur, d'où qu'il vienne, est reçu comme un ami et invité à partager le repas frugal du "bon docteur", comme on l'appelle au Gabon. S'il a de la chance, il l'entendra jouer du Bach sur un petit orgue un peu faussé par l'humidité équatoriale. Mais le Dr Schweitzer sort moins maintenant, et cette occasion devient de plus en plus rare.

Musicien, philosophe, théologien, pasteur

S'il est avant tout médecin — médecin de l'âme autant que du corps — Albert Schweitzer est aussi musicien et musicologue, philosophe, théologien, pasteur. Après des études au Lycée de Mulhouse, pus aux universités de Strasbourg, Paris et Berlin, d'où il sortit avec les diplômes de docteur en philosophie et en théologie, il fut ordonné pasteur en 1902. Tout en poursuivant ses études, il était devenu un remarquable organiste, spécialiste de Bach sur lequel il écrivit un ouvrage.

Alors que son avenir de pasteur et d'organiste était tout tracé devant lui, Albert Schweitzer décida de consacrer sa vie à soulager la misère des noirs en Afrique. Il entreprit sa médecine et fut reçu docteur en 1911. Grâce à ses récitals et à des quêtes, il réunit les fonds nécessaires pour fonder un hôpital en Afrique et, en 1913, il partait pour le Gabon.

Peu à peu, son nom était connu dans des cercles de plus en plus larges et, en 1953, le prix Nobel donna une célébrité mondiale à un homme qui ne l'avait pas cherchée et qui vivait éloigné de toute civilisation. Il avait alors 78 ans. Depuis lors, il a été réclamé par toutes les grandes universités du monde, son appui a été demandé pour de grandes causes. S'il refuse maintenant de quitter son asil ede Lambaréné, il ne se dérobe pas pour autant aux responsabilités qu'entraîne sa célébrité, et il a été dès le début à la pointe du combat contre la bombe atomique.

Aujourd'hui, le maire de son village natal de Kaysersberg, qui va être jumelé avec Lambaréné, est venu spécialement au Gabon à cette occasion, et tous ses amis gabonais viendront dire leur gratitude à celui qui a choisi de vivre parmi eux.

AUTOUR DU MONDE

L'ONU reste dans l'impasse financière

NATIONS-UNIES, N.Y. (UPI, PA) — La possibilité d'un affrontement USA-URSS au sujet de la dette soviétique à l'Organisation des Nations unies apparait aujourd'hui plus grande que jamais, à mesure qu'on se rapproche de l'ouverture de la session de l'Assemblée générale. On indique que les Etats-Unis ont informé les pays membres de l'ONU de leur volonté de réévaluer les importants montants qu'ils versent aux divers projets de l'organisme, si ces nations laissent l'URSS voter à l'Assemblée générale sans avoir réglé ses dettes. Hier, l'URSS a payé une nouvelle somme de $3.5 millions au budget régulier de l'ONU pour 1964, mais elle doit encore, pour garder son droit de vote aux termes de l'article 19 de la charte, une somme de $21 millions. Le montant versé hier n'inclut pas les cotisations prévues pour les missions de paix de l'Organisation, que l'URSS refuse d'acquitter, arguant qu'elles sont "illégales". Selon l'ambassadeur des Philippines, M. P. Lopez, qui quittait à ce moment le secrétaire général U Thant, il ne voit actuellement "aucun signe de solution". Toutefois, la rumeur veut que la session de l'Assemblée générale soit éventuellement ajournée rapidement jusqu'au 21 septembre prochain.

La Turquie ne participera pas à la MLF

ANKARA, (UPI, PA) — La Turquie a rejeté le projet de force nucléaire multilatérale, faisant ainsi battre encore un peu plus de l'aile le projet américain déjà si controversé. Le refus d'adhésion de la Turquie à la MLF a été notifié à Washington hier, mais personne n'en a été surpris, le secrétariat d'Etat sachant depuis plusieurs mois le peu d'enthousiasme professé par Ankara. Parmi les Alliés, il n'y a que l'Allemagne occidentale à appuyer le projet. Mais la décision turque prend une signification particulière, du fait que ce pays est un membre clé de l'OTAN dans le Sud-Est, et qu'il fait face à l'URSS à l'Est. Le gouvernement turc a précisé que sa décision n'a rien à voir avec l'amélioration en cours de ses rapports avec l'URSS ni avec "la politique". Toutefois, nombreux sont les observateurs, à Ankara, qui pensent le contraire. Ils soulignent que le gouvernement turc tente de créer une politique étrangère "plus personnelle", en partie parce qu'il ne se sent pas fermement épaulé par les Etats-Unis dans sa dispute avec la Grèce au sujet de Chypre.

Crise de l'aéronautique en Angleterre

LONDRES (PC, AFP) — Près de 10,000 travailleurs de l'aéronautique ont manifesté dans les rues de Londres aujourd'hui pour protester contre la mise au rancart de l'avion de reconnaissance TSR-2, et quelques autres modèles d'avions militaires pour les remplacer par des modèles américains fabriqués à forfait. Sur les pancartes des manifestants on pouvait lire : "Harold Wilson, le petit gars des Etats-Unis" (all-American boy). Les travailleurs demandent que le gouvernement se souvienne de la gloire des fameux **Spitfires** et **Hurricanes** britanniques au cours de la dernière grande guerre et qu'il fasse de nouveau confiance aux appareils fabriqués en Grande-Bretagne. M. Wilson se voit ainsi soumis à de fortes pressions des lobbys, tant du côté patronal que syndical. Il doit avoir un entretien avec les deux grands de l'aéronautique britannique demain. L'enjeu est un contrat de 3 milliards de dollars échelonnés sur trois ans. Ce contrat se trouvera résilié si le gouvernement maintient sa décision.

Le Japon obtient de commercer avec la Chine

WASHINGTON. (AFP) — Le Japon a reçu hier du président Johnson le "feu vert" pour un développement de ses relations commerciales avec la Chine populaire. Et ce, même si Washington ne croit pas que l'accroissement des échanges commerciaux avec Pékin puisse avoir un effet "apaisant" sur la Chine. C'est ce qui ressort du communiqué conjoint publié hier à l'issue des entretiens que le premier ministre japonais Eisaku Sato a eus à la Maison Blanche. Il est stipulé que la politique fondamentale japonaise est de continuer à promouvoir les contacts avec Pékin dans les domaines tels que le commerce, sur la base du principe de la séparation des affaires politiques et économiques. On ne cache pas toutefois à Washington que la discussion sur le problème des relations avec la Chine communiste a fait apparaître une série de controverses profondes entre les USA et le Japon.

Les dockers américains ripostent

NEW YORK, (UPI) — Le président de l'Association internationale des dockers (ILA), M. Thomas W. Gleason, a de nouveau tenté aujourd'hui de faire accepter aux "membres rebelles" le contrat de travail (approuvé par l'exécutif) qu'ils ont rejeté, rejet qui a provoqué la grève des dockers dans les ports américains. Toutefois, les opposants à ce contrat semblent à leur tour préparer une contre-offensive, une riposte à la propagande du quartier général de l'ILA qui, lui, utilise la poste et la radio pour convaincre ses membres de signer le nouveau contrat. C'est ainsi que des tracts ont été distribués hier aux grévistes dans le port de New York, leur enjoignant de maintenir leur attitude radicale. La grève des 60,000 dockers, qui dure depuis 4 jours dans les ports allant du Maine à la frontière Texas-Mexique, paralyse l'industrie maritime américaine et laisse à leur sort plus de 100 cargos, tandis que plusieurs paquebots ont déjà dû annuler leur croisière. La plupart des navires étrangers transportant des marchandises destinées aux ports du sud-est américain ont dû gagner le port de Tampico, au Mexique.

La grève cause une disette de pétrole en Belgique

BRUXELLES, (AFP) — La grève du pétrole qui sévit en Belgique a donné lieu à divers incidents, notamment à Bruxelles, où les gendarmes gardent le port pétrolier. Dans la capitale, les citernes de plusieurs stations-service sont vides, tandis que les problèmes de chauffage deviennent aigus : certaines administrations ont limité les heures de fonctionnement des chaudières et certaines écoles devront bientôt fermer.

A Bruxelles, des grévistes se sont attaqués aux camions de transporteurs privés qui s'approvisionnaient en dépit de la grève. L'essence se fait si rare en Belgique qu'elle est déjà l'objet d'un trafic au "marché noir". Il se peut qu'en en arrive à une entente dès demain.

Un Canadien dirigerait le secrétariat du Commonwealth

LONDRES. (PC) — Parmi les candidats au poste de secrétaire général du futur Secrétariat du Commonwealth, on mentionne M. Arnold Smith, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, qui fut ambassadeur en Union soviétique en 1962-1963.

M. Smith, qui aurait déjà été approché, étudierait la proposition qui lui a été faite. De toutes façons, on pense que le secrétaire général sera nécessairement un Canadien, un Australien ou un Néo-Zélandais.

Au début, le Secrétariat aurait une dizaine d'employés permanents. Son but sera de préparer l'ordre du jour des conférences des premiers ministres, de fournir des informations sur l'administration gouvernementale et, de façon générale, de trouver les moyens d'affermir les liens entre les pays-membres du Commonwealth.

On établirait, de plus, une Fondation du Commonwealth qui permettrait d'intensifier les échanges de professeurs, d'hommes de profession, d'hommes de science, entre les pays du Commonwealth. La Grande-Bretagne serait disposée à fournir la moitié des $750 millions nécessaires pour jeter les bases de cette fondation.

En définitive, il reviendra aux premiers ministres du Commonwealth, à leur prochaine conférence, de mettre la dernière main à ce Secrétariat pour qu'il puisse fonctionner à pleins titres.

Délibérations longues

Après huit jours de délibérations à huis clos, de hauts fonctionnaires du Commonwealth ont décidé hier de recommander l'établissement d'un secrétariat, chose que les premiers ministres avaient approuvé en principe lors de leur conférence de l'an dernier.

Il y a tout lieu de croire que quelques-uns des hommes de premier plan de ce nouvel organisme seront désignés à temps pour préparer la prochaine conférence du Commonwealth, prévue pour l'été prochain.

Le premier secrétariat permanent du Commonwealth sera probablement en mesure d'exercer son activité d'ici quelques mois. Dirigé par une dizaine de diplomates chevronnés, il disposera d'un modeste budget créé à même les contributions de tous les pays-membres du Commonwealth.

Son siège social sera probablement Marlborough House, à Londres. Il s'agit d'un immeuble luxueux et immense qui a déjà abrité feu la reine Marie et qui a subséquemment été cédé par la famille royale, désireuse de le voir servir aux délibérations des pays du Commonwealth.

Téléphoto PC

Autre étape d'une brillante carrière !

Le diplomate canadien Arnold Smith, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, pourrait fort bien obtenir le poste de secrétaire-général du nouveau Secrétariat du Commonwealth. Cette photo de M. Smith fut prise en 1963, à Moscou, au moment de la signature de l'accord sur l'interdiction des essais nucléaires. M. Smith était alors ambassadeur en Union soviétique.

Prix Schweitzer à un médecin et à une pacifiste

AMSTERDAM. (AFP) — Mme Gertrud Kurz, pacifiste suisse âgée de 74 ans, et le docteur D. L. Leiker, spécialiste néerlandais de la lèpre, recevront le prix Albert Schweitzer au cours d'une cérémonie qui aura lieu à Amsterdam, le 23 janvier prochain.

Ce prix, qui est décerné chaque année par la Fondation Albert Schweitzer, dont la reine Juliana assume le haut-patronage, est attribué cette année à Mme Kruz pour ses activités en faveur de la paix et de l'aide aux réfugiés, et au Dr Leiker, qui travaille actuellement au Nigéria au titre de l'OMS, pour ses travaux dans le domaine médical.

L'abbé Pierre figurera parmi les personnalités présentes à la remise des prix.

QUE DOIS-JE FAIRE pour éviter LA CALVITIE?

IL N'Y A qu'un seul moyen possible. Il faut "savoir comment s'y prendre". En fait de cheveux, les connaissances de la clinique Thomas sont basées sur plus de 40 années d'expérience. Plus de 8,000,000 de traitements ont été donnés à date. Aussi, les spécialistes Thomas savent se servir des moyens électriques modernes et des méthodes de thérapeutique qui combattent les causes de la chute anormale des cheveux, les pellicules et la menace de calvitie. Toutes ces pellicules qui vous causent des démangeaisons disparaissent et votre cuir chevelu reprend sa vitalité. Bientôt, vous réaliserez que vous avez évité de devenir chauve.

CONSULTEZ AUJOURD'HUI MEME le spécialiste Thomas, qui vous montrera en quoi consiste ce fameux traitement. La consultation et l'examen sont gratuits. Les traitements se font en privé. Vous êtes toujours le bienvenu, donc, venez.

NOTRE GARANTIE
Des résultats dans 30 jours ou tout montant payé pour des traitements sera remboursé.

Ecrivez à Dept. LP-828R ou téléphonez pour obtenir la brochure gratuite "Les soins des cheveux...".

La clinique Thomas vous offre présentement un traitement-démonstration complet, cheveux et cuir chevelu, à moitié prix.

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS
EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041
PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) Tél.: 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT

45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE
LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes	Haut	Bas	3 hre
255 Abitibi	14⅛	14⅛	14⅛
— Abitibi p	24¾	24¾	24¾
900 Alliance	11½	11¼	11½
40 Algoma	72	72	72
2939 Alumin	33¼	32¾	33⅛
— Alum 4¼ p	43½	42½	43½
— Alum 1 p	22¾	22¼	22¾
— Alum 2 p	50¼	50¼	50¾
100 Ang Cdn p	28	28	28
— AngT 4½ p	54½	54½	54½
— Ang T 265 p	53½	53½	53½
— Ang T 290 p	53	53	53
— Argus	19	19	19
190 ArrC pr	14⅝	14¾	14⅜
1525 Asbestos	24	23⅝	23⅝
— Asc Cp	12¼	12¼	12¼
— Atl Sug	19½	19½	19½
100 Balis 5 p	25½	25½	25½
25 Bq CN	75¼	75¼	75¼
440 Bq Imp	68¾	68¾	68¾
590 Bq Mont	96⅞	96⅝	96⅞
25 Bq NE	79¼	79¼	79¼
25 Bq PC	54	54	54
60 Bq Roy	79⅛	79	79⅛
— Bq Tor-D	69	69	69
450 Bathurst P	27	26½	27
— Bath P A	59¼	59¼	59¼
125 Bath P p	11½	11½	11½
1215 Bell Phone	64¾	64⅝	64⅝
— Bo Me Pr	51⅜	51¼	—
— Bo Paper	6¼	6¼	—
— Bralorne	515	515	—
100 Brazil	5¼	5¼	5¼
— B A Bk N	69	69	—
650 BA Oil	35	34⅝	34⅝
— BC Forest	30¾	30¾	—
— BC Power	52	52	—
— BC Phone	65½	65½	—
— BC Ph 4¾	100	100	—
BC P 4¾ 56	104½	104½	—
— Brockvl Pr	7	7	—
100 Brown	14¾	13½	13⅝
50 Bruck A	25½	25½	25½
100 Bruck B	13	13	13
— Build Prod	7	7	—
1050 Cal Pow	20¼	20¼	20¼
100 Can Cem	53⅝	53⅝	53⅝
— Can Ce Pr	29½	29½	—
— CD Sugar	27¾	27¾	—
100 CI Fdry	45	45	45
— Can Malt	25½	25	—
— C Safe 4.40	29	29	—
700 C S L	34	34	34
— C S L Pr	6½	6½	—
750 C Aviat E	12⅜	12¼	12¼
925 C Brew	11¼	11	11
— C Brew A	50½	49⅝	—
— C Brew B	54½	54	—
— CBr Alum	19¼	19¼	—
— CBAL A	260	260	—
— C Bronze Pr	95⅞	95⅞	—
200 C Chem w	10⅜	10¼	10⅜
— C Fndtn	6	5¾	—
— C Fndtn A	17	17	—
200 C I L	24¾	24¼	24¾
— C I L Pr	82	82	—
— CI Pow	22	22	—
— CI Pow Pr	50	50	—
— C Marconi	460	460	—
1350 CPR	60⅜	60⅜	60⅜
275 C Pet Pr	14¼	14	14⅛
CPPS GA	25¼	25	—
100 C Refract	17½	17½	17½
— Cdn Tire (A)	43½	43½	—
100 C Vickers	22½	22½	22½
— Central Del	820	820	—
350 Chemcell	18¾	18¾	18¾
— Chem 1.75Pr	39½	39½	—
— Coghlin	14½	14½	—
— Col Cell	10⅜	10⅜	—
250 Cons MS	41¼	41¼	41¼
100 Cons Paper	40⅝	40⅝	40⅝
200 Cons Text	23	23	23
— Consu Glass	10½	10½	—
— Corby (A)	20⅝	20⅝	—
— Corby (B)	19½	19½	—
— Crain RL	18⅞	18⅞	—
— Cred Foncier	83	83	—
25 Cr Cork	96	96	96
25 Cr Zell (A)	32½	32½	32½
— Crush Int	13	13	—
800 Denison	24	24	24
450 Dist Seag	32⅜	32¾	32¾
1400 D Bridge	26¼	26	26¼
— D Corset	13½	13½	—
100 Do Fasco	24½	24½	24½
750 D Glass	16¼	16¼	16¼
— D Glass Pr	17¾	17¾	—
— D Lime	6½	6¼	—
— D Lime w	155	155	—
— Dosco	15¾	15¾	—
— D Stores	23⅞	23⅞	—
2350 D Tar	22½	22⅜	22½
300 D Text	36⅞	36¾	36⅞
1600 Donohue	10	10	10
— Du Pont	55	55	—
— Du Pont pr	83	83	—
— Dupuis (A)	12⅞	12¾	12¾
— Ec Trust	45½	45½	—
— E Koot	45	45	—
— Eddy Match	48	48	—
— Electroiux	44⅞	44⅞	—
— Enamel (A)	8½	8½	—
— Enamel (B	9	9	—
200 Falcon	83¼	83¼	83¼
250 Fam Pl	23	23	23
— Fleetwood	21	21	—
50 Fraser	32¾	32¾	32¾
— Fr F P	355	355	—
— Frosst A	18⅛	19⅜	—
— Gen Dyn	41	41	—
— GR Brci	14⅜	14⅜	—
— Gr Brci Pr	56½	56½	—
— Gl Paper Pr	24⅜	24½	—
450 Hawk Sidd	6⅝	6¾	6¾
100 Hollinger	33¼	33¼	33¼
— Holt Ren	14⅜	14¼	—
350 Home O A	20⅞	20⅞	20⅞
— Home O B	21¼	21	—
100 Horne Pf	305	305	305
— H Smith P	42	42	—
1030 Hud B M	75½	75	75½
325 Hud's B	14⅜	14⅜	14⅜
1100 Husky O	10⅜	10⅜	10⅜
135 Imp Oil	57¼	57⅜	57⅜
500 Imp Tob	14⅛	14⅛	14⅛
— I Tob Pr	6¾	6¾	—
640 Ind Accep	26¼	26	26¼
— I Ac 459	98½	98½	—
— Inclin	390	390	—
— Inind C Pr	16¼	16¼	—
— Inind N Gs	9¼	9¼	—
— Inind G	20¾	20¾	—
450 Int Nickel	89½	89⅝	89½
— Int Pap	35½	35½	—
1250 Int Util	33¾	33	33⅜
100 Int Util P	59½	59½	59½
50 Interpr PL	97¾	96¾	97¾
— Jamaica PS	13½	13½	—
— Jamaica Pr	98	98	—
25 Labatt	21⅜	21⅜	21⅜
— Laura Sec	23½	23½	—
300 Laur Fin	16¼	16	16¼
— Lewis	7¼	7¼	—
— Loblaw (A)	8¾	8¾	—
525 Loblaw (B)	8⅝	8½	8⅝
850 Loeb M	12½	12⅜	12½
— MacKinn	7¼	7¼	—
— MacKinn Pr	93	93	—
100 MacLar (A)	22½	22½	22½
— MacLar (B)	23	23	—
1090 MacMill P	35¼	35	35¼
115 Maritime E	20⅝	20¾	20⅝
287 Maritime T	21¾	21½	21¾
865 Mass F	28¾	28⅝	28¾
— Met Stores	10½	10½	—
230 Miron	6⅝	13¾	13½
— Mitch R (A)	6½	6½	—
250 Molson (A)	38¾	38½	38¾
— Molson (B)	39½	39¼	—
— Mtl Loco	16	16	—
10 Mtl Trust	109	109	109
400 Moore Corp	59¾	59¼	59¾
— Morse (A)	14	14	—
— Morse (B)	11¾	11¾	—
— Nat Contain	6¼	6¼	—
— Nat Drug	13⅜	13⅜	—
125 NFLD Light	11	11	11
808 Noranda	54	53½	54
— N Ont NG	24	24	—
10 N S Light	29	29	29
— Ogilvie	71½	71½	—
250 Ogilvie	14⅜	14⅜	14⅜
285 Pac Pete	12	11⅜	12
700 Placer	25	25	25
1715 Power Corp	15¼	15¼	15¼
306 Price Br	43½	43¼	43½
103 QNG Gas	12¼	12	12¼
— QNG Pr	164	162	—
25 Que Phone	27⅞	27⅞	27⅞
— Qu PH 58 P	22	22	—
— Reitman's	11½	11⅜	—
— Reitm "A"	10	10	—
— Rio Alg	11¾	11¾	—
— Rockwell	29	29	—
— Roll (A)	11	11	—
— Roll (B)	12	12	—
— Rolland pr	26	26	—
— Rothmans	23¾	22¾	—
— Royal Tr	22½	22½	—
210 St-L C (A)	36	35¾	36
— St-L C w	17	17½	—
— St-L C (A)	103½	103⅛	—
450 Salada F	13	12⅝	13
— Scott LaS	13	13	—
— Shell Can	19¼	19¼	—
— Shell I Pr	28	28½	—
— SherW	43½	43½	—
— SherW Pr	130	130	—
25 Shop Save	17½	17½	17½
200 Sicard	7¼	7¼	7¼
— Simpsons	29⅜	29¾	—
— Soc GF	8½	8	—
— Sogem Pr	14½	14½	—
— Southam	34	34	—
25 SS Steel	17¼	17¼	17¼
2180 Steel Can	28¼	28⅛	28¼
25 Steinbg (A)	39	39	39
— STE	85	80	—
— Steinbg p	103½	103½	—
— Steel	85	85	—
— Tate Lyle	5⅛	5⅛	—
20 Texaco C	59¾	59¾	59¾
220 T Fin A	14⅞	14¾	14⅞
305 Tr-C Corp	11	10⅞	11
1310 Tr-C Pi	41¾	41¾	41⅞
200 Tr Mt PL	21½	21½	21½
1600 Triad Oil	240	236	240
— Turnbull	12	12	—
300 Union Card	26⅜	26¼	26⅜
— UN Steel	430	430	—
— Versa Foo	310	310	—
100 Viau	12⅜	12⅜	12⅜
325 Welwood	13¾	13½	13¾
300 Walk GW	37⅜	37⅜	37⅜
— W & Knap	29	29	—
— WCoast Tr	15⅞	15⅞	—
— Weston A	17¾	17¾	—
— Weston B	18	18	—
— Wstn 4½	100	100	—
3060 Zeller's	15¾	15⅝	15¾
— Zeller's pr	49⅞	49⅛	—

Bourse canadienne

Ventes	Haut	Bas	3 h.
3000 Ajax	9½	9½	9½
— Allied Tel	30	27	—
— Alpha	60	55	—
— Alpha (A)	150	150	—
1500 Alscope	102	95	102
1000 Alsof	14	14	14
4000 A M Beau B	24	23½	23½
3000 Ameranium	4½	4½	4½
2000 A A Moly⅛	220	220	220
— Anthonian	7	7	—
— Arno	5	5	—
— Augustus	31½	28	—
1000 Baker Tale	8½	8½	8½
— Band-Ore	12½	12	—
— Bateman	7½	7	—
— Beauce Pf	11½	11½	—
460 Beld-Cort	$ 22½	22½	22½
7400 Black Hks	234	230	234
1000 Black River	17	17	17
800 Blue Bon	320	315	315
— Blue B w	12	12	12
— Bluewater	12	12	12
1500 Bornite	7½	7	7½
11000 Bruce-Pres	19	18	19
1000 Bruneau	23	23	23
— Burnt Hill	31	31	31
— Cal-Ed	$ 19¾	19¾	19¾
2000 Calumet	7	7	7
2800 Camflo	305	300	305
— Camp Chib	425	425	425
— C Delhi	985	985	985
— C Dredge	310	310	310
— C Ind Gas	$ 11¾	11¾	—
— C Interur	310	310	—
1300 C Magnesit	152	150	152
— C See U	105	105	—
— Cantexas	165	165	—
— Carbec	6½	6½	—
500 Cartier-Q	15	12	12
— Casavant	460	460	—
— Cassiar	12⅜	12⅜	—
— Catelli A	$ 39¼	39¼	—
— Cent Man	8	7	—
100 Cessland	225	225	225
10675 Chemalloy	120	115	119
— Chib M	53	53	—
— Chib Copp	8	8	—
2500 Chipman	24	23	23
8000 Cleveland	6½	5½	5½
— Com H M	110	100	—
5000 Com O & G	63	57	57
2300 Commodore	$ 7⅞	7½	7⅞
2000 Commod w	370	370	370
2500 Cominga	10	10	10
— C Canorama	40	40	—
— C Dv Sc A	190	190	—
— C Pr	4½	4½	—
2500 C Mogador	30	29	30
— C Monpas	6½	6½	—
— C New Pac	12½	12½	—
127500 Cons Man	38	36	37
— C Persh	12	12	—
1500 C Q Yell	12	12	12
3000 Cs Virginia	40	40	40
— Copstream	20	19	—
25 Couvr (A)	$ 33¾	33¾	33¾
— Cr MG (A)	$ 12	12	—
— Cr St-L A	$ 10¾	10¾	—
10000 Cr Bridge	43	40	40
— Crusade	6½	6½	—
— Deer Horn	90	90	—
675 Delta Elect	300	285	300
700 Denault A	$ 9¾	9¾	9¾
6000 Dolsan	18	16½	18
— Dome	$ 40½	40½	—
1000 Dom Exp	14¼	14½	14½
8500 D Lease	27	26	27
725 D Oilcloth	$ 36	35¾	35¾
— Dr Weld	$ 10¾	10¾	—
— Dumagami	75	75	—
6000 Dumont	28	28	28
— East Sull	490	490	—
— East Vent	33	32	—
— Electroli	$ 9¼	9¼	—
— Emp Oil	4	4	—
15500 Equity Ex	35	34	34
3500 Fab Met	16	15½	15½
— Fabi	$ 6	6	—
4000 Fano	11	10½	10½
— First Mar	390	390	—
— Fiscal	$ 10	10	—
— Fiscal Pr	$ 19	19	—
— Flint Rock	42	41	—
— Fontana	5	5	—
31000 Ft. Reliance	34	29	34
2000 Fox Lake	17	17	17
800 Frigistors	65	64	65
5000 Fundy	6	6	6
6000 Futurity	40	39	40
18000 Ghislau	42	39	42
400 G Autotron	150	150	150
700 Glen Lake	155	155	165
500 Grissel	270	270	270
— Gui Por Ur	20	20	—
300 Hastings	380	380	380
— Inland Ch	$ 5¾	5¾	—
100 Insparin	195	195	195
1500 Int Atlas	145	140	140
— Int Pts	$ 15	15	—
— Intp Dredg	16	16	—
1500 Israel Oil	12	10	12
— Jockey	$ 5⅛	5⅛	—
— Jockey A	$ 10½	10½	—
1700 Jubilee	170	169	170
4000 K Desmond	55	55	55
— Kenting A	500	500	—
3000 Kiena	390	385	385
500 Kodiac Pet	165	165	165
1000 Kontiki	8	8	8
— Lb Acc. A	$ 9½	9½	—
— Labrador	$ 41	41	—
800 Laduboro	50	50	50
25 Lambt A	$ 18	18	18
25 Lamo. A	$ 19¼	19¼	19¼
— Lingside	4	4	—
3060 Lithium	8½	8½	8½
— Lowney	$ 27½	27½	—
10000 Luanna G.	28	27	27½
3000 Malartic HY	24	23	23
2325 Massval	12	7	12
— Matachewn	45	45	—
— McAdam	107	105	—
— McIntyre	$ 68⅜	68⅜	—
2000 McKinney	30½	30½	30½
— Melchers	$ 17½	16	—
— Melchers p	53¾	53¾	—
— Merc Chip	13	12	—
— Merrill	58	58	—
1500 Metal Min	172	170	170
500 Mid-Chib	28	28	28
1700 Midepsa	240	235	240
4000 Mistango	41	40	41
— Molyb	50	50	—
6000 Monpre	12	12	12
— Mount C	28	28	—
7200 Mt Pleast	105	102	104
— MR Dairies	475	450	—
— MR Rice	$ 15	15	—
25 Mussens	$ 15	15	15
— NAut Vend	130	130	—
— Native Min	115	13	—
— N Formaq	6½	6½	—
14000 N Imperial	205	198	203
1500 Newrich	45	45	45
4500 NW Amulet	6½	6	6
— Nocana	8	8	—
— NA Asbestos	7	7	—
— NA Rare M	33	33	—
2500 NorthEx	190	190	190
— NW Canalas	14	14	—
1000 Opem Ex	14½	14½	14½
— Opemiska	625	625	—
— Orchan	680	680	—
— PA Inv	415	415	—
— Patino	9	9	—
— Paton 7P	$ 23	23	—
112200 Pat Silver	43	40	42
— Paudash	7	7	—
400 Peace Riv	385	385	385
— Pennbec	8	6½	—
— Peso S	180	130	—
— Phoenix O	78	75	—
— Pitt Gold	4½	4½	—
38000 Porcupine	11	10	10½
— Pow C1P	$ 49	49	—
100 Pow C2P	$ 15⅞	15⅞	15⅞
— Provo G	232	232	—
— Q Cobalt	178	176	—
500 Q Indust M	39	39	39
3500 Que Smelt	27	26	26½
2500 Red Crest	4½	4	4
— Renold	$ 16⅜	16⅜	—
— Rusty L	60	58	—
100 Ruby Foo	285	285	285
— Ruby F w	16	16	—
20500 Sapawe	44½	43	44
2000 St. Lucie	21	21	21
2216 StL Colum	250	247	247
— StL D Lds	85	85	—
— Select F	5¾	5¾	—
2000 Silver Reg	21	19½	21
243200 Silver Sum	22	20	21½
22500 Silver T	45	41	44
— Siscoe	330	330	—
— Sobey (A)	$ 17½	17½	—
— Soca	35	35	—
7000 S Dufault	8	8	8
— Spartan A	48	44	48
— Spartan w	7	7	—
11600 Stairs Ex	148	145	147
— Std Gold	14	14	14
500 Sullivan	380	365	380
— Superpak	410	400	—
— Suptest O	$ 22½	22	—
— Surlaga	33	33	—
— Tache	10	9½	—
700 Talisman	58	58	58
— Tazin	7	7	—
2000 Tib Expl	6	6	6
2000 Titan	8½	8½	8½
— Tooke	175	175	—
— Tooke Pr	350	350	—
5600 Trsterre	90	85	88
— U Corp B	$ 12⅜	12⅜	—
— U Corp P	$ 30	30	—
3500 Un Obalski	50	49½	50
— U Town El	$ 15¾	15½	—
300 V Der Ht	100	100	100
8000 Vanguard	8	7	7
— Wabasso	$ 16	15½	—
— Wabasso B	250	250	—
— Weedon	6	6	—
— Westburne	125	125	—
8000 West Helm	47	45	47
— Westeel	$ 13¾	13¾	—
79000 Westville	16	14½	15
3500 White Star	45½	45½	45½

Séance terne ; prix mixtes

MONTREAL — La séance, à Montréal, s'est poursuivie comme elle avait commencé : terne et prix mixtes. Vers le milieu de la journée, cependant, une tendance à la hausse commençait à se manifester.

Le virement des industrielles, à midi, était de 61,900 et celui des mines et pétroles de 460,400.

Le secteur des papeteries était en meilleure posture. Domtar a pris ¼ et Price Bros ⅛. Abitibi et Consolidated ont reculé de ⅛.

Les banques allaient aussi un peu mieux. La demande, dans ce secteur était assez soutenue. Banque de Nouvelle-Ecosse a avancé de ¼ tandis que Banque de Montréal a faibli de ⅛.

Les industrielles étaient mixtes avec des variations en plus ou en moins ne dépassant généralement pas ¼ de point.

Au secteur des valeurs spéculatives, Metals Mining a perdu 14 cents. D'autres titres ont essuyé des pertes moins importantes.

* * *

TORONTO — Les principaux titres des métallurgiques ont pris la vedette à Toronto où la séance de jeudi a été généralement terne. Les aurifères ont aussi pris une certaine avance.

Hudson's Bay a mené la marche des métallurgiques avec un bond en avant de trois points qui l'a mené à un sommet de 77. Falconbridge, Denison, Brunswick et Noranda ont été les autres gagnants dans ce secteur.

Les industrielles, quoique moins actives, manifestaient cependant une tendance assez précise à la hausse. Les gains, allant quelquefois jusqu'à ⅜, n'ont pas atteint le point entier et ne dépassaient pas en général ¼ de point.

Le compartiment des pétroles et des mines était peu fréquenté.

L'indice des industrielles a augmenté de .40 à 169.47 peu avant la clôture ; l'indice de la bourse a pris .49 à 158.79 ; celui des aurifères 1.33 à 170 et celui des métallurgiques 1.51 à un sommet de 77.27.

* * *

NEW YORK — Après un départ prometteur, la bourse de Wall Street est devenue plus

tôt stable quant aux prix, plus tard dans la séance de jeudi; le virement, cependant, demeurait assez élevé.

Les gains se sont amincis avec le temps, tant pour ce qui est des indices importants que pour l'ensemble de la cote.

Les produits pharmaceutiques et les sociétés aériennes ont perdu la première place qu'ils ont occupé pendant assez longtemps, bien qu'American Airlines a conservé sa vigueur, gagnant 2 points.

Les produits pharmaceutiques étaient en hausse au départ, mais se sont stabilisés; la plupart des titres dans ce secteur sont demeurés au même niveau que la veille.

L'indice de la Presse Associée, basé sur 60 titres, manifestait à midi une hausse de .6 à 330.5. Celui de Dow Jones, portant sur les industrielles, était en hausse de .10 à 886.95.

* * *

LONDRES — Le marché de la City a maintenu aujourd'hui son calme des derniers jours et les prix sont restés fermes.

Les valeurs de premier choix étaient stables et relativement peu fréquentés.

Les valeurs libellées en dollars, cependant, étaient irrégulières dans leurs variations de prix. Les grands titres canadiens inscrits à Londres ont pris une certaine avance. Parmi eux, on remarque Abitibi, Aluminium Hollinger et Hudson's Bay Oil and Gas.

Les banques anglaises et canadiennes faisaient l'objet d'une assez bonne demande, notamment la Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale et Banque Royale.

Les aciéries constituaient un compartiment ferme du marché, mais les industrielles en général étaient hésitantes.

* * *

PARIS. — Un peu plus de flottement dans la physionomie générale du marché. Tandis que quelques prises de bénéfices déterminent de petits tassements, d'autres titres font encore bonne contenance et accentuent légèrement leur progression.

Le mouvement de reprise enregistré depuis le début de la semaine semble donc marquer un palier. Bien que le ministre des Finances ait prophétisé mercredi l'entrée dans quelques mois d'une période de "redémarrage" d'une large expansion économique, les opérateurs semblent surtout retenir le recul, pour le second mois consécutif (octobre et novembre) de l'indice de la production industrielle, d'où un peu plus de réticence de la part des acheteurs.

Aux valeurs étrangères, les allemandes sont fermement orientées alors que les américaines sont diversement tenues de même que les italiennes. Les mines d'or maintiennent à peu de choses près leurs positions, et les britanniques s'inscrivent en légers progrès. Les cuivres congolais sont à peine soutenus.

Les remous s'apaisent sur le marché de l'or : le napoléon cède 10 centimes ; la pièce suisse et l'union latine sont inchangés ; et le souverain se replie de 48.30 à 48.

cote des grains

MARCHE A TERME :

WINNIPEG

AVOINE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	83	—	—	83
Juil.	82⅞	—	—	82⅞
Oct.	—	—	—	81¾

ORGE :

Mai	1.26⅞	1.26⅞	1.26⅝	1.26¾
Juil.	—	—	—	1.26½
Oct.	—	—	—	1.25

LIN :

Mai	3.24⅝	3.24⅝	3.23⅞	3.24
Juil.	3.26½	3.26½	3.25⅝	3.25⅝
Oct.	3.23¾	3.24	3.23¾	3.24

SEIGLE :

Mai	1.30¾	1.30¾	1.29⅜	1.29⅝
Juil.	1.31¾	1.31¾	1.30⅞	1.31
Oct.	—	—	—	1.30¾

GRAINE DE COLZA :

Jan.	3.22½	3.23¼	3.21½	3.23¼
Mars	3.11½	3.12	3.09½	3.11
Mai	2.93½	2.95¾	2.93½	2.95
Juil.	2.90½	2.92¾	2.90½	2.92

MARCHE AU COMPTANT :

Avoine : 2 cw 83½ ; ex 3 cw 81¼ ; 3 cw 79¼ ; ex 1 fourragère 79¼ ; 1 fourragère 78 ; 2 fourragères 75 ; 3 fourragères 72 ; fourragère mélangée 52.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang 1.26¾ ; 1 cw 2-rang 1.23⅝ ; 2 cw 2-rang 1.21¾ ; 3 cw 6-rang 1.25¾ ; 3 cw 2-rang 1.21⅝ ; 1 fourragère 1.21¼ ; 2 fourragères 1.19¼ ; 3 fourragères 1.16¼.

Seigle : 1 et 2 cw 1.23⅞ ; 3 cw 1.20⅛ ; 4 cw 1.08⅜ ; ergoté 1.07⅜ ; sur voie 1.24⅛.

Lin : 1 cw 3.15¼ ; 2 cw 3.10¼ ; 3 cw 2.84 ; sur voie 3.15¼.

Graine de colza : no 1 cdn 3.23¼.

MARCHE DU LIN :

Prix au comptant 21 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

BLE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	1.49⅜	1.50	1.48⅞	1.50⅛
Mai	1.49⅝	1.50½	1.49	1.50¾
Juil.	1.43⅜	1.43¾	1.42⅜	1.43¼
Sept.	1.46	1.46¼	1.45¼	1.45½
Déc.	1.49⅞	1.50½	1.49⅝	1.50¼

MAIS :

Mars	1.26½	1.27	1.26⅜	1.26⅝
Mai	1.29⅞	1.29½	1.28¾	1.29
Juil.	1.30⅜	1.30⅝	1.29⅞	1.30
Sept.	1.26¼	1.26⅜	1.26	1.26⅛
Déc.	1.19½	1.29⅜	1.19¼	1.19½

AVOINE :

Mars	73¼	73¼	72⅝	73¼
Mai	71⅝	71⅝	71¼	71½
Juil.	67⅜	67⅜	67⅛	67¼
Sept.	68¼	68¼	68¼	68¼
Déc.	—	—	—	70⅜

SEIGLE :

Mars	1.23⅛	1.23⅛	1.21½	1.22¼
Mai	1.25½	1.25	1.22½	1.23¾
Juil.	1.25⅛	1.25¼	1.24	1.24¼
Sept.	1.26½	1.26¾	1.25¾	1.25¾
Déc.	1.28½	1.28½	1.27¾	1.27¾

FEVES SOYA :

Janv.	2.90½	2.92½	2.89	2.90½
Mars	2.94½	2.96	2.92½	2.94½
Mai	2.96¼	2.97⅜	2.93¾	2.95¾
Juil.	2.93½	2.96	2.92	2.93¼
Août	2.87	2.89	2.85¾	2.86¾
Sept.	2.62¼	2.63¾	2.61½	2.62½
Nov.	2.53¼	2.55¼	2.54	2.54¼

NEW york

	Ouv.	Haut	Bas	11.30
Abbott Lab	45⅜	45⅞	45⅛	45⅝
Air Reduct	56⅜	56⅜	56⅜	56⅜
Allis-Chalm	21⅛	21⅜	21⅛	21⅜
Am Can	45¼	45¼	45¼	45¾
Am Locom	18⅜	18⅜	18⅜	18⅜
A Tel & T	68¾	69	68⅝	69
Am Tobacco	33¾	33⅝	33¾	33⅝
Anac Copper	55⅝	55⅝	55¼	55⅝
Armco Stl	65⅝	65⅝	65⅛	65⅜
Avco	22¼	22	22	22
Auto C	18⅜	18⅜	18⅛	18⅜
Bethle Steel	36⅛	36⅛	36⅛	36⅛
Boeing Aire	68¾